This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~HB 3.5~~

CE

~~350.E.3L~~

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS,

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS,
EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT;

PAR AUGUSTIN THIERRY,

DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE
(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

..... The folk of Normandie
Among us woneth yet, and shalleth evermore.
Of Normans beth these high men thath beth in this land,
And the low men of Saxons.....
ROBERT OF GLOCESTER'S CHRONICLE.

CINQUIÈME ÉDITION,

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE.

Tome Quatrième.

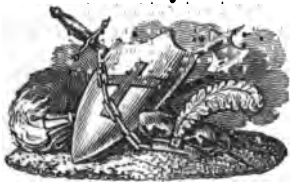

BRUXELLES,
J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

1835.

19

d'Alexandre III et l'ancienne bulle d'Adrien IV furent lus solennellement dans cette assemblée, et ratifiés par les évêques irlandais, engagés, par leur première soumission, à de nouveaux actes de faiblesse [1]. Cependant plusieurs ne tardèrent pas à se repentir, et prirent part aux complots qui se tramaient secrètement dans les lieux occupés par des garnisons normandes, ou même à la résistance ouverte des provinces encore libres vers les bords du Shannon et de la Boyne. Laurent, archevêque de Dublin, l'un des premiers qui avaient juré fidélité au vainqueur, entra dans plusieurs insurrections patriotiques, et d'ami des étrangers devint l'objet de leur haine et de leurs persécutions [2]. Ils lui donnèrent pour successeur un Normand appelé Jean Comine, qui, pour accomplir sa nouvelle mission, se conduisit de telle manière à l'égard des indigènes, que ses compatriotes lui donnaient, par plaisanterie, le surnom d'*écorche-vilain* [3].

En peu d'années, la conquête s'étendit jusqu'à la frontière orientale et méridionale des royaumes de Connaught et de Thuall, autrement Ulster. Une ligne de châteaux-forts et de redoutes palissadées, se prolongeant tout autour du territoire envahi, lui

[1] Campion's Chron. p. 75. — Cette chronique offre, comme celle de Hanmer, un extrait fidèle, et presque toujours littéral, des documens originaux relatifs à la conquête de l'Irlande.

[2] Hanmer's Chronicle, p. 324.

[3] Hanmer's Chron., p. 320. — Campion's Chron., p. 111.

faisait donner en langue normande le nom de *Pal* [1]. Chaque baron, chevalier ou écuyer d'outre-mer, cantonné dans l'enceinte du pal, avait pris grand soin de bien fortifier son domaine : tous avaient des châteaux, grands ou petits, selon leur grade et leur richesse. La dernière classe de l'armée conquérante, et en particulier les Anglais, soit soldats, soit travailleurs, soit marchands, habitaient en masse dans des camps retranchés autour des châteaux de leurs chefs, ou dans les villes que les indigènes avaient en partie abandonnées. La langue anglaise était parlée dans les rues et les marchés de ces villes, et le français dans les donjons nouvellement bâtis par les seigneurs de la conquête. Tous les noms de ces chefs, que l'histoire a conservés, sont français, comme Raymond de Caen, Guillaume Ferrand, Guillaume Maquerel, Robert Digarre, Henry Bluet, Jean de Courcy, Hugues le petit, et la nombreuse famille des fils de Gérauld, qu'on appelait aussi Gérauldins [2]. Ainsi les Anglais de race, venus en Irlande à la suite des Anglo-Normands, se trouvaient placés dans une condition moyenne entre ces derniers et les indigènes, et leur langue, la plus méprisée dans leur propre pays, tenait dans l'île d'Érin un rang intermédiaire entre celle du nouveau gouvernement et l'idiome gallique des vaincus.

[1] *The pale*, en anglais moderne.

[2] Hanmer's Chron., p. 276. — Harri's Hybernica, p. 212.

Ce qui restait de population irlandaise dans l'enceinte du *pal*, ou du territoire anglo-normand, fut bientôt confondu sous la même servitude, et il n'y eut plus de distinction entre l'ami des étrangers et l'homme qui leur avait résisté; tout devint égal aux yeux des conquérans, dès qu'ils n'eurent plus besoin de personne. Dans le royaume de Leinster, aussi-bien qu'ailleurs, on ne laissa aux habitans, en terres et en propriétés, que ce qui ne valait pas la peine d'être pris. Ceux qui avaient appelé les Normands et combattu avec eux, se repentirent et s'insurgèrent [1]; mais manquant d'organisation, ils ne soutinrent pas leur révolte, et les étrangers les accusèrent d'inconstance et de perfidie. Ces reproches intéressés ont passé dans l'histoire contemporaine, qui en charge avec profusion tous les hommes de race irlandaise [2].

(1177) Vers l'année 1177, les gens du Connaught et de l'Ulster, non contens de défendre l'entrée de leur propre pays, résolurent de tenter l'affranchissement de tout le territoire envahi. Ils s'avancèrent jusqu'à Dublin, mais comme ils étaient peu habiles dans l'art des siéges, ils ne réussirent point à s'emparer de cette ville, nouvellement fortifiée, et furent ainsi

[1] Interfectis quibusdam Anglicis inter eos habitationem elegerunt, et quorum magna pars in eorum exercitu fuerat. (Chron. Walt. Hemengford., p. 502.)

[2] Constantes in levitate, fideles in perfidiâ suâ.... (Girald. Camb. Hibernia expugn. — Hanmer's Chron., p. 279.)

arrêtés dans leur marche [1]. Alors les Normands, pour les obliger à la retraite par une diversion puissante, entrèrent en Ulster, sous la conduite de Jean de Courcy. Cette manœuvre contraignit le roi de Connaught à quitter la contrée du sud-est et à se porter vers le nord : beaucoup d'anciens chefs et même les évêques irlandais du territoire anglo-normand se réunirent à lui et suivirent son armée [2].

Dans ce temps, un cardinal nommé Vivien, envoyé par le pape en Écosse pour y faire une quête d'argent, ayant réussi dans sa mission, débarqua au nord de l'Irlande, dans le pays où la guerre venait d'être nouvellement transportée. Malgré tout le mal que l'église romaine avait fait à l'Irlande, le légat fut accueilli avec de grands honneurs par les chefs de larmée irlandaise; ils le prièrent avec déférence de les conseiller, et de leur dire s'il n'était pas légitime pour eux de s'opposer de toutes leurs forces à l'usurpation du roi d'Angleterre. Soit par crainte, soit par calcul, l'envoyé pontifical leur fit la réponse qu'ils désiraient, et les exhorta même à combattre jusqu'à la mort pour la défense de leur pays [3]. Ces paroles excitèrent une joie universelle et une vive amitié pour le cardinal, qui, sans perdre de temps, annonça qu'il voulait faire une collecte pour l'église de Rome. Dans

[1] Hanmer's Chron., p. 282.
[2] Ibid., p. 296.
[3] Ibidem.

leur contentement, les chefs de l'armée et le peuple donnèrent autant qu'ils purent, et le légat, continuant sa route, entra sur le territoire anglo-normand [1].

Arrivé à Dublin, il y fut mal reçu par les barons et les justiciers du roi, qui lui reprochèrent vivement d'avoir encouragé les Irlandais à la résistance ; ils lui signifièrent l'ordre de partir aussitôt ou de se rétracter publiquement [2]. Le cardinal, sans hésiter, proclama le roi Henry II maître souverain et légitime de l'Irlande, et fulmina, au nom de l'Église, un arrêt d'excommunication contre tout indigène qui ne le reconnaîtrait point [3]. Les Normands furent aussi joyeux de cette sentence que leurs adversaires l'avaient été de l'approbation accordée à leur dévouement patriotique, et le légat remplit à loisir ses coffres dans toute la partie conquise de l'île [4]. Ensuite il alla visiter l'armée normande qui venait d'envahir la province d'Ulster. Cette armée souffrait beaucoup du défaut de vivres, parce que, à son approche, les habitans cachaient ou brûlaient leurs provisions, ou bien les entassaient dans les églises, afin d'arrêter le pillage des étrangers par la crainte du sacrilége [5]. Si de pareils scrupules ne retenaient pas entièrement les sol-

[1] Hanmer's chron., p. 296.
[2] Ibidem.
[3] Ibid. — Campion's Chron., p. 95.
[4] Ibidem.
[5] Ibidem.

dats, ils produisaient en eux une certaine gêne morale qui, s'ajoutant aux privations physiques, retardait les progrès de la campagne. Le chef de l'expédition, Jean de Courcy, demanda au cardinal si ceux qui combattaient pour les droits du roi Henry ne pouvaient point, sans péché, forcer les portes des églises pour y prendre des vivres. « Dans ce cas, ré-« pondit le Romain, les seuls coupables de sacrilége « sont les Irlandais qui, pour soutenir leur rébellion, « osent tranformer la maison de Dieu en grenier et « en magasin [1]. »

(1177-1185). L'invasion de l'Ulster réussit, quoique incomplètement; les villes maritimes et les plaines tombèrent au pouvoir des étrangers; mais la contrée montagneuse resta libre, et les indigènes s'y réunirent pour continuer la guerre en partisans [2]. Pendant que Jean de Courcy travaillait à se fortifier dans sa nouvelle conquête, le Normand Mile, ou Milon, qui se faisait appeler Mile de Cogham, parce qu'il possédait en Angleterre un domaine de ce nom, passa le fleuve du Shannon avec six cents chevaliers, et entra dans le royaume des Connaught. Il y fut suivi par Hugues de Lacy, qui vint avec de plus grandes forces. A leur approche, les habitans se retirèrent dans les forêts, chassant devant eux leur bétail, enlevant

[1] Campion's Chron., p. 95.

[2] Giraldi Cambr. Hibernia expugn., p. 794. — Hanmer's Chron., p. 305.

tout ce qu'ils pouvaient, et brûlant le reste, ainsi que leurs propres maisons. Ce système de défense eût réussi probablement, si le roi de Connaught, qui jusqu'alors s'était montré le plus brave de toute l'Irlande, n'eût demandé à capituler, et consenti à s'avouer homme-lige du roi d'Angleterre [1]. Sa défection énerva l'esprit d'indépendance des habitans du Connaught; mais la nature de ce territoire, entrecoupé de lacs et de marais, et le plus montagneux de toute l'île, empêcha les Anglo-Normands d'en faire entièrement la conquête. Ils y prirent peu de terres, s'y établirent en petit nombre, et le seul lien de sujétion par lequel ils retinrent sous leur autorité cette partie de l'Irlande, fut le serment de vasselage du chef qui s'était fait leur ami. Hugues de Lacy épousa l'une des filles de ce chef, et ses compagnons de victoire, clairsemés en quelque sorte au milieu de la population indigène, se marièrent, comme lui, à des femmes du pays [2]. Soit par un penchant d'imitation naturel aux hommes, soit par politique et pour exciter moins de haine, ils quittèrent peu à peu les modes et les manières normandes pour celles des Irlandais, ne donnant point de festin sans qu'il y eût un joueur de harpe, et préférant la musique et la poésie aux tournois et aux joutes guerrières [3]. Ce changement de

[1] Hanmer's Chron., p. 288.
[2] Ibid., p. 318.
[3] Ibidem.

mœurs déplaisait singulièrement aux barons établis dans les provinces du midi et de l'est, où les indigènes, réduits en servitude et méprisés de leurs seigneurs, ne pouvaient inspirer à ceux-ci aucune envie de les imiter. Ils traitaient de dégénérés et de mésalliés ceux qui adoptaient les usages ou épousaient des femmes du pays, et les fils nés de ces mariages étaient regardés comme très-inférieurs en noblesse aux hommes de pure race normande. Bien plus, on se défiait d'eux; on craignait que le lien de parenté ne les attachât quelque jour à la cause du peuple vaincu; ce qui pourtant n'arriva que bien des siècles après.

D'un autre côté, le roi d'Angleterre redoutait la puissance des seigneurs établis en Irlande, et s'alarmait de la pensée que, tôt ou tard, l'un d'entre eux pourrait entreprendre de fonder dans cette île un nouvel empire. Afin d'éloigner ce péril, Henry II résolut d'envoyer un de ses fils pour le représenter sous le titre de roi d'Irlande; mais les trois aînés, seuls capables de bien remplir cette mission, lui inspiraient tant de défiance, qu'il choisit Jean, le plus jeune de tous, à peine âgé de quinze ans[1]. (1185) Le jour où ce prince reçut à Westminster ses premières armes de chevalerie, son père lui fit prêter le serment de vasselage par tous les conquérans de l'île d'Érin. Hugues de Lacy et Mile de Cogham lui firent

[1] Hanmer's Chron., p. 331. — Rog. de Hoved., p. 567.

hommage pour le Connaught, et Jean de Courcy pour l'Ulster [1]. La partie sud-ouest de l'île n'était pas encore soumise ; on la proposa en fief à deux frères, Herbert et Josselin de la Pommeraye, sous la seule condition de s'en emparer ; ils refusèrent ce don qui leur semblait trop onéreux [2]. Mais Philippe de Brause l'accepta, et en fit hommage au nouveau roi d'Irlande, déclarant tenir de lui, moyennant le service de soixante hommes d'armes, ce pays où aucun Normand n'avait pénétré [3].

Le quatrième fils de Henry II s'embarqua au mois d'avril de l'année 1185, et aborda à Waterford, accompagné de Robert-le-Pauvre son maréchal, et d'un grand nombre de jeunes gens élevés à la cour d'Angleterre, qui n'avaient jamais vu l'Irlande, et qui, aussi étrangers aux conquérans de ce pays qu'aux indigènes, suivaient le nouveau roi, dans l'espoir de faire une prompte fortune aux dépens des uns et des autres [4]. Du lieu de son débarquement, Jean se rendit à Dublin, où il fut reçu en grande pompe par l'archevêque et par tous les Anglo-Normands de la contrée. Plusieurs des chefs irlandais qui avaient juré fidélité au roi Henry et aux barons étrangers

[1] Hanmer's Chron., p. 331. — Roger. de Hoved., p. 567.

[2] Regnum illud habere noluerunt eò quòd nundùm perquisitum. erat. (Ibid.)

[3] Ibidem.

[4] Campion's Chron., p. 98.

vinrent pour saluer le jeune prince, suivant le cérémonial usité dans leur pays[1].

Ce cérémonial était beaucoup moins raffiné que celui de la cour normande; il laissait chacun libre de donner, selon sa fantaisie, à l'homme revêtu du souverain pouvoir, un témoignage d'affection quelconque, et tel que son premier mouvement ou ses habitudes le lui suggeraient. Les Irlandais, ne se doutant pas qu'il y eût pour eux autre chose a faire que de suivre les anciens usages, l'un s'inclina simplement devant le fils du roi Henry, l'autre lui prit la main, un troisième voulut l'embrasser; mais les Normands trouvèrent cette familiarité inconvenante, et traitèrent les chefs indigènes de gens grossiers et mal appris[2]. Se faisant un jeu de les insulter, ils les tiraient par leurs longues barbes, ou par les tresses de cheveux qui leur pendaient de chaque côté de la tête, touchaient leurs habits d'un air méprisant, ou les poussaient vers la porte[3]. Ces outrages ne restèrent pas sans vengeance, et le même jour tous les chefs irlandais sortirent à la fois de Dublin. Un grand nombre d'habitans de la contrée voisine, prenant avec eux leurs femmes, leurs enfans et leurs meubles, les suivirent et se réfugièrent, les uns vers le sud, auprès du roi de Limerick, qui luttait encore contre

[1] Hanmer's Chron., p. 331. — Roger. de Hoved., p. 630.
[2] Campion's Chron., p. 98. — Hanmer's Chron., p. 332.
[3] Ibidem.

la conquête, les autres auprès de celui de Connaught, qui bientôt se mit à la tête d'un nouveau soulèvement patriotique[1].

(1185-1186) Dans la guerre presque générale qui s'éleva dès lors entre les Irlandais et leurs vainqueurs, une circonstance favorable aux premiers fut l'esprit de jalousie des courtisans du jeune roi envers les barons et les chevaliers de la conquête. N'ayant rien à perdre à cette guerre, ils la regardaient comme une occasion favorable pour supplanter les anciens colons dans leurs commandemens et dans leurs grades[2]. Ils les accusaient et les calomniaient de mille manières auprès du fils de Henry II; et celui-ci, léger, imprudent, et dévoué à ses compagnons de plaisir, dépouillait pour eux les fondateurs et les soutiens de la puissance normande en Hibernie. Il dépensait en frivolités tout l'argent qu'il recevait d'Angleterre pour la solde de ses troupes; son armée, mal commandée et mécontente, obtint peu de succès contre les révoltés; et la cause des conquérans commença à être en péril[3]. Dès que ce péril se fit sentir, le jeune roi et ses gens de cour s'enfuirent et quittèrent l'île, emportant avec eux tout l'argent qu'ils purent enlever, et laissant se débattre ensemble les

[1] Hanmer's Chron., p. 333-335.

[2] Ibid. — Campion's Chron., p. 98.

[3] Et quia ipse omnia proprio inclusit marsupio, nolens solidariis suis stipendia sua solvere.... (Roger. de Hoved., p. 630.)

deux populations vraiment intéressées à la guerre [1].

(1186-1334) La lutte de ces deux races d'hommes continua long-temps, sous toutes les formes, en rase campagne et au sein des villes, par la force et par la ruse, l'attaque ouverte et l'assassinat. Le même esprit de haine pour le pouvoir étranger qui, en Angleterre, avait jonché de cadavres normands les forêts de l'Yorkshire et du Northumberland, en remplit les lacs et les marais d'Érin. Mais un fait qui donne à la conquête de ce dernier pays un caractère tout particulier, c'est que les conquérans de l'Irlande, placés au rang d'oppresseurs à l'égard du peuple indigène, furent abaissés à celui d'opprimés à l'égard de leurs compatriotes demeurés en Angleterre. Le mal que les fils des vainqueurs faisaient à la nation subjuguée leur fut en partie rendu par les rois dont ils relevaient, et qui, doutant de leur fidélité, les regardaient presque comme une race étrangère. Il y eut loin toutefois des tyrannies que subirent, de la part du gouvernement d'Angleterre, les Anglais établis en Irlande, à celles qu'eux-mêmes, durant une longue suite de siècles, firent éprouver aux indigènes. Un document du quatorzième siècle pourra tenir lieu de beaucoup de détails à cet égard, et compléter pour le lecteur l'idée d'une conquête au moyen âge.

[1] Roger de Hoved., p. 630.

(1334-1340) « A Jean, pape, Donald O'Neyl, roi « d'Ulster, ainsi que les rois inférieurs de ce territoire, « et toute la population de race irlandaise [1].

« Très-saint père, nous vous transmettons quel- « ques renseignemens exacts et sincères sur l'état de « notre nation et sur les injustices que nous subissons « et qu'ont subies nos ancêtres de la part des rois « d'Angleterre, de leurs agens et des barons anglais « nés en Irlande [2]. Après nous avoir chassés par vio- « lence de nos habitations, de nos champs, de nos « héritages paternels, nous avoir contraints, pour « sauver notre vie, de gagner les montagnes, les « marais, les bois et le creux des rochers, ils nous « harcèlent incessamment dans ces misérables refu- « ges pour nous en expulser et s'approprier notre « pays dans toute son étendue [3]. De là résulte entre « eux et nous une inimitié implacable, et c'est un « ancien pape qui nous a placés originairement dans « ce déplorable état [4]. Ils avaient promis à ce pape de « façonner le peuple d'Hibernie aux bonnes mœurs « et de lui donner de bonnes lois : bien loin de là, ils

[1] Jean XXII.... Donaldus O'Neyl, rex Ultoniæ, nec non ejusdem terræ reguli et magnates et populus hibernianus.... (Forduni Scotor. historia, ed. Th. Hearne, t. III, p. 920.)

[2] Et per barones Angliæ in Hibernià natos. (Ibid.)

[3] Ejectis nobis violenter de spaciosis habitationibus nostris.... montana, silvestria ac paludosa loca.... et omnem locum nostræ habitationis sibi usurpare.... (Ibid.)

[4] Unde inter nos et illos implacabiles inimicitiæ.... miserabili in quo romanus pontifex nos posuit statu.... (Ibid.)

« ont anéanti toutes les lois écrites qui anciennement « nous régissaient [1] ; ils nous ont laissés sans lois, « pour mieux accomplir notre ruine, ou en ont éta- « bli parmi nous de détestables dont voici quelques « exemples [2].

« Il est de règle, dans les cours de justice du roi « d'Angleterre en Irlande, que tout homme qui n'est « pas de race irlandaise puisse intenter à un Irlandais « toute espèce d'actions judiciaires, et que cette fa- « culté soit interdite aux Irlandais, soit clercs, soit « laïcs [3] : si, comme il arrive trop souvent, quelque « Anglais assassine un Irlandais, clerc ou laïc, l'as- « sassin n'est ni puni corporellement ni même con- « damné à l'amende ; au contraire, plus la personne « assassinée était considérable parmi nous, plus son « meurtrier est excusé, honoré, récompensé des « siens, même des gens de religion et des évêques [4]. « Nul Irlandais ne peut disposer de ses biens au lit « de mort, et les Anglais se les approprient [5]. Il est « interdit à tous les ordres religieux établis en Ir- « lande, sur le territoire anglais, de recevoir, dans

[1] Legibus scriptis privarunt.... (Forduni Scotor. historia, ed. Th. Hearne, t. III, p. 920.)

[2] .... Pro gentis nostræ exterminatione leges pessimas statuentes.... (Ibid.)

[3] .... In curiâ regis Angliæ in Hibernià.... (Ibid.)

[4] Tantò melior est occisus, et majorem inter suos obtinet locum, tantì plus occidens honoratur et præmiatur ab Anglicis.... (Ibid., p. 921.)

[5] Appropriant sibi ipsis.... (Ibid.)

« leurs maisons, des hommes de nation irlandaise [1].

« Les Anglais qui habitent parmi nous depuis lon-
« gues années, et qu'on appelle *gens de race mêlée*,
« ne sont pas pour cela moins cruels envers nous que
« les autres[2]. Quelquefois ils invitent à leur table les
« premiers de notre nation, et les tuent par trahison
« au milieu du festin ou dans leur sommeil[3]. C'est
« ainsi que Thomas de Clare ayant attiré dans sa mai-
« son Brien-le-Roux de Thomond, son beau-frère,
« l'a mis à mort par surprise, après avoir communié
« avec lui de la même hostie consacrée et divisée en
« deux parts[4]. Ces crimes leur paraissaient à eux
« honorables et dignes de louanges; et c'est la croyance
« de tous leurs laïcs et de beaucoup de leurs hommes
« d'église, qu'il n'y a pas plus de péché à tuer un Ir-
« landais qu'un chien[5]. Leurs moines disent avec as-
« surance, qu'après avoir tué un homme de nôtre
« nation (ce qui trop souvent leur arrive), ils ne se
« croiraient nullement tenu à s'abstenir un seul jour
« de dire la messe[6]. Pour preuve de cela, les reli-

[1] Inhibetur omnibus religiosis. (Forduni Scot. hist., t. III, p. 921.)

[2] Anglici nostram inhabitantes terram qui se vocant mediæ nationis.... (Ibid.)

[3] Inter ipsas epulas vel dormitionis tempore. (Ibid.)

[4] .... De eâdem hostiâ consecratâ et in duas partes divisâ..... (Ibid., p. 922.)

[5] Non esse magis peccatum interficere hominem hibernicum quàm canem.... (Ibid.)

[6] Ob hoc non desisterent à celebratione etiam uno die.... (Ibid.)

« gieux de l'ordre de Cîteaux, établis à Granard, « dans le diocèse d'Armagh, et ceux du même ordre « qui sont à Ynes, en Ulster, attaquent journellement, « en armes, blessent et tuent des Irlandais, et n'en « disent pas moins leurs messes [1]. Frère Simon, de « l'ordre des mineurs, parent de l'évêque de Coven- « try, a prêché publiquement qu'il n'y a pas le moin- « dre mal à tuer ou à voler un Irlandais [2]. Tous, en « un mot, soutiennent qu'il est permis de nous enle- « ver, s'ils le peuvent, nos terres et nos biens, et ne « s'en font nul reproche de conscience, pas même à « l'article de la mort [3].

« Ces griefs, joints à la différence de langue et de « mœurs qui existe entre eux et nous, font qu'il n'y « a nul espoir que jamais nous ayons paix ou trève « en cette vie, si grande de leur part est l'envie de « dominer, si vif de la nôtre est le désir légitime et « naturel de sortir d'une servitude insupportable, et « de recouvrer l'héritage de nos ancêtres [4]. Nous gar- « dons, au fond de nos cœurs, une haine invétérée, « produite par de longs souvenirs d'injustices, par le

[1] ...Et nihilominùs celebrant suas missas... (Fordun. Scot. hist., t. III, p. 922.)

[2] Quod non est peccatum.... (Ibid.)

[3] Nullam super hoc, etiam in mortis articulo, sibi conscientiam facientes.... (Ibid.)

[4] Cùmque conditione et linguâ sint nobis dissimiles.... tantusque excutiendi eorum importabile servitutis jugum, recuperandi hæreditatem nostram debitus et naturalis affectus. (Ibid.)

« meurtre de nos pères, de nos frères, de nos pro-
« ches, et qui ne s'éteindra ni de notre temps ni du
« temps de nos fils [1]. Ainsi donc, sans regret ni remords,
« tant que nous serons en vie, nous les combat-
« trons pour la défense de nos droits, et ne cesserons
« de les combattre et de leur nuire que le jour où
« eux-mêmes, par défaut de puissance, auront cessé
« de nous faire du mal, et où le juge suprême aura
« tiré vengeance de leurs crimes, ce qui arrivera tôt
« ou tard, nous en avons le ferme espoir [2]. Jusque
« là nous leur ferons guerre à mort pour recouvrer
« l'indépendance, qui est notre droit naturel, con-
« traints que nous y sommes par la nécessité même,
« et aimant mieux affronter le péril, en hommes de
« cœur, que de languir au milieu des affronts [3]. »

Cette promesse de guerre à mort, faite il y a plus de quatre cents ans, n'est pas encore oubliée, et, chose triste, mais digne de remarque, le sang a coulé de nos jours en Irlande pour la vieille querelle de la conquête [4]. L'heure ou cette querelle sera terminée est dans un avenir qu'on ne peut encore prévoir,

[1] Nostro ac filiorum nostrorum ævo.... (Forduni Scotor. hist., t. III, p. 922.)

[2] Ideòque omni absque conscientiæ remorsu, quandiù vita aderit, ipsos impugnabimus, pro nostri juris defensione.... (Ibid.)

[3] .... Mortalem guerram habere cogimur cum prædictis, præeligentes, necessitate coacti, discrimini bellico viriliter opponere, quam.... (Ibid.)

[4] Voyez, ci-après, la conclusion de cette Histoire.

car, malgré le mélange des races et les transactions de toute espèce amenées par le cours des siècles, la haine du gouvernement anglais subsiste, comme une passion native, dans la masse de la nation irlandaise. Depuis le jour de l'invasion, cette race d'hommes a constamment voulu ce que ne voulaient pas ses conquérans, détesté ce qu'ils aimaient, et aimé ce qu'ils détestaient. Elle dont les malheurs avaient été en partie causés par l'ambition des papes, elle s'est attachée aux doctrines du papisme, avec une sorte de fureur, dès que l'Angleterre s'en est affranchie. Cette opiniâtreté indomptable, cette faculté de conserver, à travers des siècles de misères, le souvenir de la liberté perdue, et de ne point désespérer d'une cause toujours vaincue, toujours fatale à ceux qui osèrent la défendre, est peut-être le plus étrange et le plus grand exemple qu'un peuple ait jamais donné.

(1100-1154) Quelque chose de la ténacité de mémoire et d'esprit national qui caractérise la race irlandaise se retrouve aux mêmes époques, chez les indigènes du pays de Galles. Tout faibles qu'ils étaient vers la fin du douzième siècle, ils espéraient encore non-seulement recouvrer la portion conquise de leur terre natale, mais voir revenir le temps où ils avaient possédé l'île de Bretagne. Leur confiance imperturbable dans cet espoir chimérique faisait une telle impression sur ceux qui l'observaient, qu'en Angleterre et même en France les Gallois passaient pour avoir le

don de prophétiser[1]. Les vers où d'anciens poètes cambriens avaient exprimé avec effusion d'ame leurs vœux et leur attente patriotique, étaient regardés comme des prédictions mystérieuses dont on cherchait à trouver le sens dans les grands événemens du jour[2]. De là vint la célébrité bizarre dont Myrdhin, barde du septième siècle, jouit cinq cents ans après sa mort, sous le nom de l'Enchanteur Merlin. De là vint aussi le renom extraordinaire du roi Arthur, héros d'un petit peuple dont l'existence était presque ignorée sur le continent. Mais les livres de ce petit peuple étaient si remplis de poésie, ils avaient une si forte teinte d'enthousiasme et de conviction, qu'une fois traduits dans les autres langues, ils devinrent, pour les étrangers, la lecture la plus attachante et le thème sur lequel les romanciers du moyen âge bâtirent le plus volontiers leurs fictions. C'est ainsi que le vieux chef de guerre des Cambriens parut, dans les récits fabuleux des trouvères normands et français, l'idéal du chevalier accompli, et le plus grand roi qui eût porté couronne.

Mais on ne se contentait pas d'orner ce personnage de toutes les perfections chevaleresques, et bien des gens croyaient à son retour presque aussi fermement que les Gallois; cette opinion gagna même les conquérans du pays de Galles, à qui elle faisait peur, et

[1] Joh. Sarisb. apud script. rer. franc., t. XVI, p. 490.
[2] Script. rer. franc., t. XII et seq. passim.

qui ne pouvaient s'en défendre. Différens bruits, plus bizarres les uns que les autres, nourrissaient cette persuasion. Tantôt l'on disait que des pèlerins, venant de la Terre-Sainte, avaient rencontré Arthur en Sicile, au pied du mont Etna [1]; tantôt qu'il avait paru dans un bois en Basse-Bretagne, ou bien que les forestiers du roi d'Angleterre, en faisant leur ronde au clair de la lune, entendaient souvent un grand bruit de cors, et rencontraient des troupes de chasseurs qui disaient faire partie de la suite du roi Arthur [2]. Enfin le tombeau d'Arthur ne se voyait nulle part; on l'avait souvent cherché sans jamais pouvoir le découvrir, et ce hasard semblait une confirmation de tous les bruits qui se répandaient [3].

(1154-1189) Les historiens contemporains du règne de Henry II avouent que toutes ces choses étaient, pour les Gallois, de grands motifs d'enthousiasme national et un encouragement dans leur résistance à la domination étrangère [4]. Les esprits les plus fermes

[1] Gervasius Tilburiensis, de Otiis imperialibus, apud script. rer. brunswic., p. 721.

[2] Narrantibus nemorum custodibus quos forestarios vulgus nominat.... militum copiam venantium et canum et cornuum strepitum.... (Ibid.)

[3] Arthuri sepulcrum nusquàm visitur, undè antiquitas næniarum adhùc eum venturum fabulatur.... (Will. Malmesber.) — Aut ecclesiar. britannicar, t. II, p. 379.)

[4] Plurimam rebellionis audaciam imprimere potest continua pristinæ nobilitatis memoria.... (Girald. Camb. apud Angliam sacram, p. 455.)

parmi les Anglo-Normands tournaient en ridicule ce qu'ils appelaient l'espérance bretonne; mais cette espérance si vive, qu'elle pénétrait par contagion chez les ennemis mêmes des Cambriens, portait ombrage aux politiques de la cour du roi d'Angleterre [1]. Pour lui donner un coup mortel, ils résolurent de faire la découverte du tombeau d'Arthur, et la firent en effet de la manière suivante. (1189) Vers l'année 1189, un neveu du roi nommé Henry de Sully, gouvernait le couvent de Glastonbury, situé au lieu même où la tradition populaire racontait que le grand chef cambrien s'était retiré pour y attendre la guérison de ses blessures [2]. Cet abbé publia tout à coup qu'un barde du pays de Pembroke avait eu des révélations sur la sépulture du roi Arthur; et l'on commença des fouilles profondes dans l'intérieur du monastère, en ayant soin d'enclore le terrain où se faisaient les recherches, pour écarter les témoins suspects [3]. La découverte ne manqua pas, et l'on trouva, disent les contemporains, une inscription latine gravée sur une plaque de métal, et des ossemens d'une grandeur extraordinaire. On enleva ces restes précieux avec de grandes marques de respect [4], et Henry II les fit placer dans un cercueil magnifique, dont il ne plaignit

[1] Britonum ridenda fides et credulus error... verè bruti Britones. (Guill. Neubrig. apud Ducange Gloss., t. I, p. 746.)

[2] Voyez livre I.

[3] Girald. Cambrensis Itinerar. Walliæ. — Cambrobriton., p. 399.

[4] Ibidem.

pas la dépense; car il se croyait amplement dédommagé par le tort que devait faire aux Gallois la perte de leur rêve le plus cher, de la superstition qui animait leur courage et ébranlait celui de leurs conquérans [1].

Toutefois l'obstination patriotique des Cambriens survécut à l'espérance du retour de leur roi Arthur, et ils furent loin encore de se résigner à la domination étrangère. Cette disposition d'esprit leur donnait une confiance en eux-mêmes tellement naïve, qu'elle semblait presque de la folie. Un jour que le roi Henry II traversait le pays de Galles avec la fleur de ses chevaliers, et regardait d'un œil méprisant le misérable équipage des indigènes, que la curiosité avait attirés, un homme s'approcha et lui dit : « Tu « vois ce pauvre peuple, eh bien! toute ta puissance « ne suffira jamais pour le détruire : Dieu seul dans « sa colère peut en venir à bout [2]. » Les historiens ne disent pas quelle réponse Henry II fit à ce discours; mais l'idée de la science prophétique des Gallois n'était pas sans influence sur lui-même; du moins ses amis le crurent, car son nom se trouve, par interpolation, dans plusieurs des vieux poèmes attribués au barde Myrdhin [3].

[1] Plurimam animositatis scintillam exprimere.... (Girald. Cambr. Anglià sacrâ, p. 475). — Horæ britannicæ, t. II, p. 199.

[2] .... Hæc gens ad plenum, nisi ira Dei concurrerit, non delebitur.... (Girald. Cambr. apud Angliam sacram, p. 455.)

[3] Robert's Sketches on the Cymrys, p. 147.

Lorsque le même roi, revenant d'Irlande, passait par le comté de Pembroke, un homme du pays l'aborda pour lui faire une autre prédiction, qui n'offrit rien de remarquable si ce n'est la circonstance particulière dont elle fut accompagnée. Le Gallois, pensant qu'un roi d'Angleterre devait entendre l'anglais, adressa à Henry II la parole en cette langue, et l'appela *Gode olde kynge*, bon vieux roi [1]. Mais ce salut ne fut nullement compris, et le roi demanda en français à son écuyer : « Que veut dire cet homme ? » L'écuyer, que sa situation moins élevée avait mis à même de converser avec des Saxons, servit d'interprète entre son maître et le Cambrien [2]. Ainsi le cinquième roi d'Angleterre, depuis la conquête, ne savait pas même ce que signifiait le mot de roi en langue anglaise ; son fils et son successeur Richard, dans le règne duquel entre maintenant cette histoire, n'en savait probablement pas davantage. Du moins est-il certain qu'il ne pouvait tenir conversation en anglais; mais en revanche il parlait et écrivait bien les deux langues romanes de la Gaule, celle du nord et celle du midi, la langue d'*oui* et la langue d'*oc*.

(1189-1190) Le premier acte administratif de Richard Ier, quand son père (comme on l'a vu plus haut) eut été enseveli dans l'église de Fontevrault, fut de faire saisir Étienne de Tours, sénéchal de l'An-

[1] Qui regem teutonicâ linguâ sic affatur... (Jo. Brompton, p. 1099.)
[2] Rex autem dixit gallicè militi qui frænum equi tenebat.... (Ibid.)

jou et trésorier de Henry II [1]. On l'enferma, les fers aux pieds et aux mains, dans un cachot d'où il ne sortit qu'après avoir livré au nouveau roi tout l'argent du roi défunt, et le sien propre [2]. Ensuite Richard passa le détroit, accompagné de Jean son frère, et, dès son arrivée en Angleterre, il s'occupa des mêmes soins que sur le continent; il courut aux différens trésors royaux conservés dans plusieurs villes, et les fit rassembler, inventorier et peser [3]. L'amour de l'or fut la première passion que manifesta le nouveau souverain, et aussitôt qu'il eut été sacré et couronné, selon l'ancien usage, il commença à mettre en vente tout ce qu'il possédait en terres, ses châteaux, ses villes, tout son domaine, et, en certains lieux, le domaine d'autrui, si l'on en croit un historien de l'époque [4].

Beaucoup de riches Normands, clercs et laïcs, profitèrent de l'occasion et acquirent, à bon marché, quelques portions du grand lot de conquête que Guillaume-le-Bâtard avait réservé pour lui et pour ses successeurs [5]. Les bourgeois saxons de plusieurs villes qui étaient la propriété du roi se cotisèrent alors

[1] Statim injecit manum in Stephanum de Turonis, senescalum Andegaviæ.... (Roger de Hoved., p. 654.)

[2] .... Usquè ad novissimum quadrantem.... (Ibid.)

[3] Fecit computari et ponderari.... (Ibid., p. 656.)

[4] Exposuit venditioni omnia quæ habuit...., sua et aliena jura.... (Ibid., p. 660.)

[5] Quicumque volebant, emerunt à rege. (Ibid., p. 656.)

pour racheter leurs maisons et devenir, à charge de rente annuelle, propriétaires du lieu qu'ils habitaient [1]. Par le seul fait d'un pareil traité, la ville qui l'avait conclu devenait une corporation et s'organisait sous des syndics responsables envers le roi pour le paiement de la dette municipale, et envers les bourgeois pour l'emploi des sommes levées par contribution personnelle. Les règnes des successeurs de Richard Ier offrent un grand nombre de ces conventions par lesquelles les cités d'Angleterre sortirent graduellement de la condition où la conquête normande les avait fait descendre [2]. Il est probable que Richard mit en usage ce moyen de remplir ses coffres, dans un temps où il semblait attentif à n'en négliger aucun. « Je vendrais Londres, disait-il à ses courtisans, si je « trouvais un acheteur [3]. »

L'argent que le roi d'Angleterre accumula de cette manière dans les premiers mois de son règne paraissait destiné aux frais de l'expédition en Terre-Sainte qu'il avait juré de faire en commun avec Philippe, roi de France [4]. Néanmoins Richard montrait peu d'empressement à se mettre en route; son compagnon de pèlerinage fut obligé d'envoyer des ambas-

[1] Firma burgi. (V. Hallam's Europe in middle ages.)

[2] Hallam.

[3] Londonias quoque venderem, si emptorem idoneum invenissem.... (Guill. Neubrig., p. 396.)

[4] Voyez livre X.

sadeurs en Angleterre pour le sommer de sa parole, et lui dire que le rendez-vous de départ était fixé définitivement aux fêtes de Pâques [1]. Richard ne jugea pas à propos de tarder plus long-temps, et, à l'arrivée des messagers de France, il convoqua une assemblée générale de ses comtes et de ses barons, où tous ceux qui, avec lui, avaient fait vœu de prendre la croix, jurèrent de se trouver sans faute au rendez-vous [2]. Les ambassadeurs firent ce serment sur l'ame du roi de France, et les barons d'Angleterre sur l'ame de leur roi [3]. Des vaisseaux furent rassemblés à Douvres, et Richard traversa la mer.

(1190) Sur le point de partir de compagnie pour ce qu'on appelait alors le grand passage, les rois d'Angleterre et de France firent ensemble un pacte d'alliance et de fraternité d'armes, jurant que chacun d'eux maintiendrait la vie et l'honneur de l'autre; qu'aucun ne manquerait à l'autre dans ses périls; que le roi de France défendrait les droits du roi d'Angleterre comme sa propre ville de Paris, et le roi d'Angleterre, ceux de l'autre roi comme sa propre ville de Rouen [4]. Richard s'embarqua dans un des ports du

[1] Immutabiliter. (Roger. de Hoved., p. 660.)

[2] In generali concilio apud Londoniam. (Ibid.)

[3] Nuncii regis Franciæ juraverunt in animam regis Franciæ.... in animam regis Angliæ, coràm nunciis... (Ibid.)

[4] Quòd neuter illorum alteri deficiet in negociis suis, sed rex Franciæ juvabit regem Angliæ.... ac si ipse vellet civitatem suam Parisios defendere.... civitatem suam Rothomagi.... (Ibid., p. 664.)

midi de la Gaule, qui tous, depuis la frontière d'Espagne jusqu'à la côte d'Italie, entre Nice et Vintimille, étaient libres, et relevaient nominalement de la royauté d'Aragon [1]. Le roi Philippe, qui n'avait point de ville maritime sur la Méditerranée, se dirigea vers Gênes, et s'embarqua sur des vaisseaux que lui fournit cette riche et puissante commune [2]. La flotte du roi d'Angleterre le rejoignit par le détroit de Gibraltar, et les deux rois, ayant cotoyé l'Italie dans toute sa longueur, firent halte en Sicile pour y prendre l'un après l'autre leurs quartiers d'hiver [3].

Cette île, conquise un siècle auparavant par les Normands seigneurs de l'Apulie et de la Calabre, formait, avec le territoire situé en face de l'autre côté du détroit, un royaume qui reconnaissait la suzeraineté du Saint-Siége. En l'année 1139, Roger, premier roi de Sicile et de Naples, avait reçu du pape Innocent II l'investiture par l'étendard. Après le règne de son fils et celui de son petit-fils, la couronne échut à l'un de ses bâtards nommé Tancrède, qui gouvernait depuis peu de temps lorsque les deux rois abordèrent à Messine. Tous deux furent accueillis avec de grandes marques de respect et d'amitié; Philippe reçut des logemens pour lui et pour ses barons dans l'intérieur

[1] Marsilia civitas est sub potestate regis Aragoniæ... (Roger. de Hoved., p. 667-671.)

[2] Sismondi, Hist. des Français, t. VI, p. 96.

[3] Roger de Hoved., p. 668.

de la ville, et Richard s'établit hors des murs dans une maison entourée de vignes.

Un jour qu'il se promenait aux environs de Messine, accompagné d'un seul chevalier, il entendit le cri d'un épervier sortir de la maison d'un paysan [1]. L'épervier et tous les oiseaux de chasse étaient alors en Angleterre, et même en Normandie, une propriété noble, interdite aux vilains et aux bourgeois, et réservée pour les plaisirs des barons et des châtelains. Richard, oubliant qu'en Sicile il n'en était pas tout-à-fait comme dans son propre royaume, entra dans la maison, prit l'oiseau, et voulut l'emporter [2]; mais le paysan sicilien, quoique sujet d'un roi de race normande, n'était pas habitué à souffrir ce que supportaient les Anglais; il résista, et appelant ses voisins, tira contre le roi un couteau qu'il portait à la ceinture [3]. Richard voulut se servir de son épée, et faire face aux paysans qui s'amassaient autour de lui; mais l'épée s'étant brisée entre ses mains, il fut contraint de prendre la fuite, poursuivi à coups de bâtons et de pierres [4].

(1190-1191) Peu de temps après cette aventure, l'habitude de tout oser en Angleterre à l'égard des

[1] Vertit se ad domum quamdam in quâ audivit accipitrem... (Rog. de Hoved., p. 672.)

[2] Intrans domum cepit avem. (Ibid.)

[3] Et cùm cultellum suum in regem extraxisset. (Ibid.)

[4] Lapidibus et fustibus, et sic vix evadens ex manibus eorum.... (Ibid., p. 673.)

vilains et des bourgeois, lui en attira une plus fâcheuse. Il y avait près de Messine, sur le bord du détroit, un couvent de moines grecs, très-fort par sa position : Richard, ayant trouvé ce lieu convenable pour y placer ses magasins, en chassa les moines et y mit garnison [1]. Mais les habitans de Messine voulurent montrer au prince étranger combien cet acte d'arrogance et de mépris pour eux leur déplaisait; ils fermèrent leurs portes et refusèrent l'entrée de la ville aux gens du roi d'Angleterre [2]. En apprenant cette nouvelle, Richard, outré de colère, se rendit au palais de Tancrède; il le requit de châtier, sans nul retard, ses bourgeois, qui osaient tenir tête à un roi [3]. Tancrède fit enjoindre aux Messinois de cesser toute démonstration hostile [4]; la paix sembla rétablie; mais la rancune sicilienne ne s'éteignit pas au gré des ménagemens politiques. Quelques jours après, une troupe des plus irrités et des plus braves d'entre les bourgeois de Messine se rassembla sur les hauteurs voisines du quartier du roi d'Angleterre, pour tomber sur lui à l'improviste, lorsqu'il passerait avec peu de monde [5]. Lassés d'attendre, ils livrèrent l'assaut à la maison

[1] Rog. de Hoved., p. 674.

[2] Cùm autem cives Messanæ vidissent, habuerunt eum suspectum (Ibid.)

[3] Intravit cymbam et ivit ad palatium regis Tancredi.... (Ibid.)

[4] Ibidem.

[5] Magnâ multitudine congregati, super montes expectaverunt, prompti et parati proditiosè in regem Angliæ irruere.... (Ibid.)

d'un officier normand, appelé Hugues-le-Brun; il y eut combat et grand tumulte; et Richard, qui était alors en conférence avec le roi Philippe sur les affaires de la guerre sainte, accourut, s'arma, et fit armer tous ses gens [1]. Avec des forces supérieures il poursuivit les bourgeois jusqu'à la porte de la ville : ceux-ci entrèrent; mais le passage fut fermé aux Normands, sur lesquels on fit pleuvoir, du haut des murs, une grêle de flèches et de pierres [2]. Cinq chevaliers et vingt sergens du roi d'Angleterre furent tués; enfin son armée tout entière arriva, brisa les portes, et s'emparant de Messine, y planta la bannière de Normandie sur toutes les tours [3].

Pendant ce combat, le roi de France était resté tranquille spectateur, sans offrir, disent les historiens, aucun secours à son frère de pèlerinage [4]; mais quand il vit l'étendard du roi d'Angleterre flotter sur les murs de Messine, il demanda que ce drapeau fût enlevé et remplacé par le sien propre. Ce fut entre les deux frères d'armes le commencement d'une querelle qui ne fit que s'envenimer par la suite [5]. Richard ne voulut

[1] Insultum fecerunt in hospitium Hugonis le Brun.... præcepit omnes suos armari.... (Roger. de Hoved., p. 674.)

[2] Multos et duros lapidum ictus.... (Ibid.)

[3] Et signa regis Angliæ in munitionibus per circuitum posuerunt.... (Ibid.)

[4] Quamvis ipsi confratres essent in eâ peregrinatione.... (Ibid.)

[5] Postulavit ut signa regis Angliæ deponerentur, et sua imponerentur.... (Ibid.)

point consentir aux prétentions du roi de France; seulement il fit descendre sa bannière, et remit la ville en garde aux chevaliers du Temple, jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction du roi Tancrède, pour la conduite des Messinois [1]. Le roi de Sicile accorda tout, et, plus timide que ne l'avaient été une poignée de simples bourgeois, fit jurer, par ses grands officiers, sur son ame et sur la leur, que lui et les siens, sur terre et sur mer, garderaient en tout temps fidèle paix au roi d'Angleterre et à tous les siens [2].

(1191) Pour première preuve de sa fidélité à ce serment, Tancrède remit à Richard une lettre qu'il assurait lui avoir été envoyée par le roi Philippe, et dans laquelle celui-ci disait que le roi d'Angleterre était un traître qui n'avait point observé les conditions de la dernière paix faite avec lui, et que si Tancrède et ses gens voulaient lui faire guerre ouverte ou l'attaquer de nuit par surprise, l'armée de France serait toute prête à les aider [3]. Richard garda quelque temps le secret sur cette confidence; mais, dans une des disputes fréquentes qu'occasionait entre lui et son frère d'armes leur séjour prolongé dans le même lieu, il présenta subitement la lettre au roi de France, lui

[1] Roger. de Hoved., p. 675.

[2] Se et suos pacem regi Angliæ et suis in mari et terrâ servaturos.... (Ibid., p. 677.)

[3] Quòd rex Angliæ proditor erat,... et si ipse rex Tancredus vellet cum rege Angliæ in bello congredi, vel de nocte invadere, ipse et gens sua auxiliarentur ei. (Ibid., p. 678.)

demandant s'il la reconnaissait [1]. Sans répondre à cette question, Philippe attaqua de paroles le roi d'Angleterre : « Je vois ce que c'est, lui dit-il ; vous « me cherchez malice pour avoir prétexte de ne point « épouser ma sœur Aliz que vous avez juré d'épouser ; « mais tenez pour certain que si vous l'abandonnez « et prenez une autre femme, je serai toute ma vie « ennemi de vous et des vôtres [2]. — Votre sœur, re- « prit tranquillement Richard, je ne puis l'épouser ; « car il est certain que mon père l'a connue, et qu'il « a eu d'elle un enfant ; ce que je puis prouver, si vous « l'exigez, par de bons et nombreux témoins [3]. »

Ce n'était pas une découverte que Richard venait de faire sur le compte de sa fiancée ; il y avait longtemps qu'il savait cela, et même il ne l'avait pas ignoré dans le temps où, pour faire tort à son père, il montrait, comme on l'a vu plus haut, tant d'envie d'accomplir ce mariage [4]. Mais tout ce qu'il avait promis alors par ambition de régner, se voyant roi, il ne jugea plus à propos de le tenir ; et il obligea Philippe à subir la preuve testimoniale de la honte de sa propre sœur [5].

[1] Roger. de Hoved., p. 688.

[2] Nunc scio verè quòdr ex Angliæ quærit causas malignandi adversùs me.... ut Alesiam sororem meam dimittat quam ipse sibi desponsandam juravit.... sed pro certo sciat quòd si.... (Ibid.)

[3] Quia rex Angliæ eam cognoverat, et filium ex eâ genuerat.... (Ibid.)

[4] Voyez livre X.

[5] Et ad hoc probandum multos produxit testes... (Rog. de Hoved., p. 688.)

Les faits étaient, à ce qu'il paraît, incontestables, et le roi de France, ne pouvant persister dans sa demande, dispensa Richard de sa promesse de mariage, moyennant une pension de dix mille livres ; à ce prix, il lui octroya, dit un contemporain, licence d'épouser la femme qu'il voudrait [1].

Redevenus amis par ce traité, les deux rois mirent à la voile pour la Terre-Sainte, après avoir de nouveau juré, sur les reliques et sur l'Évangile, de se soutenir de bonne foi l'un l'autre dans ce voyage et au retour [2]. Sur le point de partir, on publia dans les deux camps l'ordonnance suivante :

« Sachez qu'il est défendu à toute personne de « l'armée, à l'exception des chevaliers et des clercs, de « jouer de l'argent à quelque jeu que ce soit durant « le passage. Mais les clercs et les chevaliers pourront « jouer jusqu'à perdre vingt sous en un jour et une « nuit ; et les rois joueront selon leur bon plaisir [3].

« En la compagnie ou sur le vaisseau des rois, et « avec leur permission, les sergens d'armes royaux « pourront jouer jusqu'à vingt sous, et pareillement « en la compagnie des archevêques, évêques, comtes

[1] Sub hâc conventione dedit ei licentiam ducendi uxorem quamcumque vellet. (Roger. de Hoved., p. 688.)

[2] Juraverunt super reliquias sanctorum quòd alter alterum in peregrinatione illâ, eundo et redeundo, bonâ fide custodiret. (Ibid., p. 675.)

[3] Exceptis militibus et clericis qui.... reges autem pro bene placito suo ludant.... (Ibid.)

« et barons, et avec leur permission, leurs sergens « pourront jouer la même somme [1].

« Mais si l'on prend à jouer, de leur autorité privée, « des sergens d'armes, des travailleurs ou des mate- « lots, les premiers passeront aux verges, durant trois « jours, une fois par jour, et les derniers seront plongés « trois fois en mer du haut du grand mât [2]. »

Dieu bénit, disent les historiens du temps, le saint pèlerinage de ces pieux et sages rois. Philippe arriva le premier devant la ville de Saint-Jean d'Acre, alors assiégée par les chrétiens que Salah-Eddin avait chassés de Jérusalem et de la Palestine; Richard l'y rejoignit après un assez long retard, durant lequel il avait conquis l'île de Chypre sur un prince de la race des Comnènes. Dès que les deux rois furent réunis, le siége d'Acre avança rapidement; leurs pierriers, leurs mangoneaux et leurs trébuchets battirent si bien les murs, que la brèche fut ouverte en peu de jours, et la garnison, composée de cinq mille hommes, obligée de capituler [3]. Cette victoire, qui produisit chez les chrétiens d'Orient le plus vif enthousiasme, n'assura point cependant la concorde parmi les princes croisés.

[1] Et in hospicio duorum regum possunt usque ad XX solidos ludere, et coràm archiepiscopis et episcopis et comitibus et baronibus.... (Roger. de Hoved., p. 675.)

[2] Si autem servientes aut marinarii aut alii ministri per se inventi fuerint ludentes.... (Ibid.)

[3] Petrariæ, mangonelli.... (Ibid., p. 688.) — Radulfus de Coggeshale, apud script. rer. franc., t. XVIII, p. 64.

Malgré le serment prêté par les deux rois sur l'Évangile, eux et leurs soldats se haïssaient, s'injuriaient et se calomniaient mutuellement [1]. La plupart des chefs de l'armée, quels que fussent leur rang et leur pays, étaient divisés par des rivalités d'ambition, d'avarice ou d'orgueil. Le jour de la prise d'Acre, le roi d'Angleterre trouvant la bannière du duc d'Autriche arborée sur les murs à côté de la sienne, la fit aussitôt enlever, déchirer, et jeter dans une fosse d'ordures [2]. Peu de temps après, le marquis de Montferrat, qui disputait à Guy de Lusignan le vain titre de roi de Jérusalem, fut assassiné à Tyr, par deux Arabes fanatiques, et ce fut le roi d'Angleterre qu'on accusa de les avoir soudoyés. Enfin, au bout de quelques mois, le roi de France, tombé malade, se crut ou feignit de croire qu'il venait d'être empoisonné par l'ordre du roi d'Angleterre [3]. Sous ce prétexte, il abandonna l'entreprise qu'il avait fait vœu d'achever, et laissa ses compagnons de pèlerinage se débattre seuls contre les Sarrasins [4]. Richard, plus obstiné que lui, continua de tous ses efforts la tentative difficile de reconquérir la ville sainte et le bois de la vraie croix.

Pendant qu'il poursuivait, avec assez peu de fruit,

[1] Rex Franciæ et gens sua parvi pendebat regem Angliæ et gentem suam, et è converso.... (Roger. de Hoved., p. 674.)

[2] In cloacam dejicere.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 27.)

[3] Ibid., p. 30.

[4] Turpiter peregrinationis suæ propositum et votum dereliquit. (Rog. de Hoved., p. 969.)

des exploits qui rendirent son nom un objet de terreur dans tout l'Orient, l'Angleterre était le théâtre de grands troubles, causés par son absence. (1190-1191) Ce n'était pas que les Anglais d'origine eussent entrepris de se révolter contre leurs seigneurs de race normande; mais il y avait discorde entre ces derniers. A son départ pour la croisade, le roi Richard n'avait confié aucune autorité à son frère Jean, qui ne portait alors d'autre titre que celui de comte de Mortain. Fidèle à ce vieil instinct, que lui-même attribuait à tous les membres de sa famille [1], Richard se défiait de lui et l'aimait peu. Un homme étranger à cette famille, étranger même à l'Anjou et à la Normandie, Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, et originaire de Beauvais, en France [2], avait été chargé, par le roi, de la direction suprême des affaires, sous le titre de chancelier et de grand justicier d'Angleterre. Enfin, le roi Richard avait fait jurer à Geoffroy, son frère naturel, de ne mettre le pied en Angleterre que trois ans après son départ, parce qu'il espérait être de retour avant ce terme [3].

Le chancelier Guillaume de Longchamp, maître de toute la puissance royale, en usa pour s'enrichir, lui et sa famille; il plaça ses parens et ses amis, de

[1] Voyez livre X.

[2] Guillelmus de Longo campo, ed pago Belvasensi oriundus.... (Rog. de Hoved., p. 703.)

[3] Ibid., p. 701.

naissance étrangère, dans tous les postes de profit et d'honneur, leur donna la garde des châteaux de des villes, qu'il ôta, sous différens prétextes, aux hommes de pure race normande, sur lesquels il fit peser, aussi-bien que sur les Anglais, des exactions insupportables [1]. Les auteurs du temps disent que grace à ses rapines, pas un chevalier ne pouvait garder son baudrier plaqué d'argent, ni un noble son anneau d'or, ni une femme son collier, ni un juif ses marchandises [2]. Il affectait de prendre les manières d'un souverain, et scellait les actes publics de son propre sceau, au lieu du sceau d'Angleterre [3]; une garde nombreuse était postée autour de son hôtel; partout où il allait, mille chevaux et plus l'accompagnaient, et s'il requérait son gîte dans quelque maison, trois années de revenus ne suffisaient pas à réparer la dépense que lui et sa suite y avaient causée en un seul jour [4]. Il faisait venir à grands frais des trouvères et des jongleurs de France, pour chanter sur les places publiques des vers où l'on disait que le chancelier n'avait pas son pareil au monde [5].

[1] Incumbebat velut locusta. (Guill. Neubrig., p. 437.) — Quæ nepotibus suis erogabat.... (Rog. de Hoved., p. 681.)

[2] Ut nec viro balteus argento redimitus, nec fœminæ monile, nec viro nobili annulum, vel Judæo relinqueret quidlibet pretiosi.... (Math. Paris., p. 117.)

[3] Suo sigillo fecit universa.... (Gervas. Cantuar., p. 1578.)

[4] Guill. Neubrig., p. 437.

[5] De regno Francorum cantores et joculatores muneribus allexe-

Jean, comte de Mortain, frère du roi, homme non moins ambitieux et non moins vain que le chancelier, voyait avec envie cette puissance et ce faste, qu'il aurait voulu pouvoir étaler lui-même. Tous ceux qu'indignaient les exactions de Guillaume de Longchamp, ou qui désiraient un changement politique pour tenter la fortune, formèrent un parti autour du comte; et une lutte ouverte ne tarda pas à s'établir entre les deux rivaux. Leur inimitié éclata à l'occasion d'un certain Gérard de Camville, homme de race normande, à qui le chancelier voulut ôter le gouvernement, ou, comme on disait alors, la vicomté de Lincoln, que le roi lui avait vendue à prix d'argent [1]. Le chancelier, qui voulait donner cet office à l'un de ses amis, somma Gérard de lui rendre les clés du château royal de Lincoln; mais le vicomte résista à cet ordre, déclarant qu'il était homme-lige du comte Jean, et ne rendrait son fief qu'après avoir été jugé et condamné pour forfaiture dans la cour de son seigneur [2]. A ce refus, le chancelier vint, avec une armée, assiéger le château de Lincoln, le prit, et en chassa Gérard de Camville, qui demanda justice de cette violence à Jean, comme à son suzerain et à son

rat, ut de illo canerent in plateis, et jàm dicebatur ubique quòd non erat talis in orbe.... (Roger. de Hoved., p. 703.)

[1] Jo. Brompton, p. 1223.

[2] Se esse hominem comitis Johannis, et velle in curiâ suâ jure stare.... (Ibid.)

protecteur [1]. Par une sorte de représailles du tort fait à son vassal, le comte Jean s'empara des citadelles royales de Nottingham et de Tickhill, y plaça ses chevaliers et y arbora sa bannière, protestant, dit un vieil historien, que si le chancelier ne faisait promptement droit à Gérard, son homme-lige, il lui ferait visite avec une verge de fer [2]. Le chancelier eut peur, et négocia un accord par lequel le comte resta en possession des deux forteresses qu'il s'était fait livrer : ce premier pas de Jean vers l'autorité, que son frère avait craint de lui confier, ne tarda guère à être suivi de tentatives plus importantes.

(1191) Geoffroy, fils naturel de Henry II, élu archevêque d'York, du vivant de son père, mais demeuré long-temps sans confirmation de la part du pape, obtint enfin de Rome la permission de se faire consacrer par le prélat de Tours, métropolitain de l'Anjou [3]. Aussitôt après sa consécration, il partit pour l'Angleterre, malgré le serment que son frère l'avait contraint de prêter [4]. Le chancelier en fut averti ; et, au moment où l'archevêque Geoffroy allait s'embarquer au port de Wissant, il rencontra des messagers qui lui défendirent, au nom du roi, de passer la mer. Geoffroy ne tint compte de la défense ; et des gens

[1] Rog. de Hoved., p. 700.

[2] Visitaret eum in virgâ ferreâ.... (Ibid.)

[3] Ibid., p. 701.

[4] Immemor sacramenti quod fecerat domino regi fratri suo. (Ibid.)

armés furent apostés pour le saisir à son débarquement [1]. Ayant échappé à leurs recherches, en se déguisant, il gagna un monastère de la ville de Canterbury, dont les religieux l'accueillirent, et le cachèrent dans leur maison [2]. Mais bientôt le bruit courut qu'il s'y trouvait; le couvent fut investi par des soldats; et l'archevêque, saisi dans l'église au moment où il venait de dire la messe, fut enfermé dans le château de la ville, sous la garde du connétable Mathieu de Clare. Cette arrestation violente fit grande rumeur par toute l'Angleterre, et le comte Jean, saisissant l'occasion, prit ouvertement le parti de son frère, et ordonna, avec menaces, au chancelier de mettre en liberté l'archevêque. Le chancelier n'osa résister; et alors, devenu plus audacieux, le comte de Mortain se rendit à Londres, y convoqua le grand conseil des barons et des évêques, et accusa devant eux Guillaume de Longchamp d'avoir abusé énormément du pouvoir que le roi lui avait confié [3]. Guillaume avait mécontenté trop de gens pour que son accusateur ne fût pas favorablement écouté. L'assemblée des barons le cita donc à comparaître devant elle; il s'y refusa, et, rassemblant des hommes d'armes, marcha sur Londres, de Windsor où il était, pour empêcher les barons de se réunir une seconde fois. Mais les hommes

[1] Rog. de Hoved., p. 701.

[2] Ibidem.

[3] .... Ut cancellarius jure staret in curiâ regis.... (Ibid.)

d'armes du comte le rencontrèrent aux portes de la ville, attaquèrent et dispersèrent son escorte, et le forcèrent de se jeter, en grande hâte, dans la Tour de Londres, où il se tint renfermé pendant que les barons et les évêques, réunis en parlement, délibéraient sur son sort [1].

La majorité d'entre eux avaient dessein de frapper un grand coup, et de destituer celui à qui le roi Richard avait confié la lieutenance de son pouvoir, et qui, selon les formes légales, ne pouvait être déposé sans l'ordre exprès du souverain. Dans cette entreprise hardie, le comte de Mortain et les barons anglo-normands résolurent de compromettre les habitans saxons de Londres, afin d'avoir pour appui, s'il fallait en venir aux mains, toute la population de cette grande ville. Le jour fixé pour leur assemblée, ils firent sonner la grosse cloche d'alarme; et, à mesure que les bourgeois sortaient de leurs maisons, des gens apostés leur disaient de se rendre à l'église de Saint-Paul [2]. Les marchands et les gens de métiers y allèrent en foule pour voir de quoi il s'agissait; ils furent surpris d'y trouver réunis les grands du pays, les fils des hommes de la conquête, avec lesquels ils n'avaient

[1] .... Contigit quòd milites illius et milites comitis Johannis obviaverunt sibi et acriter congressi sunt.... (Rog. de Hoved., p. 701.)

[2] Pulsatâ campanâ quæ solet populum ad conveniendum urgere... (Alured. Rievallensis, p. 652.) — Et omnes episcopi et comites et barones et cives Londoniæ cum illis convenerunt in atrio Ecclesiæ Sancti-Pauli.... (Ibid.)

d'autres relations que celles du vilain avec le seigneur. Contre l'ordinaire, les barons et les prélats firent bon accueil aux bourgeois, et une sorte de fraternité passagère parut, malgré les différences de condition sociale, entre les Normands et les Saxons. Ces derniers comprirent ce qu'ils purent des discours prononcés devant eux en langue française, et, le débat fini, on lut une prétendue lettre du roi, datée de Messine, laquelle portait que, si le chancelier se conduisait mal dans son office, on pourrait le déposer et mettre à sa place l'archevêque de Rouen [1]. Après cette lecture, on prit les voix de toute l'assemblée, sans distinction de race, et les hérauts normands proclamèrent « qu'il « avait plu à Jean, comte de Mortain, frère du roi, « à tous les évêques, comtes et barons du royaume, « et aux citoyens de Londres, que le chancelier Guil- « laume de Longchamp fût destitué de son office [2]. »

Pendant que ces choses avaient lieu dans l'église de Saint-Paul, le chancelier se tenait enfermé dans la Tour de Londres, et ses ennemis ignoraient s'il prendrait le parti d'y soutenir un siége. Dans ce doute, l'amitié des bourgeois de la ville devait être pour eux d'un grand prix ; pour la gagner pleinement, ils firent à l'égard des habitans de Londres ce qu'a-

[1] Ostenderunt coram populo litteras domini regis sigillatas.... (Rog. de Hov., p. 702.)

[2] Placuit ergò Johanni, fratri regis, et omnibus episcopis, comitibus et baronibus regni et civibus Londoniæ, ut cancellarius ille deponeretur.... (Ibid.)

vaient fait autrefois Guillaume-le-Roux et Henry Ier à l'égard de tout le peuple saxon. « Le même jour, « dit un auteur du temps, le comte de Mortain, l'ar- « chevêque de Rouen et les justiciers du roi, octroyè- « rent aux citoyens la licence de former entre eux « une *commune* [1]. Le comte, l'archevêque et presque « tous les évêques et barons du royaume jurèrent de « maintenir fermement et immuablement cette *com-* « *mune*, aussi long-temps qu'il plairait au roi [2]; et, « de leur côté, les citoyens jurèrent obéissance et « fidélité au seigneur roi Richard, et après lui au « comte Jean, qu'ils promirent de reconnaître pour « roi et seigneur, si son frère mourait sans en- « fans [3]. »

Cette promesse et ce serment étaient peu d'accord avec les vues de Richard; car, dans quelques-unes de ses chartes, il avait déjà désigné pour héritier du royaume, si lui-même mourait sans enfans, le jeune Arthur, son neveu, fils de Geoffroy et de la fille du dernier duc de Bretagne [4]. La clause, *tant qu'il plaira au roi,* insérée dans la charte des habitans de Lon-

[1] Concesserunt civibus Londoniarum habere communam suam.... (Rog. de Hoved., p. 702.)

[2] Firmiter et inconcussè quamdiù regi placuerit.... (Ibid.)

[3] Juraverunt fidele servitium domino regi Ricardo.... reciperent in regem et dominum.... (Ibid.)

[4] Arthurium, egregium ducem Britanniæ, carissimum nepotem nostrum, et hæredem si fortè nos sine prole obire contigerit. (Ibid.) — Rymer, Acta publica, t. I, p. 66.

dres, était donc proprement l'assurance de la destruction de leur commune, aussitôt que Richard serait de retour; et cependant ils n'hésitèrent pas à s'engager dans un parti qui leur promettait au moins quelques jours d'une existence plus libre et plus tolérable. Mais ce qu'ils obtinrent alors, ils ne le gardèrent pas longtemps; et leur nouvelle liberté tomba en désuétude, sans qu'il y eût même besoin d'un acte formel pour révoquer l'octroi des barons et du comte Jean. Lorsque le comte fut devenu roi après la mort de son frère, et qu'à son tour il vit s'élever contre lui une ligue d'ennemis puissans, il renouvela aux citoyens les mêmes concessions [1], mais pour aussi peu de temps que la première fois. Sous le règne suivant, les choses avaient déjà repris leur ancien cours, et les bourgeois de Londres étaient, selon l'expression d'un contemporain, taillés haut et bas, comme des serfs [2].

Le chancelier Guillaume de Longchamp, homme peu courageux, abandonna tout projet de se défendre dans la Tour de Londres, et demanda à capituler. La libre sortie lui fut accordée, sous condition de remettre à l'archevêque de Rouen, son successeur, les clefs de tous les châteaux du roi [3]. On lui fit jurer de ne point sortir d'Angleterre avant d'avoir fait cette remise, et l'on emprisonna ses deux frères comme otages de sa

[1] Reymer, t. I, p. 66, passim.

[2] .... Quasi servi ultimæ conditionis.... (Math. Paris.)

[3] Roger. de Hoved., p. 704.

parole [1]. Il se retira à Canterbury ; mais après y être demeuré quelques jours, il prit la résolution de s'enfuir, aimant mieux laisser ses frères en danger de mort, que de rendre les châteaux, par la possession desquels il espérait encore recouvrer ce qu'il avait perdu [2]. Il sortit de la ville à pied et déguisé, ayant par-dessus ses habits d'homme une jupe de femme et une cape à larges manches, la tête couverte d'un voile d'étoffe épaisse, tenant sous le bras un ballot de toile, et à la main une aune [3]. Dans cet attirail, qui était celui des marchandes anglaises de l'époque, le chancelier se rendit vers la mer, et fut obligé d'attendre quelque temps le navire où il devait s'embarquer [4].

Il s'assit tranquillement sur une pierre avec son ballot sur les genoux ; des femmes de pêcheurs qui passaient l'abordèrent en lui demandant le prix de sa toile ; mais, faute de savoir un seul mot d'anglais, le chancelier ne répondit rien ; ce qui étonna fort les acheteuses [5]. Elles s'éloignèrent cependant ; mais d'autres femmes survinrent, aperçurent la toile, et l'ayant touchée pour l'examiner, firent la même demande

[1] Fratres suos obsides dedit. (Rog. de Hoved., p. 704.)

[2] Ibidem.

[3] Tunicâ fœmineâ viridis coloris indutus, cappam habens ejusdem coloris manicatam, peplum in capite, pannum habens lineum in manu sinistrâ, virgam venditoris in dextrâ.... (Ibid.)

[4] Ibidem.

[5] Ille verò nil respondebat, quia linguam anglicanam prorsùs ignorabat.... (Ibid.)

que les premières. La prétendue marchande continua de garder le silence, et les femmes renouvelèrent leurs questions ; enfin, poussé à bout, le chancelier se mit à rire tout haut, croyant sortir d'embarras par cette espèce de réponse [1]. A ce rire hors de propos, les femmes crurent qu'elles avaient devant elles une personne idiote ou aliénée, et, soulevant son voile pour la reconnaître, découvrirent un visage d'homme fraîchement rasé [2]. Leurs cris de surprise ameutèrent les ouvriers du port ; ceux-ci, joyeux de trouver un objet de risée, se jetèrent sur le personnage déguisé, le tirant par ses habits, le faisant tomber par terre, et s'amusant de ses vains efforts pour leur échapper ou leur faire comprendre qui il était [3]. Après l'avoir traîné quelque temps à travers les cailloux et la boue, les pêcheurs et les matelots finirent par l'enfermer dans une cave d'où il ne sortit qu'en faisant connaître sa mésaventure aux agens de l'autorité normande [4].

Forcé d'exécuter ses engagemens envers le comte de Mortain et ses partisans, l'ex-chancelier leur rendit les clefs des châteaux, et obtint ainsi la permission

[1] Cùmque ille nihil responderet, sed magìs subrideret..... (Rog. de Hoved., p. 704.)

[2] Viderunt faciem hominis nigram et noviter rasam.... (Ibid.)

[3] Et facta est statìm multitudo virorum ac mulierum extrahentium de capite peplum, et trahentium eum prostratum in terrâ per manicas et capucium.... (Ibid.)

[4] Et sic populus tractavit eum per totam villam et in quodam cellario tenebroso inclusit.... (Ibid.)

de sortir librement d'Angleterre. A son arrivée en France, il s'empressa d'écrire au roi Richard que son frère Jean s'était emparé de toutes ses forteresses, et se disposait à usurper son royaume s'il ne revenait promptement [1]. D'autres nouvelles plus alarmantes encore ne tardèrent pas à parvenir au roi d'Angleterre en Palestine. (1192) Il apprit que Philippe de France, passant par Rome, avait prié le pape de l'exempter du serment de paix qu'il avait prêté à Richard, et que, dès son arrivée dans son château de Fontainebleau, il s'était vanté de mettre bientôt à mal les domaines du roi d'Angleterre [2]. Malgré la distance qui le séparait alors des lieux où se trouvait Richard, le roi Philippe affectait toujours de craindre quelque trahison ou quelques embûches de sa part [3]. Une fois qu'il venait d'arriver au château de Pontoise pour s'y divertir, on le vit tout à coup prendre un air soucieux et retourner en grande hâte vers Paris. Il réunit aussitôt ses barons et leur montra des lettres venues, à ce qu'il assurait, d'outre-mer, et dans lesquelles on l'avertissait de prendre garde à lui, parce que le roi d'Angleterre avait envoyé d'Orient des *hassassis* ou *assassins*, pour le tuer [4].

[1] Nisi ipse celeriùs venire festinasset.... (Rog. de Hov., p. 704.)

[2] Script. rer. franc., t. XVIII, p. 28.

[3] Vel frustra timebat, vel potiùs ad augendam invidiam timere se fingebat.... (Ibid., p. 31.)

[4] Quòd ad suggestionem et mandatum regis Angliæ Richardi mit-

C'était le nom, alors tout nouveau dans les langues européennes, par lequel on désignait les mahométans fanatiques de religion et de patriotisme qui croyaient gagner le paradis en se dévouant à tuer par surprise les ennemis de leur foi. On croyait généralement qu'il existait dans les défilés du mont Liban une tribu entière de ces enthousiastes, soumise à un chef appelé le Vieux de la Montagne, et que les vassaux de ce personnage mystérieux, à son premier signal, couraient joyeusement à la mort [1]. Le nom de *haschischi*, par lequel on les désignait en langue arabe, provenait de celui d'une plante enivrante dont ils faisaient un fréquent usage pour s'exalter ou s'étourdir [2].

On conçoit que le nom de ces hommes qui poignardaient à l'improviste, frappaient les généraux d'armée au milieu de leurs soldats, et mouraient en riant, pourvu qu'ils n'eussent pas manqué leur coup, devait inspirer une grande terreur aux croisés et aux pèlerins de l'Occident. Ils rapportaient un souvenir

bantur Arsacidæ.... (Script. rer. franc., t. XVII, p. 37.) — Rog. de Hoved., p. 716.)

[1] Fertur esse in Oriente agens sub ditione cujusdam potentis Sarraceni, quem Senem de Monte nominant, quoddam hominum genus.... (Scrip. rer. franc.,t. XVIII, p. 30.) Le nom de *Vieux*, donné par les croisés au chef de la tribu des *assassins*, est la traduction du mot *Scheïk*, qui, en arabe, signifie *un homme âgé* et *un chef de tribu*.

[2] Cette plante est une espèce de chanvre, appelé en arabe *haschische*. (Voyez la Chrestomathie arabe de M. Silvestre de Sacy.)

si vif de l'effroi qu'ils avaient ressenti au seul mot d'*assassin*, que ce mot passa bientôt dans toutes les bouches, et que les contes d'assassinat les plus absurdes purent trouver aisément en Europe des gens disposés à y croire. Cette disposition existait, à ce qu'il paraît, en France, lorsque le roi Philippe assembla ses barons en parlement à Paris. Nul d'entre eux n'exprima de doute sur le péril du roi; et Philippe, soit pour mieux exciter parmi ses vassaux la haine contre le roi d'Angleterre, soit pour se donner de nouvelles sûretés contre ses autres ennemis, et contre ses sujets eux-mêmes, entoura sa personne de précautions extraordinaires [1]. « Contre la cou-« tume de ses aïeux, disent les contemporains, il « ne marcha plus qu'escorté de gens en armes, et « institua, pour plus grande sécurité, des gardes « de son corps, choisis parmi les gens qui lui étaient « le plus dévoués, et armés de grandes masses de « fer ou de cuivre [2]. » On dit que certaines personnes qui, usant de la familiarité accoutumée, s'approchèrent de lui par mégarde, coururent le danger de la vie [3]: « Cette nouveauté royale étonna beau-

[1] Ad majorem cautelam corporis sui. (Script. rer. franc., t. XVII, p. 57.)

[2] Contra morem majorum suorum non nisi armatâ vallatus custodiâ procedebat.... instituit custodes corporis sui clavas æreas vel ferreas in manibus portantes.... (Ibid., et t. XVIII, p. 51.)

[3] Quidam familiari ausu propiùs accedentes, non sine periculo... (Ibid.)

« coup de gens, et leur déplut singulièrement [1]. »

Le mauvais effet produit par l'institution de ces gardes du corps, alors appelés *sergens à masse*, obligea le roi Philippe à convoquer de nouveau l'assemblée des barons et des évêques de France [2]. Il renouvela devant elle ses premières imputations contre le roi d'Angleterre, assurant que c'était lui qui avait fait tuer à Tyr, en plein jour, le marquis de Montferrat, par les assassins qu'il tenait à sa solde [3]. « Y a-t-il lieu, après tout cela, de s'émerveiller, dit « le roi de France, que j'aie de moi plus de soin que « de coutume? Néanmoins, si mes précautions vous « paraissaient inconvenantes ou superflues, décidez, « et j'y renoncerai [4]. » L'assemblée ne manqua pas de répondre que tout ce que le roi jugeait à propos de faire pour sa sûreté personnelle était bon et convenable; les gardes du corps furent maintenus, et l'institution s'en conserva bien des siècles après qu'on eut cessé de croire, en France, au pouvoir mystérieux du Vieux de la Montagne [5]. Une autre question adressée par le roi Philippe à ses barons, fut celle-ci :

[1] Mirantibus hanc novitatem regiam plurimis.... (Script. rer. fr., t. XVIII, p. 31.)

[2] Ut pro eâ satisfaceret, suorum concilium Parisios convocavit... (Ibid.)

[3] Dùm per plateam civitatis Tyri equitaret.... (Ibid., p. 65.)

[4] Quam tamen (curam) si reputatis vel indecoram, vel superfluam, decernite amovendam. (Ibid., p. 31.)

[5] Ibid., t. XVII, p. 71 et 377.

« Dites-moi s'il n'est pas légitime que je tire prompte « et bonne vengeance des torts manifestes que m'a « faits ce traître de Richard [1]. » Sur ce point, la réponse fut encore plus unanime, car les barons de France étaient tous animés d'un vieil esprit de rancune nationale contre le pouvoir des Normands [2].

Malgré l'éloignement où il se trouvait, le roi Richard fut assez promptement informé de ces nouvelles, parce que, dans la ferveur du zèle qui venait de se rallumer en Europe contre les sectateurs de Mahomet, de nouveaux pèlerins partaient chaque jour pour la Terre-Sainte. La destitution du chancelier, et l'occupation des forteresses par le comte Jean, avaient beaucoup troublé le roi d'Angleterre, et il prévoyait que tôt ou tard son frère, suivant l'exemple que lui-même lui avait donné, unirait ses projets d'ambition aux projets d'hostilité du roi de France [3]. Ces craintes l'agitèrent bientôt au point que, malgré le serment qu'il avait fait de ne pas quitter la Terre-Sainte tant qu'il lui resterait un roussin à manger, il conclut une trêve de trois ans trois mois trois jours avec les Sarrasins, et se mit en route vers l'Occident [4].

Parvenu en mer à la hauteur de la Sicile, il son-

[1] De proditore manifesto proprias ulcisci injurias.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 31.)

[2] Ibidem.

[3] Propter sinistros rumores quos audierat.... (Roger de Hoved., p. 717.)

[4] Quandiù haberet unum runcinum ad manducandum..... (Ibid. p. 216.)

gea qu'il y aurait du danger pour lui à débarquer dans un des ports de la Gaule méridionale, parce que la plupart des seigneurs de Provence étaient parens du marquis de Montferrat, et parce que le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, suzerain des villes maritimes situées à l'ouest du Rhône, était son ennemi personnel [1]. Craignant de leur part quelques embûches, au lieu de traverser la Méditerranée, il entra dans le golfe Adriatique, après avoir congédié la plus grande partie de sa suite, afin de n'être point reconnu [2]. Son vaisseau fut attaqué par des pirates, avec lesquels, à la suite d'un combat assez vif, il trouva moyen de faire amitié, si bien qu'il quitta son navire pour un des leurs, qui le conduisit à Zara sur la côte d'Esclavonie [3]. Il prit terre, avec un baron normand appelé Baudouin de Béthune, maître Philippe et maître Anselme, ses chapelains, quelques Templiers et quelques serviteurs [4]. Il s'agissait d'obtenir un sauf-conduit du seigneur de la province, qui, par un fâcheux hasard, était allié de près à la famille du marquis de Montferrat. Le roi envoya l'un de ses gens faire cette demande, et le chargea d'offrir au seigneur un anneau orné d'un gros rubis qu'il avait acheté, en Palestine, à des né-

[1] Voyez livre X.

[2] Script. rer. franc., t. XVIII, p. 31 et 71.

[3] Qui piratæ cum rege confœderati,... ascendit rex cum eis.... (Radulf. de Coggeshale, ibid., p. 71.)

[4] Ibidem.

gocians pisans[1]. Ce rubis, alors célèbre, fut reconnu par le seigneur de Zara : « Qui sont ceux qui t'en-« voient me demander passage? dit-il au messager[2]. « — Des pèlerins revenant de Jérusalem. — Et leur « nom? — L'un s'appelle Baudouin de Béthune, et « l'autre, Hugues le marchand, qui vous offre cet « anneau[3]. » Le seigneur, examinant l'anneau avec attention, fut quelque temps sans rien dire, et reprit tout à coup : « Tu ne dis pas vrai; ce n'est pas Hu-« gues qu'il se nomme, c'est le roi Richard[4]. Mais, « puisqu'il a voulu m'honorer de ses dons sans me « connaître, je ne veux point l'arrêter; je lui renvoie « son présent, et le laisse libre de partir[5]. »

Surpris de cet incident, auquel il était bien loin de s'attendre, Richard partit aussitôt; on ne chercha point à l'en empêcher. Mais le seigneur de Zara envoya prévenir son frère, seigneur d'une ville voisine, que le roi des Anglais était dans le pays, et devait passer sur ses terres[6]. Le frère avait à son service un Normand appelé Roger, natif d'Argentan, auquel il donna aussitôt commission de visiter chaque jour

[1] .... A quodam Pisano comparaverat.... (Radulf. de Cogges., apud script. rerum franc., t. XVIII, p. 71.)

[2] Ibidem.

[3] .... Unus, inquit, eorum appellatur Baldewinus de Betun, alter verò Hugo mercator.... (Ibid.)

[4] .... Non, inquit, Hugo, sed rex Richardus appellatur.... (Ibid.)

[5] .... Quia me ignotum ita honoravit, liberam abeundi licentiam concedo.... (Ibid.)

[6] Ibid., p. 72.

toutes les hôtelleries où logeaient des pèlerins, et de voir s'il ne reconnaîtrait pas le roi d'Angleterre au langage, ou à quelque autre signe, lui promettant, s'il réussissait à le faire saisir, la moitié de sa ville à gouverner [1]. Le Normand se mit à la recherche durant plusieurs jours, allant de maison en maison, et finit par découvrir le roi. Richard essaya d'abord de cacher qui il était; mais, poussé à bout par les questions du Normand, il fut contraint d'en faire l'aveu [2]. Alors Roger se mit à pleurer, et le conjura de prendre sur-le-champ la fuite, lui offrant son meilleur cheval [3]. Puis il retourna vers son seigneur, lui dit que la nouvelle de l'arrivée du roi n'était qu'un faux bruit, qu'il ne l'avait point trouvé, mais seulement Baudouin de Béthune, un de ses compatriotes, qui revenait de pèlerinage. Le seigneur, furieux d'avoir manqué son coup, fit arrêter Baudouin, et le retint en prison [4].

Pendant ce temps, le roi Richard était en fuite sur le territoire allemand, ayant pour toute compagnie Guillaume-de-l'Étang, son ami intime, et un valet

[1] Roger nomine, Normannus genere de Argenton..... si fortè regem per loquelam, vel per aliquod signum explorare posset.... (Radulf. de Coggeshale, ap. script. rer. franc., t. XVIII, p. 72.)

[2] Singulorum hospitia inquirens et discutiens,.... regem reperit qui.... confitetur quòd erat.... (Ibid.)

[3] .... Qui statim cum lacrymis.... equum peroptimum regi tradens.... (Ibid.)

[4] Dicit frivolum esse quod audierat de regis adventu.... Baldewinum de Betun comprehendi jussit.... (Ibid.)

qui savait parler la langue teutonique, soit qu'il fût Anglais de naissance, soit que sa condition inférieure lui eût donné le goût d'apprendre la langue anglaise, alors fort ressemblante au dialecte saxon de la Germanie, et n'ayant ni mots français, ni locutions, ni constructions françaises [1]. Ils voyagèrent trois jours et trois nuits sans prendre de nourriture, presque sans savoir où ils allaient, et entrèrent dans la province qu'on appelait en langue tudesque Œst-reich, c'est-à-dire pays de l'Est. Ce nom était un dernier souvenir du vieil empire des Franks, dont cette contrée avait formé jadis l'extrémité orientale [2]. L'Œst-reich ou l'Autriche, comme disaient les Français et les Normands, dépendait de l'empire germanique, et était gouvernée par un seigneur qui prenait le titre de *here-zog* ou duc; et par malheur, ce duc, nommé Léopold [3], était celui que Richard avait mortellement offensé en Palestine, en faisant déchirer sa bannière. Sa résidence était à Vienne, sur le Danube, où le roi et ses deux compagnons arrivèrent, épuisés de fatigue et de faim [4].

Le serviteur, qui parlait anglais, alla au change de la ville échanger des besans d'or contre de la mon-

[1] .... Rex cum Willelmo de Stagno, et quodam puero, qui linguam teutonicam noverat, tres dies et noctes.... (Radulf. de Coggeshale, apud script. rer. fr., t. XVIII, p. 72.)

[2] Voyez livre II.

[3] Plus correctement Leot-polde, brave parmi le peuple.

[4] Script. rer. franc., t. XVIII, p. 72.

naie du pays [1]. Il fit, devant les marchands, beaucoup d'étalage de son or et de sa personne, prenant un air de dignité et des manières d'homme de cour [2]. Les bourgeois, soupçonneux, le menèrent à leur magistrat pour savoir qui il était. Il se donna pour le domestique d'un riche marchand qui devait arriver dans trois jours, et fut mis en liberté sur cette réponse [3]. A son retour au logis du roi, il lui raconta son aventure et lui conseilla de partir au plus vite; mais Richard, désirant prendre du repos, demeura encore quelques jours [4]. Durant cet intervalle, le bruit de son débarquement à Zara se répandit en Autriche; et le duc Léopold, qui désirait à la fois se venger et s'enrichir par la rançon d'un pareil prisonnier, envoya de tous côtés à sa recherche des espions et des gens armés [5]. Ils parcoururent la contrée sans rien découvrir; mais un jour, le même serviteur, qui avait déjà été arrêté une fois, se trouvant au marché de la ville, où il achetait des provisions, on remarqua à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient, avec leurs habits de cour, les grands seigneurs de

[1] .... Ad escambium veniens, cùm plures bizantios proferret.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 72.)

[2] Cùm nimis curialiter et pompaticè se haberet.... (Radulf. de Coggeshale, ibid.)

[3] Servientem cujusdam ditissimi mercatoris.... (Ibid.)

[4] Per aliquot dies requiescere cupiens.... (Ibid.)

[5] In ultionem læsionis cujusdam,... magis autem anglicanarum opum homo avarus sitiens.... (Ibid., p. 55.)

l'époque [1]. On le saisit de nouveau, et, pour lui arracher des aveux, on le mit à la torture [2]; il révéla tout, et indiqua l'hôtellerie où se trouvait le roi Richard. Cette maison fut aussitôt cernée par les hommes d'armes du duc d'Autriche, qui, surprenant le roi, l'obligèrent à se rendre : le duc lui témoigna du respect; mais il le fit enfermer dans une prison, où des soldats d'élite le gardaient, jour et nuit, l'épée nue [3].

Dès que le bruit de l'arrestation du roi d'Angleterre se fut répandu, l'empereur ou César de toute l'Allemagne [4] somma le duc d'Autriche, son vassal, de lui remettre le prisonnier, sous prétexte qu'il ne convenait qu'à un empereur de tenir un roi en prison [5]. Le duc Léopold se rendit à cette raison bizarre avec une bonne grace apparente, mais non sans stipuler qu'il lui reviendrait au moins une certaine part de la rançon [6]. Le roi d'Angleterre fut alors transféré de Vienne à Worms, dans une des forteresses impériales; et l'Empereur, tout joyeux, envoya au roi de France

[1] .... Chirothecas domini regis sub zonâ secum incautiùs gestasse.... (Radulf. de Coggeshale, apud script. rer. franc., t. XVIII, p. 72.)

[2] Dirissimè torquent, variis pœnis et cruciatibus affligunt..... (Ibid.)

[3] .... Strenuis militibus custodiendum tradidit, qui, die noctuque, strictis ensibus eum custodierunt.... (Ibid.)

[4] .... Occasione captivi insignis diripiendi.... (Guill. Neubrig. apud script. rer. franc., t. XVIII, p. 35.)

[5] Allegans regem non decere teneri à duce, nec esse indecens si ab imperatoriâ celsitudine decus regium teneretur.... (Ibid., p. 36.)

[6] Pactus competentem provenientis commodi portionem... (Ibid.)

un message, plus agréable pour lui, dit un historien du temps, qu'un présent d'or et de pierreries [1]. Philippe écrivit aussitôt à l'Empereur pour le féliciter de sa prise, et l'engager à la garder avec soin, parce que, disait-il, le monde ne serait jamais en paix si un pareil brouillon réussissait à s'évader [2]. (1193) En conséquence, il proposait de payer une somme égale ou même supérieure à la rançon du roi d'Angleterre, si l'Empereur voulait le lui donner en garde [3].

L'empereur soumit, selon l'usage, cette proposition à la diète ou assemblée générale des seigneurs et des évêques d'Allemagne. Il exposa devant eux les motifs de la demande du roi de France, et justifia l'emprisonnement de Richard par le prétendu crime de meurtre commis sur le marquis de Montferrat, l'insulte faite à la bannière du duc d'Autriche, et la trève de trois ans conclue avec les Sarrasins. Pour ces méfaits, le roi d'Angleterre devait, selon lui, être déclaré ennemi capital de l'Empire [4]. L'assemblée décida que Richard serait jugé par elle sur les griefs qu'on lui imputait; mais elle refusa de le livrer au roi de France [5]. Celui-ci n'attendit pas le jugement

[1] Gratissimum illi super aurum et topazion. (Guill. Neubrig., apud script. rer. fr., t. XVIII, p. 35.)

[2] Mundum componi non posse si tantus turbator emergeret.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 38.)

[3] Sibi custodiendum traderet. (Ibid.)

[4] Ibid., p. 37.

[5] Ibidem.

du prisonnier pour lui envoyer dire, par un messagé exprès, qu'il le renonçait pour son vassal, le défiait et lui déclarait la guerre à outrance[1]. En même temps il fit faire au comte de Mortain les mêmes offres qu'autrefois il avait faites à Richard pour l'exciter contre son père. Il promit de garantir au comte Jean la possession de la Normandie, de l'Anjou et de l'Aquitaine, et de l'aider à s'emparer de la royauté en Angleterre; il ne lui demandait en retour que d'être fidèlement son allié, et d'épouser cette malheureuse Aliz dont il a été fait mention plus haut[2]. Sans conclure d'alliance positive avec le roi Philippe, Jean commença dès intrigues dans tous les pays soumis à son frère; et, sous prétexte que Richard était mort ou devait être regardé comme tel, il exigea le serment de fidélité des officiers publics et des gouverneurs des châteaux et des villes[3].

Le roi d'Angleterre fut averti de ces manœuvres par plusieurs abbés de Normandie, qui obtinrent la permission de le visiter dans sa prison, et surtout par son ancien chancelier, Guillaume de Longchamp, l'ennemi personnel du comte de Mortain[4]. Richard le reçut comme un ami persécuté pour son service,

[1] Missis à latere suo viris honoratis... hominium quo sibi astrictus videbatur refutavit, bellumque victo indixit.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 57.)

[2] Roger. de Hoved., p. 724.

[3] Asserens quòd rex Angliæ frater suus mortuus erat.... (Ibid.)

[4] Ibid., p. 722.

et l'employa dans plusieurs négociations. Le jour fixé pour le jugement du roi arriva ; il comparut, comme accusé, devant la diète germanique assemblée à Worms ; il n'eut besoin que de promettre, pour sa rançon, cent mille livres d'argent, et de s'avouer vassal de l'Empereur, pour être absous sur tous les points [1]. Cet aveu de vasselage, qui n'était qu'une simple formalité, avait de l'importance aux yeux de l'Empereur, à cause de ses prétentions à la domination universelle des Césars de Rome, dont il se disait l'héritier. La sujétion féodale du royaume d'Angleterre à l'empire germanique n'était pas de nature à durer long-temps ; et néanmoins l'aveu et la déclaration s'en firent alors avec toute la pompe et l'appareil commandé par les usages du siècle. « Le roi Richard, « dit un contemporain, se destitua du royaume, et le « remit à l'empereur, comme au suzerain universel, « l'en investissant par son chaperon [2] ; et aussitôt « l'Empereur le lui rendit pour le tenir en fief, sous « la condition d'un tribut annuel de cinq mille livres « sterling, et l'en investit par une double couronne « d'or [3]. » Après cette cérémonie, l'Empereur, les

[1] Rog. de Hoved., p. 722-724.

[2] Deposuit se de regno Angliæ, et tradidit illud imperatori sicut universorum domino, et investivit eum indè per pileum suum.... (Ibid., p. 724.)

[3] Sed imperator statim reddidit ei regnum Angliæ tenendum de ipso, pro 5,000 libr. sterlingorum de tributo solvendis, et investivit eum indè per duplicem coronam de auro.... (Ibid.)

évêques et les seigneurs d'Allemagne promirent par serment, sur leur ame, que le roi d'Angleterre serait mis en liberté, aussitôt qu'il aurait payé cent mille livres ; et dès ce jour, la captivité de Richard devint moins étroite [1].

Pendant ce temps, le comte de Mortain, poursuivant ses intrigues et ses manœuvres, sollicitait les justiciers d'Angleterre, l'archevêque de Rouen et les barons de Normandie, de lui jurer fidélité et de le reconnaître pour roi. La plupart refusèrent ; et le comte, se sentant trop faible pour les contraindre à faire ce qu'il souhaitait, passa en France, et conclut un traité formel avec le roi Philippe [2]. Il s'avoua vassal et homme-lige de ce roi pour l'Angleterre et tous les autres États de son frère, jura d'épouser sa sœur, et de lui abandonner une partie considérable de la Normandie, Tours, Loches, Amboise et Montrichard, aussitôt que, par son secours, il serait devenu roi d'Angleterre [3]. Enfin il souscrivit à la clause suivante : « Et si mon frère Richard m'offrait la paix, je ne l'ac-« cepterais point sans l'aveu de mon allié de France, « même dans le cas où mon allié la ferait pour son « propre compte, avec mondit frère Richard [4]. »

[1] Episcopi et duces et cætera nobilitas juraverunt in animam imperatoris.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 39.)

[2] Ibid., p. 40. — Roger. de Hoved., p. 724.

[3] Homo suus devenit de Normanniâ et cæteris terris fratris sui.... (Ibid.)

[4] Si autem fratrer meus Richardus rex Anglorum cum rege Fran-

Après la conclusion de ce traité, le roi Philippe passa la frontière de Normandie, avec une armée nombreuse; et le comte Jean fit semer de l'argent parmi les tribus galloises, encore libres, pour les engager à seconder, par une invasion, les manœuvres de ses partisans en Angleterre [1]. Ce peuple, opprimé par les Normands, mit avec joie sa haine nationale au service de l'une des deux factions qui déchiraient ses ennemis; mais, incapable de grands efforts, hors du petit pays où il défendait si opiniâtrement son indépendance, il fut peu utile aux adversaires du roi Richard. Ces derniers obtinrent d'ailleurs peu de succès en Angleterre; et cette circonstance détermina le comte Jean à demeurer près du roi de France, et à tourner toutes ses vues du côté de la Normandie [2]. Ainsi exemptée du fléau de la guerre, l'Angleterre n'en fut pas plus heureuse; car elle avait à subir d'énormes tributs, levés pour la rançon du roi. Les collecteurs royaux parcouraient le pays dans tous les sens, et faisaient contribuer toutes les classes d'hommes, clercs ou laïcs, Saxons ou Normands [3]. Toutes les sommes levées partiellement dans les provinces, fu-

ciæ faceret pacem, et per ipsum offerret mihi pacem, ego sine voluntate regis Franciæ cum rege Angliæ pacem facere non possum.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 40.)

[1] Annales Waverleienses. (Ibid., p. 190.)

[2] Ibid., p. 38.

[3] Nulli parcentes, nec ulla erat distinctio. (Guill. Neubrig. apud script. rer. franc., ibid., p. 37.)

rent réunies à Londres ; l'on avait calculé que le total devait s'élever au montant de la rançon, mais on trouva un énorme déficit, causé par la fraude des employés [1]. Cette première levée se trouvant insuffisante, les officiers royaux en firent commencer une nouvelle, se servant, disent les historiens, du nom plausible de rançon du roi pour couvrir leurs honteuses rapines [2].

Il y avait près de deux ans que Richard était en prison ; il s'ennuyait de sa captivité, et envoyait message sur message à ses officiers et à ses amis d'Angleterre et du continent, pour les presser de le délivrer, en payant sa rançon [3]. Il se plaignit amèrement d'être négligé par les siens, et de ce qu'on ne faisait pas pour lui ce que lui-même eût fait pour tout autre. Il exprima ses plaintes dans une chanson composée en langue romane méridionale, idiome qu'il préférait au dialecte moins poli de la Normandie, de l'Anjou et de la France.

« J'ai beaucoup d'amis, mais ils donnent pauvre-
« ment ; c'est honte à eux, si, faute de rançon, de-
« puis deux hivers je suis prisonnier [4].

[1] Quod accidisse creditur per fraudem exactorum.... (Guillelm. Neubrig. apud script. rer. franc., t. XVIII, p. 37.)

[2] Manifestum rapinarum dedecus honesto redemptionis regiæ nomine palliant.... (Ibid.)

[3] Frequentibus commonebat mandatis uti redemptionis suæ pretium omnibus modis præpararent. (Ibid.)

[4] Pro n'ay d'amies, mas poure son li don
Ancta lur es si per ma rezenson
Soi sai dos yvers pres.
(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 183.)

« Qu'ils sachent bien, mes hommes et mes barons « anglais, normands, poitevins et gascons, que je « n'ai pas si pauvre compagnon, que pour argent « je laissasse en prison; je ne dis pas cela par re- « proche; mais je suis encore prisonnier!... »

Pendant que la seconde collecte pour la rançon du roi Richard se faisait par toute l'Angleterre, des messagers de l'Empereur vinrent à Londres, recevoir comme à-compte sur la somme totale, l'argent qu'on avait déjà réuni [1]. Ils en vérifièrent la quantité par poids et par mesure, et mirent leur sceau sur les sacs, que des matelots anglais transportèrent jusqu'au territoire de l'Empire, aux risques et périls du roi d'Angleterre [2]. L'argent arriva sain et sauf entre les mains du César d'Allemagne, qui en fit passer le tiers au duc d'Autriche, pour sa part de prise [3]; ensuite il y eut une nouvelle diète assemblée pour décider du sort du prisonnier, dont la délivrance fut fixée à la troisième semaine après Noël, à condition qu'il laisserait un certain nombre d'otages pour garantie du paiement qui lui restait à faire [4]. Le roi Richard accorda tout, et l'Empereur, ravi de sa bonne grace, voulut lui faire un don en récompense. Il lui octroya par charte authentique, pour les tenir de lui

[1] Rog. de Hoved., p. 733.

[2] In pondere et mensurâ.... periculo regis Angliæ.... (Ibid.)

[3] .... Cujus summæ pars tertia duci Austriæ qui regem captiva-verat competere videbatur.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 39.)

[4] Roger. de Hoved., p. 733.

en fief, plusieurs provinces sur lesquelles il n'avait d'autres droits que des prétentions contestées, le Viennois et une partie de la Bourgogne, et les villes et territoires de Lyon, Arles, Marseilles et Narbonne [1]. « Or il faut savoir, dit un contemporain, que ces « terres, données au roi par l'Empereur, contien- « nent cinq archevêchés et trente-trois évêchés; mais « il faut savoir aussi que ledit Empereur n'y a jamais « pu exercer aucune espèce d'autorité, et que les ha- « bitans n'ont jamais voulu reconnaître aucun sei- « gneur nommé ou présenté par lui [2]. »

Lorsque le roi de France et le comte Jean, son allié, apprirent ce qui venait d'être résolu dans la diète impériale, ils craignirent de n'avoir pas le temps d'exécuter leurs desseins avant la délivrance du roi. Ils envoyèrent donc en grande hâte des messagers à l'Empereur, pour lui offrir soixante-dix mille marcs d'argent, s'il voulait prolonger d'une seule année l'emprisonnement de Richard, ou, s'il l'aimait mieux, mille livres d'argent pour chaque nouveau mois de captivité, ou bien encore cent cinquante mille marcs pour que le prisonnier fût remis à la garde du roi de France et du comte [3]. Tenté par ces brillantes pro-

[1] .... Et Vianam et *Vianais* et Marsiliam et Narbonam et Arle-le-Blanc.... (Rog. de Hoved., p. 733.)

[2] .... Et est sciendum quòd supra dictus imperator nunquàm prædictis terris et hominibus dominari potuit, neque ipsi aliquem dominum ad præsentationem imperatoris recipere voluerunt.... (Ibid.)

[3] Ibidem.

positions, l'Empereur eut envie de manquer à sa parole; mais les membres de la diète, qui avaient juré de la tenir fidèlement, s'y opposèrent, et, usant de leur puissance, firent relâcher le captif vers la fin de janvier 1194[1]. Richard ne pouvait se diriger vers la France, ni vers la Normandie, envahie alors par les Français; et ce qu'il y avait de plus sûr pour lui, c'était de s'embarquer dans un port d'Allemagne pour aller directement en Angleterre. Mais on était dans la saison des mauvais temps; il fut obligé d'attendre plus d'un mois à Anvers; et pendant cet intervalle, l'Empereur fut de nouveau tenté par l'avarice; l'espoir de doubler ses profits l'emporta sur la crainte de déplaire à des chefs moins puissans que lui, et qu'en qualité de seigneur *paramont*, il avait mille moyens de réduire au silence[2]. Il résolut donc de s'emparer une seconde fois du prisonnier qu'il avait laissé partir; mais le secret de cette trahison ne fut pas assez bien gardé, et l'un des otages restés entre les mains de l'Empereur trouva moyen d'en avertir le roi[3]. Richard s'embarqua aussitôt dans la galiote d'un marchand de Normandie, appelé Alain Tranchemer; et, ayant ainsi échappé aux hommes d'armes envoyés

[1] .... Propter cupiditatem pecuniæ quam rex Franciæ et comes Johannes ei obtulerant.... (Rog. de Hoved., p. 734.) — Guill. de Neubrig. apud script. rer. fr., t. XVIII, p. 40.

[2] .... Pœnituit imperatorem indultæ ei gratiæ (Script. rer. fr., t. XVIII, p. 41.)

[3] Relaxatum ad custodiam revocare cogitavit.... (Ibid.)

pour le prendre, il aborda heureusement au port de Sandwich [1].

Accueilli avec de grandes marques de joie, il trouva la majorité des comtes et des barons anglo-normands fidèle et dévouée à sa cause. Peu de temps auparavant, le grand conseil ou parlement du royaume avait déclaré le comte de Mortain ennemi public, et ordonné que toutes ses terres seraient saisies, et qu'on assiégerait ses châteaux [2]. Au moment où le roi arriva, cet ordre s'exécutait, et, dans toutes les églises, on prononçait, au nom des archevêques et des évêques, au son des cloches et à la lueur des cierges, l'arrêt d'excommunication contre le comte et ses adhérens [3]. Le bruit de la délivrance du *Cœur-de-Lion* (c'est le surnom que les Normands donnaient au roi Richard) mit fin à la résistance des garnisons qui tenaient encore pour le comte Jean. Toutes se rendirent, à l'exception de celle de Nottingham, qui ne voulut pas croire à la nouvelle; le roi, irrité et prompt dans sa colère, marcha sur cette ville pour en faire le siége en personne, avant même d'entrer dans Londres [4].

Sa présence au camp devant Nottingham fut annoncée aux gens d'armes enfermés dans la place, par

[1] Script. rer franc., t. XVIII, p. 41. — Rog. de Hoved., p. 735.
[2] Rog. de Hoved., p. 736.
[3] Ibidem.
[4] Ibidem.

un bruit extraordinaire de trompettes, de cors, de clairons et d'autres instrumens de musique militaire; mais, pensant que ce n'était qu'une ruse des assiégeans pour les tromper, ils continuèrent à se défendre[1]. Le roi fit un serment terrible contre ceux qui osaient lui résister, et livra l'assaut à la ville, qui fut prise; mais la garnison se retira dans le château, l'un des plus forts que les Normands eussent bâtis en Angleterre. Avant de battre les murs du château avec ses pierriers et ses autres machines, Richard fit dresser un gibet, haut comme un grand arbre, où l'on pendit, par son ordre, à la vue de la garnison, quelques hommes pris dans le premier assaut[2]. Ce spectacle parut aux assiégés un signe de la présence du roi plus certain que tout ce qu'ils avaient vu jusque-là; et ils se rendirent à merci[3].

Après sa victoire, le roi Richard, voulant se délasser, fit un voyage de plaisir dans la plus grande forêt de l'Angleterre, qui s'étendait depuis Nottingham jusqu'au centre du comté d'York, sur un espace de plusieurs centaines de milles; les Saxons l'appelaient Sire-Wode, nom qui, dans la suite des temps, s'est changé en celui de *Sherwood*. « Jamais de sa vie « il n'avait vu ces forêts, dit un narrateur contempo-

[1] ...Cum sonitu tubarum et buccinarum... (Rog. de Hov., p. 736.)

[2] Furcas erigi fecit.... (Ibid.)

[3] Se ponentes in misericordiâ regis de vitâ et membris et terris et honore.... (Ibid.)

« rain, et elles lui plurent extrêmement [1]. » Au sortir d'une longue captivité, on est toujours sensible au charme des sites pittoresques; et d'ailleurs à cet attrait naturel pouvait s'en joindre un autre tout particulier, et plus piquant peut-être pour l'esprit aventureux de Richard Cœur-de-Lion. Sherwood était alors une forêt redoutable aux Normands; c'était l'habitation des derniers restes des bandes de Saxons armés, qui, reniant encore la conquête, persistaient volontairement à vivre hors de la loi de l'étranger [2]. Partout chassés, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, c'est là seulement, qu'à la faveur des lieux, ils avaient pu se maintenir en nombre, et sous une sorte d'organisation militaire qui leur donnait un caractère plus respectable que celui de voleurs de grands chemins.

(1189-1194) Vers le temps où le héros du baronage anglo-normand visita la forêt de Sherwood, dans cette même forêt vivait un homme qui était le héros des serfs, des pauvres et des petits, en un mot de la race anglo-saxonne. « Parmi les déshérités, dit un « ancien chroniqueur, on remarquait alors le fameux « brigand Robert Hode, que le bas peuple aime tant « à fêter par des jeux et des comédies, et dont l'his- « toire, chantée par les ménétriers, l'intéresse plus

[1] Profectus est videre forestas de Sire-woode quas ipse nunquàm viderat anteà, et placuerunt ei multùm.... (Rog. de Hov., p. 756.)

[2] Voyez livres V et VII.

« qu'aucune autre [1]. » A ce peu de mots se réduisent toutes nos données historiques sur l'existence du dernier Anglais qui ait suivi l'exemple de Hereward [2]; et pour retrouver quelques traits de sa vie et de son caractère, c'est aux vieilles romances et aux ballades populaires qu'il faut, de nécessité, avoir recours. Si l'on ne peut ajouter foi aux faits bizarres et souvent contradictoires rapportés dans ces poésies, elles sont du moins un témoignage incontestable de l'ardente amitié du peuple anglais pour le chef de bande qu'elles célèbrent, et pour ses compagnons, qui, au lieu de labourer pour des maîtres, couraient la forêt, gais et libres, comme s'expriment de vieux refrains [3].

On ne peut guère douter que Robert, ou plus vulgairement Robin Hood, n'ait été d'origine saxonne; son prénom français ne prouve rien contre cette opinion, parce que, dès la seconde génération après la conquête, l'influence du clergé normand fit tomber en désuétude les anciens noms de baptême, remplacés dès-lors par des noms de saints ou d'autres, usités en Normandie. Le nom de Hood est saxon, et

[1] Hoc in tempore de exhæredatis surrexit ille famosissimus sicarius Robertus Hode cum ejus complicibus, de quibus stolidum vulgus hianter in comœdiis festum faciunt, et super cæteras romancias mimos et bardanos cantitare delectantur.... (Forduni histor. ed. Hearne, p. 774.)

[2] Voyez livre V.

[3] We range the forest Mery and free. (Ancient songs of Robin Hood.)

les ballades les plus anciennes, et par conséquent les plus dignes d'attention, rangent les aïeux de celui qui le porta dans la classe des paysans [1]. Plus tard, quand s'affaiblit le souvenir de la révolution opérée par la conquête, les poètes de village imaginèrent d'embellir leur personnage favori de la pompe des grandeurs et des richesses : ils en firent un comte, ou tout au moins le petit-fils d'un comte, dont la fille, ayant été séduite, s'enfuit et accoucha dans un bois. Cette dernière supposition a donné lieu à une romance populaire pleine d'intérêt et d'idées gracieuses ; mais rien de probable ne l'autorise [2].

Qu'il soit vrai ou faux que Robin Hood soit né, comme le dit cette romance, « dans le bois verdoyant, « au milieu des lis en fleur, » c'est dans les bois qu'il passa sa vie à la tête de plusieurs centaines d'archers, redoutables aux comtes, aux vicomtes, aux évêques et aux riches abbés d'Angleterre, mais chéris des fermiers, des laboureurs, des veuves et des pauvres

1 I shall you tell of a good yeman
His name was Robyn Hode.
(Ancient songs of Robin Hood. Hawkin's History of music., vol. III, p. 410.)

2 O willie's large o' limb and lith
And come of high degree,
And he is gane to earl Richard
To serve for meat and fee....
Earl Richard had but ac daughter
Fair as a lily flower...., etc.
(Jamieson's Popolar songs, t. II.)

gens. Ils accordaient paix et protection à tout ce qui était faible et opprimé, partageaient avec ceux qui n'avaient rien les dépouilles de ceux qui s'engraissaient de la moisson d'autrui, et, solon la vieille tradition, faisaient du bien à toute personne honnête et laborieuse [1]. Robin Hood était le meilleur cœur et le plus habile tireur d'arc de toute la bande; et après lui on citait Petit-Jean, son lieutenant et son frère d'armes, dont il ne se séparait jamais dans le péril comme dans la joie, et dont les ballades et les proverbes anglais ne le séparent pas non plus [2]. La tradition nomme encore quelques-uns de ses compagnons, tels que Mutch, le fils du meunier, le vieux Scath Locke, et un moine appelé frère Tuck, qui combattait en froc, et, pour toute arme, se contentait d'un lourd bâton [3]. Ils étaient tous d'humeur joyeuse, ne visant point à s'enrichir, mais seulement à vivre de leur butin, et distribuant tout ce qu'ils avaient de superflu aux familles expropriées dans le grand pillage de la conquête. Quoique ennemis des riches et des puissans, ils ne tuaient point ceux qui tombaient entre leurs mains, et ne versaient le sang que pour leur propre défense [4]. Leurs coups ne tom-

[1] From wealthy abbot's chests and churcheis abundant store
What oftentimes he took, he shared among the poure.
(Robert Brune's Chronicle, ed. Hearne.)

[2] Robin Hood and little John. (Camden's Remains.)

[3] With cowl and quarterstaff.

[4] Stow's Annals, p. 159.

baient guère que sur les agens de la police royale et les gouverneurs des villes ou des provinces, que les Normands appelaient vicomtes, et que les Anglais appelaient sheriffs. « Bandez vos arcs, dit Robin « Hood, et essayez-en les cordes ; dressez une potence « ici près ; et malédiction sur la tête de celui qui fera « grace au sheriff et aux sergens [1]. »

Le sheriff de Nottingham fut celui contre lequel Robin Hood eut le plus souvent à combattre, et celui qui le pourchassa le plus vivement à cheval et à pied, mettant sa tête à prix, et excitant ses compagnons et ses amis à le trahir. Mais aucun homme ne le trahit, et plusieurs l'aidèrent à se retirer du péril où sa hardiesse l'entraînait souvent. « J'aimerais mieux mourir, « lui disait un jour une pauvre femme, que de ne pas « tout faire pour te sauver ; car qui m'a nourrie et « vêtue, moi et mes enfans, n'est-ce pas toi et Petit- « Jean [2] ? »

Les aventures surprenantes de ce chef de bandits du douzième siècle, ses victoires sur les hommes de race normande, ses stratagèmes et ses évasions, furent long-temps le seul fonds d'histoire nationale qu'un homme du peuple en Angleterre transmît à ses

1 But bend your bows, and stroke your strings
Set the gallow tree about,
And cristes curse on his head, said Robin,
That spares the sheriff and the sergeant.
(Jamieson's Popol. songs, vol. II.)

2 The life of Robin Hood.

fils, après l'avoir reçu de ses aïeux. L'imagination populaire prêtait au personnage de Robin Hood toutes les qualités et toutes les vertus du moyen âge. Il passe pour avoir été aussi dévot à l'église que brave au combat, et l'on disait de lui qu'une fois entré pour entendre l'office, quelque danger qui survînt, il ne sortait jamais qu'à la fin [1]. Ce scrupule de dévotion l'exposa une fois à être pris par le sheriff et ses hommes d'armes; mais il trouva encore moyen de faire résistance, et même, à ce que dit la vieille histoire, un peu suspecte d'exagération, ce fut lui qui prit le sheriff [2]. Sur ce thême, les ménétriers anglais du quatorzième siècle ont composé une longue ballade, dont quelques lignes méritent d'être citées, ne fût-ce que comme exemple de la couleur franche et animée que le peuple donne à sa poésie dans les temps où il existe une littérature véritablement populaire.

« En été, quand la verdure est belle et les feuilles « larges et longues, il y a plaisir dans la forêt à écou- « ter le chant des oiseaux [3];

[1] De quo quædam commendabilia recitantur.... missam devotissimè audiret, nec aliquâ necessitate volebat interrumpere officium... (Forduni Hist., p. 774.)

[2] Ibidem.

[3] In summer when the shaws be sheyn
And leves be large and long,
Hit is ful mery in fayre forest
To heare the foulys song....
(Jamieson's Popolar songs, t. II.)

« A voir les chevreuils quitter la colline, pour se « retraiter dans la plaine et se mettre à l'ombre sous « les feuilles vertes du bois.

« C'était un jour de Pentecôte, de bonne heure, « un matin de mai, un de ces jours où le soleil se « lève beau, et où les oiseaux chantent gaiement.

« Par la croix du Christ, dit Petit-Jean, voilà une « joyeuse matinée; et dans toute la chrétienté, il « n'y a pas un homme plus joyeux que moi [1].

« Ouvre ton cœur, mon cher maître, et songe qu'il « n'y a pas dans l'année de plus beau temps qu'un « matin de mai [2].

« Une chose me pèse, dit Robin Hood, et me cha- « grine le cœur, c'est de ne pouvoir, en aucun jour « de fête, entendre messe ni matines [3].

« Il y a quinze jours et plus que je n'ai vu mon « Sauveur, et je voudrais aller à Nottingham, avec « l'aide de la bonne Marie [4].

« Robin va seul à Nottingham; et Petit-Jean reste

1 This is a mery morning, said little John,
By him that dyed on tree;
And more mery man than J am on
Was not in cristante.
(Jamieson's Popolar songs, t. II.)

2 Pluk op thy hert my deare mayster.
(Ibid.)

3 The on thing greves me, said Robin,
And doth my hert mych woe.
(Ibid.)

4 With the myght of mylde Mary.
(Ibid.)

« au bois de Sherwood; il va dans l'église de Sainte-« Marie, et s'agenouille devant la croix [1]... »

Robin Hood ne fut pas simplement renommé pour sa dévotion aux saints et aux jours de fête; lui-même eut, comme les saints, son jour de fête dans l'année; et dans ce jour, chômé religieusement par les habitans des hameaux et des petites villes d'Angleterre, il n'était permis de s'occuper de rien, sinon de jeux et de plaisirs. Au quinzième siècle, cet usage était encore observé; et les fils des Saxons et des Normands prenaient en commun leur part de ces divertissemens populaires, sans songer qu'ils étaient un monument de la vieille hostilité de leurs aïeux. Ce jour-là, les églises étaient désertes comme les ateliers; aucun saint, aucun prédicateur ne l'emportait sur Robin Hood; et cela dura même après que la réforme eut donné en Angleterre un nouvel essor au zèle religieux. C'est un fait attesté par un évêque anglican du seizième siècle, le célèbre et respectable Latimer [2]. En faisant sa tournée pastorale, il arriva le soir dans une petite ville près de Londres, et fit avertir qu'il prêcherait le lendemain, parce que c'était jour solennel. « Le lendemain, dit-il, je me « rendis à l'église; mais, à mon grand étonnement, « j'en trouvai les portes fermées à clé; j'envoyai cher-« cher la clé, et l'on me fit attendre une heure et

[1] Jamieson's Popolar songs, t. II.
[2] Gilpin's life of Latimer, p. 122.

« plus; enfin un homme vint à moi, et me dit : « Messire, ce jour est un jour de grande occupation « pour nous; nous ne pouvons vous entendre; car « c'est le jour de Robin Hood [1]; tous les gens de la « paroisse sont au loin à couper des branches pour « Robin Hood, vous les attendriez inutilement. » L'évêque s'était revêtu de son costume ecclésiastique, il fut obligé de le quitter, et de continuer sa route, laissant la place aux archers habillés de vert, qui jouaient sur un théâtre de feuillées les rôles de Robin Hood, de Petit-Jean et de toute la bande [2].

Des traces de ce long souvenir, dans lequel s'anéantit pour le peuple anglais le souvenir même de l'invasion normande, subsistent encore aujourd'hui. On trouve dans la province d'York, à l'embouchure d'une petite rivière, une baie qui, sur toutes les cartes modernes, porte le nom de Robin Hood [3]; et il n'y a pas bien long-temps que, dans la même province, près de Pontefract, l'on montrait aux voyageurs une source d'eau vive et claire qu'on appelait le puits de Robin Hood, et qu'on les invitait a y boire en l'honneur du fameux archer [4]. Durant tout le dix-

[1] .... Syr thisis a busye day with us; we cannot hear you, it is Robin Hood's day.... (Sermo VI, before king Edward VI. — Gilpin's life of Latimer, vol. IV, p. 410.)

[2] To give place to Robin Hood's men. (Gilpin's life of Latimer, vol. IV, p. 122.)

[3] Robin Hood's bay.

[4] Robin Hood's well. (Evelin's Diary.)

septième siècle, les vieilles ballades de Robin Hood, imprimées en lettres gothiques (espèce d'impression que le bas peuple anglais affectionnait singulièrement), circulaient dans les villages, où elles étaient colportées par des hommes qui les chantaient sur une espèce de récitatif [1]. On en compila même plusieurs collections complètes à l'usage des lecteurs des villes, et l'un de ces recueils portait le titre élégant de *Guirlande de Robin Hood* [2]; aujourd'hui ces livres, devenus rares, n'intéressent que les érudits; et l'histoire des héros de Sherwood, dépouillée de ses ornemens poétiques, ne se lit plus que parmi les contes à l'usage des enfans.

Aucune des ballades qui nous ont été conservées ne raconte la mort de Robin Hood; la tradition vulgaire est qu'il périt dans un couvent de femmes, où un jour, se sentant malade, il était allé demander des secours. On devait lui tirer du sang, et la nonne qui savait faire cette opération, ayant reconnu Robin Hood, la pratiqua sur lui de manière à le tuer [3]. Ce récit, qu'on ne peut ni affirmer ni contester, est assez conforme aux mœurs du douzième siècle; beaucoup de femmes, dans les riches monastères, s'occupaient alors à étudier la médicine, et à composer des remèdes qu'elles offraient gratuitement aux pau-

[1] Hawkin's History of music., t. III, p. 412. — Hearne.

[2] Robin Hood's garland. (Ibid.)

[3] Percy's Relics of ancient poetry, vol. I.

vres. De plus, en Angleterre, depuis la conquête, les supérieures des abbayes et la plus grande partie des religieuses étaient d'extraction normande, ainsi que le prouvent leurs statuts rédigés en vieux français[1] : cette circonstance explique peut-être comment le chef de bandits saxons, que les ordonnances royales avaient mis *hors la loi*, trouva des ennemies dans le couvent où il était allé chercher assistance. Après sa mort, la troupe dont il était le chef et l'ame se dispersa ; et Petit-Jean, son fidèle compagnon, désespérant de se maintenir en Angleterre, et poussé par l'envie de continuer la guerre contre les Normands, se rendit en Irlande, où il prit part aux révoltes des indigènes[2]. Ainsi fut dissoute la dernière troupe de brigands anglais qui ait eu un objet et un caractère politique, et qui mérite par là une mention dans l'histoire.

(1100-1200) Entre les réfugiés du camp d'Ély et les hommes de Sherwood, entre Hereward et Robin Hood, il y avait eu, surtout dans le nord de l'Angleterre, une succession de chefs de partisans et d'*outlaws* qui ne furent pas non plus sans rénommée, mais dont on sait trop peu de chose pour qu'ils puissent être considérés comme des personnages historiques. Les noms de quelques-uns, tels qu'Adam Bel,

[1] Mathæus Parisiensis, in notis ad calcem libri..... p. 169. Regulæ monialium Beatæ Mariæ de Sothwelle.

[2] Hanmer's Chronic., p. 338. — Ancient Irish histories.

Clym of the Clough ou Clément de la Vallée, et William de Cloudesly, se sont conservés long-temps dans la mémoire du peuple. Les aventures de ces trois hommes qui ne peuvent être séparés l'un de l'autre, non plus que Robin Hood et Petit-Jean, sont le sujet d'une longue romance composée au quinzième siècle, et divisée en trois parties, ou en trois chants [1]. On ne peut rien dire de positif sur l'authenticité des faits qui s'y trouvent; mais elle renferme plusieurs traits originaux, et capables de rendre plus frappante pour le lecteur l'idée que le peuple anglais s'était formée du caractère moral de ces hommes, qui, dans des temps de servitude, aimèrent mieux être bandits qu'esclaves.

Adam Bel, Clément de la Vallée et William de Cloudesly étaient, à ce qu'il paraît, natifs de la province de Cumberland. S'étant rendus tous les trois coupables du délit de chasse, ils furent mis hors de la loi normande, et obligés de s'enfuir pour sauver leur vie [2]. Réunis par le même sort, ils se jurèrent fraternité, suivant la coutume du siècle, et s'en allèrent ensemble habiter la forêt d'Inglewood, que la vieille romance nomme *Englishe wood*, entre Carlisle

[1] Percy's Relics of ancient poetry, vol. I, p. 143. — Ancient Popolar song's p. 5.

[2] They were outlawed For venyson
These yemen everichone....
(Ancient Popolar song's, p. 6.)

et Penrith [1]. Adam et Clément n'étaient point mariés; mais William avait une femme et des enfans, que bientôt il s'ennuya de ne plus voir. Un jour il dit à ses deux compagnons qu'il voulait aller à Carlisle visiter sa femme et ses enfans. « Frère, lui répondirent-« ils, ce n'est pas notre avis; car si le justicier te prend, « tu es un homme mort [2]. » William partit, malgré ce conseil, et arriva de nuit dans la ville; mais, reconnu par une vieille femme à laquelle il avait fait du bien, il fut dénoncé au juge et au sheriff, qui cernèrent sa maison, le prirent, et, joyeux de cette capture, firent dresser sur la place du marché un gibet tout neuf pour l'y pendre [3]. Par bonheur, un petit garçon, le porcher de la ville, qui en gardant ses cochons dans le bois y avait vu souvent William, et reçu de lui l'aumône et à manger, courut avertir Adam et Clément du sort de leur frère d'adoption [4]. L'entreprise hasardeuse où tous les deux s'engagèrent pour le sauver est décrite avec beaucoup de mouvement et de vie par le vieux poète populaire, qui peint

1 They swore them Brethren upon a day
To Englyshe wood for to gone.
(Ancient Popolar song's, p. 6.)

2 If the justice may you take
Your life were at an ende.
(Ibid.)

3 One vow shal y make, saide the sherife,
A payre of new galowes shal y for the make.
(Ibid., p. 11.)

4 Ancient Popolar song's, p. 11.

avec une franchise naïve le dévouement de ces trois hommes l'un à l'autre. « De ce jour, dit William, nous « vivrons et mourrons ensemble; et si jamais vous « avez de moi le même besoin que j'ai eu de vous, « vous me trouverez, comme aujourd'hui je vous « trouve [1]. »

Dans le combat qui se termine par cette délivrance inespérée, les trois frères d'armes font à eux seuls un grand carnage des gens de justice et des officiers royaux de Carlisle. Ils tuent le sheriff, le juge et le portier de la ville, « jettent plus d'un homme sur le pavé, et « font dire hélas! à plus d'une femme [2]. » C'est avec un ton de joie et de plaisanterie que ces meurtres nombreux sont détaillés dans la vieille romance, où l'auteur montre fort peu d'amitié pour les agens de l'autorité royale. Cependant il fait finir ses trois héros comme avait fini la nation elle-même, par se fatiguer de leur résistance et s'accommoder avec l'ennemi. Ils vont à Londres, à l'hôtel du roi, lui demander une charte de paix. Mais, au moment où ils font cet acte de soumission, ils gardent encore leur ancien carac-

1 Wylliam saide to his brethren two
Thys daye let us lyve and dye;
If ever you have nede as y have now,
The same shall you fynde by me.
(Ancient Popolar song's, p. 17.)

2 Many a man to the ground they thrue.
. . . . . .
Many a woman said alas!
(Ibid., p. 17 et 18.)

tère de fierté et de liberté sauvage ; « ils entrent dans « le palais sans dire mot à personne, traversent la « cour, et s'avancent dans la salle, ne prenant garde « à qui que ce soit, ne disant ni ce qu'ils sont ni ce « qu'ils veulent [1]. »

Si Robin Hood est le dernier chef d'*outlaws* ou de bandits anglo-saxons qui ait joui d'une véritable célébrité populaire, ce n'est pas une raison pour croire qu'après lui aucun homme de la même race ne se soit livré au même genre de vie, dans un esprit d'hostilité politique contre le gouvernement exercé par les hommes de race et de langue étrangères. La lutte nationale dut se prolonger encore sous la forme de brigandage, et les idées d'homme libre et d'ennemi de la loi rester long-temps associées l'une à l'autre. Mais cela eut une fin ; et à mesure qu'on s'éloigna de l'époque de la conquête, à mesure que la race anglaise, s'accoutumant au joug, s'attacha par habitude à ce qu'elle avait toléré par désespoir, le brigandage perdit graduellement sa sanction patriotique, et redescendit à son rang naturel, à celui d'une profession infamante. Dès lors l'état de bandit dans les forêts de l'Angleterre, sans être moins périlleux, sans exiger moins de courage et d'adresse individuelle, ne pro-

1 .... Of no man wold they aske no leave,
But boldly went in thereat ;
They preced prestly into the hall
Of noman had they dreade....
(Ancient Popolar song's, p. 22.)

duisit plus de héros. Il resta seulement dans l'opinion des classes inférieures une grande complaisance pour les infractions aux lois contre la chasse, et une sympathie marquée pour ceux qui, soit par besoin, soit par fierté, bravaient cès lois de la conquête. La vie du braconnier aventureux, et, en général, le séjour des forêts, sont célébrés avec amour dans une foule de chansons et de poésies assez récentes; toutes vantent l'indépendance dont on jouit sous le *bois verdoyant*[1], où l'on n'a d'*ennemis que l'hiver et l'orage*[2], où l'on est *gai tant que le jour dure, et léger d'humeur comme la feuille sur l'arbre*[3].

(1194-1195) Le roi Richard, de retour à Londres, se fit couronner pour la seconde fois, avec des cérémonies que nous avons vues exactement reproduites de nos jours[4]. Après les fêtes de ce second couronnement, il annula d'un seul coup toutes les ventes de domaines qu'il avait librement faites avant de partir pour la croisade, prétendant que c'étaient de simples prêts qu'on était tenu de lui restituer[5]. Les acquéreurs de bonne foi eurent beau présenter leurs actes scellés du grand sceau de la couronne; tout fut inu-

[1] Underthe green wood tree.... in the good gren wood.... (Popolar songs, passim.)

[2] But winter and rough wather.... (Shakespeare's, As you like it.)

[3] Merry and free,.... as happeyas the day is long.... as leaf on lynde. (Popolar songs.)

[4] Rog. de Hoved., p. 736.

[5] Sub nomine repetiit commodati... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 43.)

tile. Le roi, donnant des formes douces à cette expropriation forcée, leur disait [1] : « Quel prétexte avez-« vous de retenir en vos mains ce qui est à nous? ne « vous êtes-vous pas remboursé complètement de vos « avances par le revenu de nos domaines [2] ? S'il en a « été ainsi, vous savez que c'est péché d'exercer l'usure « envers le roi, et que nous avons une bulle du pape « qui vous défend cela sous peine d'excommunica-« tion [3]. Que si après le compte de ce que vous avez « payé et de ce que vous avez reçu, il vous revient « justement quelque chose, nous y suppléerons de « notre trésor pour vous ôter tout sujet de plainte [4]. »

Personne n'eut le courage de présenter un compte; et tout fut rendu au roi sans dédommagement [5]. Il rentra ainsi en possession des châteaux, bourgs, gouvernemens et domaines qu'il avait aliénés; et tel fut le premier bienfait que la race normande d'Angleterre éprouva du retour de son chef, sans qui les courtisans assuraient qu'elle ne pouvait plus vivre, non plus que le corps sans la tête [6]. Quant à la race anglaise,

[1] Astu tamen molliùs loquebatur.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 43.)

[2] Si vos sortem vestram fructibus rerum nostrarum jàm percepistis, eâ contenti esse debetis.... (Ibid.)

[3] Rescriptum apostolicæ sedis quo prohibemini regi proprio fœnerari.... (Ibid.)

[4] Supplebo de proprio, omnem amputans occasionem retentionis... (Ibid.)

[5] Illi metuentes.... universa resignârunt.... (Ibid.)

[6] Rog. de Hoved.

après avoir été écrasée d'impôts pour la délivrance du roi, elle le fut pour celle des otages que Richard avait laissés en Allemagne, et pour les frais de la guerre qu'il fallut soutenir alors contre le roi de France [1].

Ce n'était pas seulement en Normandie que Philippe menaçait d'anéantir la puissance de son rival, il s'était ligué encore une fois avec les barons du nord de l'Aquitaine; il leur avait promis secours et maintien, et eux, encouragés plutôt par ses promesses que par son assistance effective, avaient de nouveau tenté d'établir leur indépendance contre le pouvoir anglo-normand [2]. C'était la passion de la nationalité et le désir de n'être sujets d'aucun des rois voisins, d'aucun homme qui ne fût pas de leur race et de leur langue, qui leur avait fait conclure cette alliance avec le roi Philippe; mais lui, s'inquiétant peu de leurs sentimens patriotiques, avait sur eux des vues toutes différentes. Il aspirait à étendre son autorité sur les provinces gauloises du midi, de façon à devenir roi de toute la Gaule, au lieu d'être simplement roi de France. Suivant l'exemple de la chancellerie germanique, qui attribuait à chaque empereur vivant la possession réelle de tous les territoires que ses prédécesseurs avaient régis et perdus ensuite, le roi de France et son conseil reculaient en

[1] Pro liberandis obsidibus..... sive etiam in sumptus bellicos. (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 43.)

[2] .... Per lo mantenemen qu'el reis de Fransa lor avia fait e fazia. (Poésies des Troubadours, collection de M. Raynouard, t. V, p. 96.)

idée les bornes de leur domination légitime jusqu'aux Pyrénées, où l'on croyait que Charlemagne avait élevé une croix pour servir de limite perpétuelle entre la France et l'Espagne [1]. « C'est jusque-là, disait un poète « du temps, qui voulait flatter le roi Philippe, c'est « jusque-là que tu dois dresser tes tentes et agrandir « tes États, afin de posséder sans réserve les domaines « de tes aïeux [2], afin que l'étranger n'occupe plus rien « au-dedans de nos frontières, et que le dragon blanc « avec sa race venimeuse soit extirpé de nos jardins, « comme le prophète breton nous l'a promis [3]. »

Ainsi les prédictions patriotiques faites par les vieux bardes cambriens, pour relever le courage de leur nation envahie par les Anglo-Saxons, passaient, après plus de cinq cents ans, pour des prophéties en faveur des Français contre les Normands [4]. Voilà sans doute un trait assez frappant des bizarreries humaines; mais un autre qui ne l'est pas moins, c'est que les mêmes provinces que le roi de France prétendait lui appar-

1 ..... Cum juris apostata nostri
Succumbet victus tibi cum Xantone Niortus....
In Pyræneo figes tentoria monte.
(Guill. Britonis carmen apud script. rer. fr., t. XVII, p. 285.)

2 Dilatare tuos fines hùc usque teneris,
Jus patrum ut teneas, nullo mediante, tuorum.
(Ibid.)

3 Eradicato de nostris funditùs hortis
Serpentis nivei toto cum stirpe veneno.
Ut Britonis tibi promittunt præsagia vatis.
(Ibid., p. 286.)

4 Voyez livre I.

tenir comme héritage de Charlemagne, l'empereur les revendiquait aussi en vertu des droits du même prince, qui jouissait du singulier privilége d'être regardé à la fois comme Français et comme Allemand. La cession de terres récemment faite par le César d'Allemagne au roi Richard était fondée sur cette prétention. Outre la Provence tout entière et une partie de la Bourgogne, la libéralité impériale, au dire des anciens historiens, lui avait encore octroyé sur le comté de Toulouse un droit de suzeraineté perpétuelle, que le roi de France s'attribuait en même temps. Mais, en réalité, les comtes de Toulouse jouissaient de l'indépendance politique, et, suivant les formules du siècle, étaient libres de leur hommage [1].

(1195) Au moment d'entrer en campagne contre le roi de France, Richard crut nécessaire d'agir sur l'opinion publique, en se disculpant d'une manière éclatante du reproche de meurtre sur le marquis de Montferrat. Il produisit une prétendue lettre autographe du Vieux de la Montagne, écrite en caractères hébraïques, grecs et latins, et contenant les passages suivans [2] :

« A Léopold, duc d'Autriche, et à tous les princes « et peuples de la foi chrétienne, salut. Attendu que

[1] .... Præterea imperator dedit regi Angliæ et chartâ suâ confirmavit homagium comitis de Sancto Ægidio.... (Rog. de Hoved., p. 733.)

[2] Scriptæ litteris hebraicis, græcis et latinis.... (Script. rer. fr., t. XVIII, p. 48.)

« plusieurs rois, dans les pays d'outre-mer, imputent « à Richard, roi et seigneur d'Angleterre, la mort du « marquis; je jure, par le Dieu qui règne éternelle- « ment et par la loi que nous observons, que le roi « Richard n'a eu aucune participation à ce meur- « tre [1].... Sachez que nous avons fait les présentes « en notre maison et château de Messiac, à la mi- « septembre, et les avons scellées de notre sceau, « l'an 1505 après Alexandre [2]. »

Cette bizarre dépêche fut publiée officiellement par Guillaume de Longchamps, redevenu chancelier d'Angleterre, et envoyée aux princes étrangers et aux moines qui étaient connus pour s'occuper de rédiger la chronique du temps [3]. Sa fausseté manifeste ne fut point remarquée dans un siècle où la critique historique et la connaissance des mœurs orientales étaient peu répandues en Europe. Elle affaiblit même, à ce qu'il semble, l'effet moral des imputations du roi de France, parmi ses propres vassaux, et encouragea ceux du roi d'Angleterre à mieux combattre pour une cause qu'ils croyaient être la bonne; car il y avait alors beaucoup de superstitions sur ce point. (1195-1196) Dès que les deux rois se trouvèrent en présence

[1] Juro per Deum qui in æternum regnat, et per legem quam tenemus.... (Script. rer. franc., t. XVII, p. 650.)

[2] Et sciatis quòd litteras istas fecimus in domo nostrâ ad castrum nostrum Messiac in dimidio septembris, et cum sigillo nostro sigillavimus, anno ab Alexandro M. D. V. (Ibid.)

[3] Ibidem.

en Normandie, l'armée de France, qui jusqu'alors avait toujours marché en avant, commença à faire retraite [1]. Le comte Jean perdit tout courage aussitôt qu'il vit les chances de la guerre devenir incertaines, et il résolut de trahir ses alliés pour rentrer en grace auprès de son frère. Cette trahison fut accompagnée de circonstances atroces, du massacre d'un grand nombre de chevaliers français que le comte avait invités à une fête [2]. Mais, malgré toutes ses grandes démonstrations de repentir et d'amitié, Richard, qui se souvenait d'en avoir fait plus d'une fois de semblables à leur père Henry II, ne lui accorda aucune confiance, et, selon les paroles des historiens du temps, ne lui donna ni terres, ni villes, ni châteaux [3].

Le roi Philippe, successivement repoussé de toutes les villes de Normandie qu'il avait occupées, fut bientôt forcé de conclure une trêve qui permit à Richard de porter ses forces vers le sud, contre les insurgés de l'Aquitaine [4]. A leur tête se trouvaient le vicomte de Limoges et le comte de Périgord, que le roi Richard fit sommer de lui rendre leurs châteaux. « Nous tenons tes menaces pour néant, répondirent-« ils : tu es revenu beaucoup trop orgueilleux, et nous « voulons te rendre, malgré toi, humble, courtois

[1] Roger. de Hoved., p. 740-742.

[2] Ibid., p. 750.

[3] Script. rer. franc., t. XVII.

[4] Choix des Poésies originales des Troubadours, publié par M. Raynouard, t. V, p. 96.

« et franc, et te châtier en guerroyant contre toi [1]. » Pour que cette réplique ne fût pas une pure vanterie, il fallait que la paix se rompît de nouveau entre les deux rois ; car les insurgés n'étaient nullement capables de résister aux forces de Richard, tant que Philippe n'en occupait pas au moins une partie. Ce fut le fameux Bertrand de Born qui, poursuivant toujours son plan de conduite politique, s'employa à rallumer la guerre entre les deux ennemis de son pays. Par ses intrigues secrètes et ses vers satiriques, il détermina le roi de France à violer la trève qu'il venait de jurer ; et cette fois le champ de bataille fut la Saintonge au lieu de la Normandie. La première rencontre des deux rois à la tête de leurs hommes d'armes eut lieu près de Niort. Ils ne se trouvaient plus séparés l'un de l'autre que par une petite rivière, sur chaque bord de laquelle ils avaient placé leur camp [2]. Le roi de France avait avec lui des Français, des Bourguignons, des Champenois, des Flamands et des Berrichons ; et le roi d'Angleterre, des Normands, des Anglais, des Angevins, des Tourangeaux, des Manceaux et des Saintongeois [3].

[1] .... Qu'el erat vengutz trop braas e trop orgoillos, e que ille, mal son grat, lo farian franc e cortes e humil, e que ill lo castiarian guerreian.... (Choix des Poésies originales des Troubadours, publié par M. Raynouard, t. V, p. 96.)

[2] .... Et era sobre la riba d'un flum qui a nom Gaura loquals passa al pe de Niort. (Ibid., p. 92.)

[3] Ibidem.

Pendant que les deux troupes ennemies étaient ainsi en présence, plusieurs fois on s'arma de part et d'autre pour en venir aux mains; mais toujours des archevêques, évêques, abbés et gens de religion, qui s'étaient réunis pour travailler au rétablissement de la paix, allaient d'un camp à l'autre supplier les rois de différer le combat, et leur proposer des arrangemens capables de terminer la guerre [1]. Le roi Philippe se montrait le plus difficile à persuader et le plus exigeant dans ses demandes; il voulait se battre, à moins que Richard ne lui fît serment de vasselage pour la Normandie, la Guyenne et le Poitou. Ce fut son dernier mot; et dès qu'il l'eut prononcé, Richard monta à cheval, mit le heaume en tête, fit avancer ses gens, sonner les trompettes et déployer sa bannière *pour passer l'eau* [2]. « Or, toute « cette confiance lui venait, dit un vieux récit en « langue provençale, de ce que les Champenois lui « avaient promis secrètement de ne point venir à « l'encontre des siens, à cause de la grande quantité « d'*esterlins* qu'il avait semés parmi eux [3]. »

[1] .... Ma arcivesque et evesque et abat et home d'orde que cercavan patz eran en miech que defendian que la batailia non era.... (Poésies des Troubadours, t. V, p. 92.)

[2] Si montet en destrer, et mes l'elm en la testa e fai sonar las trombas et fai desserrar los sieus gonfanos encontra l'aiga per passar outra.... (Ibid.)

[3] .... Per la gran cantitat dels esterlins que avia semenatz entre lor.... (Ibid.)

De leur côté le roi Philippe et tous ses gens montèrent à cheval et prirent leurs armes, à l'exception des Champenois, qui ne mirent point le heaume en tête[1]. C'était le signe de leur défection, et le roi de France, qui ne s'y attendait pas, en fut effrayé. Cet effroi changea toutes ses dispositions; et faisant mander aussitôt les évêques et les gens de religion, qui l'avaient auparavant sollicité en vain, il les pria d'aller auprès de Richard, lui dire qu'il le déclarerait quitte de tout vasselage, s'il voulait conclure la paix[2]. Le roi d'Angleterre était déjà en pleine marche quand les prélats et les moines vinrent à sa rencontre, portant des croix entre leurs bras, pleurant et le coujurant d'avoir pitié de tant de braves gens qui, des deux côtés, devaient périr s'il y avait bataille[3]. Ils promirent de lui faire tout accorder par le roi de France, et d'obtenir que ce dernier se retirât immédiatement sur son propre territoire. La paix fut faite; les deux rois se jurèrent une trève de dix ans et donnèrent congé à leurs troupes, ne voulant plus s'occuper d'armes, dit le vieux récit, mais seulement de chasse, de jeux, et de faire tort à leurs hommes[4].

[1] Qui non meteron elmes en testa.... (Poésies des Troubadours, t. V, p. 92.)

[2] .... El fon avilitz et espaventatz.... (Ibid.)

[3] Et li saint home ven gron ab las crotz en bratz en contra lo rei Richart, plorant qu'el agues pietat de tanta bona gen que tuit eron a morir.... (Ibid., p. 93.)

[4] .... E en far tort à lor baros.... (Ibid.)

Le tort que le roi Philippe pouvait faire à ses Français était peu de chose en comparaison de celui que Richard fit alors aux Aquitains, et surtout à ceux qui s'étaient révoltés contre lui. « Cette paix les affli« gea beaucoup, dit le même narrateur, et surtout « Bertrand de Born, qui en fut plus chagrin qu'au« cun autre, car il ne se plaisait en rien plus qu'en « guerre, et surtout en la guerre des deux rois [1]. » Il eut de nouveau recours à ses moyens ordinaires, à des satires mordantes contre le plus irritable des deux rivaux. Il fit circuler des pièces de vers où il disait que les Français et les Bourguignons avaient échangé honneur contre paresse, et que le roi Philippe voulait bien la guerre avant de s'être armé, mais que, sitôt qu'il avait pris ses armes, il perdait tout courage [2]. De leur côté les autres barons du Poitou et du Limousin, les mêmes qui avaient fait, avec si peu de fruit, la guerre au roi Richard, l'excitaient à rentrer en campagne contre le roi de France, promettant tous de l'aider. Richard les crut, et recommençant brusquement les hostilités, se mit à ravager les provinces de France, qui avoisinaient les siennes [3].

[1] En Bertrans de Born si fo plus irat que negus dels autres, per so car non se delectava mais en guerra,.... e mais en lo guerra dels dos reis.... (Poésies des Troubadours, t. V, p. 93.)

[2] Ben an camjat honor per avoleza
Segon qu'aug dir, Berguonhon e francey....
(Ibid., t. IV, p. 170.)

[3] Tuit li baron de Peitieus e de Lemosin en foron molt alegre....

Le roi Philippe, qui aurait peut-être commencé le premier la guerre s'il avait été le premier prêt, se plaignit de cette violation de la trève jurée, et s'adressa aux évêques sous les auspices et la garantie desquels elle avait été conclue. Ces derniers s'entremirent de nouveau et obtinrent du roi d'Angleterre qu'il y aurait une conférence diplomatique sur les frontières du Berri et de la Touraine. Mais les deux rois, ne pouvant s'accorder sur rien, se prirent de mauvaises paroles, et celui d'Angleterre donna à l'autre un démenti en face et l'appela *vil mécréant* [1]. « Ce dont Bertrand de Born fut fort joyeux, dit son « ancien biographe, et fit un *sirventes* dans lequel « il pique fort le roi de France de commencer la « guerre à feu et à sang, et lui reproche d'aimer la « paix plus qu'un moine [2]. Mais pour choses que dît « Bertrand de Born en sirventes et en couplets au roi « Philippe, lui rappelant les torts et le honniment « qui lui était fait, il ne voulut guerroyer contre le « roi Richard [3]; mais Richard saillit en guerre contre

Lo reis Richartz comenset far tortz en las terras del rei de Fransa.... (Poésies des Troubadours, t. V, p. 94.)

[1] .... Si qu'en Richartz lo desmenti e'l clamet vil recrezen... (Ibid., p. 95.)

[2] Guerra ses fuec e ses sanc
De rei o de gran podesta,
Qu'us coms laidis ni désmenta, etc.
(Ibid., t. IV, p. 173.)

[3] Ancmais per re qu'en Bertrans de Born disses en coblas ni en sirventes al rei Felip, ni per recordamen de tort ni d'aunimen que

« lui, pilla, prit et brûla ses bourgs et ses villes : « ce dont tous les barons, à qui déplaisait la paix, « furent fort joyeux, et Bertrand de Born fit un autre « sirventes pour affermir le roi Richard dans son « propos [1]. »

Cette destinée de l'Aquitaine d'être sans cesse ballottée entre deux puissances étrangères, également ennemies de son indépendance, et cependant tour-à-tour ses alliées, au gré de l'hostilité qui les divisait, cette destinée, qui, plus tard, fut celle de l'Italie, pesait alors sur tout le midi de la Gaule, y compris le pays montagneux qu'on nommait *Alvernhe* dans la langue romane du sud, et Auvergne dans celle du nord. Ce pays, après avoir énergiquement résisté à l'invasion des Franks [2], vaincu par eux, comme le reste des terres gauloises, s'était trouvé momentanément englobé dans leur conquête; puis il avait recouvré sa franchise nationale sous les rois fainéans, successeurs de Chlodowig; puis, dévasté et repris de nouveau par les fils de Peppin, il était devenu une province du vaste empire qu'ils fondèrent. Enfin, le démembrement et la ruine totale de cet empire l'avait

ill fos ditz ni faitz no vols guerreiar lo rei Richart. (Poésies des Troubadours, t. V, p. 95.)

[1] .... Don tuich li baron, a cui desplasia la patz, foron molt alegre, en Bertrans de Born, sitost com el auzi qu'en Richart era saillis à la guerra, el fetz aquel sirvente que comensa.... (Ibid., p. 96.)

[2] Voyez livre I.

affranchi une seconde fois ; de sorte qu'au douzième siècle le peuple d'Auvergne était gouverné aussi librement que le comportait la civilisation de l'époque, par des seigneurs de sa race et de son langage, qui prenaient le titre de comtes, et qu'on appelait aussi dauphins, parce qu'ils portaient dans leurs armoiries la figure de ce poisson.

Le dauphin d'Auvergne reconnaissait pour suzerains les ducs d'Aquitaine, peut-être par un reste de souvenir du gouvernement des Romains, et de la subordination des magistrats locaux de l'empire aux magistrats provinciaux [1]. Comme duc d'Aquitaine, le roi d'Angleterre avait reçu son serment de vasselage, suivant l'ancienne coutume, et le dauphin ne montrait aucune répugnance à rendre ce devoir de soumission purement nominale. Mais il arriva qu'après avoir, sans beaucoup de fruit, ravagé les domaines du roi de France, Richard, lassé de la guerre, et voulant faire une trève plus durable que la précédente, proposa à son rival d'échanger avec lui la suzeraineté de l'Auvergne contre d'autres avantages politiques [2]. Cette proposition fut acceptée, et le roi d'Angleterre s'engagea envers l'autre roi à garantir la cession qu'il lui faisait, c'est-à-dire à lui prêter main-forte contre le mécontentement des hommes du pays. Ce mécon-

[1] Los dalfins d'Alvernhe.... (Vies des Troubadours, t. V, p. 124.)

[2] Poésies des Troubadours, t. V, p. 431.

tentement ne tarda pas à se faire sentir ; car les Auvergnats ne voulaient point du roi de France pour suzerain, d'abord parce qu'ils n'avaient jamais eu de pareilles relations avec lui, ensuite, dit un ancien récit, parce qu'il était avare, de mauvaise seigneurie, et leur trop proche voisin [1]. Dès qu'il eut envoyé ses officiers recevoir l'hommage du comte d'Auvergne, qui n'osa le refuser d'abord, son premier soin fut d'acheter dans le pays un des plus forts châteaux, pour y mettre garnison ; et peu après, sous de légers prétextes, il enleva au comte la ville d'Issoire, préparant ainsi les voies pour la conquête de tout le pays, conquête qu'il espérait achever sans guerre [2].

Richard s'aperçut des projets du roi de France, mais ne fit rien pour les arrêter, prévoyant que l'Auvergne se lasserait un jour, et comptant sur la haine nationale que le nouveau seigneur accumulait, non-seulement pour y reprendre la seigneurie, mais pour en tirer des secours dans la première guerre qu'il entreprendrait contre son rival d'ambition. En effet, dès qu'il jugea à propos de rompre la trève, il envoya dire au dauphin : « Je sais les grands torts que « vous fait le roi de France, à vous et à vos terres ; « et si vous voulez, en vous révoltant, me prêter se« cours, je vous soutiendrai, et vous donnerai des

[1] .... Per so qu'el reis de Fransa lor era trop vezis,.... e de mala seingnoria.... (Ibid.)

[2] .... E tole Usoir al dalfin.... (Ibid.)

« chevaliers, des arbalétriers et de l'argent à sou-
« hait [1]. » Le comte d'Auvergne, croyant à ces promesses, proclama dans son pays le ban de l'insurrection nationale, et commença la guerre contre le roi Philippe [2]. Mais, dès que Richard vit la lutte engagée, il fit aux Auvergnats ce que Louis, père de Philippe, avait fait aux Poitevins, il prit de nouveau trève avec le roi de France, et passa en Angleterre, sans s'inquiéter nullement de ce qui adviendrait du dauphin et du pays d'Auvergne. L'armée de France entra dans ce pays, et, comme s'exprime l'ancienne chronique, mit tout à feu et à flamme, s'emparant des villes fortes et des meilleurs châteaux [3]. Incapable de résister seul à un ennemi si puissant, le dauphin conclut une suspension d'armes, durant laquelle il envoya son cousin, le comte Gui, et dix de ses chevaliers, en Angleterre, afin de rappeler au roi Richard les promesses qu'il avait faites. Richard accueillit mal le comte et ses compagnons, et les laissa repartir sans leur avoir donné ni hommes, ni armes, ni argent [4].

Honteux et tristes de s'être laissé tromper, et con-

[1] .... Se il li volion valer e revelarse contra il rei de Fransa, e lor daria cavaliere e balestiers e deniers a lor comendamen.... (Poésies des Troubadours, t. V, p. 431.)

[2] .... E sailliron a la guerra contra lo rei de Fransa.... (Ibid.)

[3] E mes a fuec et a flama tota la terra. (Ibid.)

[4] .... E'l recep mal e mal l'onret, et no ill donnet ni cavallier ni sirven, ni balestier, ni aver.... (Ibid.)

traints de céder à leur mauvais sort, les Auvergnats firent la paix avec le roi de France, en avouant sa suzeraineté sur eux, et lui prêtant de nouveau le serment d'hommage [1]. Peu de temps après expira la trève des deux rois, et Philippe recommença aussitôt la guerre à feu et à sang contre les habitans des terres de son rival [2]. A cette nouvelle, Richard passa la mer, et, dès qu'il fut descendu en Normandie, il envoya un message au dauphin d'Auvergne et au comte Gui, pour leur dire que, puisque la trève était rompue entre lui et le roi de France, ils devaient, comme de loyaux amis, venir à son aide et guerroyer pour lui [3]. Mais ils ne se laissèrent point tromper une seconde fois, et restèrent en paix avec le roi Philippe. Alors Richard, pour se venger, composa, en langue provençale, des couplets satiriques, où il disait qu'après lui avoir juré féauté le dauphin l'abandonnait dans le péril [4]. Le dauphin ne resta pas en arrière, et répondit aux vers du roi par d'autres où se trouvait plus de franchise et de dignité. « Roi, disait-il, « puisque vous chantez de moi, vous avez trouvé un « chanteur... Si jamais je vous fis quelque serment,

[1] Poésies des Troubadours, t. V, p. 432.

[2] La treva del rei de Fransa e d'en Richart si fo fenida. (Ibid.)

[3] .... Que ill li deguessen ajudar e valer.... (Ibid.)

[4] Si fez un sirventes del dalfin, el qual remembret lo sagramen qu'el dalfin e'l coms Gui avion fait adel, e com l'avian abandonat.... (Ibid.)

« ce fut folie de ma part[1]; je ne suis point roi cou-
« ronné, ni homme de grande richesse, pourtant je
« saurais tenir ferme avec les miens entre le Puy et
« Aubusson; et, grace à Dieu, je ne suis ni serf, ni
« Juif[2]. »

Ce dernier trait épigrammatique semble faire allusion au massacre et à la spoliation générale des Juifs qui avait eu lieu en Angleterre au commencement du règne de Richard[3], et peut-être aussi à la misérable situation des indigènes. Quelque imparfait que fût l'état de la société, au douzième siècle, dans les provinces méridionales de la Gaule, il y avait pourtant une énorme distance entre ce régime et celui de l'Angleterre, gouvernée par des étrangers. La différence des langues, s'ajoutant à celle des conditions, empêchait l'espèce de sympathie nationale qui ailleurs pouvait unir l'oppresseur à l'opprimé, et déguiser, au

1 Reis pus vos de mi chantatz
Trovatz avetz chantador,
. . . . . .
Anc non fuy vostre juratz
E conoissi ma folor.
(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 256-7.)

2 Qu'ieu no soiy reis coronatz
Ni hom de tangran ricor
. . . . . .
Pero Dieus m'a fag tan bon
Qu'entr'el Puey et Albusson
Puesc remaner entr'els mieus,
Qu'ien no soi sers ni Juzieus.
(Ibid., t. V, p. 257.)

3 Roger. de Hoved., p. 657.

moins en partie, la servitude du grand nombre. L'insolence du riche, d'autant plus grande qu'il avait moins de moyens de communiquer avec ses inférieurs, cette insolence normande qui, selon d'anciens vers, croissait avec les années [1], et le caractère hostile que prenait tout à coup la résistance à l'oppression, donnaient au pays un aspect à peu près semblable à celui de la Grèce sous la domination des Turks. On voyait encore des familles saxonnes qui, par un vœu perpétuel, s'étaient obligées, de père en fils, à porter leur barbe longue, comme un souvenir de l'ancienne patrie et une sorte de protestation contre les usages introduits par la conquête [2]. Mais ces familles étaient en petit nombre; et les vainqueurs, ne les craignant point, leur permettaient d'étaler en paix la marque de leur descendance anglaise et l'inutile orgueil d'un temps qui ne pouvait plus revenir.

(1196) En l'année 1196, lorsque le roi Richard était occupé à guerroyer contre le roi de France, et que ses officiers levaient de l'argent pour les frais de ses campagnes et pour le paiement du reste de sa rançon, la ville de Londres fut requise de payer un taillage extraordinaire [3]. Le chancelier du roi en

[1] Fastus Normannis crescit crescentibus annis. (Rog. de Hoved., p. 657.)

[2] .... Cujus genus avitum, ob indignationem Normannorum, rádere barbam contempsit.... (Math. Paris., p. 127.)

[3] Propter regis captionem et alia incidentia.... (Roger. de Hoved., p. 765.)

adressa la demande aux chefs de la bourgeoisie, que par une bizarre association des deux langues parlées en Angleterre, on appelait *maires* et *aldermen* [1]. Ceux-ci convoquèrent dans la salle de conseil ou le *hus-ting*, comme on disait en langue saxonne, les principaux citoyens de la ville, pour délibérer, non sur le vote de l'impôt, mais simplement sur sa répartition entre tous les contribuables [2]. Dans cette assemblée, composée en majorité d'Anglais indigènes, se trouvait un certain nombre d'hommes de race normande, angevine ou française, dont les ancêtres, venus en Angleterre au temps de la conquête, s'étaient livrés au commerce ou avaient exercé quelque métier. Soit à cause de leur descendance étrangère, soit à cause de leurs richesses, les bourgeois de cette classe formaient à Londres une sorte de parti dominant; ils maîtrisaient les délibérations du conseil, et, le plus souvent, réduisaient au silence les Anglais que l'habitude d'être opprimés rendait timides et circonspects.

Mais il se trouvait alors dans la classe des indigènes un homme d'un caractère bien différent, véritable patriote saxon, qui, pour ne pas ressembler aux fils des étrangers, ne se rasait jamais la barbe [3]. Il se

[1] Quos majores et aldermannos vocamus.... (Math. Paris., p. 127.)

[2] In suo hustingo excellentiores civium. (Ibid.) — *Hus*, maison; *ting*, affaire, jugement, conseil. — Distributionem munerum subeundorum.... (Ailred. Riev., p. 691.)

[3] Math. Paris., p. 127. — Math. Westmonast., p. 260.

nommait Guillaume ou William, suivant la prononciation anglaise, et jouissait dans la ville d'une grande considération à cause de son zèle à défendre par toutes les voies légales ceux d'entre ses compatriotes qui avaient à souffrir de quelque injustice [1]. Né de parens à qui le travail et l'économie avaient procuré une assez grande aisance, il s'était retiré des affaires et employait tout son temps à l'étude de la jurisprudence [2]. Nul clerc normand ne le surpassait dans l'art de plaider en langue française devant les cours de justice, et lorsqu'il parlait anglais, son éloquence était vive et populaire. Il consacrait sa science des lois et son talent pour la parole à tirer les bourgeois pauvres des embarras que leur suscitait la chicane, et à les protéger contre les vexations des riches, dont la plus fréquente était l'inégale répartition des tailles [3]. Car tantôt le maire et les *aldermen* exemptaient de toute contribution ceux qui étaient le plus en état de payer, tantôt ils établissaient que chaque bourgeois paierait la même somme, sans égard à la différence des fortunes, de façon que toujours la plus lourde

[1] Zelo justitiæ et æquitatis accensus..... (Roger. de Hoved., p. 765.)

[2] Legis peritus.... (Ibid.) — Erat enim eloquentissimus. (Gervas. Cantuar., p. 1591.) — Cùm datum esset illi os loquens ingentia. (Guill Neubr., p. 630.)

[3] Factus est pauperum advocatus, volens quòd unusquisque tàm dives quàm pauper secundùm facultates suas daret, ad universa civitatis negotia.... (Rog. de Hoved., p. 765.)

charge retombait sur les pauvres gens[1]. Ils s'en étaient souvent plaints, et William avait plaidé leur cause avec plus d'ardeur que de succès[2]. Ses efforts l'avaient rendu cher aux bourgeois de petite et de médiocre fortune, qui lui donnaient le surnom de défenseur ou d'avocat des pauvres[3]; quant aux Normands et à ceux de leur parti, ils le surnommaient ironiquement *l'homme à la barbe*, et l'accusaient de séduire la multitude en lui inspirant une envie désordonnée de liberté et de bonheur[4].

Ce singulier personnage, dernier représentant de l'hostilité des deux races que la conquête avait réunies sur le même sol, parut au conseil municipal de 1196, tel qu'il s'était montré jusque-là. Suivant leur coutume, les chefs de la bourgeoisie de Londres opinèrent pour une distribution des charges communes, faite de telle manière que la plus petite partie seulement devait peser sur eux : William à la longue barbe

[1] Voluerunt se ipsos servare in indemnes aut saltem sine gravamine, et pauperiores vehementer exagitare..... (Math. Paris., p. 127.)

[2] Vidi contradictionem sæpiùs habitam inter divites et pauperes. (Ailred. Rieval., p. 691.)

[3] Plurimos quasi præstigiis fascinatos sibi devinxit. (Guill. Neubr., p. 630.) — Ut eum in omnibus haberent advocatum. (Gervas. Cantuar., p. 1591.)

[4] Guillelmus cognomento *à-la-barbe*. (Math. Westmonast., p. 260.) — Al. cum barbâ, barbatus, etc. — Inopes et mediocres ad immoderatæ libertatis et felicitatis amorem inflammans. (Guill. Neubr., p. 630.)

leur tint tête seul ou presque seul [1]; mais la dispute s'échauffant, ils l'accablèrent d'injures et l'accusèrent de rébellion et de trahison envers le roi. « Les traîtres « au roi, répliqua l'Anglais, sont ceux qui fraudent « son échiquier en s'exemptant de payer ce qu'ils lui « doivent, et moi-même je les lui dénoncerai [2]. » En effet, il passa la mer, alla au camp du roi Richard, et s'agenouillant devant lui et levant la main droite, lui demanda paix et protection pour le pauvre peuple de Londres [3]. Richard accueillit sa plainte, dit qu'il y serait fait droit, et quand le pétitionnaire fut parti, n'y songea plus, trop occupé de ses grandes affaires politiques pour descendre au détail d'une querelle entre de simples bourgeois [4].

Mais les barons et les prélats normands qui occupaient les hauts emplois de la chancellerie et de l'échiquier s'en mêlèrent, et, par instinct de nationalité et d'aristocratie, prirent vivement parti contre les pauvres et contre leur avocat. Hubert Gaultier, archevêque de Canterbury, et grand justicier d'Angleterre, irrité de ce qu'un Saxon eût osé se rendre

[1] Recalcitrante Willelmo, cognomento cum barbâ..... (Math. Paris., p. 127.)

[2] .... Et majores civitatis proditores domini regis appelante..... (Ibid.) — Prætendens quòd eorum fraude fisco plurimum deperiret.... (Guill. Neubr., p. 630.)

[3] Impetrans ab eo pacem sibi et populo.... (Roger. de Hoved., p. 765.)

[4] Ibidem.

auprès du roi pour lui porter une dénonciation contre des gens de race normande, et de crainte qu'un pareil scandale ne se renouvelât, défendit, par une ordonnance, à tout homme du peuple de Londres de sortir de la ville sous peine d'être emprisonné comme traître au roi et au royaume[1]. Plusieurs marchands, qui malgré les ordres du grand justicier se rendirent à la foire de Stantford, furent arrêtés et traînés en prison[2]. Ces actes de violence causèrent une grande fermentation dans la ville, et les plus pauvres d'entre les citoyens, par un instinct naturel aux hommes de tous les temps, formèrent une association pour leur défence mutuelle. William à la longue barbe était l'ame et le chef de cette société secrète, dans laquelle s'engagèrent, disent plusieurs historiens du temps, plus de cinquante mille personnes[3]. On rassembla des armes telles que les bourgeois demi-serfs pouvaient s'en procurer au moyen âge, des bâtons ferrés, des haches et des leviers de fer, pour

[1] .... Undè Hubertus Walter Cantuariensis archiepiscopus, regis justitiarius, irâ admodùm commotus, præcepit ut ubicumque aliquis de plebe inveniretur extra civitatem caperetur tanquàm hostis regis et regni.... (Rog. de Hoved., p. 765.)

[2] .... Apud nundinas de Stanford capti sunt quidam mercatores de plebe Londoniensi.... (Ibid.)

[3] Facta est igitur Londoniis tanquàm zelo pauperum contra insolentias potentum conjuratio valida; fuisse autem fertur conjuratorum civium numerus, ascriptis, ut posteà claruit, penes ipsum (Willelmum) nominibus singulorum, LII millia. (Guill. Neubr., p. 630.)

attaquer, si l'on en venait aux mains, les maisons fortes des Normands [1].

Entraînés par un besoin naturel de se communiquer leurs sentimens et de s'encourager les uns les autres, les pauvres de Londres se réunirent plusieurs fois, et tinrent des espèces de conciliabules ou de clubs en plein air, sur les places et dans les marchés [2]. Dans ces assemblées tumultueuses, William portait la parole et recueillait des applaudissemens, dont il s'enivra trop peut-être, et qui lui firent négliger le moment d'agir et de frapper un grand coup dans l'intérêt de ceux qu'il voulait rendre redoutables à leurs oppresseurs [3]. Un fragment d'une de ces harangues est rapporté par un chroniqueur contemporain, qui assure l'avoir recueilli de la bouche d'une personne présente [4]. Ce discours, quoiqu'il eût un but tout politique, roulait, comme les sermons de nos jours, sur un texte des Écritures, et ce texte était : « Vous « puiserez de l'eau avec joie aux sources du Sau- « veur [5]. » William faisant à lui-même l'application de ces paroles : « C'est moi, disait-il, qui suis le sau-

[1] .... Ferramentorum quoque ingens copia ad stringendas domos munitiores præparata.... (Guill. Neubr., p. 630.)

[2] Conventus publicos auctoritate propriâ.... (Ibid., p. 631.)

[3] .... Vallatus turbis pompaticè procedebat fastus sermonum ejus.... (Ibid.)

[4] Ex eo quod viri veracis narratione didici.... (Ibid.)

[5] Haurietis aquas cum gaudio de fontibus Salvatoris.... (Ibid., p. 631.)

« veur des pauvres; vous, pauvres, qui avez éprouvé « combien est dure la main des riches, puisez main- « tenant à ma source l'eau d'une doctrine salutaire; « et puisez-y avec joie, parce que l'heure de votre « soulagement est venue [1]. Je séparerai les eaux des « eaux, c'est-à-dire les hommes des hommes; je sé- « parerai le peuple humble et sincère du peuple or- « gueilleux et sans foi; je séparerai les élus des réprou- « vés, comme la lumière des ténèbres [2]. » Sous ces propos vagues et mystiques, l'imagination des auditeurs plaçait sans doute des sentimens et des désirs d'une nature plus précise, mais il eût fallu mettre à profit l'enthousiasme populaire; et l'avocat des pauvres se laissa devancer par les hauts fonctionnaires normands qui, réunissant à Londres, en parlement, les évêques, les comtes et les barons des provinces voisines, citèrent l'orateur du peuple à comparaître devant cette assemblée [3].

William se rendit à la sommation, escorté d'une grande multitude qui le suivait en l'appelant sauveur

[1] Ego, inquit, sum pauperum salvator; vos pauperes, duras divitum manus experti, haurite nunc de fontibus meis aquas doctrinæ salutaris, et hoc cum gaudio, quia jàm venit tempus visitationis vestræ.... (Guill. Neubr., p. 631.)

[2] Ego enim dividam aquas ab aquis, aquæ nempè populi sunt; dividam itaque populum humilem et fidelem à populo superbo et perfido.... (Ibid.)

[3] De consilio procerum, evocavit eum (justitiarius) satisfacturum de objectis.... (Ibid., p. 632.)

et roi des pauvres[1]. Ce signe non équivoque d'une immense popularité intimida les barons du parlement; usant d'adresse, ils ajournèrent l'accusation à une prochaine séance qui n'eut point lieu, et s'occupèrent dès lors à travailler l'esprit du peuple au moyen d'émissaires adroits[2]. De fausses promesses et de fausses alarmes, répandues tour-à-tour et à propos, calmèrent l'effervescence publique, et découragèrent les partisans de l'insurrection. L'archevêque de Canterbury et les autres justiciers convoquèrent eux-mêmes plusieurs assemblées des petits bourgeois de Londres, et leur parlant tantôt du besoin de conserver l'ordre et la paix, tantôt de la puissance qu'avait le roi pour écraser les séditieux, ils réussirent à semer le doute et l'hésitation parmi les conjurés[3]. Saisissant cet instant de mollesse et d'incertitude qui a toujours été fatal aux partis populaires, ils exigèrent, comme otages et garans de la tranquillité publique, les enfans d'un grand nombre de familles de la moyenne et de la dernière classe[4]. Les bourgeois n'eurent pas assez de résolution pour résister à cette

[1] Qui opportunè affuit turbis ita vallatus.... Regem vel salvatorem pauperum.... (Guill. Neubr., p. 632.)

[2] .... Ut evocator ejus molliùs ageret et pro declinando periculo cautè judicium protelaret.... (Ibid.)

[3] Publicè et privatim londonienses cives alloquens pro pace conservandâ, pro fidelitate regis.... pro bono pacis.... (Gervas. Cantuar., p. 1091.)

[4] Multorum mediæ manûs hominum filii dati sunt in obsidatum.... (Ailred. Rieval., p. 691.)

demande; et la cause du pouvoir fut gagnée, dès que les otages, conduits hors de Londres, furent emprisonnés dans différentes forteresses[1].

Malgré la puissance que leur donnait l'inquiétude qui régnait à Londres sur le sort des otages, les justiciers n'osèrent pas encore faire arrêter publiquement l'homme pour la perte duquel tant de précautions avaient été prises. Ils résolurent d'épier le moment où William se trouverait hors de chez lui, seul ou accompagné de peu de monde; deux riches bourgeois, probablement de race normande, et dont l'un s'appelait Geoffroy, se chargèrent par zèle de cet espionage[2]. Suivis de gens armés, ils observèrent durant plusieurs jours toutes les démarches de l'homme à la longue barbe; et une fois qu'il se promenait tranquillement avec neuf de ses amis, les deux bourgeois l'abordèrent d'un air indifférent; puis tout à coup celui qui se nommait Geoffroy porta la main sur lui en donnant le signal aux hommes d'armes apostés près de là[3]. William n'avait pour toute défense qu'un de ces longs couteaux que, selon la mode du temps, on portait à la ceinture; il le tira, et d'un

[1] In diversis munitionibus carceri mancipati.... (Ailred. Rieval., p. 691.)

[2] Explorato igitur per duos cives nobiles tempore quo inveniri posset sine turbis... (Guill. Neubr., p. 632.—Rog. de Hov., p. 675.)

[3] Cum eisdem civibus ad capiendum eum armatam manum emisit. Quorum unus.... (Guill. Neubr., p. 632.) — Ad quem capiendum cùm Gaufridus veniret.... (Rog. de Hoved., p. 675.)

seul coup fit tomber Geoffroy mort à ses pieds[1]. Au même instant arrivèrent les soldats, vêtus, de la tête aux pieds, de mailles à l'épreuve du poignard; mais William et ses neuf compagnons, à force de courage et d'adresse, firent si bien, qu'ils leur échappèrent, et entrèrent en fuyant dans l'église la plus voisine, dédiée à la Vierge, et que les Normands appelaient Sainte-Marie de l'Arche[2]. Ils en fermèrent les portes et s'y barricadèrent. Les gens armés qui les poursuivaient essayèrent de forcer l'entrée, mais ne purent y parvenir; et le grand justicier, apprenant cette nouvelle, envoya des courriers vers les châteaux voisins pour faire arriver, en grande hâte, de nouvelles troupes, ne se fiant pas, dans ce moment critique, à la seule garnison de la Tour de Londres[3].

Le bruit de ces événemens causa dans la ville une grande fermentation : le peuple était sensible au péril de l'homme qui avait si généreusement pris sa défense[4], mais il montrait en général plus de tristesse que de colère. La vue des soldats qui entraient en bon ordre pour occuper les rues et les places, et sur-

[1] Guill. Neubrig., p. 632. — Roger de Hoved., p. 675.

[2] Loricata multitudo.... (Guill. Neubr., p. 632.) — Solâ sicâ se defendens.... (Math. Paris., p. 127.) — Incluserunt se in ecclesiam Sanctæ Mariæ *de l'Arche*. (Rog. de Hoved., p. 675.)

[3] Convocatâ non modicâ armatâ militiâ, vicos et plateas observari præcepit, ne fœdus initum cives rumperent.... (Gervas. Cantuar., p. 153.) — Militares copias ex vicinis provinciis accersitas. (Guill. Neubr., p. 632.)

[4] Zelans pro pauperculo populo.... (Henrici Knygton, p. 2410.)

tout la conviction qu'au premier soulèvement les otages seraient mis à mort, retinrent les bourgeois dans leurs ateliers et leurs boutiques [1]. Ce fut vainement que les réfugiés attendirent du secours; et vainement aussi quelques hommes déterminés engagèrent leurs compatriotes à marcher en armes vers l'église de Sainte-Marie. La masse resta inerte et comme frappée de stupeur [2].

Pendant ce temps William et ses amis se préparaient de leur mieux à soutenir un siége dans le clocher où ils s'étaient rétirés; sommés plusieurs fois de sortir, ils refusèrent toujours; et l'archevêque de Canterbury, pour les chasser plus promptement de leur poste, fit amasser une grande quantité de bois et mettre le feu à l'église [3]. La chaleur et la fumée, qui remplirent bientôt la tour; obligèrent les assiégés de descendre à demi-suffoqués [4]. Ils furent tous pris, et, pendant qu'on les emmenait garottés, le fils de

[1] Populum expectans.... qui nimirùm etsi de istius periculo doluit, tamen vel respectu obsidum vel metu.... ad ereptionem non accurrit.... (Guill. Neubr., p. 632.)

[2] Sed per pusillanimes et degeneres dissipatum est consilium civium Willelmo confœderatorum ad resistendum ipsorum injuriæ.... (Math. Paris., p. 127.)

[3] Et cùm nec sic reddere se vellent, ex præcepto archiepiscopi Cantuariæ appositus est ignis.... (Rog. de Hoved., p. 675.) — Supposito igne magnam ecclesiæ partem combusserunt (Math. Paris., p. 127.)

[4] Coactus est Willelmus à turri descendere, calore et fumo penè suffocatus.... (Ibid.)

ce Geoffroy, que William avait tué dans sa fuite, vint à lui, et d'un coup de couteau lui fendit le ventre [1]. Tout blessé qu'il était, on le lia à la queue d'un cheval, et on le traîna ainsi par les rues jusqu'à la Tour de Londres, où il comparut devant l'archevêque, et, sans information ni débat, reçut sa sentence de mort; le même cheval le traîna de la même manière au lieu du supplice [2]. Il fut pendu avec ses neuf compagnons, tous Saxons de naissance; « et « c'est ainsi, dit un vieil historien, que périt William-« longue-barbe, pour avoir embrassé la défense des « pauvres et de la vérité [3] : si la cause fait le martyr, « nul mieux que lui, et à plus juste titre, ne peut être « appelé martyr [4]. »

Cette opinion ne fut pas celle d'un seul homme, mais de tout le peuple de Londres qui, n'ayant pas eu l'énergie de sauver son défenseur, le pleura du moins après sa mort, et traita d'assassins les Normands qui l'avaient fait mourir [5]. Les écrivains amis du pouvoir, et c'est le plus grand nombre, disent

[1] Cultro illi ventrem dissecuit.... (Guill. Neubr., p. 633.)

[2] Ad caudam equi trahitur ad turrim Londoniensem.... (Math. Paris., p. 127.) — Archiepiscopo præsentatur.... (Gerv. Cantuar., p. 159.)

[3] Novem ejus vicini vel de ejus familiâ.... pro assertione veritatis et pro causâ pauperum tuendâ. (Math. Paris., p. 127.)

[4] .... Cùm constet causam martyrem facere, inter martyres videtur meritò computandus.... (Ibid.)

[5] Extinctum planxêre vehementer, regni provisorem tanquàm homicidam lacerantes.... (Guill. Neubr., p. 633.)

que William passa pour saint auprès des partisans de la révolte et d'un bouleversement politique [1]. Le gibet auquel il avait été suspendu fut enlevé de nuit comme une relique, et ceux qui ne purent se procurer quelque parcelle du bois grattèrent la terre qui en avait touché le pied [2]. Tant de gens vinrent chercher de cette terre qu'en peu de temps il se forma une fosse profonde au lieu de l'exécution [3]. On s'y rendait, non-seulement du voisinage, mais de tous les coins de l'Angleterre, et aucun Anglais de race ne manquait à cette espèce de pèlerinage patriotique quand il venait à Londres pour ses affaires ou son négoce [4].

Bientôt l'imagination populaire attribua le don des miracles à ce nouveau martyr de la domination étrangère; ces miracles furent prêchés, comme autrefois ceux de Waltheof, par un prêtre d'origine saxonne [5]; mais le nouveau prédicateur eut le même sort que l'ancien, et il ne fut pas moins dangereux alors de croire à la sainteté de l'homme à la longue barbe,

[1] Conjurati et novarum aucupes rerum... (Guill. Neubr., p. 633.)

[2] Patibulum quo suspensus fuerat, de loco supplicii furto nocturno sublatum est, terra quoque supposita.... velut aliquod sacrum.... (Ibid., p. 637.)

[3] Usquè ad fossam non modicam per minutias est abrasa.... (Ibid.)

[4] .... Qui fortè est diversis Angliæ provinciis, pro negotiis propriis Londonias adventassent... (Ibid., p. 633.)

[5] .... Subitò divulgatum est Willelmum novum martyrem novis clarescere miraculis.... (Gervas. Cantuar., p. 1159.)

que cent vingt années auparavant à celle du dernier chef anglo-saxon [1]. Le grand justicier Hubert envoya des soldats qui dispersèrent à coups de lances la foule qui s'assemblait pour lui faire affront, comme il disait lui-même, en rendant de pareils honneurs à la mémoire d'un supplicié [2]. Mais les Anglais ne se rebutèrent pas ; chassés le jour, ils revenaient la nuit, soit pour voir, soit pour prier ; on plaça en embuscade des gens armés qui en saisirent un grand nombre, tant hommes que femmes, qu'on fouetta publiquement et qu'on enferma dans des forteresses [3]. A la fin une garde permanente fut établie sur le lieu même que le peuple s'obstinait à regarder comme consacré, et en interdit l'approche aux curieux et aux passans [4]. Cette mesure eut seule le pouvoir de décourager l'enthousiasme populaire, qui tomba et s'amortit par degrés [5].

Ici doit se terminer le récit de la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands ;

[1] Voyez livre V.

[2] In sacerdotem præfatum ecclesiasticâ præeunte vindictâ..... (Henr. Knygton, p. 2412.) — Armatorum globum emisit qui rusticam multitudinem fugarent.... Quantum honoris defuncto impendens, tantum dedecus ejus damnatori impingens.... (Guill. Neubr., p. 637.)

[3] Excubabat ibidem nocturno tempore jugiter insulsa multitudo... (Ibid.) — Verùm positis insidiis, et flagellatis qui noctu venerant adorandum.... (Gerv. Cantuar., p. 1591.)

[4] Armatam in ipso loco custodiam jugiter observare præcepit, quæ non solùm ad supplicationes adveniens vulgus arceret, sed etiam curiosè divertentium inhiberet accessum.... (Guill. Neubr., p. 637.)

[5] Sic popularis opinio conquievit.... (Ibid.)

car l'exécution de William-longue-barbe est le dernier fait que les auteurs originaux rattachent positivement à la conquête. Qu'il soit arrivé dans la suite d'autres événemens empreints du même caractère, et que William n'ait pas été *le dernier des Saxons*, c'est ce qui est indubitable; mais l'inexactitude des chroniqueurs, ou la perte des anciens documens, nous laissent sans preuves à cet égard et nous réduisent tout d'un coup aux inductions et aux conjectures. La tâche du narrateur consciencieux finit donc à ce point, et il ne lui reste plus qu'à présenter sommairement le tableau de la destinée ultérieure des personnages qu'il abandonne, afin que le lecteur ne reste pas en suspens.

Et sous ce nom de personnages, ce n'est ni Richard, roi d'Angleterre, ni Philippe, roi de France, ni Jean, comte de Mortain, qu'il faut entendre, mais les grandes masses d'hommes et les populations diverses qui ont ou simultanément ou successivement figuré dans les pages précédentes. Car l'objet essentiel de cette histoire est d'envisager la destinée des peuples, et non celle de certains hommes célèbres, de raconter les aventures de la vie sociale, et non celles de la vie individuelle. La sympathie humaine peut s'attacher à des populations tout entières, comme à des êtres doués de sentiment, dont l'existence, plus longue que la nôtre, est remplie des mêmes alternatives de peine et de joie, d'espérance et d'abattement. Con-

sidérée sous ce point de vue, l'histoire du passé prend quelque chose de l'intérêt qui s'attache au temps présent ; car les êtres collectifs dont elle nous entretient n'ont point cessé de vivre et de sentir : ce sont les mêmes qui souffrent ou espèrent encore sous nos yeux. Voilà son plus grand attrait ; voilà ce qui adoucit des études sévères et arides, ce qui, en un mot, donnerait quelque prix à cet ouvrage, si l'auteur avait réussi à rendre les émotions qu'il éprouvait en recueillant dans de vieux livres des noms devenus obscurs, et des infortunes oubliées.

CONCLUSION.

I.

LES NORMANDS ET LES BRETONS DU CONTINENT; LES ANGEVINS ET LES POPULATIONS DE LA GAULE MÉRIDIONALE.

(1187-1195) Vers la fin du règne de Henry II, et quelques mois après la mort de son second fils, Geoffroy, comte ou duc de Bretagne, il arriva un événement de peu d'importance en lui-même, mais qui devint la cause ou du moins l'occasion de grandes révolutions politiques. La veuve du comte Geoffroy, Constance, femme de race bretonne[1], accoucha d'un fils que son aïeul paternel, le roi d'Angleterre, voulut faire baptiser sous le nom de Henry. Mais les Bretons, qui entouraient la mère, s'opposèrent tous à ce que l'enfant qui devait être un jour leur chef,

[1] Voyez livre VIII, t. III.

reçût son nom d'un étranger[1]; ils l'appelèrent par acclamation Arthur, et le baptisèrent sous ce nom presque aussi populaire chez eux que chez les Cambriens. Le roi d'Angleterre prit ombrage de cet acte de volonté nationale, et, n'osant enlever aux Bretons leur Arthur, il maria de force la mère à l'un de ses officiers, Renouf, comte de Chester, qu'il fit duc de Bretagne, au détriment de son propre petit-fils, devenu suspect à ses yeux parce que la nation bretonne l'aimait. Mais cette nation, peu de temps après, chassa Renouf de Chester, et proclama chef du pays le fils de Constance, encore en bas âge.

(1195) Ce second acte de volonté nationale, plus sérieux que le premier, attira aux Bretons la guerre avec le roi Richard, successeur de Henry II. Mais, pendant qu'ils combattaient pour leur cause et celle du jeune Arthur, cet enfant, dirigé par sa mère, s'isola d'eux, et tantôt passa du côté du roi d'Angleterre, son parent, tantôt se livra au roi de France, qui, sous des dehors d'amitié, nourrissait à l'égard de la Bretagne les mêmes projets que l'autre roi. (1195-1200) Les vues ambitieuses du roi de France étaient secondées alors en Bretagne, et même aussi dans presque toutes les provinces occidentales de la Gaule, par une lassitude générale de la domination anglo-normande. Non-seulement les Poitevins, qui

[1] Contradictum est à Britonibus.... (Chron. Walteri. Hemingford., p. 507.)

étaient depuis cinquante ans en révolte continuelle, mais les Manceaux, les Tourangeaux, et même les Angevins, à qui leurs propres comtes, depuis qu'ils étaient rois d'Angleterre, étaient devenus presque étrangers, aspiraient à un grand changement. Sans désirer autre chose qu'une administration plus dévouée à leurs intérêts nationaux, ils allaient au-devant de la politique du roi de France, et se prêtaient imprudemment à le servir pour être soutenus par lui contre le roi d'Angleterre.

De toutes les provinces continentales soumises aux Normands, l'Aquitaine seule ne montrait point alors d'aversion décidée pour eux, parce que la fille de ses anciens chefs nationaux, Éléonore, veuve de Henry II, vivait encore, et tempérait, par son influence, la dureté du gouvernement étranger. Lorsque le roi Richard eut été tué en Limousin d'un coup d'arbalète, la révolution qui se préparait depuis long-temps, et que la crainte de son activité militaire avait retardée, éclata presque aussitôt. Son frère Jean fut reconnu sans aucun débat roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine; mais l'Anjou, le Maine et la Touraine, se séparant à la fois de la cause normande, prirent pour seigneur le jeune duc de Bretagne. Les Poitevins partagèrent cette défection, et formèrent avec leurs voisins du nord et de l'ouest une ligue offensive et défensive. A la tête de cette ligue figurait le peuple breton, malheureusement re-

présenté par un enfant et une femme qui, tremblant de tomber entre les mains du roi d'Angleterre, livrèrent au roi de France, Philippe II, tout ce que le courage populaire avait reconquis sur les Anglo-Normands dans les divers pays confédérés, et reconnurent sa suzeraineté sur l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Philippe, que les Français surnommaient Auguste, fit démanteler les villes et raser les forteresses que ses nouveaux vassaux lui avaient ouvertes. Quand le jeune Arthur, son homme-lige et son prisonnier volontaire, lui adressait, au nom des peuples qui s'étaient fiés à lui, quelques remontrances sur cette conduite : « Est-ce que je ne suis pas libre, « répondait le roi, de faire ce qu'il me plaît sur mes « terres [1] ? »

Arthur s'aperçut bientôt de la faute qu'il avait commise en se mettant à la merci de l'un des deux rois pour échapper à l'autre. Il s'enfuit de Paris, mais, ne sachant où aller, il se livra au roi Jean, son oncle, qui lui fit beaucoup de caresses et se préparait à l'emprisonner, lorsque le jeune duc en fut averti et revint au roi de France. Celui-ci désespérait déjà de conserver ses nouvelles provinces contre le gré des habitans et en dépit du roi d'Angleterre. (1200) Il voulait faire avec ce dernier une paix avantageuse, et, pour l'obtenir, il lui sacrifia son hôte et son protégé, qu'il

[1] Hist. de Bretagne, par dom Lobineau, t. I.

contraignit de prêter au roi Jean le serment d'hommage pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Philippe, en retour de ce bon office, obtint la paix, trente mille marcs d'argent, plusieurs villes, et la promesse que, si Jean mourait sans enfans, il hériterait de toutes ses possessions du continent. En vertu de ce traité, les garnisons françaises de l'Anjou et du Maine furent relevées par des troupes normandes et par des Brabançons à la solde du roi d'Angleterre.

Pendant que Philippe-Auguste dépouillait ainsi le jeune Arthur de son héritage, il le faisait élever à sa cour avec ses propres fils, et le ménageait pour le cas possible d'une nouvelle rupture avec le roi Jean. Cette rupture éclata bientôt à l'occasion d'un soulèvement général des Poitevins sous la conduite de Hugues-le-Brun, comte de la Marche, à qui le roi d'Angleterre avait enlevé sa fiancée. Tous les barons du Poitou et d'une partie du Limousin se conjurèrent ; et dès que le roi de France les vit compromis, espérant profiter de tout ce qu'ils oseraient faire, il rompit subitement la paix et se déclara pour eux, à condition qu'ils lui prêteraient le serment de foi et d'hommage. Aussitôt il fit reparaître Arthur sur la scène politique, lui donna en mariage sa fille Marie, âgée de cinq ans, le fit proclamer comte des Bretons, des Angevins et des Poitevins, et l'envoya à la tête d'une armée conquérir les villes du Poitou qui tenaient encore pour le roi d'Angleterre.

(1202) Les Bretons firent alliance avec les insurgés poitevins, et promirent de leur envoyer cinq cents chevaliers et quatre mille fantassins. En attendant ce renfort, le nouveau comte de Poitou mit le siége devant la ville de Mirebeau, à quelques lieues de Poitiers, où, par un hasard qui devint fatal aux assiégeans, la veuve de Henry II se trouvait alors renfermée. La ville fut prise sans beaucoup de résistance; mais Éléonore d'Aquitaine se retira dans le château, qui était très-fort, pendant qu'Arthur et les Poitevins occupaient la ville. Ils étaient dans la plus grande sécurité, lorsque le roi Jean, stimulé par le désir de délivrer sa mère, après une marche rapide, parut subitement aux portes de Mirebeau, et fit prisonnier Arthur avec la plupart des chefs de l'insurrection. Il les emmena en Normandie, et, bientôt après, Arthur disparut sans que personne pût savoir de quelle manière il avait péri. (1202-1204) Parmi les Normands, qui n'avaient point contre le roi d'Angleterre de haine ni de répugnance nationale, les uns disaient qu'il était mort de maladie au château de Rouen, d'autres qu'il s'était tué en voulant s'échapper par-dessus les murs de la ville. Les Français, animés par l'esprit de rivalité politique, assuraient que le roi Jean avait poignardé son neveu de sa propre main un jour qu'il passait la Seine avec lui dans un bateau. Enfin les Bretons, qui avaient placé sur la tête du jeune Arthur toutes leurs espérances de liberté, adoptèrent

une version à peu près semblable, mais en changeant le lieu de la scène, qu'ils plaçaient près de Cherbourg, sur le bord de la mer [1].

La mort d'Arthur, quelle qu'en ait été la cause, fit grand bruit, surtout en Bretagne, où elle fut regardée comme une calamité nationale. La même ardeur d'imagination qui avait fait croire aux Bretons que leur destinée future était liée à celle de cet enfant, les jeta dans une affection exagérée pour le roi de France, parce qu'il était l'ennemi du meurtrier d'Arthur. C'est à lui qu'ils en appelaient pour demander vengeance, promettant de l'aider de tous leurs moyens dans ce qu'il entreprendrait contre le roi d'Angleterre. Jamais roi de France n'avait trouvé une aussi belle occasion de se rendre maître de ces Bretons si attachés à leur indépendance [2]. Philippe accueillit, comme suzerain, la plainte des seigneurs et des évêques de Bretagne sur le meurtre de leur jeune duc, et cita le roi d'Angleterre, son vassal pour la Normandie, à comparaître devant la cour des barons de France, qu'on commençait à nommer pairs, d'un nom emprunté aux romans sur la vie de Charlemagne. Le roi Jean, comme on s'y attendait, ne comparut pas devant les pairs, et fut condamné par eux. Toutes les terres qu'il tenait du royaume de France furent déclarées *forfaites*, et les Bretons in-

[1] Hist. de Normandie, par Dumoulin, p. 514.
[2] Voyez plus haut, livres I, II, III et VIII.

vités à prendre les armes pour assurer l'exécution de cette sentence, qui ne devait avoir d'effet qu'autant qu'elle serait suivie d'une conquête.

La conquête se fit non par les seules forces du roi de France, non par l'autorité des arrêts de sa cour des pairs, mais par la coopération, d'autant plus énergique qu'elle était volontaire, des populations voisines et ennemies des Normands. Philippe-Auguste n'eut besoin que de paraître sur la frontière du Poitou pour qu'un soulèvement universel lui ouvrît presque toutes les places fortes ; et quand il revint attaquer la Normandie, les Bretons en avaient déjà envahi et occupé une grande partie. Ils enlevèrent d'assaut le Mont Saint-Michel, s'emparèrent d'Avranches, et brûlèrent toutes les bourgades situées entre cette ville et Caen. Le bruit de leurs ravages et la terreur qu'ils inspiraient contribuèrent puissamment aux succès du roi de France, qui, avec les Manceaux et les Angevins, s'avançant du côté de l'est, prit Andelys, Évreux, Domfront, Lisieux, et fit à Caen sa jonction avec l'armée bretonne.

C'était la première fois que la Normandie se voyait attaquée avec tant de concert par toutes les populations qui l'environnaient, au sud, à l'est et au nord ; et c'était aussi la première fois qu'elle avait un chef d'une indolence et d'une inhabileté pareilles à celle du roi Jean. Il chassait ou se divertissait, pendant que Philippe et ses alliés prenaient, les unes après

les autres, toutes les bonnes villes et les châteaux du pays : (1204) en moins d'une année il ne lui resta plus que Rouen, Verneuil et Château-Gaillard. Le peuple de Normandie faisait, quoique inutilement, de grands efforts pour repousser les envahisseurs ; il ne leur céda que faute de secours et parce que ses frères d'origine, les Normands d'Angleterre, en sûreté derrière l'Océan, s'inquiétaient peu de le tirer d'un péril qui n'était pas à craindre pour eux. (1204-1214) D'ailleurs se trouvant, par suite de leur conquête, au-dessus de la condition populaire, ils sympathisaient peu avec les bourgeois et les paysans de l'autre côté de la mer, quoique issus des mêmes ancêtres qu'eux.

Les bourgeois de Rouen souffrirent toutes les extrémités de la famine avant de songer à capituler ; et quand les vivres leur manquèrent tout-à-fait, ils conclurent avec le roi de France une trève de trente jours, à l'expiration de laquelle ils devaient se rendre s'ils n'étaient pas secourus. Dans l'intervalle, ils envoyèrent quelques-uns des leurs en Angleterre auprès du roi Jean, lui apprendre à quelle nécessité ils étaient réduits. Les envoyés trouvèrent le roi jouant aux échecs ; il ne quitta point son jeu et ne leur répondit pas une parole avant que la partie fût achevée ; et alors il leur dit : « Je n'ai aucun moyen de vous se-« courir dans le délai convenu ; ainsi faites du mieux

« que vous pourrez [1]. » La ville de Rouen se rendit ; les deux qui résistaient encore suivirent le même exemple, et la conquête de tout le pays fut accomplie. Cette conquête, moins dure pour les Normands que ne l'avait été pour les Saxons celle de l'Angleterre, ne fut pourtant pas sans humiliation et sans misère. Les Français firent raser les murailles de beaucoup de villes, et contraignirent les citoyens de Rouen de démolir, à leurs propres frais, leurs anciennes fortifications, et de bâtir une nouvelle tour dans un lieu plus commode aux vainqueurs [2].

La vanité nationale des Bretons fut sans doute flattée quand ils virent leurs vieux ennemis, ceux qui avaient porté le premier coup à leur indépendance nationale, subjugués à leur tour par un pouvoir étranger. Mais cette misérable satisfaction fut tout le fruit qu'ils retirèrent des victoires qu'ils avaient remportées pour le roi de France. Bien plus, en contribuant à mettre leurs voisins sous le joug, ils s'y étaient mis eux-mêmes ; et il leur devenait désormais impossible de rejeter la domination d'un roi qui les cernait de toutes parts et joignait à ses anciennes forces toutes celles de la Normandie. La gêne de la suprématie française s'aggrava pour eux de plus en plus ; ils le sentirent, et voulurent plusieurs fois, mais en vain,

[1] Hist. de Normandie, p. 525.

[2] Muros ipsa suos truncare coacta. (Script. rer. franc., t. XVII, p. 513.)

renouer alliance avec le roi d'Angleterre. Pour s'étourdir en quelque façon sur la perte de leur liberté nationale, ils aidèrent, avec une sorte de fureur, les rois de France à détruire entièrement celle des populations voisines du cours de la Loire. Ils travaillèrent à l'agrandissement de la monarchie française, et en même temps surent maintenir avec assez de succès le reste de leurs anciens droits contre les envahissemens administratifs de cette puissante monarchie. Parmi les populations de la Gaule, les Bretons furent peut-être, à toutes les époques, celle qui montra au plus haut degré le besoin d'action politique. Cette disposition native est loin d'être éteinte chez eux, comme l'atteste la part active qu'ils ont prise, dans un sens ou dans l'autre, à des révolutions récentes.

Après avoir concouru avec les Bretons à la ruine de la Normandie, les Angevins perdirent, par suite de cet événement, tout reste d'existence nationale; les Manceaux ne regagnèrent jamais l'indépendance que les Normands leur avaient enlevée. Les comtes d'Anjou furent remplacés par des sénéchaux du roi de France; et la domination de ce roi s'étendit dès lors au-delà de la Loire jusqu'en Poitou. Les riches Poitevins n'avaient plus la liberté de marier leurs filles qu'à des Français[1]. Sous ce joug, nouveau pour eux, ils se repentirent d'avoir répudié le patronage

[1] Math. Paris., p. 464.

du roi d'Angleterre, et entamèrent avec lui des négociations, auxquelles prirent part les mécontens de l'Anjou et du Maine. (1214) Une insurrection générale se préparait dans ces trois provinces, lorsque le gain de la célèbre bataille de Bovines, en assurant la fortune au royaume de France, intimida les conjurés [1]. Les Poitevins osèrent seuls tenir à leur première résolution et se soulever contre le roi Philippe, sous les mêmes chefs qui avaient fait avec lui et pour lui la guerre contre le roi Jean. (1224) Mais Philippe les écrasa bientôt, à l'aide de ceux qui avaient craint de lui tenir tête, des Angevins, des Manceaux, des Tourangeaux et des Bretons, et porta ses conquêtes vers le sud jusqu'à La Rochelle. Ainsi ces malheureuses populations, faute de s'entendre et de s'aimer, tombèrent sous le joug l'une après l'autre, et la chute de la puissance normande rompant l'espèce d'équilibre au moyen duquel les contrées méridionales étaient demeurées indépendantes, le mouvement fut donné pour que tôt ou tard, mais infailliblement, la Gaule entière devînt française.

Le retour de la Normandie sous le pouvoir des rois d'Angleterre pouvait seul arrêter cette impulsion des choses; mais l'impéritie du roi Jean et l'habileté de Philippe-Auguste firent que rien de pareil n'eut lieu, malgré le mécontentement du pays.

[1] Script. rer. franc., t. XVI, p. 413.

« (1240) Quoique le joug du roi fût léger, dit un poète « du treizième siècle, la Neustrie s'indigna long-temps « d'y être soumise [1]; et cependant, voulant être bon « pour ceux qui lui souhaitaient du mal, il n'abolit « pas leurs anciennes lois, et ne leur donna pas lieu « de se plaindre d'être gênés par des coutumes étran- « gères. » Il ne se fit point en Normandie de grande révolte contre les Français. Tout le mécontentement populaire s'exhalait en propos individuels, en regrets du temps passé, et surtout du roi Richard *au cœur de lion*, qu'aucun Français n'avait jamais égalé, disaient les soldats normands dans le camp même du roi de France [2]. La nullité politique où tomba tout d'un coup cette nation, si renommée par son courage et son orgueil, peut être attribuée à cet orgueil même, qui l'empêcha de solliciter du secours auprès de ses anciens sujets de Bretagne, ou de traiter avec eux pour former une ligue offensive contre l'oppresseur commun. D'un autre côté, l'espoir que les Normands conservaient dans la population qui dominait en Angleterre, et l'ancienne sympathie de parenté entre eux et cette population de gentilshommes, durent s'éteindre rapidement. Lorsque les deux pays eurent

1 Indignante diù portavit vertice regis
Mite jugum....
(Will. Britonni Philippeis, apud script. rer. fr., t. XVIII, p. 213.)

2 ..... Normannia rege Ricardo
Intumet, ulterius quòd vix sit sub pede regis.
(Ibid., p. 322.)

cessé d'être réunis sous le même sceptre, les seuls habitans de l'Angleterre avec lesquels le peuple de Normandie eût des relations fréquentes, étaient des marchands, hommes de race anglaise, parlant une langue étrangère pour les Normands, qui d'ailleurs nourrissaient contre eux un sentiment hostile, celui de la rivalité commerciale. Les anciens liens ne pouvaient donc manquer de se rompre entre la Grande-Bretagne et la Neustrie, tandis qu'il s'en formait chaque jour de nouveaux entre cette dernière contrée et la France, où la masse du peuple parlait le même langage que les Normands, et portait tous les signes d'une commune origine; car il n'existait plus depuis long-temps en Normandie aucun vestige de la race danoise.

Toutes ces causes firent que, moins d'un siècle après la conquête de Philippe-Auguste, on vit les Normands épouser sans scrupule et avec ardeur l'inimitié des rois de France contre l'Angleterre. Dès l'année 1240, quelques-uns d'entre eux s'unirent aux Bretons pour faire des courses sur mer contre les vaisseaux anglais. A chaque guerre qui s'éleva ensuite entre les deux pays, une foule de corsaires, partis de Normandie, essayaient des descentes sur la côte méridionale d'Angleterre, pour ravager et faire du butin. (1240-1338) La ville de Dieppe était surtout fameuse pour ces sortes d'armemens. Enfin, lorsque la grande querelle de succession qui occupa tout le

quatorzième siècle eut éclaté entre les rois Philippe V et Édouard III, les Normands conçurent un projet qui ne tendait à rien moins qu'à une nouvelle conquête de l'Angleterre, conquête aussi absolue, et plus méthodique peut-être que celle de Guillaume-le-Bâtard. La royauté et toutes les propriétés publiques étaient adjugées d'avance aux chefs de l'expédition. Tous les domaines des barons et des nobles d'Angleterre devaient appartenir aux gens titrés, les biens des non nobles aux villes, et ceux des églises au clergé de Normandie [1].

(1338) Ce projet, qui devait rabaisser, après trois siècles de possession, les conquérans de l'Angleterre à l'état où eux-mêmes avaient placé les Anglais de race, fut rédigé dans le plus grand détail, et présenté au roi Philippe de Valois, à son château de Vincennes, par des députés de la nation normande. Ils lui demandèrent de mettre son fils, qui était leur duc, à la tête de l'entreprise, et offrirent de tout exécuter à leurs propres dépens, n'exigeant du roi que la simple assistance d'un allié en cas de revers. Cet accord ayant été conclu, l'acte en fut gardé à Caen ; mais des circonstances, que l'histoire du temps ne détaille pas, retardèrent l'exécution. (1346) Rien n'était encore commencé, lorsqu'en l'année 1346 le roi d'Angleterre débarqua au cap de la Hogue,

[1] Robert. de Avesbury, de Gestis Edwardi post conquestum tertii.

pour s'emparer du pays qu'il appelait son domaine héréditaire[1]. Les Normands, attaqués à l'improviste, ne résistèrent pas plus à l'armée anglaise que les Anglo-Normands n'eussent peut-être fait si l'invasion projetée avait eu lieu. On ferma les villes, on coupa les ponts, on détruisit les routes; mais rien ne put arrêter la marche de cette armée dont tous les chefs supérieurs, jusqu'au roi inclusivement, ne parlaient d'autre langue que le français avec l'accent de Normandie.

Malgré cette conformité de langage, aucune sympathie nationale ne se réveilla en leur faveur, et les villes qui ouvrirent leurs portes ne le firent que par nécessité. Ils prirent en peu de temps Harfleur, Carentan et Saint-Lô. Dans les rapports officiels, rédigés en langue française, qu'ils envoyaient en Angleterre, ils comparaient ces villes, pour la grandeur et la richesse, à celles de Sandwich, de Leicester et de Lincoln, dont ils travestissaient encore le nom en celui de Nicole[2]. A Caen, où ils visitèrent, en grande cérémonie, le tombeau de Guillaume-le-Conquérant, auteur de la fortune de leurs aïeux, ils trouvèrent parmi les chartes de la ville, l'original du traité conclu entre les Normands et le roi de France pour une

[1] Terram hæreditatis suæ. (Robert. de Avesbury, de Gestis Edwardi post conquæstum tertii.)

[2] Et est la ville plus grosse que n'est Nicole. (Robert. de Avesb., p. 125.) — Voyez livre IV, t. II, p. 59.

nouvelle conquête, et en furent tellement irrités qu'ils ordonnèrent le pillage et le massacre des habitans. Ensuite, pillant toujours, ils se dirigèrent vers l'ancienne frontière de France, du côté de Poissy, où ils entrèrent; puis ils allèrent en Picardie, où se livra entre eux et les Français la fameuse bataille de Crécy.

Le plan d'invasion trouvé à Caen fut envoyé aussitôt en Angleterre, et lu publiquement dans toutes les villes, afin d'exaspérer l'esprit du peuple contre le roi de France et contre les Français, dont les Normands n'étaient déjà plus distingués. A Londres, l'archevêque de Canterbury fit lecture de cette pièce au sortir de l'office, devant la croix du cimetière de Saint-Paul. Comme elle était rédigée en langue françaisé, tous les nobles présens purent la comprendre; mais ensuite on la traduisit en anglais pour les gens de basse condition [1]. Cette lecture et d'autres moyens qu'on employa pour exciter les Anglais à soutenir la querelle de leur roi, ne furent point sans effet sur eux. Les passions ambitieuses du maître se changèrent dans l'esprit des sujets en aversion irréfléchie contre tout le peuple de France, qui leur rendit haine pour haine. Il n'y eut qu'une seule classe d'hommes dans les deux pays que n'atteignit point cette frénésie : c'était celle des pauvres pêcheurs de marée des bords de l'Océan. Anglais ou Français, durant la plus

[1] Rob. de Avesb., p. 130.

grande chaleur des guerres, ils ne se firent jamais aucun mal, « ne se guerroyant jamais, dit un his-« torien du quatorzième siècle, mais plutôt s'entr'ai-« dant les uns les autres, vendant et achetant sur « mer, l'un à l'autre, quand les uns avaient fait meil-« leure pêche [1]. »

Par une destinée bizarre, pendant que la Normandie, l'ancienne patrie des rois et des grands d'Angleterre, devenait pour eux un pays ennemi, l'Aquitaine, depuis la mer de La Rochelle jusqu'aux Pyrénées, demeurait soumise à leur autorité sans répugnance apparente. (1200-1216) On a vu plus haut comment ce pays avait été retenu sous la domination anglo-normande par l'influence de la duchesse Éléonore, veuve de Henry II. Après la mort de cette princesse, les Aquitains gardèrent leur foi à son petit-fils, par crainte de tomber sous la seigneurie du roi de France, qui, maître du Poitou, était devenu leur voisin immédiat. Suivant une règle de politique souvent pratiquée au moyen âge, ils préféraient, indépendamment de toute autre considération, avoir pour seigneur un roi qui fût loin d'eux. Communément, le seigneur éloigné laissait le pays se gouverner lui-même, selon ses coutumes locales, et par des hommes nés dans son sein, ce que ne permettait guère le suzerain dont la terre était voisine.

[1] Froissart, t. III, p. 133.

Ce foyer de puissance royale, conservé au sud-ouest de la Gaule, aurait peut-être servi long-temps de point d'appui contre le roi de France aux populations méridionales encore indépendantes, si un événement imprévu n'eût ruiné tout à coup les forces du pays situé entre la Méditerranée, le Rhône et la Garonne. Le comté de Toulouse, et les grandes seigneuries qui en dépendaient au treizième siècle par alliance ou par vasselage, surpassaient de beaucoup en civilisation toutes les autres parties de l'ancien territoire gaulois. On y faisait un grand commerce avec tous les ports de l'Orient; les villes de ce pays jouissaient de la constitution municipale, et même avaient l'apparence extérieure des républiques italiennes. Chaque riche bourgeois se faisait bâtir une maison flanquée de tours; et tout fils de bourgeois devenait, s'il le voulait, chevalier, et joutait aux tournois comme un noble [1].

Ce penchant à l'égalité qui était un objet de scandale pour la noblesse de France, de Bourgogne et d'Allemagne, ouvrant une communication libre entre toutes les classes d'habitans, donnait à l'esprit des riverains de la Méditerranée une activité qu'ils exerçaient dans tous les genres de culture morale. Ils possédaient la littérature la plus raffinée de toute

[1] Trecentas domus turrales quæ in villâ erant. (Script. rer. fr., t. XVIII, p. 310.) — Histoire générale du Languedoc, par les Bénédictins.

l'Europe, et leur idiome littéraire était classique en Italie et en Espagne. Chez eux le christianisme ardent, et même exalté, parce qu'ils étaient d'une nature passionnée, ne consistait pas dans une foi implicite aux dogmes, et dans l'observance en quelque sorte machinale des pratiques de l'église romaine. (1200-1216) Sans entrer ouvertement en révolte contre cette église, ils avaient, à cette époque reculée, anticipé et peut-être même dépassé la réforme religieuse que le seizième siècle vit éclore dans d'autres pays. Tout cela s'était fait insensiblement, sans guerre de religion, sans élan de fanatisme, sans qu'eux-mêmes eussent bien mesuré le degré de leur dissidence avec l'église catholique.

Cette église, alarmée de l'hérésie toujours croissante des Gaulois méridionaux, employa d'abord les ressources de son immense organisation diplomatique pour en arrêter les progrès. Mais c'était en vain que les courriers pontificaux apportaient à Alby, à Toulouse et à Narbonne des bulles d'excommunication et d'anathème contre les ennemis de la foi romaine. L'hérésie avait gagné jusqu'aux desservans des églises où ces bulles devaient être fulminées, et les évêques eux-mêmes, quoique plus étroitement liés au système catholique, avaient peine à ne pas se laisser gagner par l'exemple de tout un peuple. Pour arrêter cette contagion intellectuelle, il ne fallait rien moins que frapper le peuple en masse, et anéantir l'ordre social

d'où provenaient son indépendance d'esprit et sa civilisation. C'est ce que le pape Innocent III entreprit dans les premières années du treizième siècle. Abusant de l'exemple des croisades contre les Sarrasins, il en fit prêcher une contre les habitans du comté de Toulouse et du diocèse d'Alby, et publia par toute l'Europe que quiconque s'armerait pour leur faire la guerre obtiendrait la rémission de tous ses péchés, et une part des biens des hérétiques [1].

Malheureusement l'époque était favorable pour cette croisade de chrétiens contre chrétiens. Les conquêtes du roi de France en Normandie, en Anjou et en Aquitaine avaient causé dans ces différens pays la ruine ou le bannissement de beaucoup d'hommes, et augmenté ainsi le nombre des chevaliers *sans avoir*, et des coureurs d'aventures. Le pèlerinage contre les Albigeois (ce fut le nom de cette guerre) promettait moins de risques et un profit plus certain que la croisade contre les Arabes. Aussi l'armée des nouveaux pèlerins s'éleva-t-elle en peu de temps au nombre de cinquante mille hommes, de tout rang et de toute nation, mais surtout Français et Flamands. Le roi de France envoya quinze mille soldats, et celui d'Angleterre laissa enrôler en Guyenne un corps de troupes sous la conduite de l'archevêque de Bordeaux.

Il serait trop long de raconter en détail toutes les

[1] Hist. générale du Languedoc, t. III. — Hist. des Français, par M. de Sismondi, t. VI.

barbaries des croisés au sac de Béziers, de Carcassonne, de Narbonne, et des autres villes mises au ban de l'Église, de dire comment les habitans furent massacrés sans distinction d'âge ou de sexe, de catholiques ou d'hérétiques. « Pauvres villes, s'écrie un « poète témoin de ces désastres, en quel état je vous « ai vues autrefois, et maintenant qu'est-ce de vous [1] ?» De la Garonne à la Méditerranée tout le pays fut ravagé et soumis; et le chef de l'armée conquérante, Simon de Montfort, n'osant garder pour lui seul de si vastes domaines, en fit hommage ou roi de France.

(1216) A mesure que les croisés, dont le nombre s'augmentait toujours, faisaient de nouvelles conquêtes, la suzeraineté de ce roi s'étendait davantage au midi de la Gaule. Le comté de Toulouse et les territoires d'Agen, de Carcassonne et de Béziers, après trois siècles d'indépendance, furent ainsi rattachés au royaume qui jadis les avait possédés. Un traité conclu dans un moment de détresse entre l'héritier de Simon de Montfort et le successeur de Philippe-Auguste, changea bientôt en souveraineté directe cette suprématie féodale. (1216-1257) Pour s'assurer pleinement cette immense acquisition, Louis VIII

1 Ai Tolosa e Proensa
E la terra d'Agensa
Bezers et Carcassey
Quo vos vi, e quo us vey!
(Raynouard, Poésies des Troubadours, t. IV, p. 192.)

leva une armée, prit la croix, et se dirigea vers le midi. Il passa, non sans résistance, le Rhône au pont d'Avignon, prit Beaucaire et Nîmes, qu'il réunit sous l'autorité d'un sénéchal, plaça de même un sénéchal à Carcassonne, et marcha sur Toulouse, dont les habitans étaient alors en pleine révolte contre les croisés et contre lui.

La haine du nom français était la passion nationale des nouveaux sujets du roi de France ; jamais ce nom ne sortait de leur bouche sans quelque épithète injurieuse[1]. Les troubadours, dans leurs sirventes, souhaitaient que le fils du comte de Toulouse, à l'aide du roi d'Aragon, vînt reprendre son héritage et se faire un pont de cadavres français[2]. Durant la minorité qui suivit la mort du roi Louis VIII, il se forma une grande confédération depuis le cours de la Vienne jusqu'au pied des Pyrénées, pour repousser les Français dans leurs anciennes limites. Les chefs des vallées où coule d'Arriège et où l'Adour prend sa source, les comtes de Foix et de Cominges, firent alliance avec le comte de la Marche et les châtelains du Poitou. Le roi d'Angleterre osa prendre un parti décisif, parce qu'il ne s'agissait plus de s'opposer à un pèle-

1 Frances bevedor, fals Frances
(Poésies des Troubadours, t. IV, passim.)

2 . . . . . Que ton
Los Frances e'ls escorsa,
E'ls pen en fai pon.
(Ibid., p. 314.)

rinage contre l'hérésie, mais au pouvoir politique des rois de France. Néanmoins cette tentative eut peu de succès; le clergé catholique, zélé pour la domination française, effraya les confédérés, en les menaçant d'une nouvelle croisade, et réprima les mouvemens des Toulousains, au moyen de la redoutable police instituée alors sous le nom d'Inquisition. Fatigué d'une lutte désespérée, l'héritier des anciens comtes de Toulouse fit une paix définitive avec le roi Louis IX, et lui céda tous ses droits par un traité qui fut loin d'être volontaire. Le roi donna le comté de Toulouse à son frère Alphonse, déjà comte de Poitou, au même titre et contre le gré du pays.

Malgré ces accroissemens, le royaume de France n'atteignit point encore, du côté du sud, les limites où tendait l'ambition de ses rois, nourrie par les souvenirs populaires du règne de Charlemagne. La bannière aux fleurs de lis d'or ne fut point plantée sur les Pyrénées, et les chefs des populations qui habitaient le pied ou la pente de ces montagnes restèrent libres de porter leur hommage à qui ils voulaient. Les uns, il est vrai, l'offrirent au roi de France; mais d'autres, en plus grand nombre, gardèrent fidélité aux rois d'Aragon ou de Castille, ou bien à celui d'Angleterre, et d'autres encore demeurèrent sans suzerain, ne voulant tenir que de Dieu seul.

Pendant que l'un des frères de Louis IX gouvernait les comtés de Toulouse et de Poitou, l'autre,

nommé Charles, était comte de l'Anjou et du Maine. Jamais famille de roi français n'avait réuni une semblable puissance; car il ne faut pas prendre les rois des Franks pour des rois de France. Les limites de ce royaume, autrefois borné par la Loire, s'étendaient déjà, au milieu du treizième siècle, jusqu'à la Méditerranée; elles touchaient, du côté du sud-ouest, aux possessions du roi d'Angleterre en Guyenne, et par le sud-est au territoire indépendant qui portait le vieux nom de Provence[1]. Vers cette époque, le comte de Provence, Raymond Béranger, mourut, laissant une fille unique, appelée Béatrice, sous la tutelle de quelques-uns de ses parens. Les tuteurs, se voyant maîtres de la jeune fille et du comté, offrirent au roi de France de lui céder l'une et l'autre pour Charles d'Anjou, son frère; et le roi, ayant souscrit aux conditions proposées, fit d'abord avancer vers la Provence des troupes qui y entrèrent comme amies. Charles d'Anjou s'y rendit peu après, et on lui fit épouser Béatrice, sans trop la consulter sur ce choix. Quant aux gens du pays, leur aversion pour un comte étranger, et surtout de race française, n'était pas douteuse[2]. Ils avaient sous les yeux l'exemple de ce que leurs voisins de l'autre côté du Rhône souffraient sous le gouvernement des Français : « Au lieu

[1] Provincia.

[2] Provinciales Francos habent odio inexorabili. (Math. Paris., p. 442.)

« d'un brave seigneur, dit un poète contemporain, « les Provençaux vont donc avoir un sire ; on ne leur « laissera plus bâtir ni tours ni châteaux ; ils n'ose- « ront plus porter la lance ni l'écu devant les Fran- « çais. Puissent-ils mourir tous plutôt que de tomber « en un pareil état[1] ! »

Ces craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Toute la Provence fut remplie d'officiers étrangers, qui, traitant les indigènes comme des sujets par conquête, levaient des impôts énormes, confisquaient, emprisonnaient, mettaient à mort sans procédure et sans jugement. Il n'y eut pas d'abord une résistance bien vive contre ces excès de pouvoir, parce que le clergé, se faisant, selon l'expression d'un vieux poète, pierre à aiguiser pour le glaive des Français[2], soutenait leur domination par la terrible menace d'une croisade. Les troubadours, habitués à servir, dans tout le midi, d'organes aux intérêts patriotiques, prirent la tâche dangereuse de réveiller le peuple et de lui faire honte de sa patience. L'un d'eux, jouant sur le nom de son pays, disait qu'on ne devait plus l'appeler *Proensa* (le pays des preux), mais *Faillensa* (le pays des lâches), parce qu'il souffrait qu'une domination étrangère remplaçât son gouvernement national. D'autres poètes s'adressaient, dans leurs vers,

[1] Histoire des Troubadours, par Millot, t. II, p. 237.

[2] Et il clerc sont li cotz e fozil.
(Poésies des Troubadours, t. V, p. 178.)

au roi d'Aragon, l'ancien suzerain de la Provence, pour l'inviter à venir chasser les usurpateurs de ses terres. D'autres enfin excitaient le roi d'Angleterre à se mettre à la tête d'une ligue offensive contre les Français. Ils provoquaient une guerre, à la faveur de laquelle ils espéraient opérer leur affranchissement. « Que ne commence-t-on vite, disaient-ils, « le jeu où maint heaume sera fendu, et maint hau« bert démaillé [1] ? »

Les choses en étaient à ce point, lorsque le roi de France, partant pour la croisade en Égypte, emmena avec lui son frère, Charles d'Anjou. Bientôt la nouvelle se répandit que les deux frères avaient été faits prisonniers par les Sarrasins, et la joie fut universelle en Provence. On disait que Dieu avait opéré ce miracle pour sauver la liberté du pays. Les villes d'Aix, d'Arles, d'Avignon et de Marseille, qui jouissaient d'une organisation presque républicaine, firent ouvertement des préparatifs de guerre, réparant leurs fortifications, rassemblant des vivres et des armes; mais la prison de Charles d'Anjou ne fut pas de longue durée. A son retour, il commença par faire dévaster toute la banlieue d'Arles, afin d'effrayer les citoyens. Puis il les tint bloqués avec une armée nombreuse, si long-temps, qu'après avoir beaucoup souffert ils furent obligés de se rendre. Ainsi finit cette grande

[1] Poésies des Troubadours, t. V, p. 277. — Hist. des Troubadours, par Millot, t. II, p. 146.

Commune, aussi libre durant ses jours de prospérité que celles qui florissaient alors en Italie. Avignon, dont la constitution municipale ressemblait à celle d'Arles, ouvrit ses portes, au bruit de l'arrivée d'Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, qui venait aider son frère à réduire les Provençaux [1].

(1257) A Marseille, les habitans de toutes conditions prirent les armes, et se mettant en mer, attaquèrent les vaisseaux du comte. Mais le peu d'amitié qui régnait entre la haute bourgeoisie des villes et les seigneurs de terres et de châteaux, produisit de funestes dissidences. Les Marseillais furent mal soutenus par cette classe d'hommes, dont une partie trouva plus *chevaleresque* de servir sous la bannière de l'étranger que de faire cause commune avec les amis de l'indépendance nationale. Réduits à leurs seules forces, ils obtinrent pourtant une capitulation favorable, mais que les agens français du comte violèrent bientôt sans scrupule. Leurs tyrannies et leurs exactions redevinrent si insupportables que, malgré le péril, il y eut contre eux une émeute où tous furent saisis par le peuple, qui se contenta de les emprisonner. Les révoltés s'emparèrent du château Saint-Marcel, fermèrent les portes de la ville, et subirent un second siége, durant lequel les habitans de Montpellier, naguère ennemis des Marseillais par ri-

[1] Hist. de Provence, par Gaufridi, t. I, p. 146.

valité de commerce, profitèrent des derniers momens de leur propre indépendance pour secourir Marseille contre les conquérans de la Gaule méridionale. Malgré ce secours, la ville, attaquée par des forces supérieures, fut obligée de se rendre. On enleva tout le matériel des arsenaux publics, et les citoyens furent désarmés. (1257-1323) Un chevalier, nommé Boniface de Castellane, à la fois homme de guerre et poète, qui par ses sirventes avait excité le soulèvement des Marseillais [1], et avait ensuite combattu parmi eux, fut pris et décapité, selon le récit de quelques historiens. Les châtelains et les seigneurs qui avaient abandonné la cause des villes furent traités par le comte presque aussi durement que ceux qui l'avaient suivie. Il mit tous ses soins à les abaisser et à les appauvrir, et son autorité s'affermit par la misère et la terreur publiques [2].

Les Provençaux ne recouvrèrent jamais leur ancienne liberté municipale, ni la haute civilisation et la richesse qui en était le résultat. Mais une chose remarquable, c'est qu'après deux siècles, l'extinction de la maison des comtes d'Anjou, sous laquelle ils avaient conservé au moins une ombre de nationalité par une administration distincte de celle de la France, leur causa presque autant de déplaisir que l'avène-

[1] Poésies des Troubadours, t. IV, p. 214.

[2] Hist. de Provence, t. I, p. 142 à 145. — Hist. des Troubadours, t. III, p. 40.

ment même de cette maison. Tomber sous l'autorité immédiate des rois de France, après avoir été gouvernés par des comtes, parut aux habitans de la Provence, vers la fin du quinzième siècle, une nouvelle calamité nationale. C'est cette opinion populaire, plutôt que les qualités personnelles de René, surnommé *le Bon*, qui donna lieu au long souvenir conservé de lui par les Provençaux, et à l'idée exagérée de prospérité publique que la tradition attache encore à son règne[1].

Ainsi furent agrégées au royaume de France toutes les provinces de l'ancienne Gaule situées à la droite et à la gauche du Rhône, hormis la Guienne et les vallées du pied des Pyrénées. La vieille civilisation de ces provinces reçut un coup mortel par leur réunion forcée à des pays bien moins avancés en culture intellectuelle, en industrie et en politesse. C'est la plus désastreuse époque dans l'histoire des habitans de la France méridionale, que celle où ils devinrent Français, où le roi, que leurs aïeux avaient coutume d'appeler le roi de Paris[2], commença à les nommer eux-mêmes ses sujets de la *langue d'oc*, par opposition aux anciens Français d'outre-Loire, qui parlaient la *langue d'oui*. Depuis ce temps, la poésie classique du Midi, et même la langue qui lui était consacrée, périrent en Languedoc, en Poitou, en Limousin,

[1] Raynouard, Dissertation sur la poésie provençale.

[2] Regis parisiaci.... (Script. rer. franc., t. XVIII, p. 246.)

en Auvergne et en Provence. A la place de cette langue des troubadours, qui, sans contrainte politique, par le seul charme des ouvrages auxquels on la consacrait, s'était élevée dans tous ces pays au-dessus des idiomes locaux, il ne resta plus que des dialectes populaires, incorrects, ayant le défaut de n'être bien compris que dans un rayon peu étendu. (1323) Au quatorzième siècle, les Toulousains firent, par l'institution de leurs jeux floraux, une faible tentative pour relever l'ancienne poésie méridionale, quand elle périssait de toutes parts. Mais ce concours fut borné au dialecte de Toulouse; et d'ailleurs le nom de gaie science, *lo gay saber,* montre combien s'était rabaissée alors l'idée qu'on se formait de la poésie dans un pays où on l'avait vue liée à tout ce qu'il y a de plus grave et de plus important dans la vie sociale [1].

(1200-1286) La juridiction des premiers sénéchaux des rois de France dans le pays de Languedoc, bornée à l'ouest par celle des officiers du roi d'Angleterre en Aquitaine, ne s'étendit vers le sud que jusqu'aux vallons qui annoncent le voisinage de la grande chaîne des Pyrénées. C'est là que s'était arrêtée la conquête des croisés contre les Albigeois, parce que le profit d'une guerre dans un pays montagneux, hérissé de châteaux bâtis sur des rochers, comme des nids d'aigle, ne leur semblait pas proportionné

[1] Voyez plus haut, livres X et XI.

aux dangers qu'elle devait offrir. Ainsi, sur la frontière méridionale des possessions des deux rois, il restait un territoire libre, s'étendant en longueur d'une mer à l'autre, et qui, fort rétréci à ses extrémités orientale et occidentale, atteignait, vers son centre, au confluent de l'Aveyron et de la Garonne.

Les habitans de ce territoire étaient divisés en seigneuries sous différens titres, comme l'avait été tout le Midi avant la conquête des Français; et ces populations diverses offraient toutes, à l'exception d'une seule, dans leur langage et leur caractère, les signes d'une origine commune. Cette race d'hommes, plus ancienne que les races celtiques de la Gaule, avait probablement été refoulée dans les montagnes, par une invasion étrangère, et, avec la partie occidentale des Pyrénées gauloises, elle en occupait aussi l'autre versant du côté de l'Espagne. Le nom qu'elle se donnait dans sa langue, différente de toutes les langues connues, était celui d'Escualdun, au pluriel Escualdunac. Au lieu de ce nom, les Romains avaient employé, on ne sait par quel motif, ceux de *Vaques*, *Vasques* ou *Vascons*, qui se sont conservés, avec certaines variations d'orthographe, dans les langues néo-latines de l'Espagne et de la Gaule. Les Vasques ou Basques ne subirent jamais entièrement le joug de l'administration romaine, qui régissait tous leurs voisins, et ne quittèrent point, comme ces derniers, leur langage pour la langue latine, diversement al-

térée. Ils résistèrent de même aux invasions des peuples germaniques; et ni les Goths ni les Franks ne réussirent à les agréger d'une manière permanente à leur empire. Quand les Franks eurent occupé toutes les grandes villes des deux Aquitaines, les montagnards de l'ouest devinrent le centre et le point d'appui des nombreuses rébellions des habitans de la plaine. Les Basques s'allièrent ainsi contre les rois franks, de la première et de la seconde race, avec les Gallo-Romains, qu'ils n'aimaient pas, et qu'ils avaient coutume de piller dans l'intervalle de ces alliances. C'est cette confédération souvent renouvelée, qui fit donner le nom de *Vasconie,* ou Gascogne, à la partie de l'Aquitaine située entre les montagnes et la Garonne; et la différence de terminaison au nominatif et aux cas obliques, dans le même mot latin, amena la distinction des Basques et des Vascons ou Gascons[1].

En se plaçant à la tête de la grande ligue des indigènes de la Gaule méridionale contre les conquérans du nord, les Basques ne paraissent avoir eu d'autre objet que leur propre indépendance et le profit matériel de la guerre, mais nullement d'établir dans la plaine leur domination politique et de fonder un État nouveau. Soit amour exclusif pour leur pays natal, et mépris pour la terre étrangère, soit disposition d'esprit particulière, l'ambition et le désir de

[1] Script. rer. francicarum, t. III, V, VI et VII. Passim.

la renommée ne furent jamais leurs passions dominantes. Pendant qu'à l'aide des révoltes, auxquelles ils avaient si puissamment coopéré, se formaient pour de nobles familles de l'Aquitaine, les comtés de Foix, de Comminges, de Béarn, de Guienne et de Toulouse, eux, ne voulant pas plus être maîtres qu'esclaves, restèrent peuple, mais peuple libre dans leurs montagnes et leurs vallées. Ils poussèrent l'indifférence politique jusqu'à se laisser englober nominalement dans le territoire du comte de Béarn et dans celui du roi de Navarre, hommes de race étrangère pour eux, auxquels ils permettaient de s'intituler seigneurs des Basques, pourvu toutefois que cette seigneurie n'eût rien de réel ni d'effectif [1].

C'est dans cet état qu'ils apparaissent au treizième siècle, ne se mêlant point, comme nation, aux affaires des pays voisins; divisés sous deux suzerainetés différentes, par longue habitude, par insouciance, non par contrainte, et ne cherchant nullement à se réunir en un seul corps de peuple. S'ils montraient de l'opiniâtreté, c'était pour le maintien de leurs coutumes héréditaires et des lois décrétées dans leurs assemblées de canton, qu'ils appelaient Bilsâr. Aucune passion, ni d'amitié, ni de haine, ne leur faisait prendre parti dans les guerres des étrangers; mais, à l'offre d'une forte solde, ils s'enrôlaient

[1] Hist. de Béarn, par Marca.

individuellement sous une bannière quelconque, en vue de la solde, et non de la cause, qui leur importait peu. Les Basques, et avec eux les Navarrois et les habitans des Pyrénées orientales, étaient alors aussi renommés, comme troupes légères, que les Brabançons comme gens de pesante armure [1]. Leur agilité de corps, leur habitude d'un pays difficile, et un certain instinct de finesse et de ruse que donne la vie de chasseur et de berger des montagnes, les rendaient propres aux attaques imprévues, aux stratagèmes, aux surprises de nuit, aux marches forcées par le mauvais temps et les mauvaises routes.

Trois cantons seulement du pays basque, le Labourd, la vallée de Soule et la Basse-Navarre se trouvaient sur l'ancien territoire des Gaules; le reste faisait partie de l'Espagne. La ville de Bayonne, qui dépendait du duché de Guienne, marquait sur la côte de l'Océan l'extrême limite de la langue romane, peut-être plus avancée vers le nord dans les siècles antérieurs. Aux portes de Bayonne commençait la terre du comte ou vicomte de Béarn, le plus puissant seigneur du pied des Pyrénées, et celui dont la politique entraînait ordinairement celle de tous les autres. Il ne reconnaissait aucun suzerain d'une manière fixe et permanente, si ce n'est peut-être le roi d'Aragon, dont la famille était alliée à la sienne. Quant

[1] Bascli, seu Basculi, Navarri, Arragonenses.

au roi d'Angleterre, dont il tenait quelques fiefs voisins de Bayonne, il ne se mettait à ses ordres, ne lui jurait foi et hommage que pour un salaire considérable [1]. C'était à meilleur marché, mais toujours à prix d'argent, que le même roi obtenait l'hommage des seigneurs moins puissans de Bigorre, de Comminges, des trois vallées, et de la Gascogne proprement dite. Ils firent plus d'une fois, dans le treizième siècle, la guerre à sa solde contre le roi de France; mais, à la première marque d'orgueil, au premier acte de tyrannie de leur suzerain adoptif, les chefs gascons l'abandonnaient aussitôt, et s'alliaient à son rival, ou se liguaient contre lui. Cette ligue, souvent renouvelée, pratiquait des intelligences en Guienne pour y exciter des soulèvemens, et les succès qu'elle obtint, à différentes époques, sembleraient prouver que beaucoup d'hommes songeaient à réunir tout le sud-ouest de la Gaule en un état indépendant. Ce dessein plaisait surtout à la classe élevée et aux riches bourgeois des villes de Guienne; mais le menu peuple tenait à la domination anglaise, à cause de l'opinion généralement répandue qu'on ne saurait où vendre les vins du pays, si les marchands d'Angleterre n'étaient plus là pour les emporter sur leurs vaisseaux [2].

[1] Quolibet die, pro stipendio 13 libras sterlingorum.... (Math. Paris., p. 575.)

[2] Math. Parisiens., p. 805, 806. — Per plebeios qui regem dilexerant.... (Ibid., p. 854.)

(1286) Vers le commencement du quatorzième siècle, un traité d'alliance et de mariage réunit à perpétuité sur la même tête les deux seigneuries de Foix et de Béarn, et fonda ainsi une assez grande puissance sur la frontière commune des rois de France et d'Angleterre. Dans la longue guerre qui, peu de temps après, s'éleva entre ces deux rois, le premier fit de grands efforts pour attirer dans son parti le comte de Foix, et pour lui faire jouer dans la conquête qu'il méditait en Guienne, le rôle que les Bretons, les Angevins et les Manceaux avaient joué autrefois dans celle de la Normandie. (1286-1451) Le comte fut gagné par la promesse, faite d'avance, des villes de Dax et de Bayonne; mais, comme l'expédition entreprise alors ne réussit pas, toute alliance fut bientôt rompue entre le royaume de France et le comté de Foix. Rentrés dans leur ancien état d'indépendance politique, les chefs de ce petit pays se tinrent comme en observation entre les deux puissances rivales, dont chacune mettait tout en œuvre pour les contraindre à se déclarer. Une fois, au milieu du quatorzième siècle, le roi de France envoya Louis de Sancerre, l'un de ses maréchaux, dire de sa part au comte Gaston de Foix, qu'il aurait grande *affection* à l'aller voir : « Qu'il soit le bien venu, répondit le « comte, et je le verrai volontiers. — Mais sire, ré- « pliqua le maréchal, c'est l'intention du roi, à sa « venue, de savoir pleinement et ouvertement lequel

« vous voulez tenir, Français ou Anglais ; car tou-
« jours vous vous êtes dissimulé de la guerre, et ne
« vous êtes point armé pour prière ni commande-
« ment que vous ayez eu. — Messire Louis, dit le
« comte, si je me suis excusé et retenu de m'armer,
« j'ai eu raison et droit de le faire ; car la guerre du
« roi de France et du roi d'Angleterre ne me regarde
« en rien. Je tiens mon pays de Béarn de Dieu, de
« l'épée et de naissance ; ainsi je n'ai que faire de me
« mettre en servitude ou en rancune envers l'un ou
« l'autre roi [1]. »

Telle est la nature des Gascons, ajoute le vieil historien qui raconte cette anecdote : « Ils ne sont point « stables, et oncques trente ans d'un tenant ne furent « fermes à un seigneur. » Tant que dura la guerre entre les rois d'Angleterre et de France, le reproche de légèreté, d'ingratitude et de perfidie, fut adressé alternativement par les deux rois aux seigneurs qui voulaient rester libres, et tous deux néanmoins faisaient de grands efforts pour se les attacher. Il n'y avait pas si petit châtelain en Gascogne qui ne fût courtisé par messages et par lettres scellées du grand sceau de France ou d'Angleterre [2]. De là vint l'importance qu'obtinrent tout d'un coup, vers le quinzième siècle, des personnages dont on parlait très-peu

[1] Froissart, t. III, p. 329.

[2] Voyez Rymer, Fœdera, conventiones, litteræ, t. II, III et IV (édit. de La Haye), passim.

avant cette époque, les sires d'Albret, d'Armagnac, et d'autres bien moins puissans, tels que les sires de Durfort, de Duras et de Fezensac. Pour s'assurer l'alliance du seigneur d'Albret, chef d'un petit territoire formé de landes et de bruyères, le roi de France, Charles V, lui donna en mariage sa sœur Isabelle de Bourbon. Le sire d'Albret vint à Paris, où il fut accueilli et fêté à l'hôtel de son beau-frère; mais, au milieu de ce bon accueil, il ne pouvait s'empêcher de dire à ses amis : « Je me maintiendrai Français, « puisque je l'ai promis; mais, par Dieu, je menais « meilleure vie, moi et mes gens, quand nous fai- « sions la guerre pour le roi d'Angleterre [1]. » Vers le même temps, les sires de Durfort et de Rosan, faits prisonniers par les Français dans une bataille, furent tous deux relâchés sans rançon, à condition, dit un contemporain, qu'ils se tourneraient Français, et promettraient, sur leur foi et sur leur honneur, de demeurer bons Français à jamais, eux et leurs terres [2]. Ils le jurèrent; mais, à leur retour, ils répondirent au premier qui leur demanda des nouvelles : « Ah! « seigneur, par contrainte et sur menace de mort, « on nous a fait devenir Français; mais nous vous « disons bien, qu'en faisant ce serment, toujours en « nos cœurs nous avions réservé notre foi à notre na- « turel seigneur, le roi d'Angleterre : et, pour chose

[1] Froissart, t. III, p. 69.
[2] Ibidem.

« que nous ayons dite ou faite, nous ne demeurerons « jà Français [1]. »

Le prix que de si puissans rois mettaient à l'amitié de quelques barons, provenait surtout de l'influence que ces barons, selon le parti qu'ils suivaient, pouvaient exercer, et exerçaient en effet sur les châtelains et les chevaliers du duché de Guienne, dont un grand nombre leur était attaché par des liens de famille. D'ailleurs les Aquitains se trouvaient, en général, avec eux dans des relations plus intimes qu'avec les officiers du roi d'Angleterre, qui ne parlaient pas la langue du pays, ou la parlaient mal, et dont la morgue [2] anglo-normande était peu d'accord avec la vivacité et la facilité de commerce des méridionaux. Aussi, chaque fois qu'un des seigneurs gascons embrassait le parti français, un nombre plus ou moins grand de chevaliers et d'écuyers d'Aquitaine tournaient avec lui, et allaient se joindre à l'armée du roi de France. Cette action, exercée en sens divers, occasiona, durant tout le quatorzième siècle et la moitié du quinzième, beaucoup de mouvemens parmi la population noble des châteaux de la Guienne, mais bien moins parmi la bourgeoisie des villes. Cette classe d'hommes tenait à la souveraineté du roi d'Angleterre, par l'idée généralement répandue alors que celle de l'autre roi devait amener infailliblement la ruine de toute

[1] Froissart, t. III, liv. III, chap. 6.

[2] Naturæ vitio tumidos. (Script. rer. franc., t. XVII, p. 222.)

liberté municipale. La décadence rapide des communes du Languedoc, depuis qu'elles étaient françaises, entretenait cette opinion tellement enracinée dans l'esprit des Aquitains, qu'elle les rendait, pour ainsi dire, superstitieux. Lorsque le roi d'Angleterre, Édouard III, prit le titre de roi de France, ils s'en effrayèrent, comme si ce simple titre, ajouté à son nom, devait changer toute sa conduite à leur égard. L'alarme fut si grande que, pour la dissiper, le roi Édouard crut nécessaire d'adresser à toutes les villes d'Aquitaine une lettre où se trouvait le passage suivant : « Nous promettons de bonne foi, que nonob-« stant notre prise de possession du royaume de « France, à nous appartenant, nous ne vous prive-« rons en aucune manière de vos libertés, privilé-« ges, coutumes, juridictions, ou autres droits quel-« conques[1] ; mais vous en laisserons jouir, comme « par le passé, sans aucune atteinte de notre part « ou de celle de nos officiers. »

Dans les premières années du quinzième siècle, le comte d'Armagnac, qui depuis quelque temps s'était mis, avec le sire d'Albret, à la tête d'une ligue formée entre tous les petits seigneurs de Gascogne, dans le but de maintenir leur indépendance en s'appuyant, selon le besoin, sur la France ou sur l'Angleterre, fit alliance avec l'un des deux partis qui, sous le nom

[1] Rymer, t. II, part. IV.

d'Orléans et celui de Bourgogne, se disputaient alors le gouvernement de la France. Il s'engagea ainsi dans une querelle étrangère, et y attira ses confédérés, moins peut-être par des motifs politiques que par intérêt personnel; car l'une de ses filles avait épousé le duc d'Orléans, chef du parti de ce nom. Une fois mêlés aux intrigues et aux disputes qui divisaient la France, les Gascons, suivant la fougue de leur caractère méridional, y déployèrent une activité si grande, que bientôt le parti d'Orléans changea son nom en celui d'Armagnac, et qu'on ne parla plus dans le royaume que de Bourguignons et d'Armagnacs. Malgré la généralité de cette distinction, il n'y avait de vrais Armagnacs que ceux du midi, et ceux-là, *encadrés*, pour ainsi dire, dans une faction bien plus nombreuse qu'eux, oublièrent, en se passionnant avec elle, la cause qui premièrement les avait fait se liguer ensemble, l'indépendance de leur contrée natale. L'intérêt du pays cessa d'être l'unique objet de leur politique; ils ne changèrent plus librement de patronage et d'alliés, mais suivirent, comme à l'aveugle, tous les mouvemens d'une faction étrangère [1].

Sous le règne de Charles VII, cette faction les engagea plus avant qu'ils ne l'avaient jamais été dans l'alliance du roi de France contre l'Angleterre. Après

[1] Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, chap. 100.

les étonnantes victoires qui signalèrent la délivrance du royaume envahi par les Anglais, lorsque, pour achever cette grande réaction, il s'agit de les expulser du continent et de leur enlever la Guienne, les amis du comte d'Armagnac s'employèrent tous à pousser vers ce dernier but *la fortune de la France*[1]. (1451) Leur exemple détermina ceux d'entre les seigneurs gascons qui tenaient alors pour le roi d'Angleterre, à le trahir pour le roi Charles. De ce nombre fut le comte de Foix; et cet homme qui, peu d'années auparavant, avait promis au premier des deux rois de faire pour lui la conquête du Languedoc, entreprit de diriger pour l'autre celle de tout le duché d'Aquitaine[2].

Une sorte de terreur superstitieuse, provenant de la rapidité des triomphes des Français, et du rôle qu'y avait joué la célèbre Pucelle d'Orléans, régnait alors dans ce pays. On croyait que la cause du roi de France était favorisée du ciel, et quand le comte de Penthièvre, chef de l'armée française, et les comtes de Foix et d'Armagnac entrèrent de trois côtés en Guienne, ils n'éprouvèrent, ni de la part des habitans, ni même de celle des Anglais, une aussi grande résistance qu'autrefois. Ces derniers, désespérant de leur propre cause, firent graduellement retraite vers la mer; mais les citoyens de Bordeaux, qui tenaient

[1] Froissart.

[2] Rymer, t. IV. — Hist. générale du Languedoc, t. IV, p. 427.

plus à leur liberté municipale que l'armée anglaise à la domination de son roi sur le continent, souffrirent un siége de plusieurs mois. Ils ne capitulèrent que sous la condition expresse d'être à jamais exempts de tailles, de subsides et d'emprunts forcés. La ville de Bayonne se rendit la dernière de toutes au comte de Foix, qui l'assiégeait avec une armée de Béarnais et de Basques, dont les uns le suivaient à cette guerre parce qu'il était leur seigneur, et les autres parce qu'ils espéraient s'y enrichir. Aucune de ces deux populations ne songeait à la cause de la France; et pendant que les gens de guerre du Béarn combattaient pour le roi Charles, les habitans regardaient les Français comme des étrangers suspects, et faisaient contre eux la garde sur leur frontière. Une fois, durant le siége de Saint-Séver, une colonne française, par mégarde ou pour abréger sa route, entra sur le territoire béarnais; à la nouvelle de sa marche, le tocsin sonna dans les villages, les paysans s'assemblèrent en armes, et il y eut entre eux et les soldats du roi de France un engagement, célèbre dans les annales du pays, sous le nom de bataille de Mesplede[1].

Le sénéchal français de la Guienne, qui prit à Bordeaux la place de l'officier anglais portant le même titre, ne prêta point, devant le peuple assemblé, l'ancien serment que ses devanciers prêtaient à leur

[1] Hist. de la maison de Foix, par Olhagaray, p. 352.

installation, lorsqu'ils juraient, en langue bordelaise, de conserver à toutes gens, de la ville et du pays, *lor franquessas, privilèges, libertades, establissements, fors coustumas, usatges et observances* [1]. Malgré les capitulations de la plupart des villes, le duché de Guienne fut traité en territoire conquis; et cet état de choses, auquel les Bordelais n'étaient point habitués, les mécontenta si fort, que, moins d'un an après la conquête, ils conspirèrent avec plusieurs châtelains du pays pour chasser les Français à l'aide du roi d'Angleterre. Des députés de la ville se rendirent à Londres, et traitèrent avec Henry VI, qui accepta leurs offres et fit partir quatre ou cinq mille hommes sous la conduite de Jean Talbot, fameux capitaine du temps.

(1452) Les Anglais ayant débarqué à la presqu'île de Médoc, s'avancèrent sans aucune résistance, parce que le gros de l'armée française s'était retiré, ne laissant que des garnisons dans les villes. A la nouvelle de ce débarquement, il y eut de grands débats à Bordeaux, non sur la question de savoir si l'on redeviendrait Anglais, mais sur le traitement qu'on ferait subir aux officiers et aux gens d'armes du roi de France [2]. Les uns voulaient qu'on les laissât sortir sains et saufs, les autres qu'on en tirât pleine vengeance. Pendant ces discussions, les troupes arrivè-

[1] Chronique bourdeloise.
[2] Chron. de Monstrelet.

rent devant Bordeaux ; quelques bourgeois leur ouvrirent une porte, et la plus grande partie des Français restés dans la ville devinrent prisonniers de guerre. Le roi de France envoya en grande hâte six cents lances et des archers pour renforcer les garnisons des autres villes ; mais avant que ce secours fût parvenu à sa destination, l'armée de Talbot, à laquelle s'étaient joints tous les barons du Bordelais et quatre mille hommes venus d'Angleterre, reconquit presque toutes les places fortes.

(1452-1455) Cependant le roi Charles VII en personne vint avec une nombreuse armée sur les frontières de la Guienne. D'abord il essaya de lier des intelligences avec les habitans ; mais il n'y réussit pas ; personne ne s'offrit à conspirer pour le retour de son gouvernement [1]. Se voyant réduit à ne rien attendre que de la force, il enleva d'assaut plusieurs villes, et fit décapiter, comme traîtres, tous les hommes du pays pris les armes à la main. Les comtes de Foix et d'Albret et les autres seigneurs de Gascogne lui prêtèrent, dans cette campagne, le même secours que dans la première, reconquirent le midi de la Guienne, tandis que l'armée française livrait aux Anglais, près de Castillon, une bataille décisive où Jean Talbot fut tué avec son fils. Cette défaite ouvrit le chemin de Bordeaux à l'armée du roi et à celle des seigneurs

[1] Monstrelet, t. III.

confédérés. Elles firent leur jonction à peu de distance de cette ville, qu'elles cherchèrent à affamer en ravageant son territoire; et, en même temps, une flotte, composée de vaisseaux poitevins, bretons et flamands, entra dans la Gironde. Les Anglais, qui formaient la plus grande partie de la garnison de Bordeaux, voyant la ville investie de toutes parts, demandèrent à capituler et y contraignirent les citoyens. Ils obtinrent la faculté de s'embarquer et d'emmener avec eux tous ceux des habitans qui voudraient les suivre; il en partit un si grand nombre que, durant beaucoup d'années, Bordeaux resta dépeuplé et sans commerce [1].

Aux termes de la capitulation, vingt personnes seulement devaient être bannies pour avoir conspiré contre les Français. De ce nombre furent les sires de l'Esparre et de Duras; leurs biens et ceux de tous les autres suspects servirent à récompenser les vainqueurs. Le roi se retira à Tours; mais il laissa de fortes garnisons dans toutes les villes, voulant, dit un contemporain, tenir aux habitans le fer au dos [2]. Et pour mettre, ajoute le même historien, la ville de Bordeaux en plus grande sujétion qu'elle n'avait jamais été, les Français y bâtirent deux citadelles, le Château-Trompette, et le fort de Hâ. (1455) Pendant que les ouvriers travaillaient à élever ces deux forte-

[1] Chronique bourdeloise, p. 38.
[2] Monstrelet, t. III, p. 63.

resses, on saisit le sire de l'Esparre, qui avait rompu son ban; on le mena à Poitiers, où il fut condamné à mort, décapité et coupé en six morceaux, qui furent exposés en différens lieux.

Long-temps après cette dernière conquête de la Guienne, beaucoup d'hommes y regrettèrent encore le gouvernement des Anglais, et furent attentifs à saisir l'occasion de renouer des intelligences avec l'Angleterre. (1455-1464) Ils ne réussirent point dans ces intrigues; mais on en craignait l'effet, et les ordonnances du roi de France interdisaient le séjour de Bordeaux à tout homme de naissance anglaise. Les navires anglais devaient laisser à Blaye leur artillerie, leur poudre et leurs armes; et les marchands de cette nation ne pouvaient entrer dans aucune maison de la ville, ni aller à la campagne pour goûter ou acheter des vins, sans être accompagnés d'hommes armés et d'officiers institués exprès pour épier leurs actions et leurs paroles. Cet emploi, devenu inutile, se transforma dans la suite des temps, en celui d'interprètes-jurés [1].

Malgré ses regrets, la province de Guienne demeura française; et le royaume de France, s'étendant jusqu'à Bayonne, pesa, sans contrepoids, sur le territoire libre de Gascogne. Les seigneurs du pied des Pyrénées ne tardèrent pas à sentir qu'ils s'étaient

[1] On les appelait, à Bordeaux, corratiers. (Chronique bourdeloise, p. 36.)

laissé emporter trop loin dans leur affection pour la monarchie française. Ils s'en repentirent, mais trop tard ; car il leur était désormais impossible de lutter contre cette monarchie, qui embrassait toute l'étendue de la Gaule, hors leur seul petit pays. Cependant la plupart d'entre eux s'aventurèrent avec courage dans cette lutte inégale ; ils cherchèrent un point d'appui dans la révolte de la haute noblesse de France contre le successeur de Charles VII, et s'engagèrent dans la ligue qu'on appelait alors *le bien public* [1]. (1464) La paix, que les ligueurs français firent bientôt après avec Louis XI pour de l'argent et des offices, ne pouvait contenter les méridionaux, qui avaient cherché toute autre chose dans cette guerre patriotique pour eux. Trompés dans leurs espérances, les comtes d'Armagnac, de Foix, d'Albret, d'Astarac et de Castres, s'adressèrent au roi d'Angleterre pour l'inviter à faire une descente en Guienne, promettant de marcher à son aide avec quinze mille combattans, de lui livrer toutes les villes de Gascogne, et même de lui faire prendre Toulouse [2]. Mais l'opinion des politiques anglais n'était plus favorable à de nouvelles guerres sur le continent, et l'offre des Gascons fut refusée. Dans leur conviction que c'en était fait à jamais de leur ancienne liberté, si la province d'Aquitaine ne redevenait un État par elle-même, (1469) plusieurs d'entre

[1] Mémoires de Philippe de Commines, p. 9.

[2] Hist. générale du Languedoc, t. II, p. 140.

eux intriguèrent pour engager le propre frère du roi de France, Charles, duc de Guienne, à se déclarer indépendant. (1472) Mais le duc mourut empoisonné, dès que Louis XI s'aperçut qu'il prêtait l'oreille à ses suggestions ; et une armée française vint assiéger dans Lectoure le comte Jean d'Armagnac, qui montrait le plus d'activité pour le vieil intérêt de la Gascogne. (1473) La ville fut prise d'assaut, et mise à feu et à sang ; le comte périt dans le massacre ; et sa femme, grosse de sept mois, fut contrainte, par les officiers du roi de France, de prendre un breuvage qui devait la faire avorter et la fit mourir en deux jours [1]. Un membre de la famille d'Albret, prisonnier dans cette guerre, fut décapité à Tours ; et, peu de temps après, un bâtard d'Armagnac, qui entreprit de relever la fortune de son pays, et réussit à reprendre quelques places, vaincu de même, fut condamné et mis à mort. (1477) Enfin Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui nourrissait ou auquel on supposait de semblables desseins, eut la tête tranchée à Paris, aux Piliers des Halles ; et ses enfans furent placés sous l'échafaud.

Cette sanglante leçon ne fut point perdue pour les barons de Gascogne ; et quoique beaucoup d'hommes dans ce pays tournassent leurs yeux de l'autre côté de l'Océan, quoiqu'on y espérât long-temps encore

[1] Histoire générale du Languedoc, t. V, p. 49.

voir revenir, avec des secours anglais, Gaillard de Durfort, sire de Duras, et les autres Gascons ou Aquitains réfugiés en Angleterre [1], personne n'osa tenter ce qu'avaient entrepris les d'Armagnacs. Le comte de Foix, le plus puissant seigneur des Pyrénées, ne songea plus à tenir auprès des rois de France d'autre conduite que celle d'un loyal serviteur, galant à leur cour, brave dans leurs camps, dévoué à la vie et à la mort. La plupart des chefs de ces contrées et les nobles de la province de Guienne suivirent la même carrière; ne pouvant plus rien être par eux-mêmes, ils briguèrent les titres et les emplois que le roi de France donnait à ses favoris. Beaucoup d'entre eux en obtinrent, et supplantèrent les Français d'origine dans les bonnes graces de leurs propres rois. Ils durent cet avantage, plus brillant que solide, à leur finesse naturelle et à une aptitude pour les affaires, qui était le résultat de leurs longs et pénibles efforts pour maintenir leur indépendance nationale contre l'ambition des rois voisins.

[1] Rymer, t. V, part. III, p. 64. — Philippe de Commines, p. 157.

II.

LES HABITANS DU PAYS DE GALLES.

(1200-1282) Le reproche d'inconstance et de perfidie, que les populations libres du midi de la Gaule reçurent long-temps de leurs ennemis nationaux, les Français et les Anglo-Normands, fut constamment adressé par ces derniers aux indigènes de la Cambrie [1]. Si en effet c'était perfidie que de ne tenir aucun compte du droit de conquête, et de faire de continuels efforts pour secouer le joug étranger, les Gallois seraient véritablement le plus déloyal de tous les peuples; car leur résistance contre les Normands, par la force et par la ruse, fut aussi opiniâtre que celle de leurs aïeux contre les Anglo-Saxons. Ils leur faisaient une guerre perpétuelle d'escarmouches et de stratagèmes, se retranchant dans les forêts et les marécages, et ne se hasardant guère en plaine contre des cavaliers armés de toutes pièces. La saison humide et pluvieuse était celle où les Cambriens

[1] Wallensium fides est fidei carentia... (Math. Paris., p. 299.)

étaient invincibles[1] : alors ils renvoyaient leurs femmes, et chassaient leurs troupeaux dans les montagnes, coupaient les ponts, faisaient des tranchées dans les étangs, et voyaient avec joie la brillante chevalerie de leurs ennemis s'engloutir dans l'eau et la fange de leurs marais[2]. En général, les premiers cambats leur étaient favorables ; mais, à la longue, la plus grande force l'emportait, et une nouvelle portion du pays de Galles se trouvait conquise.

Les chefs de l'armée victorieuse prenaient des otages, désarmaient les habitans, et les forçaient de jurer obéissance au roi et aux justiciers d'Angleterre ; ce serment prêté de force était bientôt violé[3], et le peuple assiégeait les châteaux des barons et des juges étrangers. A la nouvelle de cette reprise d'hostilités, les otages emprisonnés en Angleterre, dans les forteresses royales, étaient ordinairement mis à mort, et quelquefois le roi lui-même les faïsait exécuter en sa présence : Jean, fils de Henry II, en fit pendre un jour vingt-huit, tous en bas âge, avant de se mettre à table[4].

(1282) Telles sont les scènes que présente la lutte des Gallois contre les Anglo-Normands, jusqu'à

[1] Videntes tempus hyemale madidum sibi competere. (Math. Paris., p. 631.)

[2] Ibid., p. 64.

[3] Cartharum juramentorumque suorum obliti. (Ibid., p. 431.)

[4] Antequàm cibum sumeret fecit 28 pueros patibulo suspendi. Deindè cibis et potibus indulgens.... (Math. Paris., p. 161.)

l'époque où le roi Édouard, premier du nom depuis la conquête, franchit les hautes montagnes de la Cambrie septentrionale, qu'aucun roi d'Angleterre n'avait passées avant lui. Le plus haut sommet de ces montagnes, appelé en gallois *Craig-eiri*, ou le pic neigeux, et en anglais *Snowdon*, était regardé comme sacré pour la poésie, et l'on croyait que quiconque s'y endormait devait se réveiller inspiré [1]. Ce dernier boulevard de l'indépendance cambrienne ne fut point forcé par des troupes anglaises, mais par une armée venue de la Guienne, et en grande partie composée de mercenaires basques [2]. Formés dans leurs montagnes à une tactique militaire presque en tout semblable à celle des Gallois, ils étaient plus propres à surmonter les difficultés du pays, que la cavalerie pesante et l'infanterie régulière qu'on y avait menées jusque-là.

Dans cette grande défaite périt un homme que ses compatriotes, suivant leur ancien esprit de superstition patriotique, regardaient comme prédestiné à rétablir la vieille liberté bretonne. C'était *Lewellyn*, fils de *Griffith*, chef de tout le nord du pays de Galles, qui avait remporté plus de victoires sur les Anglais qu'aucun de ses prédécesseurs. Il existait une vieille prédiction, d'après laquelle un prince de Galles devait être couronné à Londres : pour accomplir en dérision

[1] Pennant's Tour en Wales, vol. II, p. 169.

[2] De Vasconensibus atque Basclis. (Math. Westmon., p. 410.)

cette prophétie, le roi fit placer sur une pique, au sommet de la Tour de Londres, la tête de Lewellyn, coiffée d'une couronne d'argent [1]. (1283) David, frère de ce malheureux prince, tenta de recommencer la guerre; mais, pris vivant par les soldats du roi d'Angleterre, il fut pendu et coupé en quartiers, et sa tête fut mise à côté de celle de son frère, sur les crénaux de la Tour, où le vent et la pluie les firent blanchir ensemble [2].

On dit qu'après sa victoire complète, le roi Édouard Ier assembla les principaux des vaincus, et leur annonça que, par égard pour leur esprit de nationalité, il voulait leur donner un chef né dans leur pays, et n'ayant jamais prononcé un seul mot de français ni d'anglais. Tous furent en grande joie, et firent de grandes acclamations [3]. « Eh bien donc, reprit le roi, « vous aurez pour chef et pour prince, mon fils « Édouard, qui vient de naître à Caërnarvon, et que « j'appelle Édouard de Caërnarvon. » De là vint l'usage de donner le titre de prince de Galles aux fils aînés des rois d'Angleterre.

Édouard Ier fit bâtir un grand nombre de châteaux-forts sur les côtes [4], afin de pouvoir en tout temps envoyer des troupes par mer; il fit aussi abattre les

[1] Cum coronâ argenteâ, secundùm prophetiam Merlini. (Math. de West., p. 411.)

[2] Ibidem.

[3] Quod Wallensibus multùm placuit. (Ibid., p. 433.)

[4] Circà maritima firmata castra plurima. (Ran. Hygden, p. 188.)

forêts de l'intérieur qui pouvaient servir de refuge à des bandes de partisans [1]. (1283-1356) S'il n'est pas vrai qu'il ait ordonné le massacre de tous les bardes gallois, ce fut lui, du moins qui commença le système de persécutions politiques dont cette classe d'hommes fut constamment l'objet de la part des rois d'Angleterre [2]. Les principaux d'entre les bardes avaient péri en grand nombre dans les combats et les insurrections : ceux qui survivaient, privés de leurs protecteurs, après la ruine des riches du pays, et obligés d'aller chanter leurs vers de ville en ville, furent mis sur la ligne des gens sans aveu par les justiciers anglo-normands. « Que nuls ménestrels, bardes « et rymours, ni autres vagabonds galeys, disaient « leurs ordonnances, en langue française, ne soient « desormès soeffrez de surcharger le pays, come ad esté « devant [3]. » Aucun Gallois d'origine ne pouvait, selon les mêmes ordonnances, occuper le plus petit emploi public dans son pays, et, pour être vicomte, sénéchal, chancelier, juge, connétable de château, gardien des rôles, forestier, etc., il fallait être né en Angleterre ou dans tout autre pays étranger [4]. Les villes et les châteaux étaient occupés par des garnisons étrangères, et les indigènes imposés arbitraire-

[1] Succisa sunt nemora. (H. Knyghton., p. 2411.)

[2] Cambrian register for 1796, p. 464.

[3] Rymer. Fœdera, t. III, part. IV, p. 200.

[4] Ibidem.

ment, ou, comme disaient les décrets royaux, selon la discrétion de leurs seigneurs, pour la sustinence des *garnitures desdits chasteaulx* [1].

Beaucoup d'hommes, forcés par la conquête à s'expatrier, allèrent en France, et y furent bien accueillis, comme ennemis du roi d'Angleterre : c'est probablement de ces réfugiés que descendent les familles françaises qui portent les noms aujourd'hui si communs de *Gallois* et *Le Gallois*. Parmi les plus considérables de ceux qui vinrent alors à la cour du roi Philippe-le-Bel, se trouvait un jeune homme appelé Owen, que le roi fit élever parmi les pages de sa chambre. Cet Owen était parent de Lewellyn, peut-être son neveu ou son petit-fils; et les Français, qui le regardaient comme l'héritier légitime de la principauté de Galles, lui donnaient le nom d'Yvain de Galles [2]. Il fut armé chevalier de la main du roi de France, et chargé de plusieurs commandemens militaires, entre autres, d'une descente dans l'île de Guernesey, qui était Anglaise depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands. (1356) Il prit part à la bataille de Poitiers, et fut eusuite envoyé en Espagne, où les rois de France et d'Angleterre se faisaient la guerre sous le nom des deux prétendans au trône de Castille, Pierre-le-Cruel et Henry de Transtamare. A l'un des combats livrés dans cette guerre, le comte

[1] Rymer Fœdera, t. III, part. IV, p. 200.
[2] Froissart, t. I, chap. XXX, p. 58.

de Pembrocke et d'autres chevaliers anglais, d'origine normande, furent faits prisonniers par les Français, et comme on les emmenait à Saint-André, en Galice, Owen, qui s'y trouvait alors, alla les voir, et, s'adressant au comte de Pembrocke, en langue française : « Comte, dit-il, venez-vous en ce pays « pour me faire hommage des terres que vous tenez « dans la principauté de Galles, dont je suis héri- « tier, et que votre roi m'ôte et m'enlève contre tout « droit [1] ? »

Le comte de Pembrocke fut étonné de voir un homme qu'il ne connaissait nullement l'aborder de cette manière : « Qui êtes-vous, répondit-il, vous « qui m'accueillez de telles paroles ? — Je suis Owen, « fils du prince de Galles, que votre roi d'Angleterre « a fait mourir, en me déshéritant ; mais, quand je « pourrai, à l'aide de Dieu et de mon très-cher sei- « gneur le roi de France, j'y porterai remède ; et « sachez que si je me trouvais en lieu et place où je « pusse combattre avec vous, je vous montrerais ce « que vous et vos pères et ceux du comte de Here- « ford avez fait aux miens en trahison et en injus- « tices. » Alors un chevalier du comte de Pembrocke, nommé Thomas Saint-Aubin, s'avança vers le Gallois et lui dit : « Yvain, si vous voulez soutenir qu'en « monseigneur, ou en son père, soit ou ait été aucune

[1] Froissart, t, II, chap. XVII, p. 2.

« trahison, ou qu'il vous doive hommage, ou autre « chose, jetez votre gage, et vous trouverez qui le « relèvera. — Vous êtes prisonnier, répliqua le Gal- « lois, je ne pourrais avec honneur vous appeler « maintenant, car vous n'êtes pas à vous, mais à « ceux qui vous ont pris; quand vous serez libre, je « parlerai plus avant; et la chose n'en demeurera pas « là [1].... » Malgré cette parole donnée, la dispute n'eut pas d'autres suites, et, avant que le comte de Pembrocke et Thomas Saint-Aubin eussent été délivrés, Yvain de Galles mourut, frappé d'un coup de stylet espagnol, par un homme de sa nation à qui il donnait toute sa confiance, et qui était secrètement vendu au roi d'Angleterre. Si l'on en croit un chroniqueur contemporain, l'assassin, après avoir commis le meurtre, alla en Guienne, où il fut bien accueilli par le sénéchal des Landes et les autres commandans anglais [2].

Bien peu de Cambriens se laissèrent aller à trahir leurs compatriotes et leur pays pour servir l'intérêt ou la passion des étrangers; et ceux même qui vinrent aux guerres de France, sous les successeurs d'Édouard Ier, le firent par contrainte et malgré eux. Les Gallois qu'on levait en masse, pour former des corps d'infanterie légère, apportaient sous la bannière du roi d'Angleterre leur inimitié natio-

[1] Froissart.
[2] Ibid., t. II, chap. XVII, p. 25.

nale contre les Anglais, et souvent ils se prenaient de querelle avec eux jusqu'à en venir aux mains; souvent aussi ils désertaient aux Français avec armes et bagages, ou bien se répandaient dans le pays pour y vivre en *compagnies franches*. C'était un métier fort à la mode dans ce temps, et où devaient exceller les Cambriens, par leur longue habitude de faire la guerre en partisans dans leurs forêts et leurs montagnes. Aussi l'une de ces grandes compagnies, qui se rendirent alors si célèbres et si terribles, était-elle sous les ordres d'un Gallois, qu'on appelait en France le chevalier Rufin, et dont le vrai nom était probablement Riewan [1]. Ce capitaine, sous lequel s'étaient réunis des aventuriers de toute nation, avait pris pour son département de pillage tout le pays entre la Loire et la Seine, depuis les frontières de la Bourgogne jusqu'à celles de la Normandie. Son quartier-général était tantôt près d'Orléans, tantôt près de Chartres : il mettait à rançon ou prenait les petites villes et les châteaux, et était si redouté que ses gens s'éparpillaient par troupes de vingt, de trente ou de quarante, sans que personne osât mettre la main sur eux [2].

Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, lorsque, chacun de leur côté, les rois de France et d'Angleterre épuisaient tous les moyens de se nuire, le

[1] Froissart, t. II, chap. LXXVIII, p. 188.
[2] Ibidem.

premier, qui avait récemment appris à connaître l'esprit des Cambriens, tâcha de mettre à profit l'opiniâtreté patriotique de ce petit peuple, dont ses prédécesseurs du douzième siècle soupçonnaient à peine l'existence[1]. Des émissaires furent envoyés au nord et au sud du pays de Galles, pour promettre aux indigènes, s'ils voulaient s'insurger contre la puissance anglaise, les secours et la protection de la France. Ces agens parcouraient le pays, la plupart sous l'habit de moines mendians, fort respecté alors, et le moins suspect de tous, parce qu'il était porté par des hommes de toute nation, qui s'en faisaient un moyen d'existence. Mais l'autorité anglo-normande s'aperçut de ces manœuvres, et, plusieurs fois, chassa du pays de Galles tous les étrangers, clercs ou laïcs, et surtout les religieux errans[2]. Elle interdit aussi aux Gallois de race la faculté d'acquérir des terres, soit en fief, soit à long bail, soit à ferme, sur le territoire anglais[3]. L'insurrection devait éclater à l'arrivée et au débarquement des troupes françaises sur la côte de Galles; durant plusieurs années les Cambriens et les Anglais attendirent cette flotte avec des sentimens bien différens. Beaucoup de proclamations des rois Édouard III et Richard II portent ce préambule : « Attendu que nos ennemis de France

[1] Voyez livre VIII, t. III, p. 84.
[2] Rymer, vol. II, part. III, p. 72.
[3] Ibid., t. III, part. III, p, 165.

« se proposent de débarquer dans notre principauté « de Galles [1].... » La suite est un ordre adressé à tous les seigneurs anglo-normands du pays et des marches de Galles, pour que, dans le plus court délai, ils fassent garnir d'hommes et de munitions leurs châteaux et leurs villes fortes, et aux justiciers pour qu'ils fassent saisir et emprisonner sous bonne garde tous les hommes suspects d'intelligence avec l'ennemi, ou de simple adhésion à ses projets [2].

(1400) Les préparatifs de la France pour une descente dans le pays de Galles furent moins prompts et moins considérables que ne le craignait le roi d'Angleterre, et que ne l'espéraient les Cambriens; on en avait parlé dès l'année 1369, et en 1400 rien n'était encore prêt. En faisant de grandes promesses aux Gallois, les Français n'avaient guère d'autre dessein que de les exciter à un soulèvement qui pût détourner, utilement pour eux, une partie des forces du roi d'Angleterre; et, de leur côté, les Gallois, ne voulant point se compromettre témérairement, attendaient, pour commencer l'insurrection, l'arrivée des secours de France. Cependant, comme ils avaient plus d'enthousiasme et d'impatience que le roi leur allié, ils agirent les premiers, au risque de n'être pas soutenus.

Un événement fortuit et de peu d'importance fit

[1] Rymer, t. III, part. III, p. 97.

[2] Omnes homines suspectos arrestari. (Ibid., p. 173.)

éclater cette insurrection. Vers la fin de l'année 1400, un Gallois, qui, par ambition et désir de briller, était allé à la cour d'Angleterre, où il avait été bien accueilli, commit contre le roi Henry IV une offense qui l'obligea de s'enfuir de Londres. Moitié par ressentiment personnel et par embarras de sa position, moitié par un élan de patriotisme, il résolut de se mettre à la tête d'un mouvement, que tous ses compatriotes désiraient, mais qu'aucun n'osait entreprendre. Il descendait d'anciens chefs du pays et s'appelait Owen Glendowr, nom qu'à la cour d'Angleterre, pour lui donner une tournure normande, on avait changé en celui d'Owen de Glendordy [1]. Dès qu'Owen eut arboré le vieil étendard des Kymrys dans la partie du pays de Galles récemment conquise, les gens les plus considérables de ces contrées se rangèrent autour de lui. (1401) On vit venir, entre autres, plusieurs membres d'une famille puissante dont le nom était Ab Tudowr, ou fils de Tudowr, et qui comptait parmi ses ancêtres un nommé Ednyfed Vychan, lequel, voulant se faire des armoiries à la mode des barons d'Angleterre, avait blasonné son écusson de trois têtes de Normands coupées [2]. Au bruit de ce mouvement national, les restes dispersés des bardes gallois s'animèrent d'un nouvel enthousiasme, et annoncèrent Owen Glendowr comme celui qui devait accomplir

[1] Rymer, t. III, part. IV, passim.

[2] Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 261.

les anciennes prédictions, et rendre aux enfans des Kymrys la couronne de la Bretagne. Plusieurs pièces de vers, composées à cette occasion, nous ont été conservées [1]; elles produisirent alors un tel effet que, dans une grande assemblée des insurgés, Owen Glendowr fut proclamé et inauguré solennellement chef et prince de tout le pays de Galles. Il envoya des messagers dans la contrée du sud pour y propager l'insurrection, pendant que le roi d'Angleterre, Henry IV, ordonnait à tous ses loyaux sujets du pays de Galles, Français, Flamands, Anglais et Gallois [2], de s'armer contre Owen de Glendordy, soit-disant prince de Galles, coupable de haute trahison envers la majesté royale [3].

(1401-1404) Les premiers combats furent heureux pour les insurgés. Ils défirent les milices anglaises de la province de Hereford, et les Flamands de Ross et de Pembrocke. Ils allaient passer la frontière d'Angleterre, lorsque le roi Henry s'avança contre eux en personne, avec des forces considérables. Il les contraignit à rétrograder; mais à peine eut-il mis le pied sur le territoire gallois, que des pluies continuelles, détrempant les routes et enflant les rivières, l'empêchèrent d'aller plus loin, et l'obligèrent de tenir, pen-

[1] Cambrian Biography.

[2] Omnes justiciabiles homines Francigenas, Flandrenses, Anglicos et Wallenses.

[3] Rymer, t. III, part. IV, p. 191.

dant plusieurs mois, son armée campée dans des lieux malsains, où elle souffrait à la fois des maladies et de la disette. Les soldats, dont l'imagination était échauffée par les fatigues et l'inaction, se rappelèrent avec effroi de vieux contes populaires sur la sorcellerie des Gallois [1], et crurent que le mauvais temps qu'ils éprouvaient était l'ouvrage de puissances surnaturelles aux ordres d'Owen Glendowr [2]. Saisis d'une sorte de terreur panique, ils refusèrent de marcher plus avant contre un homme qui disposait de la tempête et de la pluie. Cette opinion eut alors un grand crédit parmi le peuple en Angleterre ; mais toute la magie d'Owen était son activité et son habileté aux affaires. Il y avait alors parmi l'aristocratie anglo-normande un parti de mécontens qui voulait détrôner le roi Henry IV, et à la tête duquel se trouvait Henry de Percy, fils du comte de Northumberland [3], d'une famille qui dominait dans ce pays depuis la conquête, et Thomas de Percy son frère, comte de Worcester. Le nouveau prince de Galles établit des intelligences avec eux, et l'alliance qu'ils conclurent attacha pour un moment à la cause de l'indépendance galloise tout le nord des

[1] Voyez livre XI, p. 19 et suiv.

[2] ..... The Kyng had never but tempest
Foul and reyne.....
As long as he was ay in Wales ground.
(Hardyng's Chronicle.)

[3] Et quia Henricus de Percy le fitz, chivaler associans se rebellibus nostris Walliæ. (Rymer., t. IV, part. I, p. 57.)

marches de Galles, entre la Dee et la Saverne, surtout la province de Chester, dont les habitans de pure race anglaise étaient naturellement moins hostiles pour les Cambriens que les Normands et les Flamands établis au sud. (1404) Mais la défaite complète des deux Percy, dans une bataille livrée près de Shrewsbury, rompit les relations amicales des insurgés gallois avec leurs voisins de race anglaise, et ne leur laissa d'autre ressource que leurs propres forces et leur espoir dans l'appui du roi de France.

(1405) Ce roi, Charles sixième du nom, qui n'était pas encore entièrement tombé en démence, voyant les Cambriens en hostilité ouverte avec le roi d'Angleterre, se décida à remplir envers eux ses promesses et celles de ses prédécesseurs. Il conclut avec Owen Glendowr un traité dont le premier article portait que : « Charles, par la grace de Dieu, roi de France, « et Owen, par la même grace, prince de Galles, « seraient unis, confédérés et liés entre eux par les « liens de vraie alliance, vraie amitié, et bonne et « solide union, spécialement contre Henry de Lan- « caster, ennemi desdits seigneurs, roi et prince, et « contre ses fauteurs ou adhérens [1]. » Beaucoup de Gallois se rendirent en France pour accompagner les troupes que le roi Charles devait envoyer; et plusieurs d'entre eux furent pris dans divers débarquemens

[1] Rymer, t. IV, part. I, p. 65.

que les Français tentèrent d'abord sur la côte d'Angleterre, aimant mieux s'enrichir au pillage de quelque grande ville ou port de mer, que d'aller faire la guerre dans le pauvre pays de Galles [1], au milieu des montagnes et des marais. A la fin pourtant, une assez grande flotte partit de Brest, pour aller au secours des Cambriens : elle portait six cents hommes d'armes et dix-huit cents fantassins commandés par Jean de Rieux, maréchal de France, et Renaud de Hengest, grand-maître des arbalétriers. Ils abordèrent à Milford, dans le comté de Pembrocke, et s'emparèrent de cette ville et de celle de Haverford, fondées toutes les deux, comme leurs noms l'indiquent, par les Flamands qui, sous le règne de Henry Ier, s'étaient emparés du pays. Les Français se dirigèrent ensuite vers l'est; et à la première ville purement galloise qu'ils rencontrèrent, ils trouvèrent dix mille insurgés sous la conduite d'un chef que les historiens du temps ne nomment pas. Tous ensemble marchèrent sur Caermarthen; de là ils allèrent à Llandovery, et prirent la route de Worcester, attaquant et détruisant sur leur passage les châteaux des barons et des chevaliers anglo-Normands [2]. A quelques lieues de Worcester, une forte armée anglaise se présenta devant eux; mais, au lieu

[1] Monstrelet, chap. XI, p. 13.

[2] Et ibi cepit fortalicia, occupavit munitiones et castra adversariorum dicti principis Gualliæ. (Ex chron. Brit. Hist. de Bret., t. II, p. 366.)

de leur offrir le combat, elle prit position, et se retrancha sur des collines. (1405-1407) Les Français et les Gallois firent de même, et les deux troupes ennemies restèrent ainsi huit jours en présence, séparées par un grand vallon. Chaque jour, de part et d'autre, on se formait en bataille pour s'attaquer; mais tout se bornait à des escarmouches, où furent tués quelques centaines d'hommes. L'armée française et galloise souffrit bientôt du manque de vivres, parce que les Anglais occupaient la plaine aux environs de ses cantonnemens : suivant leur tactique accoutumée, les Gallois se jetèrent de nuit sur les bagages de l'ennemi, et, s'emparant de la plus grande partie des provisions de bouche, déterminèrent à la retraite l'armée anglaise, qui, à ce qu'il paraît, ne voulait pas engager le combat la première [1]. Les gens d'armes français, peu habitués à la famine, et à qui le grand attirail d'armes, de chevaux et de valets qu'ils traînaient avec eux, ne rendait ni aisée ni agréable la guerre dans un pays montagneux et pauvre, s'ennuyèrent de cette entreprise où il y avait beaucoup de dangers obscurs à essuyer, et peu de renom à acquérir par de brillans faits d'armes en plaine ou en champ clos. Laissant donc le peuple cambrien se débattre avec ses ennemis nationaux, ils traversèrent de nouveau le pays de Galles, et allèrent débarquer à Saint-Pol-de-

[1] Chron. d'Enguerrand de Monstrelet, chap. XV, p. 15.

Léon, racontant qu'ils venaient de faire une campagne que, de mémoire d'homme, aucun roi de France n'avait osé entreprendre [1], et qu'ils avaient ravagé plus de soixante lieues de pays dans les domaines du roi d'Angleterre. Ainsi ils ne se vantaient que du mal fait aux Anglais, et nullement du secours qu'ils avaient prêté à la nation galloise, à laquelle personne en France ne s'intéressait pour elle-même.

(1407) Les insurgés du sud du pays de Galles furent défaits pour la première fois en 1407, sur les bords de la rivière d'Usk, par une armée anglaise, sous le commandement de Henry, fils du roi Henry IV, qui, portant en Angleterre le titre de prince de Galles, était chargé du soin de la guerre contre le chef élu par les Gallois. Une lettre qu'il écrivit à son père pour lui annoncer cette victoire s'est conservée parmi les anciens actes publics d'Angleterre. Elle est en français, langue de l'aristocratie anglo-normande, mais en français un peu différent pour l'orthographe, la grammaire, et, autant qu'on en peut juger, pour la prononciation, de celui de la cour de France vers la même époque. (1407-1416) Il paraît qu'à l'accent de Normandie, gardé en Angleterre par les hommes de descendance normande, s'était graduellement joint un autre accent étranger à tous les dialectes de la langue française, et que les fils des Normands avaient

[1] Quod non attentaverant facere reges Franciæ ex memoriâ hominum. (Hist. de Bretagne, t. II, p. 366.)

contracté à force d'entendre, autour d'eux, parler anglais, ou bien de parler eux-mêmes le jargon anglo-français qui leur servait à communiquer avec les gens de basse condition. C'est du moins ce qu'on est tenté de croire en lisant les passages suivans, pris au hasard dans la lettre du fils de Henry IV. « Mon très-redouté « et très-souverain seigneur et père... Le onzième « jour de cest présent moys de mars, vos rebels des « parties de Glamorgan, Uske, Netherwent et Over-« went furent assemblés à la nombre de oyt mille « gentz.... A eux assemblèrent vos foyals et vaillants « chivalers.... vos gentz eurent le champe nient-« meins [1]..., »

La fortune des insurgés gallois ne fit que décliner depuis leur première défaite, quoiqu'il se soit encore écoulé dix années entre cette défaite et l'entière réduction du pays. Déjà réduits une fois à l'état de peuple conquis, ils ne pouvaient plus retrouver cette énergie et cette confiance en eux-mêmes qui avaient soutenu si long-temps leur indépendance. Peut-être aussi leur espoir dans le secours des Français, espoir toujours déçu et toujours conservé par eux, leur causa-t-il une sorte de découragement que n'avaient point éprouvé leurs aïeux, qui ne comptèrent jamais que sur eux-mêmes. Owen-Glendowr, le dernier homme qui ait été investi du titre de prince de Galles

[1] Rymer, t. IV, part. I, p. 77.

par l'élection du peuple gallois, survécut à la ruine de son parti, et mourut obscurément. (1416) Son fils Meredith capitula, se rendit en Angleterre et y reçut du roi son pardon [1]. Les autres chefs de l'insurrection l'obtinrent aussi, et l'on donna même à plusieurs d'entre eux des emplois à la cour de Londres, pour qu'ils n'habitassent plus le pays de Galles, qui d'ailleurs avait cessé d'être un séjour habitable pour les Gallois, à cause du redoublement de vexations des agens de l'autorité anglaise. Parmi ces Cambriens émigrés, par nécessité ou par ambition, se trouvait un membre de la famille des fils de Tudowr, nommé Owen ab Meredith ab Tudowr, qui, durant tout le règne de Henry V, vécut auprès de lui comme écuyer de son palais, plaisant fort au roi, qui lui accordait beaucoup de faveurs et daignait l'appeler *nostre chier et foyal* [2]. (1416-1485) Ses manières et sa belle figure firent une vive impression sur la reine Catherine de France, qui, étant devenue veuve de Henry V, épousa secrètement Owen ab Tudowr ou Owen Tudor, comme on l'appelait en Angleterre. Il eut d'elle deux fils, Jasper et Edmund, dont le second, parvenu à l'âge d'homme, épousa Marguerite, fille de Jean de Beaufort, comte de Somerset, issu de la famille royale des Plantegenest.

C'était le temps où les rejetons de cette famille

[1] Rymer, t. IV, part. II, p. 153.
[2] Ibidem.

s'entr'égorgeaient pour la possession de la royauté, conquise par Guillaume-le-Bâtard. Le droit de succession héréditaire avait, par degrés, prévalu contre l'élection, conservée, quoique imparfaitement, dans les premiers temps qui suivirent la conquête. Au lieu d'intervenir pour déférer la couronne au plus digne de la porter, l'aristocratie anglo-normande se bornait à examiner lequel des prétendans se rapprochait le plus par son lignage de la souche originelle du conquérant. Tout se décidait par la seule comparaison de ces arbres généalogiques dont les familles de race normande se montraient si fières et qu'on désignait, à cause de leur forme, par le nom de *pé-de-grue* [1], ou pieds de grue. L'ordre de succession héréditaire fut assez paisible tant que dura la ligne directe des descendans de Henry II; mais quand l'héritage passa aux branches collatérales, il s'éleva plus de prétendans en vertu du droit héréditaire, il y eut plus de factions, de troubles et de discordes que jamais n'en avait occasioné nulle part la pratique de l'élection. On vit éclater la plus hideuse des guerres civiles, celle des parens contre les parens, et des hommes faits contre les enfans au berceau. Durant plusieurs générations, deux familles nombreuses s'entre-tuèrent, soit en bataille rangée, soit par l'assassinat, pour soutenir leur légitimité, sans qu'au-

[1] En anglais moderne, et par corruption, *pedigree*.

cune des deux pût décidément anéantir l'autre, dont quelque membre se relevait toujours pour combattre, détrôner son rival et régner jusqu'à ce qu'il fût détrôné lui-même. Il périt dans ces querelles, suivant les historiens du temps, soixante ou quatre-vingts princes de la maison royale [1], presque tous jeunes; car la vie des mâles n'était pas longue dans ces familles. Les femmes qui vivaient davantage eurent le temps de voir leurs fils massacrés par leurs neveux, et ces derniers par d'autres neveux ou des oncles, assassinés bientôt eux-mêmes par quelque parent aussi proche.

(1485) Sous le règne de Richard III, de la maison d'York, qui devait la couronne à plusieurs assassinats, un fils d'Edmund Tudor et de Marguerite de Beaufort, nommé Henry, se trouvait en France, où il avait été obligé de fuir comme antagoniste du parti d'York. Ennuyé de vivre en exil, et se fiant sur la haine universelle excitée par le roi Richard, il résolut de tenter la fortune en Angleterre, comme prétendant à la royauté par le droit de sa mère, issue d'Édouard III. N'ayant ni croix, ni pile, dit un vieil historien [2], il s'adressa au roi de France, Louis XI, qui lui donna quelque argent, à l'aide duquel il enrôla trois mille hommes en Normandie et en Bretagne. Il partit du port de Harfleur, et, après six jours de traversée, débarqua dans le pays de Galles, patrie de

[1] Philippe de Commines, p. 97.
[2] Ibid., p. 256.

ses aïeux paternels. A son débarquement il déploya un drapeau rouge, l'ancien drapeau des Cambriens, comme si son projet eût été de soulever la nation pour la rendre indépendante des Anglais [1]. Cette nation enthousiaste, sur laquelle la puissance des signes fut toujours très-grande, sans examiner si la querelle de Henry Tudor et de Richard III ne lui était pas étrangère, se rangea, par une sorte d'instinct, autour de son vieil étendard. (1485-1531) Le drapeau rouge [2] fut arboré sur la montagne de Snowdon, que le prétendant désigna pour rendez-vous à ceux des Gallois qui lui avaient promis de s'armer pour sa cause; pas un ne manqua au jour fixé [3]. Les bardes mêmes, retrouvant leur ancien esprit, chantèrent et prophétisèrent, dans le style d'autrefois, la victoire des Kymrys sur l'ennemi saxon et normand. Mais il ne s'agissait pas d'affranchir les Cambriens du joug de l'étranger, et tout le fruit de la victoire devait être de placer un homme qui avait un peu de sang gallois, sur le trône des conquérans du pays de Galles. Lorsque Henry Tudor arriva sur la frontière d'Angleterre, il trouva un renfort de plusieurs milliers d'hommes que lui amenait sir Thomas Bouchier, Normand de nom et d'origine; d'autres gentilshommes des provinces de l'ouest vinrent avec leurs vassaux

[1] Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 31.
[2] Voyez livre I, t. 1, p. 83.
[3] Pennant's Tour in Wales, p. 375.

et leurs fermiers se joindre à l'armée du prétendant. Il pénétra sur le territoire anglais sans rencontrer aucun obstacle jusqu'à Bosworth, dans la province de Leicester, où il livra bataille à Richard III, le défit, le tua, et fut couronné à sa place sous le nom de Henry VII.

Henry VII plaça dans ses armoiries le dragon cambrien à côté des trois lions de Normandie. Il créa un nouvel office de poursuivant d'armes, sous le nom de *rouge dragon*[1], et à l'aide des archives authentiques ou fabuleuses du pays de Galles, il fit remonter sa généalogie jusqu'à Cadwallader, dernier roi de toute la Bretagne, et de là jusqu'à Brutus, fils d'Énée, prétendu père des Bretons[2]. Mais ce fut à de pareils actes de vanité personnelle que se borna toute la reconnaissance du roi pour le peuple dont le dévouement lui avait procuré la victoire et la couronne. Son fils, Henry VIII, tout en conservant à ceux des Gallois que Henry VII avait anoblis, pour des services rendus à sa personne, leurs titres normands de comtes, de barons et baronnets, traita, comme tous ses prédécesseurs, la masse du peuple en nation conquise, qu'on craint et qu'on n'aime pas. Il entreprit de détruire les anciennes coutumes des habitans de la Cambrie, les restes de leur état social, et jusqu'à leur langage[3].

[1] Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 31. — Rymer, t. IV.
[2] Cambro-Briton, t. I, p. 457.
[3] Archeology of Wales, préface, p. 10.

(1531) Lorsque la suprématie religieuse du pape eut été abolie en Angleterre, les Gallois, à qui l'église romaine n'avait jamais voulu prêter aucun secours pour le maintien de leur indépendance nationale, suivirent sans répugnance les changemens religieux décrétés par le gouvernement anglais. Mais ce gouvernement, qui encourageait de tous ses efforts la traduction de la Bible, ne la fit point traduire en langue galloise; au contraire, quelques personnes du pays, zélées pour la nouvelle réforme, ayant publié à leurs propres frais une version des Écritures, loin de les en louer, comme on l'eût fait en Angleterre, on ordonna la destruction de tous les exemplaires, qui furent enlevés des églises et brûlés publiquement [1]. L'autorité anglaise s'attaqua, vers le même temps, aux manuscrits et aux documens historiques, plus nombreux alors dans le pays de Galles que dans aucune autre contrée de l'Europe. Plusieurs familles qui avaient des archives particulières furent obligées de les enfouir pour les dérober aux perquisitions des agens royaux [2]. Ce fut même pour quelques-unes de ces familles un titre de défaveur, que d'avoir communiqué des renseignemens curieux aux érudits, qui, à la fin du seizième siècle, s'occupèrent des antiquités et des curiosités du pays de Galles. Un écrivain estimable, Édouard Llewyd, auteur de l'*Ar-*

[1] Archeology of Wales, préface, p. 10.
[2] Ibidem.

chœologie bretonne[1], essuya toutes sortes de dégoûts à cause de la publication de son livre. Ce genre de savoir et de travail rendait suspect, et on le devenait bien plus encore en allant s'établir dans le pays de Galles : ce fut le motif d'une accusation judiciaire intentée sous le règne d'Élisabeth, dernière descendante de Henry Tudor.

(1643) La famille écossaise des Stuarts ne montra pas plus de bienveillance pour la nation galloise ; et cependant, lorsque les habitans de l'Angleterre se furent soulevés contre cette famille ; les Gallois se rangèrent en majorité dans son parti, par une sorte d'opposition nationale à ce que le peuple anglais désirait. Peut-être aussi espéraient-ils s'affranchir quelque peu, à la faveur des troubles d'Angleterre, et au moyen d'un pacte avec la famille royale qu'ils auraient soutenue contre les Anglais. Il n'en fut rien ; la royauté succomba, et le pays de Galles eut à subir, comme royaliste, un nouveau surcroît d'oppression. Depuis ce temps, les Cambriens ont souffert en repos tous les changemens politiques arrivés en Angleterre ; ne s'insurgeant plus, mais n'oubliant pas quels motifs ils auraient pour s'insurger. (1643-1795) « Nous savons, dit un de leurs écrivains, que les « seigneuries et les meilleures terres du pays se trou- « vent en la possession d'hommes de race étrangère,

[1] Pennant's Tour in Wales, p. 470.

« qui les ont enlevées par violence à d'anciens pro-
« priétaires légitimes, dont les noms et les vrais hé-
« ritiers sont connus. »

En général, les possesseurs de grandes terres et de seigneuries dans le pays de Galles étaient, il n'y a pas long-temps, et probablement sont encore plus durs qu'en Angleterre pour les fermiers et les paysans de leurs domaines. Cela vient sans doute de ce que, la conquête des provinces galloises n'ayant été achevée que vers le quatorzième siècle, les nobles y sont plus nouveau-venus, et de ce que la langue du peuple indigène est toujours restée entièrement distincte de celle des conquérans. L'espèce d'hostilité nationale qui régnait entre les seigneurs et les paysans a contribué à rendre plus nombreuse l'émigration de pauvres familles galloises aux États-Unis d'Amérique. Là, ces descendans des anciens Kymrys ont perdu leurs mœurs et leur langage, et oublié, au sein de la liberté la plus complète dont un homme civilisé puisse jouir, les vains rêves de l'indépendance bretonne. Ceux qui sont demeurés dans la patrie de leurs ancêtres y gardent, au milieu de la pauvreté ou de la médiocrité de fortune qui, de tout temps, fut leur partage, un caractère de fierté qui tient à de grands souvenirs et à de longues espérances, toujours déçues, mais jamais abandonnées. Ils tiennent le front levé devant les puissans et les riches de l'Angleterre et de leur pays, (1795) « et se croient de meilleure et

« de plus noble race, disait un Gallois du siècle der-
« nier, que cette noblesse d'hier, issue de bâtards,
« d'aventuriers et d'assassins [1]. »

Tel est l'esprit national des hommes les plus énergiques parmi les Cambriens actuels, et ils le poussent quelquefois à un tel degré d'emportement, qu'on leur donne en anglais un surnom qui ne peut se traduire que par les mots de *cerveau brûlé* [2]. Depuis les révolutions d'Amérique et de France, cet esprit s'est allié chez eux à toutes les grandes idées de liberté naturelle et sociale que ces révolutions ont partout éveillées. Mais, en se passionnant pour les progrès de la haute civilisation moderne, les habitans éclairés du pays de Galles n'ont pas perdu leur antique passion pour leur histoire, leur langue et leur littérature nationale. Les plus riches d'entre eux ont formé des associations libres, dans le but de favoriser la publication de leurs nombreuses collections de documens historiques, et pour ranimer, s'il est possible, la culture du vieux talent poétique des bardes. Ces sociétés ont établi des concours annuels de poésie et de musique; car ces deux arts, dans le pays de Galles, ne vont point l'un sans l'autre; et, par un respect peut-être un peu superstitieux pour les anciennes coutumes, les assemblées littéraires et philo-

[1] Cambrian register, p. 241.

[2] *Red hot Welshman.*

sophiques des *nouveaux bardes* [1] se tiennent en plein air sur des collines. (1796) Dans le temps où la révolution de France faisait encore peur au gouvernement anglais, ces réunions, toujours extrêmement nombreuses, furent interdites par l'autorité locale, à cause des principes démocratiques qui y régnaient [2]. Aujourd'hui elles sont pleinement libres, et l'on y décerne chaque année le prix de l'inspiration poétique, faculté que la langue cambrienne exprime en un seul mot; *awen*.

L'*awen* se retrouve aujourd'hui principalement chez les Gallois du nord, les derniers qui aient maintenu leur ancien état social contre l'invasion des Anglo-Normands [3]. C'est aussi chez eux que la langue indigène est parlée avec le plus de pureté et sur la plus grande étendue de pays. Dans les provinces du sud, plus anciennement conquises, l'idiome gallois est mélangé de mots et d'idiotismes français et anglais. Il y a même des districts entiers d'où il a complètement disparu, et souvent un ruisseau ou un simple chemin de traverse marque la séparation des deux langues, qui sont, d'un côté, du cambrien corrompu, de l'autre un anglais barbare parlé par la postérité mélangée des soldats flamands, normands et saxons qui conquirent le pays au douzième siècle.

[1] New-bardism. — Voyez l'écrit intitulé Cambro-Briton.
[2] Cambrian register, for., 1796, p. 165.
[3] Ibid., p. 438.

Ces hommes, quoique, pour la plupart, d'une condition égale à celle de la population vaincue, ont conservé pour elle une sorte de mépris héréditaire. Ils affectent, par exemple, de ne pas savoir le nom d'un seul individu habitant la partie du canton ou de la paroisse où l'on parle gallois. « Je ne connais pas « *cela*, répondent-ils aux étrangers; *cela* demeure « quelque part dans la Welscherie [1]. »

Voilà quel est maintenant l'état de cette population et de cette langue dont les bardes du sixième siècle ont audacieusement prédit l'éternité : si leur prédiction doit être démentie, du moins ne sera-ce pas de nos jours. L'idiome cambrien est parlé encore par un assez grand nombre d'hommes pour que son extinction totale soit dans un avenir impossible à prévoir. Il a survécu à tous les autres dialectes de l'ancienne langue bretonne; car celui des indigènes de la province de Cornouailles vient de tomber à l'état de langue morte, vers la fin du siècle dernier. Il est vrai que, depuis le dixième siècle, où elle fut refoulée par les Anglo-Saxons au-delà de la rivière de Tamer [2], la population de Cornouailles n'a jamais joué aucun rôle politique. Au moment de la conquête normande, elle soutint les Anglais des provinces voisines dans leur résistance aux étrangers; mais, vaincue avec eux, elle subit toutes les chances de leur

[1] Cambrian register, p. 438.
[2] Voyez livre II, t. 1, p. 123.

destinée ultérieure. A mesure que, de proche en proche, elle se fondait avec les populations de race anglaise, son langage originel perdait du terrain dans la direction du nord au sud : de sorte qu'il y a cent ans l'on ne trouvait plus que quelques villages, à l'extrémité du promontoire, où l'ancien idiome du pays fût encore parlé [1]. En 1776, des voyageurs questionnèrent, sur ce sujet, un vieux pêcheur de l'un de ces villages, qui leur répondit : « Je ne connais guère que « quatre ou cinq personnes qui parlent breton, et ce « sont de vieilles gens comme moi, de soixante à « quatre-vingts ans ; tout ce qui est jeune n'en sait « plus un mot [2]. »

Ainsi le dix-huitième siècle a vu finir la langue du pays de Cornouailles, laquelle n'existe plus aujourd'hui que dans un petit nombre de livres. Elle différait, d'une manière assez remarquable, du dialecte gallois, et avait probablement été parlée dans l'ancien temps par toutes les tribus bretonnes du sud et de l'est, par tous les hommes que les vieilles annales appellent Loëgrys, et qui, avant d'aller rejoindre les Kymrys dans l'île de Bretagne, avaient séjourné plus ou moins long-temps au sud-ouest de la Gaule [3].

[1] Mémoires de la société des Antiquaires de Londres, t. II, p. 305.
[2] Ibid., t. V, p. 83.
[3] Voyez livre I, t. 1, p. 2 et suiv.

III.

LES ÉCOSSAIS.

(1174) En l'année 1174, Guillaume, roi d'Écosse, fit une invasion au nord de l'Angleterre, mais il fut vaincu et pris par les barons anglo-normands, et sa défaite fut regardée comme un effet miraculeux du pèlerinage du roi Henry II au tombeau de Thomas Becket [1]. Ceux qui le firent prisonnier l'enfermèrent dans le château de Riche-mont, aujourd'hui Richmond, dans l'Yorkshire, bâti, au temps de la conquête, par le Bas-Breton Alain-Fergan. Cette circonstance fut regardée comme l'accomplissement d'une prophétie de Merlin, conçue en ces termes : « On lui « mettra aux dents un mors forgé sur les rives du « golfe armoricain [2]. » Et, ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que la même prophétie, peu de mois auparavant, avait été appliquée à Henry II, serré de près par les Bretons auxiliaires de ses fils [3]. (1174-1291) Le roi d'Écosse, transporté de Richemont à Falaise,

[1] Voyez livre X, t. III, p. 261.

[2] Videtur impleta Merlini prophetia dicentis : Dabitur maxillis ejus frenum, quod in armorico sinu fabricatur. (Math. Paris., p. 90.)

[3] Script. rer. franc.

ne sortit de prison qu'en renouvelant le serment d'hommage-lige, que ses prédécesseurs avaient prêté aux rois normands, et avaient rompu ensuite [1]. Cet acte de soumission forcée donna peu d'influence aux rois d'Angleterre sur les affaires d'Écosse, tant qu'il n'y eut point dans ce pays de divisions intestines, c'est-à-dire durant les cent vingt ans qui s'écoulèrent jusqu'à la mort d'Alexandre, troisième du nom.

(1291) Jamais la royauté, chez les Écossais, n'avait été purement élective; car tout leur ordre social se fondait sur l'état de famille : mais aussi jamais l'hérédité royale n'avait eu de règles fixes, et le frère était souvent préféré au petit-fils, et même au fils du roi mort. Alexandre III ne laissa ni fils, ni frères, mais des cousins en grand nombre, la plupart d'origine normande ou française, du côté paternel, et portant des noms français, tels que Jean Bailleul, Robert de Brus, Jean Comine, Jean d'Eaucy et Nicolas de Solles [2]. (1291-1296) Il y avait neuf prétendans, qui tous, à différens titres, se disaient héritiers du royaume; ne pouvant s'accorder entre eux, et par le besoin de terminer paisiblement la dispute, ils la soumirent à Édouard Ier, roi d'Angleterre, comme à leur seigneur suzerain [3]. Le roi Édouard se déclara pour celui qui

[1] Math. Paris., p. 91.

[2] Annales Waverleienses, p. 243.

[3] Sententiæ domini Edwardi. — Unanimi consensu et concorditer se submiserunt. (Annales Waverleienses, p. 243.)

avait le meilleur titre, selon le droit héréditaire par primogéniture; c'était Jean Bailleul ou Baliol, comme orthographiaient les Écossais. Il fut couronné; mais le roi d'Angleterre, se prévalant de la déférence que les Écossais venaient de lui témoigner, voulut rendre effective sa suzeraineté, jusque-là purement honorifique.

Le roi d'Écosse, afin de gagner un appui contre les intrigues de ses compétiteurs, se prêta d'abord complaisamment aux vues du roi d'Angleterre; il donna à des Anglais la plupart des offices et des dignités du royaume, et se rendit à la cour de son suzerain pour lui faire honneur et recevoir ses ordres. Encouragé par cette condescendance du roi son protégé, Édouard alla jusqu'à lui demander, pour gage de sa *féauté* et de son *allégeance*, les forteresses de Berwick, Édimbourgh et Roxbourgh, les meilleures de toute l'Écosse [1]. (1296) Mais il s'éleva contre cette prétention une opposition nationale tellement forte, que Jean Baliol fut contraint d'y céder, et de refuser l'entrée de ses forteresses aux gens du roi d'Angleterre. Alors Édouard le somma de comparaître à Westminster, pour y répondre de son refus, mais, au lieu de se rendre à la sommation, Baliol renonça solennellement à son hommage et à sa foi comme vassal. A cette nouvelle, le roi d'Angleterre s'écria dans son

[1] Chronica Henrici Knyghton, p. 2478.

français normand : « Ah ! le fol félon tel folie fait ! s'il « ne veint à nous, nous veindrons à ly [1]. »

(1306) Édouard Ier partit en effet pour l'Écosse avec toute sa chevalerie d'Angleterre et d'Aquitaine, des archers de race anglaise, tellement habiles qu'ils perdaient rarement une de leurs douze flèches, et disaient, en plaisantant, qu'ils avaient douze Écossais dans leurs trousses, enfin des Gallois, armés à la légère, qui étaient plus souvent en querelle avec les Anglais qu'avec l'ennemi, pillaient des premiers lorsqu'il y avait quelque chose à prendre, mais, le plus souvent, restaient neutres durant l'action. (1306-1308) Malgré le courage et l'énergie patriotique des Écossais, la guerre fut malheureuse pour eux : leur roi ne la soutenait point de bonne grace et se montrait toujours prêt à faire amende honorable au roi Édouard, pour la résistance qu'il avait entreprise, disait-il, par *mauvais* et *faux conseil* [2]. De plus, il n'y avait alors en Écosse ni villes bien fortifiées, ni châteaux-forts à la manière de ceux que les Normands avaient bâtis en Angleterre. Les habitations seigneuriales n'étaient point des donjons entourés d'une triple muraille, mais de petites tours carrées, avec un simple fossé, ou situées sur le bord de quelque ravin. Le roi Édouard pénétra donc facilement dans les plaines

[1] Fordani Scoti Chronicon, édition de Hearne, p. 969.

[2] Cum nous par nostre malvès counsaile et faus, etc. (Chronica Henrici Knyghton, p. 2481.)

d'Écosse, s'empara de toutes les villes, où il mit garnison, et fit transporter à Londres la fameuse pierre sur laquelle on couronnait les rois du pays [1]. Ceux des Écossais qui ne voulurent point se soumettre à la domination étrangère se réfugièrent dans les montagnes du nord et de l'ouest, et dans les forêts qui les avoisinent.

C'est de là que sortit le fameux patriote William Walleys ou Wallace, qui pendant sept ans fit la guerre aux Anglais, d'abord en partisan et ensuite à la tête d'une armée. (1306-1308) Les conquérans le qualifiaient de voleur de grand chemin, de meurtrier et d'incendiaire [2]; et quand ils l'eurent pris, ils le pendirent à Londres, et placèrent sa tête au bout d'une pique sur le sommet de la Tour. Les habitans de la partie soumise de l'Écosse éprouvaient, dans toute leur étendue, les maux qui suivent une conquête; ils avaient des gouverneurs étrangers, des sheriffs et des baillis étrangers. « Ces Anglais, dit un poète com-« temporain, étaient tous avides et débauchés, hau-« tains et méprisans; ils insultaient nos femmes et « nos filles; de bons chevaliers, dignes et honorés, « étaient mis à mort par la corde. Ah! la liberté est « une noble chose [3]....! »

[1] Voyez livre VIII, t. III, p. 11.

[2] William Wallace that maister was of thieves. (Chron. of Peter Langtoft, p. 308,) — Publicus latro. (Thomas Walsingham.)

[3] A! freedom is a noble thing! (David Barbour, the Bruce, p. 12.)

(1308) Ce sentiment, énergique dans le cœur des Écossais, les rallia bientôt autour d'un nouveau chef, Robert de Brus ou Bruce, l'un des anciens compétiteurs de Jean Baliol. Bruce fut sacré roi dans l'abbaye de Scone, quand il n'y avait presque pas une ville, depuis la Tweed jusqu'aux Orcades, qui ne fût au pouvoir des Anglais. (1308-1315) Sans armée et sans trésor, il prit pour quartier, comme Wallace, les forêts et les montagnes, et y fut poursuivi par ses ennemis avec de la cavalerie, de l'infanterie, et jusqu'à des chiens dressés à suivre l'homme comme le gibier à la piste [1]. Il n'y avait dans son royaume, dit un vieil historien [2], personne qui osât l'héberger, ni en châteaux, ni en forteresses. Traqué comme une bête fauve, il alla de colline en colline et de lac en lac, vivant de chasse et de pêche, jusqu'à la pointe du promontoire de Cantyre, et de là dans la petite île de Rachlin ou Ratherin, voisine de la côte d'Irlande. Là il planta son drapeau royal, aussi fièrement que s'il eût été à Édimbourg, envoya des messagers en Irlande, et obtint quelques secours des Irlandais indigènes, à cause de l'ancienne fraternité des deux nations, et de leur haine commune contre les Anglo-Normands. Il envoya ensuite dans les îles Hébrides et sur toute la côte de l'ouest, pour solliciter l'appui

[1] The king Edward with hornes and hounds him sought. (Harding's Chronicle.)

[2] Froissart.

des chefs gaëliques de ces contrées, peu soucieux, dans leur sauvage indépendance, de ce qui advenait de la population des plaines d'Écosse, qu'ils appelaient saxonne, comme celle de l'Angleterre, et qu'ils n'aimaient guère davantage. Tous les clans, à l'exception d'un seul, lui promirent leur foi et leur secours. Les chefs et les barons des basses terres, de race anglaise, normande ou écossaise, firent entre eux des pactes d'alliance et de fraternité d'armes, à la vie et à la mort, pour le roi Robert et le pays, contre tout homme, Français, Anglais ou Écossais [1]. Probablement, par le premier de ces noms, ils voulaient désigner le roi et tous les seigneurs d'Angleterre, qui ne parlaient alors entre eux d'autre langue que la française [2]; car les Français proprement dits étaient alors les meilleurs amis des patriotes de l'Écosse.

Robert Bruce donna rendez-vous à ses partisans du côté de Stirling, vers le lieu où commence à s'élever la chaîne des montagnes de l'ouest; et c'est près de là que fut livrée la bataille décisive de Bannock-Burn, ou *du ruisseau de Bannock*. (1315) Les Écossais y furent vainqueurs; leurs ennemis, affaiblis par cette grande défaite, se virent successivement chassés de toutes les villes fortes, et obligés de repasser la Tweed

[1] Contra omnes mortales Francos, Anglos, Scotos defendere ad ultimum terminum vitæ... (Walter's Scot's Lord of the Isles, notes.)

[2] ..... The king him answered soon
All en till Frankish as used he....
(Wyntwn. Voyez Illis's Metrical romances.)

en désordre, poursuivis, à leur tour, par toute la population des plaines du sud, et surtout par celle des frontières ou du Border, population alors très-redoutable pour une armée en déroute.

(1315-1548) Les frontières de l'Angleterre et de l'Écosse ne furent jamais bien fixées du côté de l'ouest, où le pays est montagneux et entrecoupé dans tous les sens par une foule de vallées et de petites rivières. Les habitans d'une assez grande étendue de terre dans ces contrées n'étaient, à proprement parler, ni Écossais, ni Anglais, et le seul nom de nation qu'ils connussent était celui de *Borderers,* c'est-à-dire gens de la frontière. C'était une agrégation de toutes les races d'hommes qui s'étaient rencontrées dans la Grande-Bretagne; des Bretons chassés par les Anglo-Saxons, des Saxons chassés ou déshérités par les Normands, des Anglo-Normands ou des Écossais bannis pour des félonies ou d'autres délits. Cette population était divisée par grandes familles, à l'instar des clans celtiques; mais les noms de clans ou de familles étaient, pour la plupart, anglais ou français. La langue de tous les habitans était le dialecte anglo-danois du sud de l'Écosse et du nord de l'Angleterre. Les chefs et les vassaux vivaient assez familièrement ensemble, l'un, dans sa maison forte, entourée de palissades grossières et ayant pour fossé le lit de quelque torrent; les autres dans des huttes bâties à l'entour. Tous faisaient le métier de maraudeurs,

ne se nourrissant que de bœufs et de moutons enlevés aux habitans des plaines voisines. Ils faisaient leurs courses à cheval, armés d'une longue lance, et portant pour armure défensive une casaque piquée et matelassée, sur laquelle étaient cousues et disposées le plus régulièrement possible des plaques de fer ou de cuivre [1].

Bien que partagés administrativement en deux nations distinctes, et, suivant le territoire qu'ils occupaient, sujets de l'Écosse ou de l'Angleterre, ils n'en regardaient pas moins les rois de ces deux pays comme des étrangers, et se trouvaient tour à tour Écossais, lorsqu'il s'agissait de fourrager en Angleterre, et Anglais lorsqu'il y avait une descente à faire en Écosse. Ils ne se battaient guère entre eux que pour des raisons d'inimitié privée. Quant à leur brigandage, ils l'exerçaient sans pitié, mais sans cruauté, comme une profession qui a ses règles et son point d'honneur. Les plus riches d'entre eux prenaient des armoiries, dont les Normands avaient introduit la mode en Angleterre et en Écosse. Ces armes, que conservent encore plusieurs familles du pays, font presque toutes allusion à la vie des anciens Borderers. En général, le champ de l'écusson est un ciel portant une lune et des étoiles, pour signifier que le meilleur temps des Borderers était la nuit; les de-

[1] Minstrelsy of the scotish Border.

vises, en anglais ou en latin, sont également significatives, c'est : *Gardez-vous bien. Ne dormez pas; car je veille. Avant que je manque, vous manquerez;* etc [1].

L'Écosse délivrée donna le nom de sauveur à Robert Bruce, Normand d'origine, et dont les aïeux, au temps de la conquête de l'Angleterre, avaient envahi, sur le territoire écossais, le bourg et la vallée d'Annan. Les anciens rois d'Écosse leur avaient confirmé, par des chartes, la possession de ce lieu, où les ruines de leur château se voient encore. L'Écosse est la partie de l'Europe où le mélange des races qui s'y sont rencontrées s'est opéré le plus aisément, et a laissé le moins de traces dans la situation respective des différentes classes d'habitans. Jamais il n'y eut de vilains ou de paysans serfs dans ce pays, comme en Angleterre et en France, et les antiquaires ont observé que les anciens actes de l'Écosse n'offrent aucun exemple d'une vente de l'homme avec la terre, qu'aucun ne présente cette formule si ordinaire ailleurs : « Avec les bâtimens et tout le cheptel, manans, bes« tiaux, charrues, etc [2]. » De temps immémorial, les bourgeois des principales villes siégeaient dans le grand conseil des rois d'Écosse à côté des gens de

[1] Watch wel;... ye shall want ere I want. (Minstrelsy of the scotish Border.)

[2] Cum domibus ac colabus, animalibus, et omni pecuniâ vivâ... (Glossaires de Ducange et de Spelman.) — Voyez Pinkerton's History of Scotland, t. I, p. 147.

guerre de haut rang, qui s'intitulaient, à la manière normande, chevaliers, barons, comtes et marquis, ou conservaient les vieux titres anglo-danois de *thanes* et de *lairds*. Quand il s'agissait de défendre le pays, les diverses corporations des gens de métier marchaient sous leurs propres bannières, et conduites par leur *burgmaster*. Elles avaient sur le champ de bataille leur honneur à soutenir et leur part de gloire à remporter. De vieilles romances populaires, qu'on chantait encore il n'y a pas longtemps dans les provinces écossaises du sud, célèbrent la bravoure des cordonniers de Selkirk, à la fameuse bataille de Flodden, livrée et perdue, en 1513, par le roi d'Écosse Jacques IV [1].

L'opposition nationale, ou la réaction naturelle de l'esprit de liberté contre le pouvoir, suivit en Écosse le cours qu'elle doit suivre dans tout pays où la nation n'est pas divisée en deux races d'hommes séparées l'une de l'autre par un état d'hostilité héréditaire; elle fut constamment, et presque uniquement, dirigée contre les rois. Dans les guerres civiles il n'y avait que deux partis, celui du gouvernement et celui de la généralité des gouvernés, et non point, comme ailleurs, trois partis : la royauté, la noblesse et le peuple. Jamais la classe militaire et opulente ne s'unit aux rois contre le peuple, et rarement le peuple

[1] The souters of Selkirk. (Minstrelsy of the Scotish Border.)

eut besoin de favoriser le pouvoir royal en haine de celui des grands. Dans les temps de trouble, la lutte avait lieu entre le roi et ses courtisans d'une part, et de l'autre tous les ordres de la nation ligués ensemble. Il est vrai que les barons et les nobles d'Écosse, actifs et turbulens, figuraient toujours en tête, dans les commotions politiques, et que, suivant l'expression de l'un d'entre eux, ils *attachaient le grelot*[1]; mais les actes de violence qu'ils se permirent souvent contre les favoris des rois, et contre les rois eux-mêmes, ne furent presque jamais impopulaires.

(1546) Vers le milieu du seizième siècle, un nouveau lien vint resserrer cette espèce d'alliance politique entre la noblesse et la bourgeoisie d'Écosse; elles embrassèrent ensemble et, pour ainsi dire, d'un seul élan, les opinions de réforme religieuse les plus extrêmes, celles des calvinistes. Toute la population du sud et de l'est, qui parlait la même langue et avait le même genre d'idées et de civilisation, concourut à cette révolution. Il n'y eut que les clans des montagnes et quelques seigneurs dans les plaines du nord, qui tinrent à la religion catholique, les uns par esprit d'hostilité naturelle contre les gens des basses terres, les autres par conviction individuelle, plutôt que par esprit de corps. (1548) Les évêques mêmes n'opposèrent pas aux partisans de la réforme une très-grande

[1] *I'll bell the cat.* (Mot d'Archibald Douglas, comte d'Angus, sous le règne de Jacques III.)

résistance ; la seule opposition redoutable que ceux-ci eurent à éprouver vint de la cour, alarmée de bonne heure par la crainte que les changemens religieux n'en amenassent de politiques : mais le parti des novateurs l'emporta dans cette lutte ; ils s'emparèrent du roi Jacques IV, encore enfant, et le firent élever dans les nouvelles doctrines.

(1548-1603) Sa mère, l'infortunée Marie Stuart, se perdit par ignorance du caractère national des Écossais ; ce fut à la suite d'une bataille livrée aux réformés presbytériens qu'elle passa en Angleterre, où elle périt sur un échafaud. (1603) Après sa mort, et pendant que son fils régnait en Écosse et professait, selon le nouvel esprit de la nation, la croyance presbytérienne dans toute sa rigidité, la lignée des rois d'Angleterre de la famille de Tudor vint à s'éteindre dans la personne d'Élisabeth, petite-fille de Henry VII. Jacques, descendant de Henry VII par les femmes, se trouvait ainsi le plus proche héritier des Tudor. Il vint à Londres, où il fut reconnu sans difficulté et prit le titre de roi de la Grande-Bretagne, réunissant sous leur ancien nom ses deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Il plaça dans ses nouvelles armoiries le chardon écossais à côté des léopards de Normandie, et sur les drapeaux de ses armées et les pavillons de ses flottes entrelaça la croix blanche de saint André avec la croix rouge de saint Georges.

(1603-1625) Le roi Jacques, premier de ce nom

pour l'Angleterre, trouva l'état des esprits, relativement aux réformes religieuses, bien différent, dans son nouveau royaume, de ce qu'il était en Écosse. Il n'y avait point parmi les Anglais d'opinion généralement établie en matière de croyance. Ils différaient sur ce point, selon qu'ils appartenaient à la classe supérieure ou bien aux classes inférieures de la nation, chez qui l'ancienne hostilité des deux races semblait reparaître sous de nouvelles formes. Quoique le temps et le mélange du sang eussent déjà beaucoup affaibli cette inimitié primitive, il restait au fond des cœurs un sentiment confus de haine et de défiance mutuelles. L'aristocratie tenait fortement pour la réforme mitigée, introduite cinquante ans auparavant par Henry VIII, réforme qui, substituant simplement le roi au pape, comme chef de l'église anglicane, conservait à l'épiscopat son ancienne importance. La bourgeoisie, au contraire, tendait à la réforme complète, établie par les Écossais, dont le culte sans évêques était indépendant de toute autorité civile. Les partisans de ces opinions formaient une secte persécutée par le gouvernement, mais dont la persécution augmentait l'enthousiasme; ils étaient d'un rigorisme excessif jusque dans les moindres choses : ce qui leur faisait donner le nom de *précis, purs,* ou *puritains.*

Les presbytériens d'Angleterre s'étaient flattés de voir régner leurs croyances sous un roi presbytérien;

mais le triomphe de ces opinions se trouvant lié à celui de l'intérêt populaire sur l'intérêt aristocratique, le roi, quel qu'il fût, ne pouvait nullement y contribuer. L'église épiscopale fut donc maintenue sous Jacques Ier, comme sous Élisabeth, par des mesures de rigueur contre les adversaires de cette église; bien plus, à force de se pénétrer des dangers politiques du puritanisme en Angleterre, le roi forma le projet de le détruire même en Écosse, où il était devenu religion de l'État, et entra, pour ce projet, en lutte ouverte, non plus seulement avec les classes moyennes et inférieures, mais avec la nation tout entière. C'était une entreprise difficile, dans laquelle il obtint peu de succès, et qu'il légua avec la couronne à son fils Charles Ier.

(1625) Charles Ier, amplifiant et systématisant en quelque sorte les vues de son père, résolut de rapprocher le culte anglican des formes du catholicisme, et d'imposer ce culte, ainsi réformé, aux deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Par là il mécontenta les épiscopaux et les classes aristocratiques d'Angleterre, tandis qu'il soulevait contre lui l'universalité de la nation écossaise. Nobles, prêtres et bourgeois, entrant en rébellion ouverte, s'assemblèrent spontanément à Édimbourg, et y signèrent, sous le nom de Covenant, un acte d'union nationale, pour la défense de la religion presbytérienne. Le roi leva une armée, et fit des préparatifs de guerre

contre l'Écosse; et, de leur côté, les Écossais formèrent des milices nationales, auxquelles on donna des chapeaux portant cette devise : « Pour la couronne « du Christ et le Covenant [1]. » (1625 à 1640) Des gens de toutes conditions vinrent à l'envi se faire enrôler dans ces milices, et les ministres du culte prononcèrent dans les églises malédiction contre *tout homme, tout cheval et toute lance* qui serait avec le roi contre les défenseurs de la foi nationale [2]. La résistance des Écossais fut approuvée en Angleterre, où le mécontentement devenait général contre le roi Charles, à cause de ses innovations religieuses et de ses tentatives pour gouverner d'une manière absolue, sans le concours de l'assemblée qui, sous le nom de *parlement*, n'avait jamais cessé d'exister depuis la conquête.

Les bourgeois d'Angleterre, qui d'abord n'avaient comparu à cette assemblée que comme cités, en quelque sorte, devant le roi et les barons pour recevoir des demandes d'argent et y répondre, étaient devenus, par l'effet d'une révolution graduelle, partie intégrante du parlement. Réunis à un certain nombre de petits feudataires qu'on appelait chevaliers des comtés [3], ils formaient, sous le nom de Chambre

[1] For Christ's crown and Covenant. (Scotish Border's Minstrelsy.)

[2] Ibidem.

[3] En langue anglo-normande, Chivaler de Countee; en anglais moderne, knight of the shire.

des Communes, une section du grand conseil national; dans l'autre chambre, celle des lords, siégeaient les gens titrés, comtes, marquis, barons, avec les évêques anglicans. Cette chambre entra, comme l'autre, en opposition avec les projets de Charles Ier; mais il y avait entre elles cette différence, que la première tendait seulement au maintien de la religion établie et des anciens priviléges du parlement, tandis que, dans la seconde, la majorité aspirait à l'établissement du presbytérianisme et à une réduction de l'autorité royale.

Ce désir de réforme, assez modéré en ce qui touchait à l'ordre politique, avait pour soutien, au dehors de l'assemblée, quelque chose de plus violent que lui, le vieil instinct de haine populaire contre les familles nobles, propriétaires de la presque totalité du sol. Les classes inférieures sentaient le besoin vague d'un grand changement; leur situation présente leur était à charge; mais, n'apercevant pas clairement ce qui devait la rendre meilleure, elles s'attachaient, au hasard, à toutes les opinions extrêmes, et, en religion, à ce que le puritanisme avait de plus rigide et de plus sombre. C'est ainsi que le langage habituel de cette secte, qui cherchait tout dans la Bible, devint celui du parti le plus exagéré en politique. Ce parti, s'établissant en idée dans la situation du peuple juif au milieu de ses ennemis, donnait à ceux qu'il haïssait les noms de Philistins

et d'enfans de Bélial. (1640-1642) Il empruntait aux psaumes et aux prophéties les menaces qu'il voulait proférer contre les lords et les évêques, se promettant, selon les paroles de l'Écriture, de *saisir le glaive à deux tranchans* et *de garotter les nobles du siècle avec des entraves de fer* [1].

Charles Ier eut grande peine à rassembler des hommes et de l'argent pour faire la guerre aux Écossais. La ville de Londres lui refusa un prêt de trois cent mille livres, et les soldats disaient tout haut qu'ils n'iraient point risquer leur vie pour soutenir l'orgueil des évêques. Durant les retards occasionés par ces difficultés, les Écossais, attaquant les premiers, firent une invasion en Angleterre et s'avancèrent jusqu'à la Tyne, précédés d'un manifeste où ils se disaient amis et frères du peuple anglais, et appelaient sur eux-mêmes la malédiction d'en haut, s'ils faisaient le moindre mal au pays et aux particuliers. Il n'y eut contre eux de résistance que de la part de l'armée royale, qu'ils battirent complètement près de Newcastle. Après cette victoire, les généraux de l'armée d'Écosse s'excusèrent, dans des proclamations adressées à la nation anglaise, de la violence des mesures qu'ils avaient été obligés de prendre pour la défense de leurs droits, souhaitant, disaient-ils, que leur succès pût aider cette nation à faire valoir les

[1] Et gladii ancipites in manibus eorum.... Ad ligandum nobiles in compedibus ferreis.

siens propres. Le parti de l'opposition en Angleterre, surtout la majorité de la bourgeoisie, répondit en votant des remerciemens et des secours d'argent aux Écossais; et plusieurs envoyés partirent de Londres pour aller conclure un traité d'alliance et d'amitié à Édimbourg entre les deux peuples.

(1642) Ce pacte fut signé en 1642; et, dans cette même année, le parlement d'Angleterre, et surtout la chambre des communes, entra en lutte ouverte avec le pouvoir royal. Par degrés, l'opposition s'était concentrée dans cette chambre; car la grande majorité de celle des lords, sentant où la dispute allait en venir, s'était rapprochée du roi. La chambre basse déclara qu'en elle seule était la représentation nationale avec tous les droits du parlement[1]; et pendant que les députés de la bourgeoisie et des petits propriétaires s'emparaient ainsi du pouvoir législatif, les classes moyennes s'armèrent spontanément et saisirent les munitions des arsenaux. (1642-1645) De son côté le roi, se préparant à la guerre, arbora sur le donjon de Nottingham son étendard aux trois lions de Normandie. Tous les vieux châteaux bâtis par les Normands ou leur postérité furent fermés, approvisionnés, garnis d'artillerie, et la guerre à mort commença entre les fils des seigneurs et ceux des vilains du moyen âge.

[1] Hume's History of England.

Dans cette lutte, les Écossais secondèrent puissamment le parlement d'Angleterre, qui abolit de prime-abord l'épiscopat et établit la religion presbytérienne. Cette communauté de culte fut la base d'un nouveau traité ou *covenant* entre les deux peuples; ils se rendirent solidaires l'un de l'autre pour la défense du christianisme sans évêques; mais, quoique cette alliance fût conclue de bonne foi, elle n'avait ni le même sens ni le même objet pour les deux nations. La guerre civile était pour les Écossais une querelle religieuse avec Charles Stuart, leur compatriote et leur roi national : aussi devait-elle finir pour eux, du moment que le roi reconnaîtrait l'existence légale du culte presbytérien en Angleterre comme en Écosse. Chez les Anglais, au contraire, il y avait un instinct de révolution, dépassant de bien loin le simple désir de réformer l'église épiscopale. Cette différence dans l'esprit des deux peuples, résultat nécessaire de leur différente situation, et dont aucun d'eux n'avait la conscience bien claire, devait amener entre eux un complet désaccord, aussitôt qu'elle se révèlerait; et c'est ce qui ne tarda pas à arriver.

(1645) A la bataille de Naseby, dans la province de Northampton, l'armée royale fut mise en déroute complète, et le roi lui-même, ayant la retraite coupée, se rendit volontairement aux Écossais, ses compatriotes, aimant mieux être leur prisonnier que celui des parlementaires. Les Écossais le remirent à leurs

alliés, nullement dans le dessein de le perdre, mais afin que ceux-ci l'obligeassent à conclure un traité à l'avantage des deux peuples. Des débats d'une toute autre nature s'élevèrent alors dans l'armée anglaise : on n'y agitait pas la question historique de l'origine du pouvoir royal et seigneurial, car le temps en avait effacé toutes les données ; mais les esprits ardens s'enthousiasmaient de l'idée de substituer à l'ancienne forme de gouvernement un ordre de choses fondé sur la justice et le droit absolu. Ils croyaient trouver la prédiction de cet ordre de choses dans la fameuse époque de mille ans, annoncée par l'Apocalypse, et, suivant leurs formules favorites, ils l'appelaient le règne du Christ. C'est aussi d'un passage des livres saints que ces enthousiastes s'autorisaient pour demander le jugement de Charles Ier, disant que le sang versé dans la guerre civile devait retomber sur sa tête, afin que le peuple en fût absous [1].

Durant ces discussions, dont le fond était profondément sérieux, quoique la forme en fût bizarre, les partis entrés les derniers dans la lutte contre la royauté, c'est-à-dire les classes inférieures du peuple et les ultra-réformateurs en religion, gagnèrent du terrain, et rejetèrent hors de la révolution ceux qui l'avaient commencée, c'est-à-dire les propriétaires des comtés et les riches bourgeois des villes, angli-

[1] Memoirs of mistress Hutchinson.

cans ou presbytériens. Sous le nom d'*indépendans* s'éleva par degrés une nouvelle secte qui, reniant jusqu'à l'autorité des prêtres, investissait chaque fidèle de toutes les fonctions sacerdotales. Le progrès de cette secte alarma fortement les Écossais ; ils se plaignirent de ce qu'en outre-passant la réforme religieuse, telle qu'ils l'avaient établie de commun accord, les Anglais violaient l'acte solennel d'union conclu entre les deux peuples. (1647) Ce fut le commencement d'une mésintelligence qui s'accrut au dernier point lorsque le parti des indépendans s'étant saisi de la personne du roi, l'emprisonna et le fit comparaître en accusé devant une haute-cour de justice.

(1649) Soixante-dix juges, choisis dans la chambre des communes, l'armée parlementaire et la bourgeoisie de Londres, prononcèrent un arrêt de mort contre Charles Stuart et l'abolition de la royauté. (1649-1650) Les uns agissaient par conviction intime de la culpabilité du roi ; d'autres voulaient de bonne foi l'établissement d'un ordre social entièrement neuf ; d'autres enfin, mus par la seule ambition, n'aspiraient qu'à usurper l'autorité souveraine. La mort de Charles Ier mit fin au règne des presbytériens en Angleterre, et à l'alliance des Anglais avec les Écossais. Ces derniers, jugeant de la situation sociale du peuple anglais d'après la leur, ne pouvaient concevoir ce qui venait de se passer ; ils se croyaient indignement trompés par leurs anciens amis ; et, joignant à

ce dépit une secrète affection nationale pour les Stuart, leurs compatriotes, ils se rapprochèrent de cette famille, aussitôt que les Anglais eurent rompu violemment avec elle. Pendant qu'à Londres on renversait toutes les effigies royales, et qu'on inscrivait sur leurs piédestaux : *le dernier des rois a passé*[1], Charles, fils de Charles 1er, fut proclamé roi dans la capitale de l'Écosse.

Cette proclamation n'était point, de la part des Écossais, un signe de renoncement aux réformes qu'ils avaient conquises et défendues les armes à la main. Lorsque les commissaires envoyés d'Écosse vinrent trouver à Breda Charles II, qui avait déjà pris, de son propre mouvement, le titre de roi de la Grande-Bretagne, ils lui signifièrent les conditions rigoureuses sous lesquelles le parlement d'Édimbourg consentait à ratifier ce titre : c'étaient l'adhésion du roi au premier *covenant* signé contre son père, et l'abolition perpétuelle de l'épiscopat. Charles II ne fit d'abord que des réponses évasives, pour gagner du temps et essayer un coup de main qui devait le faire devenir roi sans conditions. Ce fut Jacques Graham, comte de Montross, d'abord zélé covenantaire, et ensuite partisan de Charles Ier, qui fut chargé de cette entreprise. Il débarqua au nord de l'Écosse avec une poignée d'aventuriers rassemblés sur le continent, et, s'adres-

[1] Exiit tyrannus, regum ultimus.

sant aux chefs des clans des montagnes et des îles, leur proposa une guerre à la fois nationale et religieuse contre les presbytériens des basses terres. Les montagnards qui, déjà une fois, en l'année 1645, s'étaient insurgés, sous la conduite de Montross, contre l'autorité des sectateurs du covenant, et avaient été complètement défaits, montrèrent peu d'ardeur pour une nouvelle attaque; quelques bandes, mal organisées, descendirent seules dans la plaine, autour d'un drapeau sur lequel était peint le corps de Charles Ier décapité[1]. (1650) Elles furent mises en déroute; Montross lui-même fut pris, jugé comme traître, condamné à mort et exécuté à Édimbourg. Alors Charles II, désespérant de reconquérir la royauté absolue, se rabattit sur celle que lui offraient les commissaires, signa le *covenant,* jura de l'observer inviolablement, et fit son entrée, comme roi, à Édimbourg, pendant que les membres du malheureux Montross, coupés en quartiers, étaient encore suspendus aux portes de la ville.

Tout en reconnaissant les droits de Charles II, les Écossais ne se proposaient point de l'aider à reconquérir la royauté en Angleterre. Ils séparaient leurs affaires nationales de celles de leurs voisins, et ne songeaient à garantir au fils de Charles Ier que le seul titre de roi d'Écosse. Mais le parti qui, en Angleterre,

[1] Scotish Border's Minstrelsy.

s'était emparé de la révolution, s'alarma de voir l'héritier de celui qu'il appelait *le dernier des rois*, établi sur une portion de la Grande-Bretagne. Craignant de sa part une tentative hostile, les indépendans résolurent de le prévenir. Le général Fairfax, presbytérien rigide, fut chargé de commander l'armée qu'on leva pour envahir l'Écosse; mais, refusant de servir contre une nation qui, disait-il, avait coopéré à la bonne œuvre pour laquelle il avait d'abord tiré l'épée, il envoya sa démission à la chambre des communes. (1650-1651) Les soldats eux-mêmes montraient de la répugnance à se battre contre des hommes qu'ils avaient si long-temps appelés *nos frères d'Écosse*.

Le successeur de Fairfax, Olivier Cromwell, homme d'une rare activité politique et militaire, surmonta ces hésitations par la persuasion ou la violence, marcha vers le nord, battit les Écossais et leur roi à Dumbar, et s'empara d'Édimbourg. (1651) Cromwell somma le peuple d'Écosse de renoncer à Charles II; mais les Écossais refusèrent d'abandonner dans le péril celui qu'ils y avaient attiré, et souffrirent patiemment les vexations qu'exerçait partout l'armée anglaise. Charles II était loin de leur rendre dévouement pour dévouement; au plus fort des malheurs de l'Écosse, se détachant des presbytériens, il s'entoura d'anciens partisans de l'épiscopat, de chefs des montagnards qui donnaient le nom de Saxons, *Sassenachs*, à leurs voisins de religion différente, et de

jeunes nobles débauchés à qui il disait, dans ses orgies, que la religion des *Têtes-rondes* n'était pas digne d'un gentilhomme [1]. Avec le secours des aventuriers qu'il réunissait autour de lui, il tenta sur l'Angleterre une invasion par l'ouest, pendant que l'armée anglaise occupait l'est de l'Écosse. (1651-1653) Il y avait encore dans les provinces de Cumberland et de Lancaster un assez grand nombre de familles catholiques, qui, à son passage, prirent les armes pour lui. Il espérait soulever le pays de Galles, et faire tourner au profit de sa cause l'inimitié nationale des Cambriens contre les Anglais ; mais ses troupes furent complètement battues près de Worcester, et lui-même, à travers beaucoup de périls, s'enfuit déguisé vers la côte de l'ouest, où il s'embarqua pour la France, laissant les Écossais sous le poids des malheurs que son couronnement et surtout son invasion en Angleterre avaient attirés sur eux.

Ces malheurs furent immenses : regardée avec défiance comme un lieu de descente et de campement pour les ennemis de la révolution, l'Écosse fut traitée en province conquise. A la moindre apparence de révolte ou d'opposition, l'on emprisonnait ou l'on condamnait à mort les principaux habitans ; les trente membres écossais appelés à siéger dans le grand conseil de la république d'Angleterre, loin d'offrir à leurs

[1] Burnet's History of his own Time.

concitoyens un secours et un appui, n'étaient guère que les instrumens de la tyrannie étrangère. (1653-1660) Olivier Cromwell gouverna despotiquement les Écossais jusqu'au moment où, sous le nom de protecteur, il obtint sur toute la Grande-Bretagne une autorité sans bornes : le général Georges Monck, qui le remplaça en Écosse, y tint une conduite non moins dure et non moins cruelle. (1660) Telle était la situation des choses, lorsqu'en l'année 1660, après la mort du protecteur et la déposition de son fils Richard Cromwell, Monck, changeant subitement de parti, conspira contre la république pour le rétablissement de la royauté.

La joie causée par la restauration des Stuart fut universelle en Écosse; elle n'était pas, comme en Angleterre, simplement causée par l'espèce de découragement et de scepticisme politique où le mauvais succès de la révolution avait jeté les esprits, mais par un sentiment d'affection réelle pour un homme que les Écossais regardaient presque comme le roi de leur choix. Le retour de Charles II n'était point lié dans leur pays au rétablissement d'un ancien ordre social, oppressif et impopulaire; ce grand événement ne se présentait à leurs yeux que comme une restauration en quelque sorte personnelle. Ainsi la nation écossaise espérait que les choses allaient revenir au point où elles étaient avant l'invasion de l'armée de Cromwell, et que le *covenant*, juré alors par Charles II, serait

la règle de son gouvernement. (1660-1679) Elle attribuait la première aversion du roi pour la rigidité de la discipline presbytérienne à des erreurs de jeunesse, dont l'âge et le malheur devait l'avoir corrigé. Mais le fils de Charles Ier portait en lui toute la haine de son aïeul et de son père contre le puritanisme, et n'avait d'ailleurs aucune reconnaissance pour le don que les Écossais lui avaient fait d'une royauté qui, selon son opinion, lui était due par héritage. Se croyant donc dégagé de toute obligation envers eux, il fit lacérer le *covenant* à Édimbourg, sur la place du marché, et des évêques, envoyés d'Angleterre, furent promenés en triomphe à travers les rues par les officiers royaux. Ils exigèrent de tous les ministres du culte le serment d'obéissance à leurs ordres, l'abjuration du *covenant*, et l'aveu de l'autorité absolue du roi en matière ecclésiastique. Ceux qui refusèrent de jurer furent déclarés séditieux et rebelles; on les expulsa violemment des presbytères et des églises, et l'on donna leurs cures et leurs bénéfices à des nouveau-venus, la plupart Anglais de naissance, ignorans et de mauvaises mœurs. Ceux-ci commencèrent à célébrer le service et à faire les prédications d'usage; mais personne ne venait les entendre, et les églises restaient désertes [1].

Tous les fidèles, zélés pour leur croyance natio-

[1] Burnet's History of his own Time.

nale, se rendaient, chaque dimanche, dans les lieux déserts et les montagnes qui servaient de refuge aux ministres persécutés; une loi sévère fut portée contre ces réunions paisibles, auxquelles les agens de l'autorité donnaient le nom de *conventicules* [1]. On cantonna des troupes dans les villages où le peuple ne fréquentait plus l'église, et beaucoup de personnes suspectes ou convaincues d'avoir assisté à quelque *conventicule,* furent emprisonnées et même fouettées publiquement. Ces actes de sévérité eurent lieu principalement dans les provinces du sud-ouest, dont les habitans se montraient plus disposés à la résistance, soit à cause de la nature du pays, couvert de collines et de ravins, soit par un reste du caractère enthousiaste et opiniâtre de la race bretonne, dont ils étaient issus en grande partie. Ce fut dans ces provinces que les presbytériens commencèrent à se rendre en armes à leurs assemblées secrètes, et que des familles entières, quittant leurs maisons, s'en allèrent habiter les rochers et les marécages pour y écouter librement les exhortations de leurs prêtres proscrits et satisfaire au besoin de leur conscience.

La dureté toujours croissante des mesures prises contre les conventicules occasiona bientôt une insurrection déclarée, où figurèrent, comme chefs, beaucoup d'hommes riches et considérés du pays. Le

[1] *Conventicles.*

mouvement ne s'étendit point cependant sur les provinces de l'est, parce que les forces du gouvernement et la terreur qu'il inspirait augmentaient à mesure qu'on approchait de la capitale. L'armée presbytérienne fut battue à Pentland-hills, par des troupes régulières, qui avaient ordre de tuer les prisonniers et de poursuivre les fuyards avec d'énormes chiens de chasse [1]. Après la victoire, on exigea de chaque famille, dans les provinces d'Ayr et de Galloway, le serment de ne pas se rendre aux assemblées de religion, et de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge à un ministre errant ou à un presbytérien réfractaire [2]. Sur le refus d'un grand nombre de personnes, on déclara tous les habitans, en masse, rebelles et ennemis du roi; et l'on distribua des pardons en blanc pour tous les meurtres commis sur eux.

Ces atrocités furent enfin couronnées par une mesure qui les effaçait toutes. On autorisa les clans des montagnes du nord à descendre dans la plaine et à y commettre tous les ravages auxquels les exciterait leur vieil instinct de haine nationale contre les habitans. (1679) Durant plusieurs mois, au nombre de huit mille, ils parcoururent, dans tous les sens, la province d'Ayr et les provinces voisines, pillant et tuant en liberté. Un corps de dragons fut envoyé

1 ..... The chased and tossed Western men.
(Scotish Border's Minstrelsy.)

2 Ibidem.

d'Édimbourg pour les assister et les protéger dans leur expédition. Quand on jugea qu'elle avait produit son effet, un ordre, scellé du grand sceau, les renvoya à leurs montagnes, et les dragons restèrent seuls pour assurer l'entière soumission du pays [1]. Mais le mal qu'on venait de faire aux presbytériens avait accru leur fanatisme en les réduisant au désespoir : quelques-uns des plus exaspérés ayant surpris en voyage l'évêque Sharp, que Charles II avait nommé primat d'Écosse, le tirèrent hors de sa voiture et le tuèrent entre les bras de sa fille.

Ce crime d'un petit nombre d'hommes fut vengé sur tout le pays par un redoublement de vexations et une foule d'exécutions à mort. Il s'ensuivit un second soulèvement plus général et d'un caractère plus redoutable que le premier. (1679-1686) L'armée presbytérienne, commandée cette fois par d'anciens militaires, dont plusieurs étaient de noble origine, avait quelques corps de cavalerie formés par les propriétaires et les riches fermiers ; mais l'artillerie et les munitions lui manquaient. Chaque corps avait un drapeau bleu, couleur favorite des convenantaires. De nombreuses troupes de femmes et d'enfans, suivant l'armée jusque sur le champ de bataille, excitaient par leurs cris les hommes à bien combattre. Quelquefois, après avoir marché et s'être

[1] Burnet's History of his own Time.

battus tout un jour, sans boire ni manger, ils se rangeaient en cercle autour de leurs ministres, et écoutaient, dans le plus grand recueillement, un sermon de quelques heures, avant de songer à se procurer des vivres et à prendre un peu de repos. Telle était l'armée qui, à quelques milles de Glasgow, mit en fuite le régiment des gardes, la meilleure cavalerie de toute l'Écosse, s'empara de la ville, et força un corps de dix mille hommes à se replier sur Édimbourg. L'alarme qu'elle inspira au gouvernement fut telle, qu'on envoya de Londres, en toute hâte, des forces considérables, commandées par le duc de Monmouth, homme d'un naturel doux et disposé à la modération, mais auquel on adjoignit deux lieutenans d'un caractère bien différent. C'étaient le général Thomas Dalzel, et Graham de Claverhouse, qui, rendant inutiles toutes les dispositions conciliantes de Monmouth, l'obligèrent à livrer bataille aux insurgés, près de la petite ville de Hamilton, au sud de Glasgow. La Clyde, dont le courant est très-rapide en cet endroit, y était traversée par un pont de pierre, long et étroit, qu'on appelait le pont de Bothwell, et que les presbytériens avaient occupé d'avance. Ils furent chassés de cette position par l'artillerie qui tirait du bord de la rivière, et par une charge de cavalerie exécutée sur le pont. Leur déroute fut complète, et l'armée anglaise entra dans Édimbourg, portant au bout de ses piques des têtes et des mains coupées, et

menant, liés deux à deux sur des charrettes, les chefs de l'armée presbytérienne et les ministres qu'on avait faits prisonniers. Ils subirent, avec une grande fermeté, la torture et ensuite le supplice de la corde, *rendant témoignage* jusqu'à la mort, comme ils le disaient eux-mêmes, pour leur symbole de foi nationale [1].

Le parti presbytérien ne put se relever de la défaite du pont de Bothwell, et la masse des Écossais, renonçant au *covenant*, pour la défense duquel tant de sang avait été répandu, se soumit à une sorte d'épiscopat mitigé, et reconnut l'autorité du roi en matière ecclésiastique. Mais le regret d'avoir perdu une cause qui était nationale depuis un siècle et demi, et le souvenir de la bataille qui avait détruit toute espérance de la voir jamais triompher, se conservèrent long-temps en Écosse. De vieilles romances, qu'on chantait encore dans les villages à la fin du siècle dernier, parlent du pont de Bothwell et des braves qui y moururent, avec des expressions touchantes de sympathie et d'enthousiasme [2]. Aujourd'hui même les paysans se découvrent la tête en passant près des pierres noircies qui marquent çà et là, sur les collines

[1] Burnet's History of his own Time.

[2] Along the brae beyond the brig
Mony abrave man lies cauld and still
But long wi'll mind and sair wi'll rue.
The bludy battle of Bothwell hill.
(Scotish Border's Minstrelsy.)

et dans les marais, la sépulture de quelqu'un des puritains du dix-septième siècle.

A mesure que s'affaiblirent l'enthousiasme et l'énergie des presbytériens d'Écosse, le gouvernement se montra moins ombrageux et moins cruel à leur égard. Jacques, duc d'York, qui, du vivant de son frère Charles II, avait assisté, par passe-temps, à la torture des ministres réfractaires, n'exerça contre eux aucune sévérité après qu'il fut devenu roi [1], et ses tentatives pour substituer le catholicisme au protestantisme anglican furent loin d'exciter en Écosse autant de haine qu'en Angleterre. (1686) Les presbytériens lui pardonnaient son amour pour le papisme en faveur de l'inimtié qu'il montrait contre les épiscopaux, leurs derniers persécuteurs. Lorsqu'une conspiration, en grande partie conduite par les évêques et les nobles d'Angleterre, eut appelé Guillaume d'Orange et expulsé Jacques II, (1688) le peuple écossais montra peu d'enthousiasme pour cette révolution, qu'on appelait glorieuse de l'autre côté de la Tweed; il hésita même à s'y joindre, et son adhésion fut plutôt l'œuvre des membres du gouvernement rassemblés à Édimbourg, qu'un acte véritable d'assentiment national. Cependant les auteurs de la révolution de 1688 firent à l'Écosse, en matière religieuse, des concessions qu'ils n'avaient point faites à l'Angleterre, où furent main-

[1] Hume's History of England.

tenues dans toute leur rigueur les lois intolérantes des Stuart. Mais, en revanche, le petit nombre d'enthousiastes obstinés, qui, sous le nom de Camériens, essayèrent de ranimer, au commencement du dix-huitième siècle, le vieux foyer, à demi-éteint, du puritanisme, furent violemment persécutés, et *rendirent témoignage* par le fouet et par le pilori sur la place publique d'Édimbourg. Après eux, cette croyance austère et passionnée, qui avait réuni en une même secte toute la population des basses-terres d'Écosse, se concentra par degrés dans quelques familles isolées qui se distinguaient des autres par une plus grande exactitude à observer les pratiques de leur culte, une probité plus rigide, ou une plus grande affectation de probité, et l'habitude d'employer à tout propos les paroles de l'Écriture.

(1688-1745) Malgré le mal que les Stuart avaient fait à l'Écosse depuis qu'ils occupaient le trône d'Angleterre, les Écossais conservèrent pour cette famille une sorte de sympathie, indépendante, dans l'esprit d'un grand nombre d'entre eux, de toute opinion politique ou religieuse. Une aversion instinctive contre la nouvelle dynastie se faisait sentir à la fois, quoique à un moindre degré, aux montagnards et aux gens des basses-terres. Les premiers y mettaient toute l'ardeur de leur ancienne haine contre les habitans de l'Angleterre; et parmi les autres, la différence de position sociale, de relation avec le gouvernement exis-

tant, de croyance religieuse ou de caractères personnels, produisait différentes nuances de zèle pour la cause des héritiers de Jacques II. (1745) L'insurrection jacobite de 1715 et celle de 1745, au débarquement du fils du Prétendant, commencèrent toutes deux dans les montagnes : la seconde trouva dans les villes du sud et de l'est assez de partisans pour faire croire que la race celtique et la race teutonique de l'Écosse, jusque-là ennemies l'une de l'autre, allaient devenir une seule nation. Après la victoire du gouvernement anglais, son premier soin fut de détruire l'organisation immémoriale des clans galliques. Il fit périr sur l'échafaud plusieurs chefs de ces clans, éloigna les autres du pays pour y suspendre l'exercice de leur autorité patriarcale, construisit des routes militaires à travers les rochers et les marais, et enrôla un grand nombre de montagnards parmi les troupes régulières qui servaient sur le continent. Par une sorte de condescendance pour l'opiniâtreté avec laquelle les Galls tenaient à leurs anciens usages, et pour tirer parti de leur vanité patriotique, on les laissa joindre, d'une manière bizarre, à l'uniforme des soldats anglais une partie de leur costume national, et marcher au son des cornemuses, leur instrument favori.

Depuis que les Écossais ont perdu leur enthousiasme religieux et politique, ils ont tourné vers la culture des lettres les facultés d'imagination qui sem-

blent chez eux une dernière trace de leur origine celtique, soit comme Galls, soit comme Bretons. L'Écosse est peut-être le seul pays de l'Europe où le savoir soit vraiment populaire, et où les hommes de toutes les classes aiment à apprendre pour apprendre, sans motif d'intérêt, sans désir de changer d'état. Depuis la réunion définitive de ce pays à l'Angleterre, son ancien dialecte anglo-danois a cessé d'être cultivé, et l'anglais lui a succédé comme langue littéraire. Mais, malgré le désavantage qu'éprouve tout écrivain qui doit employer dans ses ouvrages un autre idiome que celui de sa conversation habituelle, le nombre des auteurs distingués en tout genre, depuis le milieu du siècle dernier, a été bien plus considérable en Écosse qu'en Angleterre, eu égard à la population des deux pays. C'est surtout dans la composition historique et le talent de raconter, que les Écossais excellent; et l'on serait tenté de regarder encore cette aptitude particulière comme un des signes caractéristiques de leur descendance originelle; car les Irlandais et les Gallois sont les deux peuples qui ont le plus longuement et le plus agréablement rédigé leurs anciennes annales.

La civilisation qui fait de rapides progrès parmi toutes les branches de la population écossaise, se répand aujourd'hui hors des villes des basses-terres, où elle a pris naissance, et pénètre dans les montagnes. Mais peut-être, pour l'y propager, a-t-on pris, dans

ces dernières années, des moyens trop violens et plus capables de conduire à la destruction qu'à l'amélioration de la race gallique. Transformant leur suprématie patriarcale en droit seigneurial de propriété sur toute la terre occupée par leurs clans, les héritiers des anciens chefs, la loi anglaise à la main, viennent d'expulser de leurs habitations des centaines de familles à qui cette loi était absolument étrangère. A la place des clans dépossédés, ils ont établi d'immenses troupeaux et quelques hommes venus d'ailleurs, éclairés, industrieux, capables d'exécuter les meilleurs plans de culture. On vante beaucoup les grands travaux agricoles entrepris de cette manière dans les provinces de Ross et de Sutherland; mais si un pareil exemple est suivi, la plus ancienne race des habitans de l'île de Bretagne, après s'être conservée pendant tant de siècles et au milieu de tant d'ennemis, disparaîtra, sans laisser d'autre trace qu'un vice de prononciation anglaise aux lieux où son langage aura été parlé.

IV.

LES IRLANDAIS DE RACE ET LES ANGLO-NORMANDS D'IRLANDE.

(1173-1316) La conquête de l'Irlande par les Anglo-Normands est peut-être la seule où, après les premiers désastres, le cours lent et insensible des choses n'ait point amené une amélioration graduelle dans l'état du peuple vaincu. Sans avoir jamais pu s'affranchir de la domination étrangère, les descendans des Anglo-Saxons ont cependant fait de grands progrès en bien-être et en civilisation. Mais les Irlandais indigènes, quoique en apparence placés dans une situation pareille, ont constamment décliné depuis cinq siècles; et pourtant cette population est douée par la nature d'une grande vivacité d'esprit et d'une aptitude remarquable à toute sorte de travail intellectuel. Bien que le sol de l'Irlande soit fertile et propre à la culture, sa fécondité n'a pas plus tourné au profit des conquérans qu'à celui de leurs sujets; et malgré l'étendue de ses domaines, la postérité des Normands s'est graduellement appauvrie, comme celle des Irlandais. Cette bizarre et triste destinée,

qui pèse d'une manière presque égale sur les habitans anciens et nouveaux de l'île d'Érin, a pour cause le voisinage de l'Angleterre, et l'influence que son gouvernement exerce, depuis la conquête, sur les affaires intérieures de ce pays.

Cette influence est toujours venue à propos pour déranger le cours des relations amicales, que le temps et l'habitude de vivre ensemble tendaient à établir entre les Anglo-Irlandais et les Irlandais de race. L'intervention des rois d'Angleterre, quelque but qu'elle se proposât, eut toujours pour effet de maintenir la séparation et l'hostilité primitive. En temps de guerre, ils prêtaient secours aux hommes de race anglo-normande; puis, lorsque ces derniers avaient contraint les indigènes à se tenir en repos, les rois, jaloux de leur puissance, et craignant une séparation politique, s'étudiaient à les tourmenter et à les affaiblir. Ainsi il devenait impossible que la lutte des deux populations eût jamais de terme, soit par la victoire de l'une ou de l'autre, soit par leur fusion complète. Cette fusion aurait été rapide, et eût présenté un phénomène qui ne s'est point rencontré ailleurs. Par suite de la douceur de caractère et de la sociabilité des indigènes, leurs conquérans éprouvaient une sorte de penchant irrésistible à s'assimiler aux vaincus, à prendre leurs mœurs, leur langage et jusqu'à leur habillement. Les Anglo-Normands se faisaient Irlandais, ils aimaient à remplacer leurs

titres féodaux de comte et de baron par des surnoms patronimiques : les Dubourg s'appelaient Mac-William-Bourg ; les De Vere, Mac-Swyne ; les Delangle, Mac-Costilagh ; les fils d'Ours, Mac-Mahon ; et les fils de Gérauld, Mac-Gheroit [1]. Ils prenaient goût au chant et à la poésie irlandaise, invitaient les bardes à leur table, et donnaient à leurs enfans, pour gouvernantes, des femmes du pays. Les Normands d'Angleterre, si hautains envers les Saxons, appelaient cela *dégénérer*.

Pour arrêter cette dégénération, et maintenir dans leur intégrité les anciennes mœurs des Anglo-Irlandais, les rois et le parlement d'Angleterre firent beaucoup de lois, dont la plupart sont très-dures [2]. Tout Normand ou Anglais de race qui épousait une Irlandaise, ou prenait l'habit irlandais, devait être traité comme Irlandais, c'est-à-dire comme serf de corps et de biens. Il y eut des ordonnances royales sur la coupe des cheveux et de la barbe en Irlande, sur le nombre d'aunes d'étoffe que devait avoir un habit, et sur la couleur de l'étoffe. Tout marchand de race anglaise qui trafiquait avec les Irlandais était puni par la confiscation de ses marchandises, et tout Irlandais pris en voyage dans la partie de l'île habitée par les Anglo-Normands, surtout si c'était un barde, était

[1] Ancient Irish histories, p. 100. — Campion's Chronicle, p. 12.

[2] Collectanea de rebus hibernicis, t. II, p. 367 à 371.

considéré comme espion [1]. Tout seigneur suspect d'aimer les Irlandais était, par cela seul, en butte à des persécutions politiques ; et s'il était riche et puissant, on l'accusait de vouloir se faire roi d'Irlande, ou tout au moins séparer ce royaume de la couronne d'Angleterre. Le grand conseil des barons et des chevaliers d'Irlande, qui, à l'exemple de ceux d'Angleterre, s'assemblaient chaque année en *parlement*, était regardé presque avec autant de haine et de mépris que les assemblées nationales tenues par les Irlandais indigènes sur le sommet des collines [2]. On refusait toute liberté au parlement d'Irlande : il ne pouvait se réunir sans que le roi eût approuvé les motifs de sa convocation ; et, même alors, il ne votait que sur des articles rédigés d'avance en Angleterre. D'un autre côté, le gouvernement anglais déployait tous ses moyens d'action sur les Irlandais d'origine, pour les faire renoncer à leurs usages nationaux et à leur ancien ordre social. Il faisait déclarer par les archevêques, presque tous venus d'Angleterre, que les vieilles lois du pays, celles qui avaient régi l'Irlande dans le temps où on la nommait l'île des Saints, étaient *abominables à Dieu* [3]. Tout Irlandais convaincu d'avoir soumis quelque procès à des juges de sa nation

[1] Ancient Irish histories, p. 48. — Harris's Hibernica, p. 83 à 97.

[2] Ibidem.

[3] Pro eo quòd leges quibus utuntur Hibernici Deo abominabiles existunt. (Statuts d'Édouard Ier.)

était excommunié, et rangé au nombre de ceux que les ordonnances d'Angleterre appelaient les *Irreys anemis nostre seigneur le rey* [1].

Afin de réagir contre les efforts que faisait le gouvernement anglais pour détruire leurs anciennes mœurs, les Irlandais mirent toute leur opiniâtreté à les maintenir [2]. Ils montraient une aversion violente contre la politesse et la recherche des manières anglo-normandes : « Ne faisant compte, dit l'historien Frois-« sart, de nulle joliveté, et ne voulant avoir aucune « connaissance de gentillesse, mais demeurer en leur « rudesse première [3]. » Cette rudesse n'était qu'apparente, et les Irlandais savaient bien vivre avec les étrangers et se faire aimer d'eux, surtout s'ils étaient ennemis des Anglais. Ils conclurent contre ces derniers des alliances politiques avec plusieurs rois du continent ; et lorsqu'au quatorzième siècle l'Écossais Robert Bruce eut été nommé roi par ses compatriotes, des corps de volontaires irlandais passèrent la mer pour le soutenir. (1316) Après l'entier affranchissement de l'Écosse, Édouard Bruce, frère de Robert, descendit au nord de l'Irlande afin d'aider les indigènes à reconquérir leur pays, et les Anglo-Normands *dégénérés* à se venger des vexations de

[1] Rôles du parlement d'Angleterre, vingtième année de Henry VI.

[2] Harri's Hibernica, p. 101.

[3] Froissart, t. II, p. 185.

leur roi [1]. En effet, plusieurs de ces derniers, et entre autres les Lacys, se joignirent à l'armée écossaise qui, dans sa marche vers le sud, saccagea plusieurs villes et démantela beaucoup de châteaux bâtis par les fils des compagnons de Jean de Courcy, premier conquérant de l'Ulster. Plusieurs familles qui possédaient de grands domaines dans ce pays, telles que les Audelys, les Talbot, les Touchet, les Chamberlain, les Mandeville et les Sauvage, tous Normands de nom et d'origine, furent contraintes d'abandonner le pays [2]. (1317) Arrivé à Dundalk, Édouard Bruce fut élu et couronné roi d'Irlande, malgré l'excommunication prononcée par le pape contre lui, ses fauteurs et adhérens [3].

Mais son règne ne dura qu'une année, et il fut tué dans une bataille perdue contre des forces considérables envoyées d'Angleterre. Les troupes écossaises furent rappelées dans leurs pays, et par degrés les Anglo-Normands reconquirent leur domination en Irlande, sans cependant pouvoir atteindre leurs anciennes limites du côté du nord. La province d'Ulster demeura en grande partie irlandaise, et le peu de familles normandes qu'on y remarqua depuis ces événemens étaient pauvres, ou avaient fait amitié avec

[1] In auxilium nostrum et juvamen. (Forduni Scoti Chronicon, t. II, p. 728.)

[2] Ancient Irish histories, p. 28.

[3] Voyez Rymer, Fœdera, t. II, p. 118.

les indigènes. Les descendans même du conquérant Jean de Courcy, *dégénérèrent* par degrés[1]. Malgré le peu de durée et le peu d'effet de la conquête d'Édouard Bruce, le souvenir en resta profondément gravé dans l'esprit du peuple irlandais. On attacha son nom à beaucoup de lieux où il n'était point passé, et des châteaux qu'il n'avait point bâtis reçurent le nom de châteaux de Bruce, à peu près comme, dans le pays de Galles et au sud de l'Écosse, un grand nombre de ruines portent le nom d'Arthur.

(1317-1531) Les choses étant retombées, en Irlande, dans le même état qu'auparavant, les indigènes ne firent plus de conquêtes sur les Anglo-Normands par les armes, mais ils en firent par les mœurs, et la dégénération continua. Les mesures prises contre ce mal, et qui consistaient, pour la plupart, en lois sur la manière de se divertir et de s'habiller, et dans la prohibition des étoffes les plus communes dans le pays, et par conséquent les moins coûteuses, causaient une gêne de tous les jours à la population anglaise établie en Irlande. Le ressentiment de cette gêne rendait les Anglo-Irlandais encore plus attachés aux coutumes qu'on voulait leur faire quitter contre leur gré et la nature des choses. Quant aux Irlandais de race, l'action du gouvernement sur eux se bornait, en temps de paix, à des tentatives pour attirer en

[1] Campion's History of Ireland, p. 75 à 79.

Angleterre les chefs et les princes, qui étaient en grand nombre, et pour obtenir que leurs fils fussent mis sous la garde et élevés dans l'hôtel du roi. On regardait comme une grande conquête de parvenir à leur donner du goût pour la pompe seigneuriale et les manières aristocratiques du temps : c'est ce qu'on appela d'abord la réforme, et plus tard la civilisation de l'Irlande. Mais l'habitude de la familiarité entre personnes de conditions différentes était si enracinée dans ce pays, que les chevaliers anglo-normands chargés de l'éducation des jeunes héritiers des anciens rois d'Érin, ne purent jamais leur faire quitter l'usage de manger à la même table que leurs bardes et leurs serviteurs, et de toucher la main à tout venant [1]. Ceux des chefs irlandais qui, dans le quinzième et le seizième siècle, se firent donner des chartes de noblesse anglo-normande et les titres de comte ou de baron, ne gardèrent pas long-temps, pour la plupart, ces titres étrangers à leur langue et sans aucune relation avec l'histoire, les mœurs et l'ordre social de leur nation. Ils s'ennuyaient de les porter, aimant mieux être appelés, comme ci-devant, O'Neil, ou O'Brienn, au lieu de comte de Thomond, ou de Tyrone. S'ils n'y renonçaient pas d'eux-mêmes, souvent l'opinion publique les contraignait à rejeter ces signes d'alliance avec les ennemis du pays; car elle avait

[1] Froissart.

des organes respectés et craints de tout Irlandais.

Ces organes de la louange et du blâme populaire étaient les bardes, poètes, musiciens de profession, dont l'autorité immémoriale était fondée sur la passion des Irlandais pour les vers et pour le chant. Ils formaient en Irlande une espèce de corps constitué dont on prenait l'avis dans les circonstances importantes; et les devoirs d'un bon roi, selon d'anciennes maximes politiques, étaient d'honorer les bardes et de se conformer aux lois. Depuis l'invasion des Anglo-Normands, la corporation des bardes avait pris parti contre eux, et aucun ne s'était démenti dans son attachement à l'antique liberté du pays. Ils ne louaient guère dans leurs vers que les ennemis du gouvernement anglais, poursuivant de leurs satires mordantes quiconque s'était réconcilié avec lui et en avait accepté quelque faveur. Enfin ils plaçaient hardiment au-dessus des princes et des chefs amis des roi d'Angleterre, les rebelles et les bandits qui, par haine du pouvoir étranger, exerçaient le vol à main armée, et pillaient de nuit les maisons des *Saxons* [1]. Sous ce nom, les indigènes comprenaient toute la population soit anglaise, soit normande, qui ne parlait point la langue erse, et qui probablement employa de bonne heure un langage mixte, composé de français et de vieux anglais. Ils n'accordaient le nom d'Irlandais

[1] Spenser's State of Ireland, p. 11. — Campion's History of Ireland, p. 20.

qu'à eux-mêmes, ou à ceux qui avaient adopté leur idiome, tandis qu'en Angleterre on refusait le nom d'Anglais aux hommes de cette nation établis en Irlande; on les appelait *Irrois* en langue normande, et en langue anglaise *Irse,* ou *Irish;* et la seule manière de les distinguer des véritables Irlandais était de donner à ces derniers le nom d'Irlandais sauvages, *Wilde Irish.*

La situation des Anglo-Irlandais, haïs par leurs voisins indigènes, et méprisés par leurs compatriotes d'outre-mer, était singulièrement difficile. Obligés de lutter contre l'action du gouvernement anglais, et en même temps de recourir à l'appui de ce gouvernement pour résister aux attaques de l'ancienne population, ils étaient tour-à-tour Irlandais contre l'Angleterre, et Anglais contre les habitans de race gallique. Cet embarras ne pouvait cesser que par la rupture du lien de dépendance qui les attachait à l'Angleterre, et par l'établissement complet de leur domination sur les indigènes. Ils tendaient simultanément à ce double but, et, de leur côté, les indigènes tendaient aussi à se séparer de l'Angleterre, mais en reconquérant leur pays, et en se délivrant de toute autorité qui ne fût pas purement irlandaise. Ainsi, quoique la politique des Irlandais par conquête, et celle des Irlandais de race, fussent calculées naturellement dans des vues d'hostilité mutuelle, il y avait cependant un point commun où s'accordaient les dispositions de

ces deux peuples ; c'était le désir de rendre à l'Irlande son indépendance, comme État. Ces intérêts complexes, que le cours naturel des choses devait difficilement ramener à un ordre de relations plus simple, se compliquèrent encore davantage au seizième siècle, par une révolution qui ajouta des germes de dissension religieuse aux anciens élémens d'hostilité politique.

(1531) Lorsque le roi Henry VIII eut aboli à son profit, la suprématie papale en Angleterre, la nouvelle réforme religieuse, établie sans difficulté sur la côte orientale de l'Irlande et dans les villes où l'on parlait anglais, fit peu de progrès dans l'intérieur du pays. Les Irlandais de race, même lorsqu'ils comprenaient l'anglais, étaient peu disposés à écouter des prédications faites en cette langue; et d'ailleurs les missionnaires envoyés d'Angleterre, suivant les instructions qu'ils avaient reçues, leur faisaient un article de foi de renoncer à leurs anciens usages et de prendre les mœurs des Anglais [1]. L'aversion qu'ils avaient pour ces mœurs et pour le gouvernement qui voulait les leur imposer s'étendit ainsi à la réforme et et aux réformés, qu'ils s'habituèrent à désigner par le simple nom de Saxons, *Sasson*. (1531-1580) D'un autre côté, les familles normandes ou anglaises établies dans les lieux éloignés de la mer, et, en quel-

[1] Collectanea de rebus hibernicis, p. 52, 53.

que sorte, hors de la portée de l'autorité, résistèrent aux tentatives que l'on fit pour leur persuader ou les forcer de changer de culte. Elles tinrent au catholicisme; ce qui forma entre elles et les Irlandais de nouveaux liens de sympathie. Ce changement eut aussi pour effet de rattacher aux affaires générales de l'Europe la querelle des indigènes de l'Irlande contre les fils de leurs envahisseurs, querelle jusque-là isolée comme le coin de terre où elle avait lieu. Elle devint dès lors une partie de la grande dispute du catholicisme contre le protestantisme; et les demandes de secours étrangers que fit la population de l'Irlande ne s'adressèrent plus seulement aux tribus de même origine qui peuplaient une partie de l'Écosse, mais aux puissances catholiques, telles que le pape et les rois d'Espagne et de France[1].

(1580) Les papes surtout, ces anciens ennemis de l'Irlande, qui avaient excommunié les indigènes armés pour reconquérir leur patrie, devinrent pour eux des alliés constans qu'ils aimèrent de cœur, comme ils aimaient tout ce qui leur donnait l'espoir de recouvrer leur indépendance. Mais la cour de Rome, qui, au seizième et au dix-septième siècle,

[1] Memoirs of the different Irish rebellions, by sir Richard Musgrave, t. I, p. 25, 28. — Cet ouvrage, composé en grande partie de pièces authentiques, offre un tableau complet des nombreuses révoltes arrivées en Irlande. L'auteur, l'un des agens du gouvernement dans les troubles de 1778, se montre partial contre les Irlandais; mais sa partialité confirme les faits qui sont à leur avantage.

n'avait guère plus d'affection pour l'Irlande que dans le temps où elle autorisait par ses bulles la conquête du roi Henry II, fit de cette île un foyer d'intrigues politiques entièrement étrangères à l'objet de son affranchissement. Au moyen de leurs nonces apostoliques, et surtout de l'ordre des jésuites, qui déploya dans cette occasion son habileté accoutumée, les papes réussirent à former en Irlande un parti de catholiques purs, aussi ennemi des Irlandais de race devenus protestans, que des Anglais eux-mêmes, et détestant ces derniers, non comme usurpateurs, mais comme anti-papistes. Dans les rébellions qui éclatèrent depuis cette époque, ce parti joua un rôle distinct de celui des catholiques irlandais, à qui de simples motifs de patriotisme avaient fait prendre les armes; il est facile de remarquer cette différence, même dans les entreprises où ces deux classes d'hommes agirent ensemble et de concert [1].

(1580-1603) A la faveur des troubles excités par les querelles de religion, et des encouragemens que les puissances catholiques offraient aux révoltés de tous les partis, la vieille cause des Irlandais de race parut reprendre quelque force; leur énergie se réveilla, et les bardes chantèrent qu'une nouvelle ame était descendue dans Érin [2]. Mais l'enthousiasme que font naître les dissensions religieuses s'était aussi com-

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 73.
[2] Voyez Transactions of the Hibernian society of Dublin.

muniqué aux Anglo-Irlandais réformés, et même aux habitans de l'Angleterre, qui, vers la fin du seizième siècle, allèrent servir dans les guerres d'Irlande avec plus d'ardeur que jamais, comme à une sorte de croisade protestante. Leur zèle fournit pour ces guerres à la reine Élisabeth plus d'argent et de troupes qu'aucun roi n'en avait obtenu avant elle. Reprenant, avec de grands moyens et une grande activité, l'œuvre inachevée de la conquête, elle recouvra les provinces du nord et envahit celles de l'ouest, qui avaient résisté jusque-là. Tout ce territoire fut divisé en comtés, comme l'Angleterre, et administré par des Anglais qui, voulant, comme ils le disaient, civiliser les *Irlandais-sauvages*, les firent périr par milliers, de faim et de misère.

Jacques Ier poursuivit l'ouvrage de cette civilisation, en s'emparant d'un grand nombre de chefs, et en les faisant juger à Londres pour crime de rébellion présente ou passée. (1603) Selon la vieille loi anglo-normande, ils furent condamnés à perdre leurs domaines, comme félons envers leur seigneur-lige, et l'on eut soin de comprendre sous ce mot de domaines toute l'étendue de pays occupée par les clans qu'ils régissaient, attendu qu'en Angleterre les tenanciers de chaque seigneurie n'étaient que les fermiers du lord à des termes plus ou moins longs. Au moyen de cette assimilation forcée de deux ordres de choses entièrement différens, le roi Jacques confisqua en

Irlande des cantons entiers, qu'il vendit par lots à des entrepreneurs de colonies, appelés en anglais *adventurers*. Les clans dépossédés se réfugièrent dans les forêts et les montagnes, et en sortirent bientôt pour attaquer à main armée les nouvelles colonies anglaises; mais ils furent repoussés par des forces supérieures; et alors la province d'Ulster, qui avait été le principal théâtre de la guerre, fut déclarée forfaite, et tout titre de propriété annulé pour ses anciens habitans. (1603-1625) On ne leur permit pas même d'emporter avec eux leurs meubles; et une compagnie de capitalistes s'établit à Londres pour exécuter sur un plan uniforme la colonisation de ce pays. Ils engagèrent un grand nombre de laboureurs et d'artisans écossais, qui s'embarquèrent à la pointe du Galloway et allèrent s'établir en Irlande, aux environs de Dery, qui devint, sous le nom de Londondery, une ville manufacturière; d'autres émigrés de la même nation passèrent successivement au nord de l'Irlande, et y formèrent une population nouvelle et un nouveau parti religieux; car ils étaient zélés presbytériens, et, sous le rapport de la croyance, également ennemis des anglicans et des catholiques.

(1625) Les troubles survenus en Angleterre, au commencement du règne de Charles Ier, encouragèrent de nouveau le parti des vieux Irlandais et celui des papistes d'Irlande; d'abord, parce que la lutte où le gouvernement s'engageait contre le peuple an-

glais diminuait ses moyens d'action à l'extérieur, et ensuite parce que le penchant marqué du roi pour le catholicisme semblait promettre aux catholiques son appui, ou du moins son assentiment. La faction purement religieuse s'insurgea la première, sous la conduite d'un Anglo-Irlandais, George Moor, contre ce qu'elle appelait la tyrannie des hérétiques. (1625-1640) Elle obtint peu de succès, tant que la portion du peuple qui nourrissait contre les Anglais une haine politique se tint en repos, ou ne lui prêta point secours; mais dès que les Irlandais de race, conduits par Phélim O'Connor, eurent pris parti dans la guerre civile, cette guerre fut poussée plus vivement, et eut pour objet, non le triomphe des catholiques, mais l'extirpation de toutes les colonies étrangères, d'ancienne ou de nouvelle date. Les colons presbytériens de l'Ulster et les habitans anglicans des provinces de l'ouest furent attaqués dans leurs maisons aux cris de Vive Érin! *Érin-go-Bragh!* et l'on porte à près de quarante mille le nombre des personnes qui périrent alors par différens genres de mort. (1640) Le bruit de ce massacre fit une vive impression en Angleterre; et quoique la victoire obtenue par les hommes de race irlandaise fût un grand coup porté à la puissance du roi, le parlement l'accusa d'avoir contribué au massacre des protestans : il s'en défendit avec chaleur, et pour écarter tout soupçon, envoya en Irlande des troupes qu'il eût

voulu conserver en Angleterre, pour le maintien de son autorité. Le parlement donna d'avance les terres des rebelles à ceux qui fournirent de l'argent pour les frais de la guerre. (1640-1644) L'armée anglaise ne fit quartier à aucun Irlandais; on ne voulut pas même accepter la soumission de ceux qui offrirent de poser les armes; et le désespoir excité par ces représailles donna de nouvelles forces aux fanatiques de religion ou de patriotisme. Quoique avec des moyens militaires beaucoup moindres, ils résistèrent aux Anglais, et reconquirent même sur eux la province d'Ulster, dont ils chassèrent beaucoup de familles de race écossaise. Redevenus ainsi maîtres de la plus grande partie de l'Irlande, ils formèrent un conseil d'administration nationale composé d'évêques, d'anciens chefs de tribus, de seigneurs féodaux d'origine anglo-normande, et de députés choisis dans chaque province par la population indigène [1].

Lorsque la guerre civile eut éclaté entre le roi et le parlement d'Angleterre, l'assemblée nationale des Irlandais entretint des intelligences avec l'un et l'autre de ces deux partis, offrant de s'attacher à celui qui reconnaîtrait le plus entièrement l'indépendance de l'Irlande. Quelle que fût l'habileté diplomatique naturelle aux Irlandais, il était difficile qu'il s'opérât un rapprochement formel entre eux et les parlemen-

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 30.

taires; car ces derniers se montraient alors animés d'une grande haine contre les papistes : le roi s'accorda plus aisément et plus promptement avec les confédérés. (1644) Par un traité signé à Glamorgan, ils s'engagèrent à lui fournir dix mille hommes, et, en retour, il leur fit des concessions qui équivalaient presque à l'abdication de sa royauté quant à l'Irlande. Cet accord ne tint pas; mais ce fut le roi qui le viola le premier, en y substituant une convention privée avec ceux des Anglo-Irlandais qui avaient épousé la querelle des royalistes d'Angleterre, et à la tête desquels se trouvait le duc d'Ormond. La masse des confédérés qui, ayant pour objet une séparation totale, n'était pas plus royaliste que parlementaire, resta en dehors de cette alliance; et même le parti papiste s'en trouva exclu, parce qu'on n'y avait stipulé que des intérêts politiques. Sous la conduite du nonce du pape, il s'unit plus étroitement que jamais au parti indigène, qui reconnaissait pour chef un homme du nom d'O'Neil : (1646) mais les intrigues du nonce et l'intolérance des prêtres, qui avaient pris un grand empire sur la multitude peu éclairée, brouillèrent encore une fois les affaires du peuple irlandais, par la confusion de la cause religieuse avec la cause patriotique. Quelques hommes d'un esprit ferme continuèrent seuls d'envisager ces deux intérêts d'une manière distincte, et, après la condamnation à mort de Charles Ier, ils entamèrent des négociations avec

les fondateurs de la république [1], (1649) pendant que les anglicans et les presbytériens d'Irlande, s'unissant au duc d'Ormond, proclamaient la royauté de Charles II.

Les républicains alarmés firent partir pour l'Irlande leur plus grand homme de guerre, Olivier Cromwell, qui, dans l'ardeur de son zèle et l'inflexibilité de sa politique, fit à tous les partis une guerre d'extermination, et même entreprit d'achever totalement et pour toujours la conquête de l'île. Après avoir distribué à ses troupes, qui manquaient de solde, des terres enlevées aux rebelles, il renouvela sur un plus vaste plan la grande expropriation exécutée par Jacques Ier. (1650) Au lieu d'expulser les Irlandais, maison par maison, et village par village, ce qui leur donnait le moyen de se rassembler dans les forêts voisines, on assigna pour unique habitation à tous les indigènes, et aux Anglo-Irlandais catholiques, la province occidentale de Connaught. Tous reçurent l'ordre de s'y rendre dans un délai fixé, avec leurs familles et leurs meubles ; et quand ils y furent réunis, on forma autour d'eux un cordon de troupes, et l'on décréta la peine de mort contre quiconque le traverserait. L'immense étendue de terrain qui resta vacante fut vendue par le gouvernement à une société de riches capitalistes, qui la re-

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 30.

vendirent par lots à de nouveaux colons, ou à des entrepreneurs de colonies.

(1650-1660) Ainsi s'éleva en Irlande, à côté des Irlandais de race, des anciens Anglo-Irlandais et des Écossais presbytériens, une quatrième population mal regardée par les premières, soit à cause de son origine, soit à cause de la nouveauté de son établissement dans le pays. Il n'y eut entre elles aucune discorde sérieuse, tant que la république d'Angleterre resta puissante, sous le protectorat de Cromwell; mais, après sa mort, lorsque le gouvernement anglais tomba en anarchie, il se forma aussitôt en Irlande, pour la restauration des Stuart, un parti composé d'Anglo-Irlandais protestans ou catholiques, et d'un petit nombre d'indigènes. Ces derniers, ennemis par instinct de toute entreprise tendant à placer leur pays sous la puissance d'un Anglais, loin de donner en masse leur adhésion au parti de Charles II, se mirent en opposition ouverte, lorsqu'il s'agit de le proclamer roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Leur dispute avec les royalistes s'échauffa au point que de part et d'autre on prit les armes, et qu'il y eut plusieurs rencontres; mais les amis des Stuart, qui réunissaient dans leur parti tous les colons anciens et nouveaux, l'emportèrent sur une population que le dernier gouvernement avait désorganisée et appauvrie.

(1600) Charles II, qui sentait que son rétablisse-

ment provenait de la lassitude des partis, évitant avec soin tout ce qui pourrait les ranimer, changea peu de choses en Irlande. (1685) Il résista en général aux demandes que faisaient les indigènes et les papistes pour rentrer dans leurs biens occupés par les soldats ou les nouveaux colons. Mais, sous le règne de Jacques II, qui était catholique, le parti catholique prit, à l'aide de l'autorité royale, un grand ascendant en Irlande. Tous les emplois civils et militaires furent donnés à des papistes, et le roi, qui doutait de l'issue de la lutte qu'il soutenait en Angleterre contre l'opinion publique, essaya d'organiser en Irlande une force capable de l'appuyer. Ce fut dans cette île qu'après sa déposition, il alla chercher un refuge; il réunit à Dublin un parlement composé de papistes et d'Irlandais indigènes. Ces derniers demandèrent au roi Jacques, préalablement à toute autre discussion, de reconnaître l'entière indépendance de l'Irlande; le roi s'y refusa, ne voulant abandonner aucune de ses anciennes prérogatives, et offrit, comme moyen d'accommodement, de ne tolérer à l'avenir d'autre culte que le catholicisme. Mais les Irlandais, inébranlables dans leurs vues d'affranchissement politique, répondirent, par un message, que puisqu'il se séparait de leur cause nationale, ils feraient leurs affaires sans lui [1]. (1690) C'est au milieu

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 31, 32.

de ces dissensions que le nouveau roi d'Angleterre, Guillaume III, descendit en Irlande avec des forces considérables, et gagna sur les deux partis confédérés des vieux Irlandais et des papistes la bataille décisive de la Boyne.

(1690-1725) La conquête de l'Irlande par Guillaume III fut suivie de confiscations et d'expropriations qui implantèrent encore dans l'île une nouvelle colonie anglaise, autour de laquelle se rallièrent les protestans zélés et tous les amis de la révolution, qui prenaient le titre d'orangistes (*Orangemen*). Toute l'administration des affaires publiques passa entre leurs mains, et les catholiques n'exercèrent plus le moindre emploi; mais les protestans qui les opprimaient, furent opprimés eux-mêmes par le gouvernement d'Angleterre, comme l'avaient toujours été, depuis cinq siècles, les Anglais établis en Irlande. On gêna leur industrie et leur commerce par des prohibitions, et l'on ne permit que très-rarement au parlement irlandais de s'assembler. Sous la reine Anne, ce parlement fut privé du peu de droits qui lui restaient; et, comme pour atténuer ce tort aux yeux des anglicans et les étourdir sur leur intérêt propre en flattant leur animosité religieuse, on persécuta individuellement les papistes. Il leur fut défendu d'acquérir des terres, ou des fermages à long terme, et même d'élever leurs enfans chez eux. Mais la communauté de souffrance, quoiqu'à un degré fort inégal,

réunit dans une même opposition les protestans et les catholiques anglo-irlandais ou irlandais de race, qui formèrent un nouveau parti entièrement politique, sous le nom de parti des patriotes. (1725) Ils s'accordaient tous sur un point, la nécessité de rendre l'Irlande indépendante de l'Angleterre ; mais les uns formaient ce désir en haine du gouvernement seul, et les autres en haine de la nation, ou, pour mieux dire, de la race anglaise. C'est ce que prouvent des satires composées au milieu du siècle dernier contre les enfans d'*Érin*, qui apprenaient et parlaient l'anglais.

Le parti patriotique se fortifia par degrés, et en vint plusieurs fois aux mains avec le parti anglais, sur le bruit, fondé ou non, qu'on avait dessein de supprimer définitivement le parlement d'Irlande. (1750-1762) Vers le même temps, les grands propriétaires des comtés du sud et de l'est commencèrent à convertir en prairies leurs terres labourables, et à enclore les pâturages communs pour augmenter leur revenu par l'éducation des bestiaux. Ce changement agricole occasiona l'expulsion d'un grand nombre de petits fermiers, la ruine de beaucoup de familles pauvres, et une grande cessation de travail pour les journaliers, la plupart Irlandais de race et catholiques. Les laboureurs congédiés ou demeurés sans ouvrage, et ceux qui croyaient avoir autant de droit

[1] Transactions of the Hibernian society of Dublin.

que le seigneur lui-même sur les terrains où, de temps immémorial, ils avaient fait paître leurs moutons, se rassemblèrent en troupes, et s'organisèrent. Armés de fusils, de sabres, de pistolets, et précédés de cornemuses, ils parcouraient le pays, brisant les clôtures, mettant à contribution les protestans, et enrôlant les catholiques dans leur association, qui prenait le nom de société des *Enfans blancs* (White Boys), à cause d'une souquenille blanche qu'ils portaient tous comme signe de ralliement[1]. Plusieurs personnes d'origine irlandaise, ayant quelque fortune, entrèrent dans cette association, qui négociait, à ce qu'il paraît, avec le roi de France et le fils du Prétendant, Charles-Édouard, lorsque ce dernier fut défait à Culloden. On ne sait pas précisément quels étaient leurs projets politiques ; il est probable qu'ils auraient agi de concert avec l'expédition française que devait commander M. de Conflans[2]; mais, quand la France y eut renoncé, les efforts des *Enfans blancs* se bornèrent à une petite guerre contre les agens de l'autorité royale. Dans les comtés du nord, une autre association se forma sous le nom de *Cœurs de chêne* (Hearts of Oak) ; ceux qui en étaient membres portaient, pour se reconnaître, une branche de chêne à leurs chapeaux : des fermiers, évincés à l'expiration de leurs baux, s'unirent et s'armèrent

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 56.
[2] Ibid., p. 58.

aussi, sous le nom de *Cœurs d'acier* (Hearts of Steel); et enfin une société plus étroitement liée parut dans les provinces du sud, sous le nom d'*Enfans du droit* (Right Boys). Tous ceux qui s'y affiliaient juraient de ne payer de dîme à aucun prêtre, même catholique, et de n'obéir aux ordres de personne, excepté à ceux d'un chef mystérieux appelé le *Capitaine Droit* (Captain Right)[1]. (1762) Ce serment était si bien observé que, dans beaucoup de lieux, les officiers du gouvernement ne purent trouver, à aucun prix, des hommes pour exécuter les jugemens rendus contre les *Enfans du droit.*

Pendant que la lutte de ces diverses associations contre l'autorité civile et militaire occasionait dans le pays une foule de désordres et de brigandages, quelques propriétaires et des jeunes gens de familles riches et protestantes imaginèrent de former, sous le nom de *volontaires* (volunters), (1775) une contre-association dans le seul but de maintenir la paix publique; ils s'équipèrent, à leurs frais, d'armes et de chevaux, et firent des patrouilles, de nuit et de jour, dans les lieux où il y avait du trouble. La rupture de l'Angleterre avec ses colonies d'Amérique venait de lui attirer une déclaration de guerre de la part de la France, de l'Espagne et de la Hollande. Toutes les troupes employées en Irlande furent rappelées, et ce

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 55.

pays resta exposé aux agressions des trois puissances ennemies et des corsaires qu'elles avaient en mer. Les grands propriétaires anglo-irlandais firent à ce sujet de vives réclamations auprès du ministère, qui leur répondit : « Si vous voulez être en sûreté, armez-« vous et défendez-vous vous-mêmes. » (1775-1780) La classe riche profita avec beaucoup de zèle de cette autorisation. Les compagnies de volontaires qui s'étaient formées précédemment servirent de modèle et de noyau pour l'organisation d'un corps de milices nationales, qui, sous le même nom, s'éleva bientôt au nombre de quarante mille hommes. Comme il était composé, en presque totalité, d'Anglo-Irlandais protestans, le gouvernement en eut peu de défiance, et lui fit présent d'une grande quantité d'armes et de munitions de guerre. Ceux qui conçurent la première idée de cette grande association militaire n'avaient d'autre objet que la défense du sol irlandais contre les ennemis de l'Angleterre ; mais l'Irlande était si malheureuse, toutes les classes d'hommes y éprouvaient tant de vexations, que, dès l'instant où les volontaires sentirent leur force, ils résolurent de l'employer à rendre meilleure, s'il était possible, la situation du pays. Il se développa entre eux un nouvel esprit de patriotisme qui embrassait dans une même affection tous les habitans de l'île, sans distinction de race ni de culte. Les catholiques qui voulaient entrer dans l'association des volontaires

y étaient reçus avec empressement, et on leur distribuait des armes, malgré l'ancienne loi qui réservait aux seuls protestans la faculté d'en avoir. Les soldats anglicans donnaient le salut militaire et portaient l'arme aux aumôniers des régimens catholiques[1]; des moines et des ministres de l'église réformée se prenaient la main et se faisaient fête mutuellement.

Dans chaque province, les volontaires tinrent des conciliabules politiques, qui s'accordèrent tous à envoyer quelques députés pour former une assemblée centrale avec plein pouvoir d'agir, comme représentant la nation irlandaise [2]. (1780) Cette assemblée, réunie à Dublin, prit différentes résolutions, toutes fondées sur le principe que le parlement anglais n'avait aucun droit de faire des lois pour l'Irlande, et que ce droit résidait tout entier dans le parlement irlandais. Le gouvernement, tout occupé de la guerre contre les nouveaux États-Unis d'Amérique, et n'ayant aucune force capable de contre-balancer en Irlande l'organisation des volontaires, reconnut, par un bill passé en 1783, l'intégrité des droits législatifs des deux chambres irlandaises. L'*habeas corpus*, ou la garantie de tout sujet anglais contre une détention illégale, fut même, pour la première fois, introduit en Irlande. (1782) Mais ces concessions forcées étaient loin d'être faites de bonne foi; (1784) et dès que la paix eut été

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 56.
[2] Ibid., p. 54.

conclue, en 1784, les agens du ministère commencèrent à parler aux volontaires de se dissoudre, comme inutiles, et à ordonner, suivant la loi, le désarmement des catholiques. Plusieurs régimens déclarèrent qu'ils ne quitteraient leurs armes qu'avec la vie ; et les protestans, souscrivant à cette déclaration, firent publier que leurs sous-officiers et leurs propres armes seraient à la disposition de tout Irlandais qui voudrait s'exercer aux manœuvres militaires [1].

Cet esprit de tolérance mutuelle fut considéré comme extrêmement redoutable par le gouvernement anglais, et il employa toute sa politique à le détruire et à réveiller les anciennes haines de religion et de nation. Il y réussit jusqu'à un certain point, en mettant obstacle à la réunion des assemblées politiques et des clubs de volontaires, et en effrayant ou en séduisant beaucoup de membres de cette société. Les plus riches désertèrent les premiers, parce qu'ils étaient en général plus circonspects et moins passionnés que les gens de condition inférieure. (1784-1789) Privée de ses anciens chefs, l'association tomba dans une sorte d'anarchie, et l'influence des hommes peu éclairés s'y fit sentir par l'oubli graduel du grand principe de nationalité qui, un moment, avait effacé toutes les distinctions de partis. A la suite de quelques rixes individuelles, les plus fanatiques d'entre les protestans

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 58.

commencèrent, dans certains cantons, à désarmer de force les papistes. Ils se formèrent, pour cet objet, en société sous le nom d'*Enfans du point du jour* (Peep-of-day boys), parce que c'était en général à cette heure qu'ils faisaient leurs descentes dans les maisons des catholiques. Ceux-ci, pour se garantir de leurs violences, formèrent, sous le nom de *Défenseurs* (Defenders), une contre-association qui ne se bornait pas toujours à la défense, et attaquait les protestans par représailles. Elle se recruta graduellement de tous les catholiques qui se retiraient de la société des volontaires, dont la dissolution devint complète dans toutes les provinces, excepté à Dublin, où elle se conserva comme institution de police municipale. La société des Enfans du point du jour n'ayant, à ce qu'il paraît, aucun grand objet politique, se bornait à des vexations partielles contre ses antagonistes; mais les Défenseurs, en majorité de race irlandaise, prirent pour esprit de corps l'aversion instinctive des indigènes de l'Irlande contre les colons étrangers. Soit souvenir d'une ancienne alliance, soit conformité de caractère et de mœurs, les Irlandais de race avaient pour les Français plus de penchant que pour aucune autre nation; les chefs des *Défenseurs,* qui, pour la plupart, étaient prêtres ou moines, entretinrent des intelligences avec le cabinet de Versailles, dans les années qui précédèrent la révolution de France.

(1789) Cette révolution frappa vivement les plus

patriotes d'entre les Irlandais de toutes les sectes. Il y avait alors à Dublin un comité catholique, formé de personnes riches et de prêtres de cette religion qui se chargeaient de transmettre au gouvernement les plaintes et les réclamations de leurs co-religionnaires. Jusque-là ils s'étaient bornés à d'humbles suppliques, accompagnées de protestations serviles de dévouement et de loyauté; mais tout à coup, changeant de langage, la majorité des membres du comité catholique décida qu'il était urgent de revendiquer, comme un droit naturel, l'abolition des lois contre le catholicisme, et d'inviter tous les catholiques à s'armer pour l'obtenir. Dans le même temps, il se forma à Belfast, dans la province d'Antrym, pays habité par les colons écossais introduits en Irlande sous Jacques Ier, un club presbytérien, dont l'objet spécial était de s'occuper de l'état politique de l'Irlande et des moyens de le réformer. (1789-1790) Le comité de Dublin ne tarda pas à proposer à ce club une alliance fondée sur la communauté d'intérêt et d'opinion, et les présidens de ces deux assemblées, dont l'un était prêtre catholique et l'autre ministre calviniste, entretinrent une correspondance politique. Ces relations amicales devinrent le fondement d'une nouvelle association, celle des *Irlandais-unis*, dont l'objet était de rallier, une seconde fois, dans un même parti tous les habitans de l'île. Il s'établit dans beaucoup de villes, et surtout dans celles de l'est et du sud, des clubs d'*Irlan-*

dais-unis, tous organisés sur le même modèle, et régis par des statuts semblables. Les différens partis, réunis dans cette nouvelle alliance, se firent des concessions mutuelles : les catholiques publièrent une explication de leur doctrine, et le désaveu de toute hostilité contre les autres sectes chrétiennes ; la plupart même firent l'abandon formel de toute prétention sur les terres enlevées, en différens temps, à leurs ancêtres.

Ainsi le grand ressort de la domination anglaise en Irlande était brisé par la réconciliation de toutes les classes d'habitans ; le gouvernement prit des mesures vigoureuses contre ce qu'il appelait, d'un mot nouveau, l'esprit révolutionnaire. L'*habeas corpus* fut suspendu, mais l'association des Irlandais-unis n'en continua pas moins de se recruter dans toutes les provinces, et d'entretenir des rapports d'amitié avec la nation qui invitait toutes les autres à se rendre libres comme elle. (1790) La fête de la Fédération française fut célébrée à Dublin le 14 juillet 1790, et, dans le cours de 1791, beaucoup d'adresses furent envoyées de toutes les parties de l'Irlande à l'assemblée constituante [1]. Lorsque les rois coalisés à Pilnitz eurent déclaré la guerre à la France, les *Irlandais-unis* de Belfast votèrent des secours d'argent pour les armées françaises, et la même société provoqua

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs. — Gordon's History of Ireland, t. I, p. 138.

dans plusieurs villes des réjouissances publiques au moment où l'on apprit la retraite du duc de Brunswick [1]. En général, les patriotes irlandais s'étudiaient à suivre et à imiter le mouvement de la révolution française. Ils établirent une garde nationale, à l'instar de celle de France; et les soldats de ce corps, habillés et armés par souscription, prirent l'habitude de se saluer entre eux par le nom de citoyen. En 1793, ils devinrent tous républicains de langage et de principes : anglicans, calvinistes et papistes se réunirent dans cette opinion; (1790-1793) et l'archevêque catholique, titulaire de Dublin, dans une de ses lettres pastorales, essaya de prouver, par l'exemple des républiques italiennes du moyen âge, que les catholiques étaient les créateurs de la démocratie moderne [2].

Le mauvais succès de la révolution de France porta un grand coup à la puissance des Irlandais-unis, en diminuant leur propre confiance dans l'infaillibilité de leurs principes, et en donnant une espèce d'autorité aux accusations de leurs ennemis. Le ministère anglais saisit l'instant où se manifestait cet ébranlement de l'opinion, pour faire aux catholiques une concession qu'il avait refusée jusqu'alors. Il leur rendit la faculté d'élever leurs enfans, et l'exercice d'une partie de leurs droits politiques : ce qui devait lui fournir le moyen de présenter aux papistes l'union

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 135.
[2] Ibid., p. 147.

irlandaise comme désormais inutile pour eux, et, s'ils continuaient à s'agiter, de les rendre odieux aux autres sectes, en leur imputant le dessein secret d'exterminer les protestans. Les bandes de *défenseurs*, qui parcouraient encore quelques provinces, accréditèrent ces imputations; (1793-1795) et les anglicans du Connaught, que leur petit nombre au milieu des Irlandais de race rendait plus faciles à effrayer, s'armèrent spontanément vers l'année 1795, et s'organisèrent en associations sous le nom d'*Orange-men* ou *orangistes*. Leur dogme politique était le maintien rigoureux de l'ordre de choses établi par Guillaume III, et de toutes les lois oppressives portées, depuis son règne, contre les catholiques et les hommes de race irlandaise. Ils déployèrent, dès le commencement de leur organisation, un fanatisme qui les rendit redoutables à ceux d'entre leurs voisins qui différaient avec eux de croyance ou d'origine : près de quatorze cents familles catholiques émigrèrent, vers le sud et vers l'est, pour échapper à cette nouvelle persécution.

(1795) Quelques actes de cruauté commis par les orangistes envers les catholiques excitèrent contre eux une grande haine, et l'on mit sur leur compte toutes les violences exercées par les agens militaires et civils du gouvernement, comme la torture infligée aux suspects, et la destruction des imprimeries. Un homme accusé d'*orangisme* devenait, par cela seul, l'objet de la vengeance populaire; et comme cette

accusation était vague, il était facile aux malintentionnés de s'en servir pour sacrifier qui ils voulaient ; tout protestant pouvait craindre de l'encourir. (1795-1796) Le lien de l'union irlandaise se trouvait singulièrement affaibli par cette haine et cette défiance mutuelles des deux partis religieux ; pour y remédier par une organisation plus compacte, on substitua à l'association patente une affiliation secrète, fondée sur le serment et sur l'obéissance passive à des chefs, dont les noms n'étaient connus que d'un petit nombre des associés. La société était partagée en petites réunions communiquant entre elles par le moyen de comités supérieurs, formés de députés pris dans leur sein. Il y en avait de cantonnaux et de provinciaux ; et au-dessus de ces comités se trouvait un *directoire* de cinq membres, qui régissait toute l'union, composée de près de cent mille hommes. Les chefs supérieurs et inférieurs formaient une hiérarchie militaire avec les grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon, colonel, général, et généralissime ; tout affilié ayant quelque fortune devait se munir, à ses frais, d'armes à feu, de poudre et de balles. On distribuait par souscription, à ceux qui étaient pauvres, des piques dont les membres de l'union, ouvriers en fer et en bois, fabriquèrent promptement un grand nombre. Ce nouveau plan d'organisation s'exécuta en 1796 dans les provinces de Munster, de Leinster et l'Ulster ; mais celle de Connaught demeura en retard, à cause

de la vigilance des orangistes et de l'appui qu'ils prêtaient aux agens de l'autorité [1].

Parmi les hommes que l'union irlandaise reconnaissait comme ses chefs supérieurs, il s'en trouvait d'origine et de religion différente : Arthur O'Connor, qui passait dans l'opinion populaire pour descendre du dernier roi de toute l'Irlande ; lord Édouard Fitz-Gerald, que son nom rattachait encore à la vieille famille normande des fils de Gérauld ; le père Quigley, irlandais de naissance et papiste zélé ; enfin Théobald Wolf-Tone, avocat, d'origine anglaise, professant les opinions philosophiques du dix-huitième siècle. Des prêtres de toutes les communions étaient membres de la société ; en général, ils y occupaient des grades élevés, mais ils ne montraient point de jalousie entre eux, ni même de méfiance contre les doctrines peu religieuses de quelques-uns des affiliés. Ils invitaient leurs paroissiens à beaucoup lire, et toutes espèces de livres, à former des réunions de lecture chez les maîtres d'école ou dans les granges. Quelquefois on voyait les ministres d'un culte aller prêcher dans les églises de l'autre ; un auditoire composé par moitié de catholiques et de calvinistes écoutait avec recueillement le même sermon, et recevait ensuite à la porte de l'église une distribution de brochures philosophiques, telles que *l'Age de la*

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 157.

Raison, de Thomas Payne, imprimé à Belfast à un très-grand nombre d'exemplaires [1]. Cette tendance à subordonner ses habitudes ou sa croyance particulière au but ou aux ordres de l'union se faisait remarquer dans le bas peuple par une abstinence totale de liqueurs fortes, difficile à supporter sous un climat humide et froid. (1796) Le directoire la recommanda, en 1796, à tous ses subordonnés, afin que chacun cessât de payer au gouvernement anglais les taxes mises sur les boissons [2]; et, vers la fin de cette même année, il annonça, par des circulaires imprimées, l'arrivée prochaine d'une flotte française. En effet quinze mille hommes, partis de France sous la conduite du général Hoche, arrivèrent dans la baie de Bantry; mais une tempête, qui dispersa leurs vaisseaux, empêcha le débarquement.

(1796-1798) Cet incident imprévu et la lenteur du directoire exécutif de France à préparer une seconde expédition donnèrent au gouvernement anglais le loisir de travailler activement à la ruine de l'union irlandaise. (1798) On fit, plus fréquemment que jamais, des visites de jour et de nuit chez les personnes suspectes. Dans les lieux où l'on supposait qu'il y avait des armes cachées, on forçait les habitans à les découvrir, en les soumettant, s'ils refusaient de répondre, à plusieurs genres de tortures : les plus

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 224.
[2] Ibid., p. 286.

ordinaires étaient de pendre à demi, de fouetter jusqu'à l'excoriation, et d'arracher les cheveux et la peau de la tête au moyen d'une calotte de poix. Les Irlandais, poussés à bout par ces cruautés, résolurent de commencer l'insurrection sans attendre l'arrivée des Français; on fabriqua des piques, et l'on fondit des balles avec une nouvelle activité. Le gouvernement s'aperçut de ces dispositions, parce que de grands arbres, dans le voisinage des villes, étaient coupés et enlevés de nuit, que les gouttières de plomb disparaissaient de toutes les maisons, et que les catholiques se rendaient plus fréquemment que de coutume à l'église et au confessionnal [1]. Mais, malgré ce surcroît de zèle, leur bonne intelligence avec les protestans ne cessait point; un homme qui, au commencement de 1798, fut exécuté à Carikfergus, comme agent des Irlandais-unis, marcha au supplice, accompagné d'un moine et de deux ministres presbytériens. Dans cette situation des choses et des esprits, l'un des délégués de la province de Leinster à l'union irlandaise, sans être pressé d'aucun danger imminent, ni gagné par des offres considérables, mais pris subitement d'une sorte de terreur panique, alla dénoncer à un magistrat de Dublin, partisan du gouvernement, le lieu où le comité dont il était membre devait tenir une de ses séances. Sur cette

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 248.

information, on saisit treize personnes, et beaucoup de papiers qui en compromirent d'autres. Il y eut de nombreuses arrestations; et quatre jours après, un rassemblement de plusieurs milliers d'hommes armés de fusils et de piques, se forma à quelques milles de Dublin, et marcha contre la ville [1].

C'était le commencement de l'insurrection des Irlandais-unis, qui s'étendit un moment sur tout le pays entre Dublin et les montagnes de Wiklow, interceptant toute communication entre la capitale et les provinces du sud. Les précautions de défense prises à Dublin, où il y avait beaucoup d'artillerie, mirent cette ville à couvert de l'attaque des insurgés; mais plusieurs autres moins considérables tombèrent en leur pouvoir. Le premier combat qu'ils soutinrent en campagne contre les troupes royales eut lieu sur la colline de Tara, où s'était tenue, dans les anciens temps, l'assemblée générale du peuple irlandais. Les bataillons des Irlandais-unis avaient des drapeaux verts, sur lesquels était peinte une harpe surmontée, au lieu de couronne, d'un bonnet de liberté, avec les mots anglais *Liberty or death,* ou la devise irlandaise, *Eringobragh*. Ceux qui étaient catholiques portaient sur eux, en allant au combat, des absolutions signées d'un prêtre, et sur lesquelles était dessiné un arbre de liberté; on trouvait fréquemment dans

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 152.

les poches des morts des livres de litanies, avec des traductions des chansons républicaines de France [1]. Les prêtres catholiques, qui avaient presque tous des grades dans l'armée des insurgés, employaient leur influence à empêcher que les protestans qui n'étaient pas membres de l'union, mais contre lesquels elle n'avait aucun grief politique, fussent maltraités. Ils en sauvèrent plusieurs sur le point d'être victimes du fanatisme qui animait les derniers rangs de l'armée, et leur mot habituel était : *Ce n'est point une guerre de religion.* Quels que fussent d'ailleurs leurs excès, les insurgés respectèrent toujours les femmes [2]; ce que ne faisaient point les orangistes, ni même les officiers de l'armée anglaise, malgré leurs prétentions à l'honneur et aux belles manières. Ces militaires, qui reprochaient amèrement aux rebelles le meurtre d'un seul prisonnier, remettaient les leurs sans aucun scrupule entre les mains du bourreau, parce que, disaient-ils, c'était la loi. Il y eut des provinces entières en révolte, où pas un protestant ne fut tué; mais aucun des révoltés, pris les armes à la main, n'obtint sa grace; aussi les chefs des Irlandais-unis disaient-ils énergiquement : Nous nous battons la corde au cou.

Selon les instructions du directoire irlandais, l'insurrection aurait dû commencer le même jour et à la même heure dans toutes les villes; mais l'arresta-

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 531.
[2] Ibid., p. 545.

tion des chefs, en forçant les personnes compromises d'éclater, pour n'être pas prévenues, détruisit le concert, qui seul pouvait assurer le succès de cette grande entreprise. Le mouvement ne s'opéra que de proche en proche; et les affiliés éloignés de Dublin, ayant le temps de réfléchir, suspendirent leur coopération active; attendant, pour se déclarer, que l'insurrection eût atteint certaines limites territoriales. En très-peu de temps elle s'étendit jusqu'à Wexford, où fut installé un gouvernement provisoire, sous le nom de directoire exécutif de la république irlandaise. On arbora le drapeau vert sur les arsenaux et les édifices publics, et quelques petits bâtimens furent armés en course sous le pavillon des insurgés [1]. Ils établirent près de Wexford, sur une colline appelée Vinegar-Hill, un camp retranché qui devint leur quartier-général. Ils y avaient quelque artillerie; mais, manquant entièrement de pièces de campagne, ils étaient forcés, pour pénétrer dans les villes, de s'élancer à la course contre le canon de l'ennemi, et mettaient souvent de la gaieté dans ce genre de combat, le plus meurtrier de tous [2]. A l'attaque de Ross, dans le comté de Cork, une pièce de gros calibre, placée à l'une des portes, tirait à mitraille et arrêtait les assaillans, lorsqu'un homme, se jetant en avant de tous les autres, arriva jusqu'à la bouche de la pièce, et y

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 506.
[2] Ibidem.

enfonça le bras en criant : « A moi, enfans ! je lui « ferme la bouche [1]. »

Les chefs des insurgés, pensant que la prise de la capitale déterminerait toutes les villes qui hésitaient encore, tentèrent sur Dublin une attaque si hardie, qu'elle pouvait sembler désespérée ; elle échoua complètement, et ce premier mauvais succès fut fatal à la cause irlandaise. Bientôt, une bataille perdue près de Wiklow fit retomber cette ville aux mains des troupes royales, et dès-lors le découragement et la division se mirent dans les rangs des patriotes : ils accusaient leurs chefs et refusaient d'obéir, pendant qu'une armée anglaise s'avançait à marches forcées contre le camp de *Vinegar-Hill*. A l'aide de son artillerie, elle débusqua les insurgés, dont la plupart n'étaient armés que de piques, et les poursuivant dans la direction de Wexford, les obligea d'évacuer cette ville, où la nouvelle république périt après un mois d'existence. Les Irlandais firent une sorte de retraite régulière, de colline en colline ; mais, comme ils n'avaient point de canons, ils ne pouvaient s'établir nulle part, et le manque de vivres les força bientôt à se débander. On tortura les prisonniers pour les forcer à déclarer les noms de leurs chefs ; mais on ne put leur faire dénoncer que ceux qui étaient déjà morts ou prisonniers [2]. Ainsi finit l'insurrection de l'est et du sud, et

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 507.
[2] Ibid., p. 524.

pendant ses derniers momens il en éclata une autre dans le nord parmi les presbytériens de race écossaise.

Cette population, en général plus éclairée que les catholiques, avait dans les idées plus de calme et de fixité. Elle attendit pour agir que la nouvelle de la révolte du sud fût complètement confirmée. Mais le retard occasioné par cette circonspection donna le temps au gouvernement de prendre ses mesures; et lorsque le soulèvement éclata par l'attaque d'Antrym, cette ville avait reçu, pour sa défense, de l'infanterie, de la cavalerie, des canons et des obusiers. Les presbytériens, auxquels s'était joint un certain nombre de catholiques d'origine anglaise ou irlandaise, attaquèrent par trois côtés, n'ayant pour toute artillerie qu'une pièce de six livres de balle, en si mauvais état, qu'elle ne put tirer que deux coups, et une autre sans affût qu'ils avaient montée à la hâte sur un tronc d'arbre et deux petites roues de charrette. Un moment ils furent maîtres de la ville et d'une partie de l'artillerie anglaise; mais de nouveaux renforts arrivés de Belfast les forcèrent à se retirer, pendant que quinze cents hommes, postés sur la route de Dery, interceptaient les secours qu'ils attendaient de ce côté. L'insurrection éclata avec plus de succès dans le comté de Down, où les Irlandais, après avoir battu les troupes royales, établirent, près de Ballinahinck, un camp à l'instar de celui de *Vinegar-Hill*. Là fut livrée une bataille décisive, où les in-

surgés furent défaits, quoiqu'ils se fussent approchés des batteries anglaises jusqu'à mettre la main sur les pièces. Les soldats royaux reprirent Ballinahinck, et châtièrent cette ville en la brûlant. Belfast, qui avait été en quelque sorte le foyer moral de l'insurrection, resta au pouvoir du gouvernement, et cette circonstance fit sur les insurgés du nord la même impression que l'attaque infructueuse de Dublin avait produite sur les autres. Leur découragement fut accompagné des mêmes symptômes de division : des bruits faux ou exagérés sur les cruautés commises par les catholiques contre les protestans des provinces méridionales, alarmèrent les presbytériens, qui, se croyant trahis, pensaient que la lutte patriotique où ils s'étaient engagés dégénérait en guerre de religion ; ils acceptèrent une amnistie, après laquelle leurs principaux chefs furent mis en jugement et condamnés à mort [1].

La victoire du gouvernement anglais sur les insurgés de Leinster et d'Ulster détruisit l'union irlandaise et, en partie, son esprit ; les hommes de secte et d'origine différentes n'avaient plus guère de commun que leur dégoût de l'état actuel des choses et l'espoir d'une descente des Français. A la nouvelle des derniers soulèvemens, le directoire exécutif de France avait enfin cédé aux instances des agens irlandais, et leur avait

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 80 à 100.

promis quelques troupes qui débarquèrent dans l'ouest, un mois après que tout était fini au nord, à l'est et au sud. C'étaient environ quinze cents hommes de l'armée d'Italie et de celle du Rhin, commandés par le général Humber. Ils entrèrent à Killala, petite ville du comté de Mayo, et après avoir fait prisonniers tous les Anglais de la garnison, ils y arborèrent le drapeau vert des Irlandais-unis. Le général promettait, dans ses proclamations, une constitution républicaine sous la protection de la France, et invitait les habitans, sans distinction de culte, à se joindre à lui. Mais, dans ce pays où avaient pris naissance les premières sociétés d'orangistes, les protestans étaient, en général, ennemis fanatiques des papistes et dévoués au gouvernement : peu d'entre eux se rendirent à l'appel des Français, et la plupart se cachèrent ou prirent la fuite. Les catholiques, au contraire, vinrent en grand nombre, et malgré tout ce qu'on disait alors de l'irréligion des Français, les prêtres n'hésitèrent pas à se déclarer pour eux, et encouragèrent de tout leur pouvoir leurs paroissiens à prendre les armes. Plusieurs de ces prêtres avaient été chassés de France par suite des persécutions révolutionnaires, et ceux-là ne montrèrent pas plus de répugnance que les autres à fraterniser avec les soldats [1]. L'un d'entre eux alla jusqu'à offrir sa chapelle pour y établir un corps-de-garde.

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, etc., t. I, p. 418. — Ibid., t. II, p. 143.

On composa de nouvelles chansons patriotiques, où les mots français *ça ira, en avant!* étaient, mêlés dans des vers anglais, à d'anciens refrains irlandais. Les Français et leurs alliés marchèrent vers le sud, et à leur entrée à Ballina, trouvant sur la place un homme pendu au gibet pour avoir distribué des proclamations, tous les soldats, l'un après l'autre, donnèrent au cadavre l'accolade républicaine. La première rencontre eut lieu près de *Castlebar,* où les troupes anglaises furent complètement défaites, et, la nuit qui suivit cette bataille, des feux allumés sur toutes les hauteurs donnèrent le signal de l'insurrection aux habitans du pays situé entre Castlebar et la mer. Le plan des Français était de marcher sur Dublin le plus rapidement possible, en ramassant sur leur route les volontaires irlandais; mais la mauvaise intelligence qui régnait entre les protestans et les catholiques de l'ouest rendit le nombre de ces volontaires beaucoup moindre qu'il n'eût été dans les provinces orientales.

Pendant que les quinze cents hommes du général Humber avançaient dans le pays, sans que l'insurrection s'étendît à mesure, et qu'ainsi leur position devenait de plus en plus difficile, trente mille hommes de troupes anglaises marchaient contre eux de différens points [1]. Le général manœuvra long-temps pour les empêcher de se réunir; mais, forcé de livrer à

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, t. I, p. 5.

Ballinamuch un combat décisif, il capitula pour lui et pour sa troupe, sans rien obtenir en faveur des insurgés, qui firent seuls leur retraite sur Killala, où ils essayèrent de se défendre. Ils ne purent tenir ce poste; la ville fut prise et pillée par les troupes royales, qui, après avoir massacré un grand nombre d'Irlandais, dispersèrent les autres dans les montagnes et les forêts voisines. Quelques-uns s'y maintinrent par bandes, et continuèrent la guerre sous forme de brigandage; d'autres, pour se dérober aux poursuites judiciaires, vécurent dans des cavernes dont ils ne sortaient jamais, et où leurs parens leur apportaient à manger [1]. La plupart de ceux qui ne purent se cacher de la sorte furent pendus ou fusillés.

(1798-1802) Au milieu de la désunion des différentes sectes et des différens partis irlandais, leur vieille haine contre le gouvernement anglais continua de se manifester par l'assassinat des agens de l'administration dans les lieux où l'insurrection avait éclaté, et dans les autres par des révoltes partielles qui éclatèrent un an plus tard [2]. En général, toutes les classes de la population avaient les yeux fixés sur la France : les victoires des Français leur causaient de la joie, et celles des Anglais du chagrin. Leur espoir était que la France ne ferait point de paix avec l'Angleterre sans stipuler expressément la liberté de l'Irlande : ils

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, t. II, p. 146.
[2] Ibid., p. 524.

le conservèrent jusqu'à l'époque du traité d'Amiens; mais la publication des clauses de ce traité causa parmi eux un abattement universel. Deux mois après la conclusion de la paix, beaucoup d'hommes refusaient encore d'y croire, et disaient avec impatience : serait-il possible que les Français fussent devenus orangistes[1] ? Le ministère anglais profita du découragement général pour resserrer le lien politique entre l'Irlande et l'Angleterre par l'abolition de l'ancien parlement irlandais. Quoique ce parlement n'eût jamais fait beaucoup de bien au pays, les hommes de tous les partis y tenaient comme à un dernier signe d'existence nationale, et le projet d'unir l'Angleterre et l'Irlande sous une seule législature déplut à ceux-là même qui avaient aidé le gouvernement contre les insurgés de 1798. Ils joignirent leur mécontentement à celui du peuple, et s'assemblèrent pour faire des remontrances, mais leur opposition n'alla pas plus loin.

(1802) Il n'y a plus qu'un seul parlement pour les trois royaumes unis, et c'est de cette assemblée, en immense majorité composée d'Anglais, que l'Irlande attend des mesures et des lois qui aient le pouvoir de la pacifier. Après bien des années de vaines sollicitations, après bien des menaces de soulèvement, une de ses nombreuses plaies vient d'être fermée par l'émancipation des catholiques. Ils ont obtenu la faculté

[1] Sir Richard Musgrave's Memoirs, t. II, p. 526.

d'exercer des fonctions publiques et de siéger dans les deux chambres du parlement; mais cette grave question une fois résolue, combien d'autres, non moins graves, restent à débattre ! Les priviléges exorbitans de l'église anglicane, les changemens opérés violemment dans la propriété par les confiscations et les spoliations en masse; enfin, derrière toutes les querelles de race, de secte et de parti, la question suprême, celle de l'indépendance nationale et de la rupture du pacte d'union entre l'Irlande et l'Angleterre : telles sont les causes qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, doivent ramener les tristes scènes de 1798. En attendant de nouvelles et inévitables convulsions, la misère du bas peuple, les haines héréditaires dans les familles, et une hostilité permanente contre les agens de l'administration multiplient les crimes et les brigandages, et font d'un pays fertile, dont la population est naturellement sociable et spirituelle, le lieu le plus inhabitable de l'Europe.

V.

LES ANGLO-NORMANDS ET LES ANGLAIS DE RACE.

(1205-1215) Après la conquête de l'Anjou et du Poitou par le roi Philippe-Auguste, beaucoup d'hommes de ces deux pays, et même ceux qui avaient conspiré contre la domination anglo-normande, conspirèrent contre les Français en s'alliant avec le roi Jean. Ce roi ne leur fournit aucun secours efficace ; tout ce qu'il put faire pour ceux qui s'étaient exposés aux persécutions du roi de France en intriguant ou en prenant les armes, ce fut de leur donner asile et de les bien accueillir en Angleterre. Il s'y rendit, par nécessité ou par choix, un grand nombre de ces émigrés, hommes spirituels, adroits, insinuans, selon le caractère des Gaulois méridionaux, et mieux faits pour plaire à un roi que les Normands d'origine, qui étaient, en général, plus lents d'esprit et d'un naturel moins flexible [1]. (1205-1215) Aussi les Poitevins ne tardèrent-ils pas à obtenir la plus grande faveur

[1] Cum suis flexibilibus Pictaviensibus. (Math. Paris., p. 274.)

à la cour d'Angleterre, et même à supplanter l'ancienne aristocratie dans les bonnes graces du roi Jean. Il leur distribua les offices et les fiefs qui étaient à sa disposition, et dépouilla même, sous différens prétextes, plusieurs riches Normands de leurs emplois et de leurs tenures, au profit de ces nouveaux-venus. Il leur faisait épouser les héritières dont il avait la garde, suivant la loi féodale, et leur adjugeait, à titre de tutelle, les biens des orphelins en bas âge [1].

Cette préférence du roi pour des étrangers, dont l'avidité toujours croissante l'obligeait à commettre plus d'exactions que tous ses prédécesseurs, et à s'arroger sur les biens et sur les personnes un pouvoir inusité, indisposa contre lui les barons anglo-normands. Les nouveaux courtisans, sentant que leur position et leur fortune étaient précaires, se hâtaient d'amasser beaucoup et faisaient demande sur demande. Dans l'exercice de leurs emplois publics, ils montraient plus d'âpreté au gain que les anciens fonctionnaires, et, par leurs vexations journalières se rendaient aussi odieux aux bourgeois et aux serfs saxons, qu'ils l'étaient déjà aux nobles de naissance normande. Ils levaient sur les domaines dont le roi les avait investis plus de subsides qu'au-

[1] Fideles suos quos nativus sanguis flecti non permitteret pro aliis ventilatis postponens.... (Math. Paris., p. 267.) — Wardas et relevia et cætera emolumenta terræ præ cæteris omnibus aspor tabant.... (Henric. Knyghton.)

eun seigneur n'en avait jamais exigé, et exerçaient plus durement les droits de péage sur les ponts et les grandes routes, saisissant les chevaux et le bagage des marchands, et ne les payant, dit un vieil historien, qu'en taillages et en moqueries[1]. Ainsi ils troublaient à la fois et presque également les deux races d'hommes qui habitaient l'Angleterre, et qui, depuis leur réunion violente, n'avaient encore éprouvé aucune souffrance, aucune sympathie, aucune aversion communes.

L'aversion contre les Poitevins et les autres favoris du roi établit donc un premier point de contact entre ces deux nations, jusque-là étrangères l'une à l'autre, du moins en général et abstraction faite de certains rapprochemens individuels. C'est de là qu'on doit faire dater la naissance d'un nouvel esprit national commun à tous les hommes nés sur le sol anglais. Tous, en effet, sans distinction d'origine, sont qualifiés du titre d'indigènes par les auteurs contemporains, qui, répétant les bruits populaires, imputent au roi Jean le dessein formel d'exproprier les habitans de l'Angleterre pour donner leurs héritages à des gens de tous pays[2]. Ces alarmes exagérées étaient

[1] Hinc mercatorum bigæ, hinc equi, hinc eorum substantiolæ violenter rapiebantur, nec aliud pretium præter talliæ et subsannationes.... (Math. Paris., p. 566.)

[2] Venit ergò ad hoc omne hominum genus in Angliam cum mulieribus et parvulis, ut, expulsis indigenis à regno et penitùs exterminatis, ipsi jure perpetuo terram possiderent. (Ibid., p. 186.)

peut-être plus vivement senties par les bourgeois et les fermiers anglais, que par les seigneurs et les barons de race normande, les seuls vraiment intéressés à détruire l'influence étrangère, et à forcer le roi Jean de revenir à ses anciens amis et aux hommes de sa nation.

Ainsi, dès le commencement de son règne, Jean se trouva dans une situation à peu près semblable à celle du roi saxon Edward à son retour de Normandie[1]. Il menaçait les grands et les riches d'Angleterre, ou du moins leur donnait lieu de se croire menacés d'une sorte de conquête, opérée, sans violence apparente, ou profit d'étrangers dont la présence blessait leur orgueil national en même temps que leurs intérêts[2]. Dans ces circonstances, les barons d'Angleterre prirent contre les courtisans venus du Poitou et de la Guienne, et contre le roi, qui les préférait à ses anciens hommes-liges, le même parti que les Anglo-Saxons avaient pris autrefois contre Edward et ses favoris normands, celui de la révolte et de la guerre. Après avoir signifié à Jean, comme une espèce d'ultimatum, une charte de Henry Ier, qui déterminait les limites de la prérogative royale, sur son refus de se renfermer dans les bornes que ses prédécesseurs avaient reconnues, les barons renon-

[1] Voyez liv. III, t. I, p. 218

[2] Alienigenas in regni perniciem bonis saginari... (Math. Paris., p. 299.)

cèrent solennellement à leur serment de féauté, et défièrent le roi : ce qui était alors la manière de déclarer la guerre à outrance. Ils élurent pour chef Robert, fils de Gauthier, qui prit le titre de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église* et joua, dans cette insurrection, le même rôle que le Saxon Godwin dans celle de 1052 [1].

La crainte de voir s'opérer graduellement au profit de clercs poitevins les destitutions ecclésiastiques, dont la conquête normande avait frappé d'un seul coup tout le clergé de race anglaise, et en même temps une sorte d'enthousiasme patriotique rallia les évêques et les prêtres anglo-normands au parti des barons contre le roi Jean, quoique ce roi fût alors en grande amitié avec le pape. (1215) Il avait renouvelé envers le saint-siége la profession publique de vasselage faite par Henry II après le meurtre de Thomas Becket; mais cet acte d'humilité, loin d'être aussi utile à la cause de Jean qu'il l'avait été autrefois à celle de son père, ne servit qu'à lui attirer le mépris public et les reproches du clergé lui-même, qui se sentait atteint dans le plus cher de ses intérêts, la stabilité de ses offices et de ses possessions. Abandonné par tous les hommes d'origine normande, le roi Jean n'eut point, comme Henry Ier, l'art de gagner et de soulever en sa faveur les Anglais d'origine,

[1] Math. Paris., p. 184. — Voyez livre III, t. I, p. 226.

qui, d'ailleurs, ne formaient plus alors un corps de nation capable de servir, en masse, d'auxiliaire à l'un ou à l'autre parti. Les bourgeois et les serfs relevant immédiatement des barons étaient en bien plus grand nombre que ceux du roi, et quant aux habitans des grandes villes, qui étaient devenus libres en vertu de chartes royales, une sympathie naturelle devait les attirer du côté où se trouvait la majeure partie de leurs compatriotes. La ville de Londres se déclara pour ceux qui levaient bannière contre les favoris étrangers, et le roi fut réduit presque en un moment à n'avoir pour soutien, dans sa cause, que des hommes nés hors de l'Angleterre, des Poitevins commandés par Savary de Mauléon, des Flamands conduits par Gérard de Solinghen, et des Bordelais que lui amena un certain Gauthier Captal de Buch, dans les Landes [1].

Jean, intimidé par l'apparence imposante qu'offrait le parti de ses adversaires, composé de tous les hommes ayant intérêt à la défense du pays, soit comme fils des conquérans, soit comme issus des indigènes, se résigna à souscrire aux conditions exigées par les barons en révolte. La conférence eut lieu dans une grande plaine, entre Staines et Windsor, où campèrent les deux armées; les demandes des

[1] Savaricum de Malleone, et Girardum de Solingen cum suis volubilibus Flandrensibus, et Walterum cognomento Buch cum suo grege fœtidissimo ad stipendia convocavit.... (Math. Paris., p. 274.)

révoltés furent débattues, et le roi Jean y fit droit par une charte scellée de son sceau. L'objet spécial de cette charte était de dessaisir le roi de la partie de son pouvoir au moyen de laquelle il avait élevé et enrichi des hommes de naissance étrangère, aux dépens des Anglo-Normands. La population de race anglaise ne se vit pas oubliée entièrement dans le traité de paix que ses alliés de l'autre race firent avec le roi; mais ce ne furent point, comme dans d'autres temps, les anciennes lois saxonnes que garantit la charte du roi normand aux descendans des Saxons. Il n'y avait plus, à proprement parler, de nation saxonne; la dispersion et le fractionnement du peuple vaincu étaient arrivés à leur dernier terme, et ce peuple, ayant cessé de former une société distincte à côté de celle de ses maîtres, ne désirait plus d'être régi par une loi à part, mais seulement d'être traité avec moins de dureté et de mépris. La charte du roi Jean modéra les corvées royales et seigneuriales pour la réparation des routes et des ponts, et interdit certaines vexations exercées jusque-là contre les marchands et les vilains. Étendant à cette dernière classe une ancienne disposition de la loi normande qui défendait de saisir pour dettes, chez un homme, les objets sans lesquels il ne pouvait tenir son état, comme les chevaux d'un comte ou l'armure d'un chevalier, elle voulut que, dans ce cas, le serf conservât semblablement ses bœufs de labour

et ses instrumens de travail, qui étaient son gagne-pain ou son *gagnage*, comme s'exprime la charte elle-même [1].

L'article principal, sinon quant à ses résultats ultérieurs, au moins quant à l'intérêt du moment, fut celui par lequel le roi s'engageait à renvoyer immédiatement du royaume tous les soldats étrangers qui étaient venus avec armes et chevaux. Cet article paraît avoir été reçu avec enthousiasme par tous les habitans de l'Angleterre, sans distinction d'origine; et peut-être les Anglais de race y attachèrent-ils un plus grand prix qu'à tous les autres. L'ancienne passion de haine nationale contre la domination de l'étranger, qui avait inutilement fermenté dans les ames, depuis qu'il n'était plus possible d'anéantir les suites de la conquête, se réunissait tout entière contre le petit nombre de nouveau-venus que le roi avait enrichis et comblés d'honneurs. Du moment que leur expulsion fut légalement prononcée, tout Saxon se mit à prêter main-forte à l'exécution de cet arrêt; on assiégea les plus connus d'entre eux dans leurs maisons, et, après les avoir contraints de s'enfuir, on pilla leurs domaines [2]. Les paysans arrêtaient sur les

[1] Salvo wainagio suo. (Magna charta.) — Venditis cæteris, equus tamen ei reservabitur. — Quòd si miles fuerit quem juvat armorum decor, tota sui corporis armatura cum equis sibi necessariis à venditoribus erit liberrima. (Dialogus de Scaccario.)

[2] Deprædationibus ac rapinis super alienigenas miserè debacchati sunt.... Undè contigit ut multi tàm religiosi quàm alii nationis ex-

routes tous ceux que le bruit public, soit à raison, soit à tort, désignait comme étrangers. Ils leur faisaient prononcer des mots anglais ou quelques paroles du langage mixte qui servait aux barons normands dans leurs communications avec leurs serfs et leurs domestiques; et lorsque le suspect était convaincu de ne parler ni saxon ni anglo-normand, ou de prononcer ces deux langues avec l'accent du midi de la Gaule, on le maltraitait, on le dépouillait et on l'emprisonnait sans scrupule, qu'il fût chevalier, religieux ou prêtre [1]. C'était chose triste, dit un auteur du temps, pour les amis des étrangers, que de voir leur confusion et l'ignominie dont on les accablait [2].

Après avoir accordé, malgré lui, et signé de mauvaise foi sa charte, le roi Jean se retira dans l'île de Wight, pour y attendre en sûreté le moment de recommencer la guerre. Il demanda au pape et obtint de lui une dispense du serment qu'il avait prêté aux barons, et l'excommunication de ceux qui resteraient armés pour le contraindre à tenir sa parole. Mais aucun évêque, en Angleterre, ne consentit à promul-

traneæ, exeuntes per clandestinæ fugæ præsidium, mortis supplicium seu dispendiosum captivationis periculum metuentes, fugerunt à regno.... (Math. Paris., p. 383.)

[1] Nam quicumque anglicum idioma loqui nesciret vilipenderetur à vulgo et despectui haberetur. (Ibid.)

[2] Tunc erat triste æmulis alienigenarum videre confusionem eorum. (Ibid.)

guer cette sentence, qui demeura sans effet. Le roi, avec ce qui lui restait d'argent, se procura une nouvelle recrue de Brabançons, qui trouvèrent moyen d'aborder sur la côte du sud, et qui, grace à leur tactique et à leur discipline militaire, eurent d'abord quelque avantage sur l'armée irrégulière des barons et des bourgeois confédérés. Les premiers, craignant de perdre tout le fruit de leur victoire, résolurent de se faire appuyer, comme le roi, par des secours venus de l'étranger : ils s'adressèrent au roi de France, Philippe-Auguste, et offrirent de donner à son fils Louis la couronne d'Angleterre, pourvu qu'il vînt les trouver à la tête d'une bonne armée. (1216) Ce traité fut conclu; et le jeune Louis arriva en Angleterre avec des forces suffisantes pour contre-balancer celles du roi Jean. L'entière conformité de langage qui existait alors entre les Français et les barons anglo-normands devait diminuer, pour ces derniers, la défiance et l'éloignement qu'inspire toujours un chef étranger; mais il n'en était pas de même pour la masse du peuple, qui, sous le rapport de l'idiome, n'avait pas plus d'affinité avec les Français qu'avec les Poitevins. Cette dissonance, jointe à l'esprit de jalousie qui ne tarda pas à éclater entre les Normands et leurs auxiliaires, rendit l'appui du roi de France plus préjudiciable qu'utile au parti des barons. Des germes de dissolution commençaient à se développer dans ce parti, lorsque le roi Jean mourut, chargé de la haine publique et d'un mépris

l'alarme d'une nouvelle invasion d'étrangers se répandit d'une manière aussi vive et souleva autant de passions que sous le règne précédent. On répétait, dans les plaintes publiques, les termes employés jadis par les écrivains saxons après la conquête; on disait que pour obtenir de la faveur et de la fortune en Angleterre, il suffisait de n'être pas Anglais [1]. Un Poitevin, nommé Pierre Desroches, était le ministre favori et le confident du roi; et, lorsqu'on s'adressait à lui pour lui demander l'observation de la charte de Jean et des lois d'Angleterre : « Je ne suis pas Anglais, « répondait-il, pour connaître ces chartes et ces « lois [2]. » La confédération des barons et des bourgeois se renouvela dans une assemblée tenue à Londres : les principaux habitans de la ville y firent serment de vouloir tout ce que voudraient les barons, et d'adhérer fermement à leurs statuts. Peu de temps après, la plupart des évêques, comtes, barons et chevaliers d'Angleterre, ayant tenu conseil à Oxford, se liguèrent ensemble pour l'exécution des chartes et l'expulsion des étrangers, par un traité solennel qui était rédigé en français, et contenait les passages suivans : « Faisons savoir à toutes gens que nous « avons juré sur saints évangiles, et sommes tenus

[1] Vix Anglus aliquis aliquod officium aut beneficium possideret, cùm tamen in Anglià tùm Itali, tùm alii multi externi maximis in utroque genere ditarentur redditibus (Math. Paris., p. 227.)

[2] Voyez les Essais de M. Guizot sur l'histoire de France et d'Angleterre.

« ensemble par ce serment, et promettons en bonne « foi que chacun de nous et tous ensemble nous « entr'aiderons contre toutes gens, droit faisant et « rien prenant. Et, si aucun va encontre ce, nous le « tiendrons à ennemi mortel [1].... »

(1258) Une chose bizarre, c'est que cette fois l'armée réunie pour détruire l'influence étrangère fut commandée par un étranger, Simon de Montfort, Français de naissance et gendre du roi [2]. (1258-1272) Son père avait acquis une grande réputation militaire et d'immenses richesses à la croisade contre les Albigeois, et lui-même ne manquait ni de talent ni d'habileté politique. Comme il arrive presque toujours aux hommes qui se jettent dans un parti d'où leur intérêt et leur situation sembleraient naturellement les exclure, il déploya plus d'activité et de constance dans la lutte contre Henry III, que n'en avait montré le Normand Robert fils de Gauthier, dans la première guerre civile. Étranger à l'aristocratie anglo-normande, il paraît avoir eu beaucoup moins de répugnance qu'elle à fraterniser avec les hommes de descendance anglaise ; et c'est lui qui, pour la première fois depuis la conquête, appela les bourgeois à délibérer régulièrement sur les affaires publiques avec les évêques et les barons d'Angleterre [3].

[1] Annales monasterii Burtoniensis, p. 413.

[2] Præter Simonem de Monteforti et paucissimos ex alienigenis qui cum illo erant.

[3] Voyez les Essais de M. Guizot sur l'histoire de France et d'Angleterre.

La guerre commença donc encore une fois entre les hommes nés sur le sol anglais et les étrangers qui y occupaient des emplois et des seigneuries : les Poitevins et les Provençaux furent ceux dont on poursuivit l'expulsion avec le plus d'acharnement. C'était surtout contre les parens du roi et de la reine, comme Guillaume de Valence et Pierre de Savoie, que se dirigeait la haine de toutes les classes de la population [1] ; car les Anglais de race embrassèrent avec une nouvelle ardeur la cause des barons, et un singulier monument de cette alliance subsiste dans une chanson populaire sur la prise de Richard, frère du roi, empereur désigné des Allemands [2]. Cette chanson est le premier document historique qui offre le mélange de la langue saxonne et de la langue française; mais ce mélange est une sorte de bigarrure, et non une véritable fusion comme celle qui s'est opérée plus tard et a donné naissance à l'anglais moderne.

(1272) Après plusieurs victoires remportées sur le parti du roi, Simon de Montfort fut tué dans une bataille, et l'ancienne superstition patriotique du peuple anglais se réveilla en sa faveur. Comme ennemi des étrangers et, selon les paroles d'un contemporain,

[1] In multis opprimebatur Anglia dominatione Pictaviensium et Romanorum et præcipuè Aimeri Wintoniensis selecti, Willielmi de Valentiâ, fratris regis uterini, et Petri de Sabaudiâ, avunculi reginæ. (Math. Paris., p. 666.)

[2] Warton's History of english poetry, t. I, p. 47.— Chronica abbatiæ de Mailros, p. 229.

défenseur des droits de la propriété légitime, il fut honoré du même titre que la reconnaissance populaire avait décerné à ceux qui, au temps de l'invasion normande, s'étaient dévoués pour la défense du pays. On donnait à Simon, comme à eux, le nom de défenseur des indigènes; l'on disait que c'était mensonge de l'appeler traître et rebelle [1], et on le proclamait saint et martyr, aussi-bien que Thomas Becket [2]. Le chef de l'armée des barons contre Henry III fut le dernier homme en faveur duquel se manifesta cette disposition à confondre ensemble les deux enthousiasmes de la religion et de la politique, disposition particulière à la race anglaise, et que ne partageaient point les Anglo-Normands. Car, bien que Simon de Montfort eût fait beaucoup plus pour eux que pour les bourgeois et les serfs d'Angleterre, ils ne soutinrent pas la réputation de sainteté que ces derniers essayaient de lui faire, et laissèrent les pauvres gens et les femmes de villages visiter seuls le tombeau du nouveau martyr pour en obtenir des miracles [3]. Ces miracles ne manquèrent pas, et il y en a plusieurs légendes; mais

[1] Et sciendum quòd nemo sani capitis debet censere neque appellare Simonem nomine proditoris; non enim fuit proditor, sed regni Anglorum defensor et alienigenarum inimicus et expulsor, quamvis unus esset ex illis. (Math. Paris.)

[2] Quòd non minùs occubuit Simon pro justâ ratione legitimarum possessionum Angliæ, quàm Thomas pro legitimâ ratione ecclesiarum Angliæ olim occubuerat. (Ibid.)

[3] Propter justissimam causam indigenarum quam susceperat, adire tumulum ejus.... (Chron. Mailros, p. 238.)

le peu d'encouragement donné par l'aristocratie à la superstition populaire les fit bientôt tomber dans l'oubli [1].

(1272-1381) Malgré l'estime que, durant sa vie, Simon de Montfort avait témoignée aux hommes d'origine saxonne, une distance énorme continuait d'exister entre eux et les fils des Normands. Le chapelain en chef de l'armée des barons, Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, l'un des plus ardens promoteurs de la guerre contre le roi, ne comptait en Angleterre que deux langages, le latin pour les gens lettrés, et le français pour les ignorans; c'est dans cette langue qu'il écrivit sur ses vieux jours des livres de piété à l'usage des laïcs, négligeant la langue anglaise et ceux qui la parlaient [2]. Les poètes de la même époque, même Anglais de naissance, composaient tous leurs vers en français lorsqu'ils désiraient en tirer quelque honneur ou quelque profit. Il n'y avait que les chanteurs de ballades et de romances pour les bourgeois et les paysans, qui fissent usage de l'anglais pur ou du langage mêlé de français et d'anglais, qui était le moyen habituel de communication entre les hautes et les basses classes.

Cet idiome intermédiaire, dont la formation gra-

[1] Sed nùmquid Deus dereliquit Simonem sine miraculis? Non; ¡dcirco deducamus miracula divinitùs per ipsum facta. (Chronic. Mailros, p. 238.)

[2] Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres, t. XIII, p. 248.

duelle fut un résultat nécessaire de la conquête, eut d'abord cours dans les villes où la population des deux races était plus mêlée et où l'inégalité des conditions était moins grande que dans les campagnes. Il y remplaça insensiblement la langue saxonne, qui, n'étant plus parlée que par la partie de la nation la plus pauvre et la plus grossière, tomba autant au-dessous du nouvel idiome anglo-normand, que celui-ci était au-dessous du français, langage de la cour, du baronage et de quiconque prétendait au bon ton et aux belles manières [1]. Les riches bourgeois des grandes villes, et surtout ceux de Londres, cherchaient, en francisant leur langage d'une manière plus ou moins adroite, à imiter les nobles ou à se rapprocher d'eux par intérêt ou ambition personnelle; ils prirent ainsi de bonne heure l'habitude de se saluer entre eux par le nom de *sire,* et même de s'intituler *barons* comme les châtelains du plat pays. Les citoyens de Douvres, Romney, Sandwich, Hithe et Hastings, villes de grand commerce, et qu'on appelait alors par excellence les *cinq ports* d'Angleterre [2], s'arrogèrent, à l'imitation de ceux de Londres, le titre de la noblesse normande, le prenant en commun dans leurs actes municipaux, et individuellement dans leurs relations privées. Mais les vrais barons normands trou-

[1] L'oraison dominicale, sous le règne de Henry III, ne contenait pas encore un seul mot normand.

[2] On dit encore aujourd'hui, en anglais, *the cinque ports.*

vaient cette prétention *outrecuidante*: « C'est à faire « vomir, disaient-ils, que d'entendre un vilain se qua- « lifier de baron [1]. » Lorsque les fils des bourgeois s'avisaient de faire entre eux une joute ou un tournoi à cheval dans quelque prairie hors des faubourgs, les seigneurs envoyaient leurs valets et leurs écuyers les assaillir et leur crier que les expertises d'armes ne convenaient pas à des vilains, à des *savoniers* et à des *fariniers* comme eux [2].

Malgré cette indignation des fils des conquérans contre le mouvement irrésistible qui tendait à rapprocher d'eux la partie la plus riche de la population vaincue, ce mouvement se manifesta d'une manière sensible durant le quatorzième siècle, dans les villes auxquelles les chartes royales avaient accordé le droit de remplacer par des magistrats électifs les vicomtes et les baillis seigneuriaux. Dans ces villes qu'on appelait *cités incorporées*, les membres de la bourgeoisie, forts de leur organisation municipale, parvinrent à se faire respecter beaucoup plus que les habitans des petites villes et des hameaux, qui demeuraient immédiatement soumis à l'autorité royale; mais il s'écoula encore un long temps avant que cette autorité eût pour les bourgeois, pris individuellement, la même considération et les mêmes égards que pour

[1] Rustici Londonienses qui se barones vocant ad nauseam. (Math. Paris.)

[2] Rustici, furfurarii et saponarii. (Ibid.)

le corps dont ils étaient membres. Les magistrats de la cité de Londres, sous le règne d'Édouard III, admis à prendre place dans les festins royaux, avaient déjà part à ce respect pour les autorités établies par lequel se distinguaient la race anglo-normande; mais le même roi qui avait fait manger à la troisième table, après la sienne, le maire et les aldermen, traitait presque en serf de la conquête tout citoyen de Londres qui, n'étant ni chevalier ni écuyer, exerçait un métier ou un art quelconque. Si, par exemple, il prenait envie à ce roi d'embellir son hôtel ou de se signaler par la décoration d'une église, au lieu de faire engager les meilleurs peintres de la ville à venir travailler pour un salaire convenu, il adressait à son maître architecte une commission dans les termes suivans : « Sachez que nous avons chargé notre amé « Guillaume de Walsingham de prendre dans notre « ville de Londres autant de peintres qu'il en sera « besoin, et de les mettre à l'ouvrage à nos gages, et « de les y faire rester tant que besoin sera; s'il en « trouve quelqu'un de rebelle, il les arrêtera et tien- « dra dans nos prisons pour y demeurer jusqu'à ce « qu'il en soit ordonné autrement[1]. » Quand le même roi voulait se procurer le plaisir d'entendre jouer des instrumens et chanter des ballades après son repas,

[1] Sciatis quòd assignavimus.... ad tot pictores in civitate nostrâ Londoniæ.... capiendum.... et si quos invenerit rebelles... (Rymer. Acta publica, t. III, part. II, p. 79.)

il chargeait semblablement les huissiers de son hôtel de prendre, tant dans la banlieue de Londres qu'au dehors, tel nombre de jeunes gens de figure agréable, chantant bien et bons ménétriers [1]. Enfin, au moment de partir pour les guerres de France, lorsqu'il s'agissait de réparer les machines de guerre ou d'en construire de nouvelles, le roi Édouard taxait son maître ingénieur à douze cents boulets de pierre pour ses engins, l'autorisant à prendre, partout où il en trouverait, des tailleurs de pierre et d'autres ouvriers pour les mettre à l'ouvrage dans les carrières, sous peine d'emprisonnement [2].

Telle était encore, à la fin du quatorzième siècle, la condition de ceux que plusieurs écrivains du temps appellent les villains de Londres [3]; et, quant aux villains de la campagne, que les Normands, francisant d'anciens noms saxons, appelaient bondes, cotiers ou cotagers [4], leurs souffrances individuelles étaient bien plus grandes que celles des bourgeois, et sans aucune compensation; car ils n'avaient point de magistrats de leur choix, et, parmi eux, il ne se trouvait personne à qui on donnât le titre de sire ou de

[1] Ad quosdam pueros benè cantantes et membris elegantes et in arte ministrali instructos ubicumque invenire poterit capiendum. (Rymer, Acta publica, t. V.)

[2] Ad quarrarios et omnes alios operarios capiendum et in quarrareis ponendum. (Ibid., p. 156.)

[3] Froissart.

[4] *Cot*, en anglo-saxon, signifie *cabane*.

lord [1]. A la différence des habitans des villes, leur servitude s'était aggravée par la régularisation de leurs rapports avec les seigneurs des manoirs auxquels ils étaient attachés; l'ancien droit de conquête s'était subdivisé en une foule de droits moins violens, en apparence, mais qui entouraient d'entraves sans nombre la classe d'hommes qui s'y trouvait soumise. Les voyageurs du quatorzième siècle s'étonnaient du grand nombre de serfs qu'ils voyaient en Angleterre, et de l'excessive dureté de leur condition dans ce pays [2], comparativement à ce qu'elle était sur le continent et même en France. Le mot *bondage* exprimait alors le dernier degré de la misère sociale; pourtant ce mot, auquel la conquête avait donné une pareille signification, n'était qu'un simple dérivé de l'anglo-danois *bond*, qui, avant l'invasion des Normands, désignait un cultivateur libre, un père de famille vivant à la campagne, et c'est dans ce sens qu'on le joignait au mot saxon *hus*, pour désigner un chef de maison, *husbond*, ou *husband*, selon l'orthographe de l'anglais moderne [3].

(1381) Vers l'an 1381, tous les hommes qu'on appelait *bondes* en Angleterre, c'est-à-dire tous les cultivateurs, étaient serfs de corps et de biens, obligés

1 At Sessions ther was he lord and sire....
(Chaucer's Canterbury tales.)

2 Froissart, t. III, chap. LXXIV, p. 122.

3 Quidam liber homo bondo. (Doomesday-Book.)

de payer de grosses aides pour la petite portion de terre qui nourrissait leur famille, et ne pouvaient abandonner cette portion de terre sans l'aveu des seigneurs dont ils étaient obligés de faire gratuitement le labourage, le jardinage et les charrois de toute espèce. Le seigneur pouvait les vendre avec leur maison, leurs bœufs et leurs outils de labour, leurs enfans et leur postérité; ce que les actes d'Angleterre exprimaient de la manière suivante : « Sachez que j'ai « vendu un tel, mon *naïf,* et toute sa séquelle, née « ou à naître [1]... » Le ressentiment du mal causé par l'oppression des familles nobles, joint à un oubli total des événemens d'où provenait l'élévation de ces familles, dont les membres ne se qualifiaient plus de Normands, mais de gentilshommes, avait conduit les paysans d'Angleterre à l'idée de l'injustice de la servitude en elle-même, et indépendamment de son origine historique. Dans les provinces du sud, où la population était plus nombreuse, et surtout dans celle de Kent, dont les habitans avaient conservé la tradition vague d'un traité conclu entre eux et Guillaume-le-Conquérant pour le maintien de leurs anciennes franchises, de grands symptômes d'agitations populaires parurent au commencement du règne de Richard II. C'était un temps de dépense excessive pour la cour et pour tous les gentilshommes, à cause

[1] Nativum meum cum totâ sequelâ suâ procreatâ et procreandâ. (Madox, Formulare Anglican.)

des guerres de France, où chacun se rendait à ses frais, et cherchait à briller par la magnificence de son train et de ses armes. Les propriétaires de seigneuries et de manoirs accablaient de tailles et d'exactions leurs fermiers et leurs serfs, prétextant, à chaque nouvelle demande, la nécessité où ils étaient d'aller combattre les Français chez eux, pour les empêcher de descendre en Angleterre. Mais les paysans disaient : « On nous « taille, nous autres, pour aider les chevaliers et les « écuyers du pays à défendre leurs héritages; nous « sommes leurs valets et les bêtes dont ils tondent la « laine; et, à tout considérer, si l'Angleterre se per- « dait, nous perdrions bien moins qu'eux [1]. »

A ces propos tenus au retour des champs, lorsque les serfs du même domaine, ou des domaines voisins l'un de l'autre, se rencontraient et cheminaient ensemble, succédèrent des discours plus graves, prononcés dans des espèces de clubs où l'on se réunissait le soir après l'heure du travail [2]. Quelques-uns des orateurs de ces réunions étaient prêtres, et ils tiraient de la Bible et des Écritures leurs argumens contre l'ordre social de l'époque. « Bonnes gens, disaient-ils, « les choses ne peuvent aller en Angleterre, et n'iront « pas, jusqu'à ce qu'il n'y ait ni vilains, ni gentils- « hommes, que nous soyons tous égaux, et que les

[1] Froissart, t. III, p. 122 et suiv.

[2] Congregationes et conventicula illicita. (Rymer, Acta publica, t. III, part. III, p. 124.)

« seigneurs ne soient pas plus maîtres que nous. Com-
« ment l'ont-ils mérité, et pourquoi nous tiennent-ils
« en servage? car nous sommes tous venus des mêmes
« père et mère, Adam et Ève. Ils sont vêtus de ve-
« lours et de cramoisi, fourrés de vair et de gris; ils
« ont les viandes, les épices et les bons vins; et nous
« avons le rebut de la paille, et de l'eau à boire. Ils
« ont le repos et les beaux manoirs, et nous avons la
« peine et le travail, la pluie et le vent aux champs[1]...»
Là-dessus toute l'assemblée, en tumulte, s'écriait :
« Il ne faut plus qu'il y ait de serfs; nous ne voulons
« plus être traités comme des bêtes; et si nous tra-
« vaillons pour les seigneurs, il faut que ce soit avec
« salaire[2]. »

Ces réunions, formées dans plusieurs lieux des provinces de Kent et d'Essex, se régularisèrent secrètement, et envoyèrent des députés dans les provinces voisines, pour s'entendre avec les gens de la même classe et de la même opinion[3]. Ainsi s'organisa une grande association, dans le but de forcer les gentilshommes à renoncer à leurs priviléges. Une chose plus remarquable encore, c'est qu'il circulait dans les villages de petits écrits, sous forme de lettres, où l'on recommandait aux associés la persévérance et la discrétion,

[1] Froissart, chap. LXXIV à LXXIX.

[2] Froissart.

[3] Et sic miserunt unusquisque ad amicos et cognatos de villâ in villam et de patriâ in patriam petentes consilium eorum et auxilium. (Henrici Knyghton, p. 2633.)

en termes mystérieux et proverbiaux. Ces écrits, dont un auteur du temps nous a conservé quelques-uns, sont composés dans un anglais plus pur, c'est-à-dire moins mélangé de français que ne le sont d'autres pièces de la même époque, destinées à l'amusement des riches bourgeois des villes. Ces pamphlets du quatorzième siècle n'ont d'ailleurs rien de curieux que leur existence même, et le plus significatif de tous, qui est une lettre adressée au peuple des campagnes, par un prêtre nommé John Ball, contient les passages suivans : « John Ball vous salue tous, et vous fait « savoir qu'il a sonné votre cloche. Or donc, à l'ou- « vrage ; prudence et constance, effort et accord; que « Dieu donne hâte aux paresseux. Tenez-vous bra- « vement ensemble, et secourez-vous fidèlement : « quand la fin est bonne, tout est bien [1]. »

Malgré la distance qui séparait alors la condition des paysans de celle des bourgeois, et surtout des bourgeois de Londres, ces derniers entrèrent, à ce qu'il paraît, en relation intime avec les serfs de la province d'Essex, et promirent même de leur ouvrir les portes de la ville et de les laisser entrer sans aucune opposition, s'ils voulaient venir en masse faire

[1] John Ball gretyth you well alle, and doth you understand he hath rungen your bell. Nowe ryght and myght wylle and skylle; God spede every idele. Stande manlyche togedyr in trewth and help you, if the ende be well, then is all well. (Chron. de Henr. Knyghton, t. II, p. 2580.)

leur demande au roi Richard[1]. Ce roi entrait dans sa seizième année, et les paysans, dans leur bonne foi, et dans la conviction où ils étaient de la justice de leur cause, espéraient qu'il les affranchirait tous d'une manière légale, et sans qu'ils eussent besoin de recourir à la violence. Aussi le mot habituel des serfs dans leurs conversations et leurs conciliabules politiques, était : « Allons au roi, qui est jeune, et « remontrons-lui notre servitude ; allons-y ensemble, « et, quand il nous verra, nous en obtiendrons quel- « que chose de bonne grace, ou bien nous userons « d'autre remède[2]. » L'association formée autour de Londres s'étendait de proche en proche avec rapidité, lorsqu'un accident imprévu, en contraignant les affiliés d'agir avant qu'ils eussent acquis une assez grande force et une organisation assez complète, détruisit les espérances qu'ils avaient conçues, et remit aux progrès de la civilisation européenne l'abolition graduelle de la servitude en Angleterre.

En l'année 1381, les besoins du gouvernement pour la guerre et pour les dépenses de luxe lui firent décréter une taxe de douze sous par personne, de quelque condition qu'elle fût, qui aurait passé l'âge de quinze ans. La levée de cet impôt n'ayant pas rendu tout ce qu'on avait espéré, des commissaires furent

[1] De eorum adventu Londonienses longo antè tempore intellexerant. (Chron. de Henr. Knyghton., t. II, p. 2634.)

[2] Froissart.

envoyés pour s'enquérir de la régularité du paiement [1]. Dans leurs recherches auprès des nobles et des riches, ils mirent des égards et de la courtoisie; mais ils furent, pour le bas peuple, d'une dureté et d'une insolence excessives. Dans plusieurs villages du comté d'Essex, ils allèrent jusqu'à vouloir s'assurer d'une manière indécente de l'âge des jeunes filles [2]. L'indignation causée par ces injures occasiona un soulèvement à la tête duquel se mit un couvreur en tuiles appelé Walter, ou familièrement Wat, et surnommé, à cause de sa profession, Tyler, c'est-à-dire le Tuilier. Ce mouvement en détermina de semblables dans les comtés de Sussex et de Bedford, et dans celui de Kent, dont le prêtre John Ball et un certain Jack Straw ou Jean-la-Paille, furent nommés chefs et capitaines [3]. Les trois chefs et leur bande, qui se grossissait en route de tout ce qu'elle rencontrait de laboureurs et d'artisans serfs, se dirigèrent du côté de Londres, pour aller voir le roi, comme disaient les plus simples d'entre les insurgés qui attendaient tout de cette seule entrevue. Ils marchaient armés de bâtons ferrés, de haches et d'épées rouillées, en désordre, mais sans fureur, et chantant des

[1] Undè quidam Johannes Leg cum tribus aliis sibi associatis impetravit à rege commissionem ad inquirendum de collectoribus hujus taxæ in Cancià. (Henr. Knyghton, p. 2633.)

[2] Ibidem.

[3] Ibidem.

chansons politiques dont deux vers ont été conservés :

« Quand Adam bêchait, quand Ève filait, où était « alors le gentilhomme [1] ? »

Ils ne pillaient point sur leur route, mais, au contraire, payaient scrupuleusement tout ce dont ils avaient besoin [2].

Ceux du comté de Kent allèrent d'abord à Canterbury pour s'emparer de l'archevêque, qui était en même temps chancelier d'Angleterre ; et, ne l'y trouvant pas, ils continuèrent leur route, détruisant les maisons des gens de cour et des légistes qui avaient soutenu des procès intentés aux serfs par les nobles. Ils enlevèrent aussi plusieurs personnes qu'ils gardèrent comme otages, entre autres un chevalier et ses deux enfans ; ils firent halte à quatre milles environ de Londres, dans une grande plaine nommée Black-Heath, où ils se retranchèrent comme dans une espèce de camp. Ils proposèrent alors au chevalier qu'ils avaient emmené avec eux, de se rendre en parlementaire auprès du roi, qui, à la nouvelle de l'insurrection, s'était retiré dans la Tour de Londres. Le chevalier n'osa refuser ; prenant une barque, il vint à la Tour, et, se mettant à genoux devant le roi : « Très-redouté seigneur, lui dit-il, veuillez ne « pas prendre à déplaisir le message que je suis obligé

[1] Voyez liv. VII, t. II, p. 141, n. 1.
[2] Froissart.

« de faire; car, cher sire, c'est par force que je suis « venu si avant. — Dites ce dont vous êtes chargé, « répondit le roi, et je vous tiens pour excusé. — « Sire, les gens des communes de votre royaume « m'envoient pour vous prier de venir leur parler; « ils ne désirent voir personne que vous; et n'ayez « aucune crainte pour votre sûreté, car ils ne vous « feront aucun mal, et vous tiendront toujours pour « roi; ils vous montreront, disent-ils, plusieurs « choses qui vous seront fort nécessaires à entendre, « et qu'ils ne m'ont pas chargé de vous dire; mais, « cher sire, veuillez me donner réponse, afin qu'ils « sachent que vraiment j'ai été vers vous, car ils ont « mes enfans en otages. » Le roi prit conseil, et répondit que si le lendemain matin les paysans avançaient jusqu'à la Tamise, lui-même irait leur parler. Cette réponse leur causa une grande joie. Ils passèrent la nuit en plein champ, du mieux qu'ils purent; car ils étaient près de soixante mille, et une grande partie jeûna, faut de vivres [1].

Le lendemain, qui était jour du Saint-Sacrement, le roi entendit la messe dans la Tour; et malgré les discours de l'archevêque de Canterbury, qui lui conseillait de ne point se commettre avec des *ribauds sans chausses* [2], il entra dans un barque, accompagné

[1] Froissart.

[2] Cum discalceatis ribaldis. (Henric. Knyghton.) — Thomas Walsingham.

de quelques chevaliers, et fit ramer vers l'autre bord, où il y avait déjà plus de dix mille hommes venus du camp de Black-Heath. Quand ils virent approcher la barque, ils commencèrent tous à jeter des cris et à faire des mouvemens qui effrayèrent si fort les chevaliers de l'escorte du roi, qu'ils le conjurèrent de ne pas descendre à terre, et firent promener la barque sur la rivière deçà et delà. « Que voulez-« vous? dit le roi aux insurgés; me voilà venu pour « vous parler. — Que tu viennes à terre; et nous te « dirons et montrerons plus facilement ce qu'il nous « faut. » Alors le comte de Salisbury, répondant pour le roi, leur cria : « Seigneurs, vous n'êtes point « en ordonnance ni en accoutrement convenable pour « que le roi vienne à vous. » Et la barque retourna vers la Tour. Ceux des insurgés qui étaient venus jusqu'à la Tamise s'en allèrent alors à Black-Heath dire aux autres ce qui venait d'arriver, et alors il n'y eut parmi eux qu'un seul cri : « Allons à Londres! « marchons sur Londres! à Londres! à Londres[1]! »

Ils marchèrent en effet vers la ville, détruisant sur leur route plusieurs manoirs, mais ne pillant et n'enlevant rien : arrivés au pont de Londres, qui était fermé par une porte, ils demandèrent qu'on la leur ouvrît, et qu'on ne les contraignît pas à user de violence. Le maire William Walworth, homme d'ori-

[1] Froissart.

gine anglaise, comme son nom semble l'indiquer, voulant se faire valoir auprès du roi et des gentilshommes, songea d'abord à tenir la porte fermée et à poster des gens armés sur le pont pour arrêter les paysans; mais il y eut parmi les bourgeois, surtout parmi ceux de la classe moyenne et inférieure, assez d'opposition à ce projet, pour que le maire y renoncât. « Pourquoi, disaient-ils, ne laisserait-on pas en-« trer ces bonnes gens? ce sont nos gens, et tout ce « qu'ils font, c'est pour nous [1]. » La porte fut ouverte, et les insurgés, parcourant la ville, se distribuèrent dans les maisons pour y prendre des rafraîchissemens, chacun s'empressant de leur servir à boire et à manger, les uns par amitié, les autres par crainte.

Les premiers rassasiés se rendirent en foule à un hôtel du duc de Lancaster, appelé la Savoie, et y mirent le feu par haine de ce seigneur, qui avait eu récemment une grande part à l'administration des affaires publiques. Ils brûlèrent les meubles les plus précieux, sans en rien détourner; et même un des leurs, qu'on surprit emportant quelque chose, fut jeté dans le feu par ses compagnons [2]. Excités par le même sentiment de vengeance politique, sans mélange d'aucune autre passion, ils mirent à mort, avec un appareil bizarre de formes juridiques, plusieurs des officiers du roi, et, faisant sortir des prisons

[1] Froissart.
[2] Ibidem.

d'État quelques détenus de distinction, les décapitèrent en cérémonie [1]. Ils ne firent aucun mal aux hommes de la classe bourgeoise et marchande, de quelque opinion qu'ils fussent, excepté aux Lombards et aux Flamands, qui faisaient la banque à Londres sous la protection de la cour, et dont plusieurs, en prenant à ferme les taxes, s'étaient rendus complices des vexations exercées contre les pauvres gens. Le soir, ils se réunirent en grand nombre sur la place de Sainte-Cathèrine, près de la Tour, disant qu'ils ne sortiraient pas de là que le roi ne leur eût accordé ce qu'ils voulaient : ils y passèrent toute la nuit, poussant de temps en temps de grands cris qui effrayaient le roi et les seigneurs enfermés dans la Tour. Ces derniers tinrent conseil avec le maire de Londres sur ce qu'il y avait à faire dans un danger si pressant : le maire, qui s'était signalé au ressentiment populaire comme ennemi de l'insurrection, proposait des moyens violens ; il voulait qu'on attaquât dans la nuit même, avec des forces régulières, ces gens qui couraient en désordre à travers les places et les rues, et dont à peine un seul sur dix était bien armé. Son avis ne prévalut pas, et le roi écouta ceux qui lui disaient : « Si vous pouvez apaiser « ces gens par de belles paroles, ce sera le meilleur « et le plus profitable ; car si nous commençons chose

[1] Henric. Knyghton.

« que nous ne puissions achever, il n'y a plus moyen « de nous en remettre jamais [1]. »

Quand vint le matin, les gens qui avaient passé la nuit en face de la Tour commencèrent à s'agiter et à crier que, si le roi ne venait pas, ils prendraient la Tour d'assaut, et mettraient à mort tous ceux qui étaient dedans. Le roi leur fit dire alors qu'ils n'avaient qu'à se transporter hors de la ville, dans un lieu appelé Miles-End, et que lui-même, sans faute, irait les y trouver. Il sortit en effet, accompagné de ses deux frères, des comtes de Salisbury, de Warwick, d'Oxford, et de plusieurs autres barons. Dès qu'ils eurent quitté la Tour, ceux des insurgés qui étaient restés dans la ville y entrèrent de force, et, courant de chambre en chambre, saisirent l'archevêque de Canterbury, le trésorier du roi, et deux autres personnes qu'ils massacrèrent, et dont ils promenèrent les têtes au bout de leurs piques. Les autres, au nombre de cinquante mille, se trouvaient réunis à Miles-End, quand le roi y arriva. A la vue des paysans armés, ses deux frères et plusieurs barons eurent peur, et l'abandonnèrent; mais lui, tout jeune qu'il était, s'avança avec assurance; et, s'adressant aux paysans en langue anglaise : « Bonnes « gens, leur dit-il, je suis votre roi et votre sire; « que vous faut-il? que me voulez-vous? » Ceux qui

[1] Froissart.

étaient à portée de l'entendre répondirent : « Nous « voulons que tu nous affranchisses à tout jamais, « nous, nos enfans et nos biens, et que nous ne « soyons plus appelés serfs, ni tenus en servage. — « Je vous l'accorde, dit le roi; retirez-vous en vos « maisons par villages, comme vous êtes venus, et « laissez seulement après vous deux ou trois hommes « de chaque lieu. Je vais tantôt faire écrire et scel- « ler de mon sceau des lettres qu'ils emporteront avec « eux, et qui vous assureront franchement tout ce « que vous demandez; et je vous pardonne ce que « vous avez fait jusqu'à présent; mais que vous re- « tourniez chacun dans vos maisons, comme je l'ai « dit [1]. »

Ces gens simples reçurent avec grande joie les paroles du jeune roi, ne songeant aucunement qu'il pût avoir envie de les tromper : ils promirent de partir séparés, et se séparèrent en effet, sortant de Londres par différens chemins. Durant tout le jour, plus de trente clercs de la chancellerie royale furent occupés à écrire et à sceller des lettres d'affranchissement et de pardon; ils les remettaient aux commissaires des insurgés, qui partaient aussitôt après les avoir reçues. Ces lettres étaient en latin, et contenaient les passages suivans :

« Sachez que, de notre spéciale grace, nous avons

[1] Froissart.

« affranchi tous nos liges et sujets du comté de Kent « et des autres comtés du royaume, et déchargé et « acquitté tous et chacun d'eux de tout bondage et « servage.

« Et qu'en outre nous avons pardonné à ces mêmes « liges et sujets toutes les offenses qu'ils ont faites « contre nous, en chevauchant et allant par divers « lieux avec des hommes d'armes, archers et autres, « à force armée, bannières et pennons déployés [1]... »

Les chefs, et surtout Wat-Tyler et John Ball, plus clairvoyans que les autres, n'eurent point la même confiance dans les paroles et les chartes du roi. Ils firent ce qu'ils purent pour arrêter le départ et la dispersion des gens qui les avaient suivis, et parvinrent à rallier quelques milliers d'hommes, avec lesquels ils restèrent à Londres, déclarant qu'ils n'en sortiraient point avant d'avoir obtenu des concessions plus expresses, et des garanties de ces concessions. Leur fermeté imposa aux seigneurs de la cour, qui, n'osant encore employer la force, conseillèrent au roi d'avoir avec les chefs de la révolte une entrevue à Smithfield, lieu où se tenait alors le marché aux bestiaux. Les paysans, ayant reçu cette réponse, s'y rendirent pour attendre le roi, qui vint escorté du maire, des

[1] Sciatis quòd de gratiâ nostrâ speciali manumisimus universos ligeos et singulos subditos nostros.... et ipsos et eorum quemlibe omni bondagio et servitio exuimus.... Et quòd perdonavimus iisdem ligeis.... (Rymer, Acta publica.)

aldermen de Londres, et de plusieurs courtisans et chevaliers. Il s'arrêta à une certaine distance, et envoya un officier dire aux insurgés qu'il était là, et que celui de leurs chefs qui devait porter la parole n'avait qu'à s'avancer pour présenter sa requête. « C'est moi, » répondit Wat-Tyler; et, sans songer au péril auquel il s'exposait, il fit signe aux gens de sa troupe de ne pas le suivre, et piqua des deux vers le roi. Il l'aborda librement, faisant avancer son cheval tout près du sien, et lui fit, sans formules obséquieuses, la demande précise de certains droits qui devaient être la conséquence naturelle de l'affranchissement du peuple, savoir : le droit d'acheter et de vendre librement dans les villes et hors des villes, et le droit de chasse en forêts et en plaines, que les hommes de race anglaise avaient perdu à la conquête [1]. Le roi hésitait à répondre d'une manière positive; et pendant ce temps Wat-Tyler, soit par impatience, soit pour montrer par ses gestes qu'il n'était pas intimidé, jouait avec une épée qu'il tenait à la main, et la faisait tourner en l'air au-dessus de sa tête. Le maire de Londres, William Walworth, se trouvait alors à côté du roi; et, soit qu'il crût voir une menace dans le geste de Wat-Tyler, soit qu'il ne pût résister à un violent accès de colère contre lui, il le frappa sur la tête d'un coup de masse d'armes, et le

[1] Et stagnis piscariis et boscis et forestis feras capere, in campis lepores fugare.... (Henric. Knyghton, p. 2637.)

renversa de cheval. Les gens de la suite du roi l'entourèrent pour cacher un moment aux insurgés ce qui se passait : et un écuyer de naissance normande, nommé Philipot, descendant de cheval, enfonça son épée dans la poitrine du couvreur en tuiles, et le tua d'un seul coup. Les insurgés, s'apercevant que leur chef n'était plus à cheval, commencèrent à se mettre en mouvement et à crier : « Ils ont tué notre capi-« taine ! allons, allons ! tuons tout ! » Et ceux qui avaient des arcs les bandèrent, pour tirer sur le roi et sur sa compagnie[1].

Alors le roi Richard fit un acte de courage extraordinaire. Il se sépara de ceux qui l'accompagnaient, en leur disant : « Demeurez, que personne ne me « suive ; » et il alla seul au-devant des paysans, qui se rangeaient en bataille. « Seigneurs, leur dit-il, que « vous faut-il ? vous n'avez d'autre capitaine que moi ; « je suis votre roi ; tenez-vous en paix, suivez-moi « aux champs, et je vous donnerai ce que vous de-« mandez. » L'étonnement que leur causa cette démarche, et l'impression que produit toujours sur la masse des hommes celui qui possède le souverain pouvoir, firent que le gros de la troupe se mit en marche, et suivit le roi par un instinct machinal. Pendant que Richard s'éloignait en parlant avec eux, le maire courut à Londres, et fit sonner l'alarme et crier dans

[1] Froissart.

les rues : « On tue le roi ! on tue le roi ! » Comme il n'y avait plus d'insurgés dans la ville, les gentilshommes anglais ou étrangers et les riches bourgeois qui étaient du parti des nobles, et qui s'étaient tenus armés dans leurs maisons, avec leurs gens, de crainte du pillage, sortirent tous, et se dirigèrent au nombre de dix mille, la plupart à cheval et complètement armés, vers la plaine où les insurgés marchaient en désordre, ne s'attendant point à être attaqués. Dès que le roi vit venir les gens d'armes, il galopa vers eux, se mit dans leurs rangs, et aussitôt ils commencèrent le combat en bon ordre contre les paysans, qui, surpris de cette attaque imprévue, et saisis d'une terreur panique, s'enfuirent de côté et d'autre, la plupart en jetant leurs armes. On en fit un grand carnage, et plusieurs des fuyards, rentrant dans Londres, se cachèrent chez leurs amis [1].

Les gens armés qui, sans grand péril, les avaient mis en déroute, revinrent en triomphe, et le jeune roi alla recevoir les félicitations de sa mère, qui lui dit en langue française : « Holà, beau fils, j'ai eu « aujourd'hui grande peine et angoisse pour vous. « — Certes, madame, je le crois bien, répondit le « roi ; mais à présent réjouissez-vous et louez Dieu, « car il est heure de le louer, puisque j'ai aujourd'hui « recouvré mon héritage et le royaume d'Angleterre

[1] Froissart.

« que j'avais perdus. » On fit des chevaliers dans cette journée, comme dans les grandes batailles du temps, et les premiers que Richard II honora de cette distinction furent le maire Walworth et l'écuyer Philipot, qui avaient assassiné Wat-Tyler. Le jour même, un ban fut crié de rue en rue, de par le roi, portant que tous ceux qui n'étaient pas natifs de Londres, ou n'y habitaient pas depuis un an, eussent à partir sans délai, et que, si quelqu'un d'entre eux y était vu ou trouvé le lendemain matin, il aurait la tête tranchée comme traître au roi et au royaume. Ce qui restait des gens venus avec les insurgés s'en alla par toutes les routes et à la débandade. John Ball et Jack Straw, prévoyant qu'on les guetterait à leur départ, demeurèrent cachés; mais ils furent bientôt découverts, et conduits devant les justiciers royaux, qui les firent décapiter et couper en quartiers. Ces nouvelles, répandues autour de Londres, arrêtèrent dans sa marche un second ban de serfs révoltés qui venait des provinces éloignées et n'avait pu arriver aussi promptement que les autres : ils n'osèrent aller plus avant, rebroussèrent chemin et se débandèrent [1].

Pendant que ces choses se passaient, toutes les provinces de l'Angleterre étaient en agitation. Aux environs de Norwich, les possesseurs de grandes terres, les gentilshommes et les chevaliers se cachè-

[1] Froissart. — Thomas Walsingham.

rent; plusieurs comtes et barons qui se trouvaient rassemblés dans le port de Plymouth, prêts à s'embarquer pour une expédition en Portugal, craignant que les paysans du voisinage ne vinssent leur courir sus, montèrent sur leurs vaisseaux et, quoique le temps fût mauvais, se mirent à l'ancre en pleine mer. Dans les comtés du nord, dix mille insurgés se levèrent, et le duc de Lancaster, qui faisait alors la guerre sur la frontière d'Écosse, s'empressa de conclure une trève avec les Écossais, et chercha un asile dans leur pays. Mais le bruit des événemens de Londres rendit bientôt le courage aux gentilshommes; de toute part ils se mirent en campagne contre les gens des villages, mal armés et sans moyens de retraite, tandis qu'eux-mêmes avaient leurs châteaux-forts, dont il suffisait de hausser le pont-levis pour être en sûreté. La chancellerie royale écrivit en grande hâte aux châtelains des cités, des villes et bourgs, de garder leurs forteresses et de n'y laisser entrer personne, sur leur tête. En même temps on répandit partout la nouvelle que le roi donnait des lettres d'affranchissement à tout serf qui se tenait paisible, ce qui diminua l'effervescence et l'énergie du peuple, et le rendit moins confiant envers ses chefs. Ceux-ci furent arrêtés en différens lieux, sans qu'il y eût beaucoup de résistance et de tumulte pour les sauver : tous étaient des gens de métier, et n'avaient la plupart pour nom de famille que le nom même de leur

profession ; comme Thomas Baker ou le boulanger, Jack Mylner ou le meunier, Jack Carter ou le charretier [1].

Lorsque la conjuration des paysans eut été complètement dissoute, tant par leurs défaites partielles et l'emprisonnement des chefs que par le relâchement du lien moral qui les avait réunis, une proclamation fut publiée, à son de cor, dans les villes et les villages, en vertu d'une lettre adressée par le roi à tous les sheriffs, maires et baillis du royaume, et ainsi conçue :

« Faites proclamer sans délai dans chaque cité, « bourg et ville marchande, que tous et chacun des « tenanciers, libres et natifs, fassent sans aucune « résistance, difficulté ou retard, les ouvrages, ser- « vices, aides et corvées qu'ils doivent à leurs sei- « gneurs, d'après l'ancienne coutume, et qu'ils avaient « habitude de faire avant les troubles survenus dans « les différens comtés du royaume.

« Et faites-leur défense rigoureuse de retarder plus « long-temps que par le passé lesdits services et ou- « vrages, et d'exiger, revendiquer ou prétendre quel- « que liberté ou privilége, dont ils n'auraient pas « joui avant lesdits troubles.

« Et bien qu'à l'instance et importunité des insur- « gés certaines lettres patentes de nous leur aient été

[1] Henric. Knyghton.

« octroyées, portant affranchissement de tout bon-
« dage et servage pour tous nos liges et sujets, comme
« aussi le pardon des offenses commises contre nous
« par ces mêmes liges et sujets ;

« Pour ce que lesdites lettres ont émané de notre
« cour sans mûre délibération, et considérant que
« la concession desdites lettres tendait manifestement
« à notre grand préjudice, à celui de notre couronne,
« ainsi qu'à l'expropriation de nous, des prélats,
« seigneurs et barons de notre royaume, et de la
« très-sainte Église ;

« De l'avis de notre conseil et par la teneur des
« présentes, nous avons révoqué, cassé et annulé
« lesdites lettres, ordonnant en outre que ceux qui
« ont en leur pouvoir nos chartes d'affranchissement
« et de pardon les remettent et les restituent à nous
« et à notre conseil, sous la foi et allégeance qu'ils
« nous doivent, et sous peine de forfaiture de tout
« ce qu'ils peuvent forfaire envers nous [1]. »

Aussitôt après cette proclamation, un corps de cavalerie fut rassemblé à Londres, et partit en colonne mobile pour parcourir dans tous les sens les comtés d'où étaient venus les insurgés qui avaient obtenu des chartes. Un juge du ban du roi, nommé Robert Tresilyan, accompagna les soldats et fit avec eux une tournée dans tous les villages, faisant publier sur sa

[1] Rymer., t. III, part. III, p. 124.

route que tous ceux qui avaient emporté des lettres d'affranchissement et de pardon eussent à les lui remettre sans délai, sous peine d'exécution militaire contre tous les habitans en masse. Toutes les chartes qu'on lui apporta furent lacérées et brûlées devant le peuple ; mais il ne se contenta pas de ces mesures, et recherchant ceux qui avaient été les premiers fauteurs de l'insurrection, il les fit périr par des supplices atroces, ordonnant qu'on pendît les uns quatre fois aux quatre coins des villes, faisant éventrer les autres et jeter leurs entrailles au feu, pendant qu'ils vivaient encore[1]. Ensuite les archevêques, évêques, abbés et barons du royaume, ainsi que deux chevaliers de chaque comté et deux bourgeois de chaque ville marchande, furent convoqués en parlement par lettres du roi Richard[2]. Le roi exposa devant cette assemblée les motifs de la révocation provisoire des chartes d'affranchissement, ajoutant que c'était à elle de décider si les paysans devaient être affranchis ou non. « Dieu nous garde, répondirent les barons « et les chevaliers, de souscrire à de telles chartes, « dussions-nous périr tous en un seul jour ; car nous « aimerions mieux perdre la vie que nos héritages ! »

L'acte du parlement, qui ratifiait les mesures déjà

[1] Alios decapitari, alios suspendi, alios verò trahi per civitates et suspendi per quatuor partes civitatum, alios autem eviscerari.... (Knyghton, p. 2643.)

[2] Duos milites de unoquoque comitatu et duos burgenses de unâquâque villâ mercatoriâ (Ibid.).

prises, fut rédigé en langue française, après avoir été probablement discuté dans cette langue [1]. L'on ne sait quelle part les députés des villes prirent à ce débat, ni même s'ils y assistèrent ; car, bien qu'ils fussent convoqués dans les mêmes formes que les chevaliers des comtés, souvent ils s'assemblaient séparément, ou bien ne restaient dans la salle commune que pendant la discussion de l'impôt sur les marchandises et le commerce. Au reste, quel qu'ait été le rôle joué dans le parlement de 1381 par les envoyés des villes, l'affection de la classe bourgeoise pour la cause des insurgés n'est pas douteuse. En beaucoup de lieux, elle répéta le propos des habitans de Londres : « Ce sont nos gens, et tout ce qu'ils « font c'est pour nous. » Tous ceux qui, n'étant pas nobles et titrés, blâmèrent l'insurrection, furent mal notés dans l'opinion publique, et cette opinion se prononça même assez fortement pour qu'un poète contemporain, nommé Gower, qui s'était enrichi en faisant des vers français pour la cour, ait cru faire un trait de courage en publiant une satire où les insurgés étaient poursuivis par l'odieux et le ridicule [2]. Il déclare que cette cause a des partisans nombreux et considérables dont la haine peut être dangereuse ; mais qu'il aime mieux s'y exposer que de ne pas dire la vérité. Ainsi il est probable que, si la rébellion

[1] Hallam's Europe in Middle ages.

[2] Elle était écrite en latin, sous le titre de *Vox clamantis*

commencée par des paysans et des *ribauds sans chausses* n'eût pas été si tôt vaincue, des personnes d'une classe plus relevée en auraient pris la conduite, et, avec plus de moyens de succès, l'auraient poussée jusqu'à son dernier terme. Peut-être qu'en peu de temps, pour employer l'expression d'un historien de l'époque, toute noblesse et gentillesse eût disparu d'Angleterre [1].

(1381-1450) Au lieu de cela, les choses restèrent dans l'ordre anciennement établi par la conquête, et les serfs, après leur défaite, continuèrent d'être traités selon les termes des proclamations, qui disaient, en s'adressant à eux-mêmes : « Villains vous étiez, et « l'êtes encore, et en bondage vous resterez [2]. » Malgré le mauvais succès de la tentative qu'ils avaient faite pour sortir tous à la fois de servitude et détruire la distinction d'état qui avait succédé à la distinction de race, le mouvement naturel qui tendait à rendre graduellement cette distinction moins grande ne s'en continua pas moins, et les affranchissemens individuels, qui avaient commencé bien avant cette époque, devinrent dès lors plus fréquens. L'idée de l'injustice de la servitude en elle-même, et quelle que fût son origine, soit ancienne, soit récente, cette grande idée, qui avait été le lien de la conspiration de 1381,

[1] Froissart, voyez Turner's History of the Anglo-Normans, t. II.

[2] Rustici quidem fuistis et estis, et in bondagio permanebitis. (Thomas Walsingham.)

et à laquelle l'instinct de la liberté avait élevé les paysans avant les gentilshommes, gagna jusqu'à ces derniers. Dans les momens de la vie où la réflexion devient plus calme et plus profonde, où l'intérêt et l'avarice parlent moins haut que la raison, dans les instans de chagrin domestique, de maladie et de péril de mort, les nobles se repentirent de posséder des serfs, comme d'une chose peu agréable à Dieu, qui avait créé tous les hommes à son image. Un grand nombre d'actes d'affranchissement rédigés au quatorzième et au quinzième siècle, portent le préambule suivant : « Comme ainsi soit que Dieu, dès le com-« mencement, a fait tous les hommes libres par na-« ture, et qu'ensuite le droit des gens a constitué « certains d'entre eux sous le joug de servitude, nous « croyons que ce serait chose pieuse et méritoire « auprès de Dieu, que de délivrer telles personnes à « nous sujettes en villenage, et de les affranchir en-« tièrement de pareils services. Sachez donc que nous « avons affranchi et délivré de tout joug de servitude, « tels et tels, nos naïfs de tel manoir, eux et leurs « enfans nés et à naître [1]. »

Ces sortes d'actes, qui furent très-fréquens durant le quinzième siècle, et dont on ne trouve aucun

[1] Cùm ab initio omnes homines naturâ liberaverit Deus, et posteà jus gentium quosdam sub jugo servitutis constituit, nos pium, etc. (Rymer.) — Sciatis igitur nos manumisisse.... nativos nostros cum omni sequelâ suâ procreatâ et procreandâ. (Rymer, t. VI.)

exemple dans les temps antérieurs, indiquent la naissance d'un nouvel esprit public contraire aux résultats violens de la conquête, et qui paraît s'être développé à la fois chez les fils des Normands et chez ceux des Anglais, à l'époque où fut effacée, dans l'esprit des uns et des autres, toute tradition claire de l'origine historique de leur situation respective. Ainsi la grande insurrection des villains, en 1381, semble être le dernier terme de la série des révoltes saxonnes, et le premier d'un tout autre ordre de mouvemens politiques. Les rébellions de paysans qu'on vit éclater par la suite, n'eurent plus le même caractère de simplicité dans leurs motifs, et de précision dans leur objet. La conviction de l'injustice absolue de la servitude et de l'illégitimité du pouvoir seigneurial ne fut point leur unique mobile; mais des intérêts où des opinions du moment y eurent une part plus ou moins forte. (1448) Jack Cade, qui joua, en 1448, le même rôle que Wat-Tyler en 1381, ne se fit pas, comme ce dernier, le représentant des droits du commun peuple contre les gentilshommes; mais rattachant sa cause et la cause populaire aux factions aristocratiques qui divisaient alors l'Angleterre, il alla jusqu'à se donner pour un membre de la famille royale injustement exclu de la succession au trône. L'influence qu'eut cette imposture sur l'esprit du peuple dans les provinces du nord et dans cette même province de Kent, qui, soixante-dix ans

auparavant, avait pris pour capitaines des couvreurs en tuiles, des boulangers et des charretiers, prouve qu'une fusion rapide s'opérait entre les intérêts politiques des différentes classes de la nation, et que tel ordre d'idées et de sympathies n'était plus attaché d'une manière fixe à telle condition sociale.

Vers la même époque, et sous l'empire des mêmes circonstances, le parlement d'Angleterre prit la forme sous laquelle il est devenu célèbre dans nos temps modernes, et se divisa d'une manière permanente en deux assemblées, l'une composée du haut clergé, des comtes et des barons convoqués par lettres spéciales du roi; l'autre, des petits feudataires ou chevaliers des comtés, réunis à des bourgeois des villes, élus par leurs pairs, ou convoqués arbitrairement par les sheriffs. Cette nouvelle combinaison, qui rapprochait les commerçans, presque tous d'origine anglaise, des tenanciers féodaux, Normands de naissance, ou présumés tels par la possession de leurs fiefs et par leurs titres militaires, était un grand pas vers la destruction de l'ancienne distinction par race et l'établissement d'un ordre de choses où toutes les familles seraient classées uniquement d'après leur importance politique et leur richesse territoriale. Toutefois, malgré l'espèce d'égalité que la réunion des bourgeois et des chevaliers dans une assemblée particulière semblait établir entre ces deux classes d'hommes, celle qui était anciennement inférieure garda quelque

temps encore le signe de son infériorité. Elle assistait aux délibérations sur les matières politiques et la guerre, sans y prendre aucune part, ou bien se retirait durant ces discussions, et n'intervenait que pour le vote des taillages et des subsides exigés par le roi sur la propriété mobilière.

L'assise de ces sortes d'impôts avait été, dans les temps antérieurs, l'unique motif de la convocation des bourgeois de race anglaise auprès des rois : ceux qu'on savait être riches parmi eux, comme parmi les juifs, étaient plutôt sommés qu'invités à comparaître devant leur seigneur. Ils recevaient l'ordre de se rendre auprès du roi à Londres, et le rencontraient où ils pouvaient, dans son hôtel, en pleine rue, ou hors de la ville, au milieu d'une partie de chasse. Mais les barons et les chevaliers que le roi assemblait pour le conseiller et traiter, conjointement avec lui, des affaires qui regardaient la communauté, ou, comme on disait en langue normande, la *communalté* du royaume, étaient accueillis d'une tout autre manière, et avec un cérémonial aussi différent que l'était le motif de leur convocation. Ils trouvaient, à la cour, tout préparé pour les recevoir ; de la courtoisie, des fêtes, l'appareil chevaleresque et les pompes de la royauté. Après les fêtes, ils avaient avec le roi, selon l'expression des anciens auteurs, de graves entretiens sur l'état du pays [1] ; tandis que le rôle des

[1] Graves sermones habuerunt de hâc terrâ. (Chron. sax. Gibson.)

envoyés de la bourgeoisie se bornait à donner l'adhésion la plus brève possible aux cahiers d'impositions que leur présentait un des barons de l'Échiquier.

L'habitude que prirent peu à peu les rois de convoquer les villains de leurs cités et de leurs bourgs, non plus d'une manière irrégulière, selon le besoin du moment, mais à des époques fixes et périodiques, lorsqu'ils tenaient leur cour trois fois l'année, ne changea que faiblement cette ancienne pratique, dont le lecteur a vu plus haut, à l'époque de Henry II, un exemple très-remarquable. Les formes employées à l'égard des bourgeois devinrent, il est vrai, moins acerbes, lorsqu'ils ne furent plus convoqués auprès du roi seul, mais en plein parlement, au milieu des prélats, des barons et des chevaliers. Cependant l'objet de leur admission dans cette assemblée, dont ils occupaient les derniers rangs, était toujours un simple vote d'argent; et toujours les impôts qu'on exigeait d'eux surpassaient, même lorsqu'il s'agissait d'une contribution générale, ceux du clergé et des feudataires. Par exemple, lorsque les chevaliers octroyaient un vingtième ou un quinzième de leurs biens meubles, l'octroi des bourgeois était d'un dixième ou d'un septième. Cette différence s'observait, soit que les députés des bourgs fussent assemblés à part, dans la ville où se tenait le parlement, soit qu'on les eût convoqués dans une autre ville, soit enfin que, selon l'usage qui prévalut, on les eût réunis aux chevaliers

des comtés, élus comme eux collectivement, tandis que les hauts barons recevaient personnellement du roi leurs lettres de convocation [1]. Aussi les membres de la bourgeoisie, au quinzième siècle, étaient-ils peu jaloux de venir au parlement; les villes elles-mêmes, loin de regarder comme un droit précieux leur faculté électorale, en sollicitaient souvent l'exemption. Le recueil des actes publics d'Angleterre contient plusieurs réclamations de ce genre, ainsi que plusieurs chartes royales en faveur de certains bourgs *malicieusement contraints*, disent ces chartes, *à envoyer des hommes au parlement* [2].

Le rôle des chevaliers et celui des bourgeois, siégeant dans la même enceinte, différait donc en raison de l'origine et de la condition sociale. Le champ de la discussion politique était sans bornes pour les premiers; et pour les seconds, il était limité aux matières d'impôts sur le commerce et les marchandises importées ou exportées. Mais l'extension que prirent, vers le quinzième siècle, les mesures commerciales et financières, augmenta naturellement l'importance parlementaire des bourgeois; ils acquirent par degrés, en matière de finances, une plus grande participation aux affaires que la portion titrée de la chambre basse, ou même que la chambre haute du parlement. Cette

[1] Voyez Hallam's Europa in Middle ages.

[2] Malitiosè constrictos ad mittendum homines ad parliamenta. (Rymer. Charta Edwardi III.)

révolution, due aux progrès généraux de l'industrie et du commerce, en amena promptement une autre; elle bannit de la chambre basse, qu'on appelait chambre de la communauté ou des communes, la langue française, que les bourgeois n'entendaient et ne parlaient que très-imparfaitement.

Le français était encore en Angleterre, à la fin du quatorzième siècle, l'idiome officiel de tous les corps politiques et de tous les hauts personnages dont l'existence se rattachait à la conquête normande. Le roi, les évêques et les juges, les comtes et les barons le parlaient; c'était le langage que les enfans des nobles apprenaient au sortir du berceau [1]. La position de l'aristocratie, qui conservait cet idiome depuis trois siècles et demi, au milieu d'un peuple qui en parlait un tout différent, avait été peu favorable à ses progrès; et, comparé au français de la cour de France à la même époque, il avait quelque chose d'antique et d'incorrect pour la grammaire et la prononciation. On y employait certaines locutions propres au dialecte provincial de Normandie, et la manière de l'articuler, autant qu'on peut en juger par l'orthographe des anciens actes, était fort ressemblante à ce qu'est aujourd'hui l'accent bas-normand. Cet accent, porté en Angleterre, s'y était empreint à la longue d'une certaine couleur de prononciation saxonne. Le parler

[1] Filii nobilium à primis cunabulorum crepundiis in gallicum idioma informantur. (Ranulph. Hygden. Polychron.)

des Anglo-Normands différait de celui de Normandie par une articulation plus forte de certaines syllabes, et surtout des consonnes finales, comme dans le mot *attention*, que les Normands prononçaient *attinchein*, tandis que, de l'autre côté de la mer, sans rien changer à l'orthographe de ce mot, on lui donnait le son d'*attincheinn*.

Une cause de déclin rapide pour la langue et surtout pour la poésie française, en Angleterre, fut la séparation totale de ce pays et de la Normandie par la conquête de Philippe-Auguste. L'émigration des littérateurs et des poètes de la *langue d'oui* à la cour des rois anglo-normands devint, depuis cet événement, moins facile et moins fréquente. N'étant plus soutenus par l'exemple et l'imitation de ceux qui venaient du continent leur apprendre les nouvelles formes du beau langage, les poètes normands demeurés en Angleterre perdirent, durant le treizième siècle, une partie de leur ancienne grace et de leur facilité de travail. Les nobles et les courtisans se plaisant fort à la poésie, mais dédaignant de faire des vers et de composer des livres, les trouvères, qui chantaient pour la cour et les châteaux, ne pouvaient former d'élèves que parmi les fils des marchands et les membres du clergé inférieur, gens d'origine anglaise, et parlant anglais dans leur conversation habituelle. L'effort que ces hommes devaient faire pour exprimer leurs idées et leurs sentimens dans un langage qui

n'était pas celui de leur enfance nuisit à la perfection de leurs ouvrages, et les rendit en même temps moins nombreux. Dès la fin du treizième siècle, la plupart des hommes qui, soit dans les villes, soit dans les cloîtres, se sentaient du goût et du talent pour la littérature, essayèrent de traiter en langue anglaise les sujets historiques ou d'imagination, qui jusque-là ne l'avaient été qu'en langue normande.

Un grand nombre d'essais de ce genre parurent successivement dans la première moitié du quatorzième siècle. Une partie des poètes de cette époque, ceux principalement qui possédaient ou recherchaient la faveur des hautes classes de la société, faisaient des vers français; d'autres, se contentant de l'approbation de la classe moyenne, travaillaient pour elle dans sa langue; d'autres enfin, associant les deux langues dans la même pièce de vers, en changeaient alternativement à chaque couplet, et quelquefois même à chaque vers [1]. Peu à peu la disette de bons livres français composés en Angleterre devint telle, que la haute société fut obligée de tirer de France les romans ou les contes en vers dont elle se divertissait dans les longues soirées, et les ballades qui égayaient ses fes-

[1] On en trouve un exemple dans le prologue d'un poème politique, écrit sous le règne d'Edouard II, et dans lequel les vers français et anglais se suivent et riment ensemble aussi bien que peuvent s'accorder les consonnances des deux langues.

« On peut faire et défaire come fait il trop souvent;
T'is rather well ne faire *therefore England is kent.* »

tins et ses cours. Mais la guerre de rivalité qui, à la même époque, s'éleva entre la France et l'Angleterre, inspirant à la noblesse des deux nations une aversion mutuelle, diminua, pour les Anglo-Normands, l'attrait de la littérature importée de France, et contraignit les gentilshommes, délicats sur le point d'honneur national, à se contenter des ouvrages indigènes. Ceux qui habitaient Londres et fréquentaient la cour trouvaient encore de quoi satisfaire leur goût pour la poésie et la langue de leurs ancêtres; mais les seigneurs et les chevaliers qui vivaient retirés dans leurs châteaux furent obligés, sous peine d'ennui, de donner accès aux conteurs d'historiettes et aux chanteurs de ballades anglaises, jusque-là dédaignés comme n'étant bons qu'à égayer la bourgeoisie et les villains [1].

Ces auteurs bourgeois se distinguaient de ceux qui, à la même époque, travaillaient pour la haute noblesse, par une estime toute particulière pour la classe des gens de campagne, fermiers, meuniers ou hôtelliers. Les écrivains en langue française traitaient ordinairement cette classe d'hommes avec le dernier mépris; ils ne leur accordaient aucune place dans leurs récits poétiques, où tout se passait entre des personnages d'un rang élevé, puissans barons et nobles dames, damoiselles et gentils chevaliers. Au

1 Many nobles I have y seighe
That no freynshe couth seye.
(Vers du quatorzième siècle.)

contraire, les poètes anglais prenaient pour sujet de leurs *merry tales*, ou contes joyeux, des aventures plébéiennes, telles que celles de Peter Ploughman, ou Pierre le garçon de charrue, et les historiettes du même genre qui se trouvent en si grand nombre dans les ouvrages de Chaucer. Un autre caractère commun à presque tous ces poètes, c'est une espèce de haine nationale contre la langue de la conquête : « Il faut « entendre l'anglais, dit l'un d'entre eux, lorsqu'on « est natif d'Angleterre ; et ces gentilshommes qui « emploient le français pourraient aussi bien parler « anglais [1]. » Chaucer, l'un des hommes les plus spirituels de son temps, met plus de finesse dans cette critique ; il oppose au dialecte anglo-normand, vieilli et incorrect, le français poli de la cour de France ; et, faisant le portrait d'une abbesse de haut parage : « elle parlait français, dit-il, parfaitement et cor- « rectement, comme on l'enseigne aux écoles de Strat- « ford-Athbow ; mais le français de Paris elle ne le sa- « vait pas [2]. »

Tout mauvais qu'il était, le français des nobles

1 Right is that Engliss engliss understand
That was born in Engeland
French use this gentilman
And ever engliss can.

2 And french she spake ful fayre and fetisly
After the scole of Stratford-atte-Bowe;
For french of Paris, was to hir un-know.
(Prologue tho the Canterbury tales.)

d'Angleterre avait au moins l'avantage d'être parlé et prononcé d'une manière uniforme, tandis que la nouvelle langue anglaise, composée de mots et d'idiotismes normands et saxons joints au hasard, variait d'une province et quelquefois d'une ville à l'autre [1]. Cette langue, qui avait commencé à se former en Angleterre dès les premières années de la conquête, s'était enrichie successivement de tous les barbarismes français proférés par les Anglais, et de tous les barbarismes saxons proférés par les Normands, qui cherchaient à s'entendre les uns les autres. Chaque individu, selon sa fantaisie ou le degré de connaissance qu'il avait des deux idiomes, leur empruntait des locutions, et joignait ensemble arbitrairement les premiers mots qui lui venaient à la bouche. En général, chacun cherchait à mettre dans sa conversation tout le français qu'il avait pu retenir, afin d'imiter les grands et de paraître un personnage distingué [2]. Cette manie, qui, si l'on en croit un auteur du quatorzième siècle, avait gagné jusqu'aux paysans, rendait l'anglais de cette époque difficile à écrire d'une manière généralement intelligible. Malgré le mérite de ses poésies, Chaucer paraît avoir craint que la multiplicité des

[1] Cùm mirandum videtur quomodò propria lingua Anglorum pronuntiatione ipsâ sit tàm diversa, cùm tamen normannica lingua, quæ adventitia est, univoca maneat penès cunctos. (Ranulph. Hygden. Polychron.)

[2] Rurales omnes ut per hoc spectabiliores videantur francigenari satagunt omni nisu. (Ibid., p. 210.)

dialectes provinciaux ne les empêchât d'être goûtées hors de Londres ; il prie Dieu de faire à son livre la grace d'être entendu par tous ceux qui voudront le lire [1].

Il y avait déjà plusieurs années qu'un statut d'Édouard III avait, non pas ordonné, comme plusieurs historiens l'ont écrit, mais simplement permis de plaider en anglais devant les tribunaux civils. La multiplicité toujours croissante des affaires commerciales et des procès qui en résultaient, avait rendu ce changement plus nécessaire sous ce règne que sous les précédens, où les parties, lorsqu'elles n'entendaient pas la langue française, étaient forcées de demeurer étrangères aux débats. Mais dans les procès intentés à des gentilshommes devant la haute-cour du parlement, qui jugeait les crimes de trahison, ou devant les cours de chevalerie, qui décidaient dans les affaires d'honneur, l'ancienne langue officielle continua d'être employée. De plus, l'usage se conserva dans tous les tribunaux, de prononcer les arrêts en langue française, et de rédiger de la même manière les registres qu'on appelait *records*. En général, c'était l'habitude ou la manie des gens de loi, de tous les ordres, même lorsqu'ils parlaient anglais, d'employer à tout propos des paroles et des phrases françaises, comme *Ah! sire, je vous jure ; Ah! de par Dieu! A ce j'assente*, et d'autres exclamations dont Chaucer

1 Read where so thou be or elles sung
That thou beest understood God I beseech.

ne manque jamais de bigarrer leurs discours, lorsqu'il en met quelqu'un en scène.

C'est durant la première moitié du quinzième siècle que l'anglais, prenant par degrés plus de faveur, comme langue littéraire, finit par remplacer entièrement le français, excepté pour les plus grands seigneurs, qui, avant d'abandonner tout-à-fait l'idiome de leurs ancêtres, se plurent également aux ouvrages écrits dans les deux langues. Le signe de cette égalité à laquelle venait de s'élever la langue des bourgeois se retrouve dans les actes publics, qui, depuis l'année 1400 ou environ, paraissent alternativement et indifféremment rédigés en français et en anglais. Le premier acte en langue anglaise de la chambre basse du parlement porte la date de 1425; on ne sait si la chambre haute conserva plus long-temps l'idiome de l'aristocratie et de la conquête; (1450-1485) mais depuis 1450 on ne rencontre plus de pièces françaises dans la collection imprimée des actes publics d'Angleterre. Cependant quelques lettres écrites en français, par des nobles, et quelques épitaphes françaises sont postérieures à cette époque. Certains passages des historiens prouvent aussi que, sur la fin du quinzième siècle, les rois d'Angleterre et les seigneurs de leur cour savaient et parlaient bien le français[1]; mais depuis lors, cette connaissance ne fut plus qu'un

[1] Voyez Rymer. Fœdera, conventiones, litteræ, monasticum anglicanum. — Mémoires de Philippe de Commines.

mérite individuel, et non une sorte de nécessité attachée à la naissance. Le français ne fut plus la première langue bégayée par les enfans des nobles; il devint simplement pour eux, comme les langues anciennes et celles du continent, l'objet d'une étude de choix et le complément d'une éducation distinguée.

C'est ainsi qu'environ quatre siècles après la conquête de l'Angleterre par les Normands, disparut la différence de langage qui, avec l'inégalité de condition sociale, avait marqué la séparation des familles issues de l'une ou de l'autre race. Cette fusion complète des deux idiomes primitifs, signe certain du mélange des races, fut peut-être accélérée au quinzième siècle par la longue et sanglante guerre civile des maisons d'York et de Lancaster. En ruinant l'existence d'un grand nombre de familles nobles, en créant entre elles des haines politiques et des rivalités héréditaires, en les forçant de faire des alliances de parti avec les gens de condition inférieure, cette guerre contribua puissamment à dissoudre la société aristocratique que la conquête avait fondée. Durant près d'un siècle la mortalité fut immense parmi les hommes qui portaient des noms normands, et les vides qu'ils laissaient furent nécessairement remplis par leurs vassaux, leurs serviteurs et les fils des bourgeois de l'autre race. Les nombreux prétendans à la royauté, et les rois créés par un parti, et traités

d'usurpateurs par l'autre, dans leur empressement à trouver des amis, n'avaient pas le loisir d'être difficiles sur le choix, et de maintenir entre les hommes les vieilles distinctions de naissance et d'état. Les grands domaines territoriaux, fondés par l'invasion et perpétués dans les familles normandes, passèrent ainsi en d'autres mains, par confiscation ou par achat, tandis que les anciens possesseurs, expropriés et bannis, allaient chercher un refuge et mendier leur pain dans les cours étrangères, en France, en Bourgogne, en Flandre, dans tous les pays d'où leurs ancêtres étaient partis autrefois pour aller à la conquête de l'Angleterre [1].

(1485) On peut fixer au règne de Henry VII l'époque où la distinction des rangs cessa de correspondre d'une manière générale à celle des races, et le commencement de la société actuellement existante en Angleterre. Cette société, composée d'élémens nouveaux, a cependant conservé en grande partie les formes de l'ancienne; les titres normands ont subsisté, et, ce qui est plus bizarre, les noms propres de plusieurs familles éteintes sont devenus eux-mêmes des titres conférés par lettres patentes du roi, avec celui de comte ou de baron. Le successeur de Henry VII est le dernier roi qui ait placé en tête de ses ordonnances l'ancienne formule : « Henry, huitième du

[1] Mémoires de Philippe de Commines, p. 97.

« nom depuis la conquête [1]. » Mais, jusqu'à ce jour, les rois d'Angleterre ont conservé la coutume d'employer, quand ils sanctionnent ou rejettent les décisions du parlement, quelques mots de la vieille langue normande : « Le roy le veult; le roi s'advisera; le « roy mercie ses loyaux subjets. » Ces formules, qui semblent rattacher, après sept cents ans, la royauté d'Angleterre à son origine étrangère, n'ont cependant paru odieuses à personne depuis le seizième siècle. Il en est de même des généalogies et des titres qui font remonter l'existence de certaines familles nobles à l'invasion de Guillaume-le-Bâtard, et la grande propriété territoriale au partage fait à cette époque.

Aucune tradition populaire relative à la division des habitans de l'Angleterre en deux peuples ennemis, et à la distinction des deux élémens dont s'est formé le langage actuel, n'existant plus, aucune passion politique ne se rattache à ces faits oubliés. Il n'y a plus de Normands ni de Saxons que dans l'histoire; et, comme ces derniers n'y jouent pas le rôle brillant, la masse des lecteurs anglais, peu versés dans les antiquités nationales, aime à se faire illusion sur son origine, et prend les soixante mille compagnons

[1] Anno regni Henrici regis Angliæ et Franciæ octavi à conquestu... (Madox, Formulare anglican., p. 235.) — Dans les anciens actes français, on datait à la fois de l'ère chrétienne et de l'année de la conquête : L'an d'el incarnation 1233, del conquest de Engelterre centisme sexante setime.

de Guillaume-le-Conquérant pour les ancêtres communs de tous les habitans de l'Angleterre. Ainsi un boutiquier de Londres et un fermier de l'Yorkshire disent nos aïeux normands, comme feraient un Percy, un Darcy, un Bagot ou un Byron. Les noms normands, poitevins ou gascons, ne sont plus exclusivement, comme au quatorzième siècle, le signe du rang, de la puissance et de la grande propriété, et il serait déraisonnable d'appliquer au temps présent les anciens vers cités à l'épigraphe de cet ouvrage. Cependant un fait certain et facile à vérifier, c'est que, sur un nombre égal de noms de famille pris d'un côté dans la classe des nobles, et ceux qu'on appelle en anglais *country squires* et *gentlemen born*, et de l'autre dans celle des marchands, artisans et gens de la campagne, les noms à physionomie française se trouvent parmi les premiers dans une proportion beaucoup plus grande. Voilà tout ce qu'on remarque aujourd'hui de l'ancienne séparation des races, et avec quelle restriction peuvent être reproduites les paroles du vieux chroniqueur de Glocester :

« Des Normands descendent les hauts personna-
« ges de ce pays, et les hommes de basse condition
« sont fils des Saxons. »

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE ONZIÈME.

N° 1.

Sirvente de Richard Cœur-de-Lion sur sa captivité.

(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 185.)

Ja nuls hom pres non dira sa razon
Adrechament, si com hom dolens non;
Mas per conort deu hom faire canson :
Pro n'ay d'amis, mas paure son li don,
Ancta lur es, si per ma rezenson
Soi sai dos yvers pres.

Or sapchon ben miey hom e miey baron,
Angles, Norman, Peytavin et Gascon,
Qu'ieu non ay ja si paure compagnon
Qu'ieu laissasse, per aver, en preison,
Non ho dic mia per nulla retraison,
Mas anquar soi ie pres.

Car sai eu ben per ver, certanament,
Qu'hom mort ni pres n'a amic ni parent,
E si m laissan per aur ni per argent,
Mal m'es per mi, mas pieg m'es per ma gent,
Qu'apres ma mort n'auran reprochament,
Si sai mi laisson pres.

No m meravilh s'ieu ay lo cor dolent,
Que mos senher met ma terra en turment;
No li membra del nostre sagrament
Que nos feimes el Sans cominalment;
Ben sai de ver que gaire longament
Non serai en sai pres.

Suer comtessa, vostre pretz sobeiran
Sal dieus, et gard la bella qu'ieu am tan,
Ni per cui soi ja pres.

—

N° 2.

Ballade populaire sur une rencontre supposée du roi Richard et de Robin Hood.

(Evans's old ballads historical and narrative.)

King Richard hearing of the pranks
Of Robin Hood and his man,
He much admir'd and more desir'd
To see both him and them.

Then With a dozen of his Lords
To Nottingham he rode:
When he came there, he made good cheer
And took up his abode.

He having staid there some time,
But had no hopes to speed,
He and his Lords, with one accord,
All put on monks weeds.

From Fountain-Abbey they didride,
Down to Barnsdale,
Where Robin Hood prepared stood
All Company to assail.

The king was higher than the rest;
And Robin thought he had
An Abbot been whom he had seen;
To rob him he was glad.

He took the king's horse by the head:
Abbot, says he, abide;
J'am bound to rue such knaves as you,
That live in pomp and pride.

But we are messengers from the king,
The king himself did say;
Near to this place, his royal grace
To speak with thee does stag.

God save the king, said Robin Hood,
And all that wish him well,
He that does deny his sovereignty,
I wish he was in hell.

Thys elf thou Cursest, said the king,
For thou a traitor art:
Hay, but that you are his messenger,
I swear you lie in heart.

For I never yet hurt any man
That honest is and true;
But those who give their mind to live
Upon other men's due.

I never hurt the husbandman,
That use to till the ground;
Nor spill their blood, that range the wood,
To follow hawk or hound.

My chiefest spite to clergy is,
Who in these days bear sway;
With fryars and monks, with their fine sprunks
I make my chiefest prey.

But I am very glad, says Robin Hood,
That I have met you here;
Come, before we end, you shall, my friend,
Taste of our green wood cheer.

The king he then did marvel much
And so did all his men,
They thought with fear, what kind of cheer
Robin Hood provide for them.

Robin took the king's horse by the head,
And led him to the tent:
Thou would not be sous'd, quoth he,
But that my king thee sent.

Nay, more than that, quoth Robin Hood,
For good king Richard's sake,
If you had as much gold as ever I told,
I would not one penny take.

Then Robin set his horn to his mouth,
And a loud blast he did blow,
Till an hundred and ten of Robin Hood's men
Came marching all of a row.

And when they came bold Robin before
Each man did bend his knee;
O, thought the king, 'tis a gallant thing,
And seemly sight to see.

Within himself the king did say,
  These men of Robin Hood's
More humble be, than mine to me;
  So the court may learn of the woods.

So then they all to dinner went
  Upon a carpet green;
Black, yellow, red, finely mingled,
  Most curious to be seen.

Venison and fowls were plenty there,
  With fish out of the river:
King Richard swore, on sea or shore,
  He never was faasted better.

Then Robin takes a cann of ale:
  Come let us now begin;
And Every man shall have a cann,
  Here's a healt unto the king.

The king himself drank to the king
  So round a bant it went;
Two barrels of ale, both stout and stale,
  To Pledge that health was spent.

And after that a bowl of wine
  In his hand took Robin Hood:
Until I die, I'll drink wine, said he,
  While I live in the greend wood.

Rand all your bows said Robin Hood,
  And with the grey goose wing
Such sport now show, as you would do
  In the presence of the king.

They shewed such brave archery
  By cleaving stick and wands,
That the king did say, such men as they
  Live not in many lands.

Well, Robin Hood, then says the king,
If I could thy pardon get,
To serve the king in every thing,
Would'st thon thy mind firm sat?

Yes with all my art bold Robin said:
So they flung off their Hoods;
To serve the king in every thing,
They swore they would spend their blood.

For a Clergy man was first my bane,
Which makes me hate them all;
But if you 'll be so kind to me
Love them again I shall.

I am the king thy sovereign king,
That appears before you all.
When Robin saw that it vas he,
Strait then he down did fall.

Stand up again, then said the king
I'll thee thy pardon give:
Stand up, my friend, who can contend,
Whan I give leave to live?

So they are all gone to Nottingham
All shouting as they came;
But when the people them did see,
They thought the king was slain.

And for that cause the outlaws were come
To rule all as the list;
And for to shun, which was to run,
The people did not wist.

The Plowman left the plow in the fields,
The smith ran from his shop;
Old folks also, that scarce could go,
Over their sticks did hope.

The king soon did let them understand
He had been in the green Wood,
And from that day for evermore
He'd forgiven Robin Hood.

Them the people they did hear,
And the truth was known;
They all did sing, God save the king,
Hang care, the town's our own.

What's that Robin Hood? then said the sheriff,
That Varlet I do hate;
Both me and mine he caused to dine,
And serv'd all with one plate.

Ho ho said Robin Hood I know what you mean;
Come take your gold again:
Be friends with me, and I with thee,
And so with every man.

Now master sheriff, you are Pard;
And since you are baginner,
As well as you give me my due,
For you ne'er said for that dinner,

But if that it should please the king,
So much your house to grace;
To sup with you for to speak true,
Know you ne'er was base.

The sheriff could not gainsay,
For a trick was put upon him;
A supper was drest, the king was a guest,
But he thought 'twould have undone him.

They are all gone to London court,
Robin Hood with all his train;
He once was there a noble pear,
And now he's there again.

N° 3.

Ballade populaire, dans le dialecte du nord, sur la naissance de Robin Hood.

(Jamieson's Popolar songs.)

O Willie's large o'limb and lith,
And come o'high degree;
And he is gane to Earl Richard
To serve for meat and fee.

Earl Richard had but ae daughter,
Fair as a lily flower;
And they made up their love-contract
Like proper paramour.

It fell upon a simmer's nicht,
Whan the leaves were fair and green,
That Willie met his gay ladie
Intil the wood alane.

« O narrow is my gown, Willie,
« That wont to be sae wide;
« And gane is a' my fair colour,
« That wont to be my pride.

« But gin my father should get word
« What's past between us twa,
« Before that he should eat or drink,
« He'd hang you o' er that wa.

« But ye'll come to my bower, Willie,
« Just as the sun gaes down;
« And kep me in your arms twa,
And latna me fa' down. »

O Whan the sun was now gane down,
He's doen him till her bower;
And there, by the lee licht o' the moon,
Her windows he lookit o'er.

Intill a robe o' red scarlet
She lap, fearless o' harm;
And Willie was large o' lith and limb,
And keppit her in his arm.

And they ve gane to the gude green wood;
And ere the night was deen,
She's born to him a bonny young sou,
Amang the leaves sae green.

Whan night was gane, and day was come,
And the sun began to peep,
Up and raise se Earl Richard
Out o' his drowsy sleep.

He's ca'd upon his merry young men,
By ane, by twa, and by three;
« O what's come o' my daughter dear,
« That's she's nae come to me?

« I dreamt a dreary dream last night,
« God grant it come to gude!
« I dreamt I saw my daughter dear
« Drown in the saut sea flood.

« But gin my daughter be dead or sick,
« Or yet be stown awa,
« I mak a vow, and i'll keep it true,
« I'll hang ye ane and a'. »

They sought her back, they sought her fore,
They sought her ap and down;
They got her in the gude green wood,
Nursing her bonny young son.

He took the bonny boy ni his arms
And hist him tenderlie;
Says, « Tough I would your father hang,
« Your mother's dear to me. »

He kist him o'er and o'er again;
« My granson i thee claim;
« And Robin Hood in gude green wood,
« And that shall be your name. »

Ane mony ane sings o' grass, o' grass,
And mony ane sings o' corn;
And mony ane sings o' Robin Hood,
Kenns little whare he was born.

It was na in the ha', the ha',
Nor in the painted bower;
But it was in the gude green wood,
Amang the lily flower.

N° 4.

Sirvente de Bertrand de Born pour exciter les rois de France et d'Angleterre à rompre la paix.

(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 170.)

Pus li baron son irat e lor peza
D'aquesta patz qu'an faita li duy rey,
Farai chanso tal que, quant er apreza,
A quadaun sera tart que guerrey:
E no m'es bel de rey qu'en patz estey
Dezeretatz, e que perda son drey,
Tro 'l demanda que fai aia conqueza.

Ben an camjat honor per àvoleza,
Segon qu'aug dir, Berguonhon e Francey;
A rey armat ho ten hom a flaqueza,
Quant es en campe vai penre plaidey;
E fora mielhs, par la fe qu'ieu vos dey,
Al rey Felip que moques lo desrey
Que plaideyar armat sobre la gleza.

Ges aital patz no met reys en proeza
Cum aquesta, ni autro no l'agrey,
E non es dregz qu'om l'abais sa riqueza,
Que Yssaudun a fag jurar ab sey
Lo reys Henrics e mes en son destrey;
E no s eug ges qu'a son home s'autrey,
Si 'l fieu d'Angieu li merma una cresteza.

Si 'l rey engles a fait don ni largueza
Al rey Felip, dreg es qu'el l'en mercey,
Qu 'el fetz liurar la moneda engleza,
Qu'en Fransa'n son carzit sac e correy;
E non foron Angevin ni Mansey,
Quar d'esterlins foro ill primier conrey
Que descofiron la gent Campaneza.

Lo sors Enrics dis paraula corteza,
Quan son nebot vi tornar en esfrey,
Que desarmatz volgr' aver la fin preza,
Quan fon armatz no volc penre plaidey;
E no semblet ges lo senhor d'Orley
Que dezarmatz fon de peior mercey
Que quant el cap ac la ventalha meza.

Ab embedos ten hom ad avoleza
Quar an fag plait don quecs de lor sordey;
Cinc duguatz à la corona Francesa,
E dels comtatz son a dire li trey;
E de Niort pert la rend 'e l'espley,
E Caercins reman seis a mercey,
E Bretanha e la terra engolmeza.

Vai, Papiol, mon sirventes adrey
Mi portaras part Crespin e'l Valey
Mon Izembart, en la terra d'Arteza.
E diguas li m q'ua tal domna sopley
Que jurar pot marves sobre la ley
Que 'l genser es del mon e 'l pus corteza.

N° 5.

Autre sirvente de Bertrand de Born, pour rallumer la guerre entre les deux rois.

(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 172.)

Al dous nou termini blanc
Del pascor vei la elesta
Don lo nous temps s'escontenta,
Quan la sazos es plus genta
E plus covinens e val mais,
Et hom deuria esser plus guais,
E meiller sabor mi a jais.

Per que m peza quar m' estanc
Qu'ieu ades no vey la festa,
Q'us sols jorns mi sembla trenta
Per una promessa genta
Don mi sors temors et esglais,
E no vuelh sia mieus Doais
Ses la sospeysso de Cambrais.

Pustell' en son huelh o cranc
Qui jamais l'en amonesta,
Que ja malvestatz dolenta
No 'l valra mession genta
Ni sojorns ni estar ad ais,
Tan cum guerr'e trebaill e fais :
So sapcha 'l seinher de Roais.

Guerra ses fuec et ses sanc
De rei o de gran podesta,
Q'us coms laidis ni desmenta,
Non es ges paraula genta,
Qu'el pueys si sojorn ni s'engrays,
E membre li qu'om li retrais
Qu'anc en escut lansa non frais.

Et anc no 'l vi bras ni flanc,
Trencat, ni camba ni testa
Ferit de playa dolenta;
Ni en gran ost ni en genta
No 'l vim a Roam ni en assais,
E ja entro que el s'eslais
Lo reys on pretz non es verais.

Reys frances ie us tenc per franc,
Pus a tort vos fai hom questa,
Ni de Gisort no s presenta
Patz ni fis que us sia genta,
Qu'ab lui es la guerr' e la pais;
E jovens, que guerra non pais,
Esdeve leu flacx e savais.

Ges d'en Oc e No m planc,
Qu'ieu sai ben qu'en lui no resta
La guerra ni no s'alenta;
Qu'anc patz ni fis no 'lh fon genta,
Ni hom plus voluntiers non trais,
Ni non fes cochas ni assais
Ab pauc de gent ni ab gran fais.

Lo reys Felips ama la pais
Plus qu'el bons hom de Carentrais.
En Oc e No vol guerra mais
Que no fai negus dels Alguais.

N° 6.

Sirvente du Dauphin d'Auvergne sur sa querelle avec le roi d'Angleterre.

(Poésies des Troubadours, t. IV, p. 256.)

Reis, pus vos de mi chantatz,
Trobat avetz chantador;
Mas tan me faitz de paor,
Per que m torn a vos forsatz,
E plazentiers vos en son :
Mas d'aitan vos ochaizon,
S'ueymais laissatz vostre fieus,
No m mandetz querre los mieus.

Qu'ieu no soy reis coronatz,
Ni hom de tan gran ricor
Que puesc' a mon for, s'enhor,
Defendre mas heretatz;
Mas vos, que li Turc felon
Temion mais que leon,
Reis e ducx, e coms d'Angieus,
Sufretz que Gisors es sieus!

Anc no fuy vostre juratz
E connoissi ma folor;
Que tant caval milsoudor
E tant esterlis pezatz
Donetz mon cosin Guion :
So m dizon siey companhon
Tos temps segran vostr' estrieus,
Sol tant larc vos tenga dieus.

Be m par, quan vos diziatz
Qu'ieu soli' aver valor,
Que me laysassetz ses honor,
Pueys que bon me laysavatz;

Pero dieus m'a fag tan bon
Qu' entr' el Puey et Albusson
Puesc remaner entr' els mieus,
Qu'ieu no soi sers ni juzieus.

Senher valens et honratz,
Que m'avetz donat alhor,
Si no m sembles camjador,
Ves vos m'en fora tornatz;
Mas nostre reis de saison
Rend Ussoir' e lais Usson;
E'l cobrar es me mot lieus,
Qu'ieu n'ai sai agut sos brieus.

Qu'ieu soi mot entalentatz
De vos e de vostr' amor;
Qu'el coms, que us fes tan d'onor,
D'Engolmes n'es gent pagatz;
Que Tolvera e la mayson,
A guiza de larc baron,
Li donetz, qu'anc non fos grieus;
So m'a comtat us romieus.

Reis, hueymais me veiretz pron,
Que tal dona m'en somon,
Cui soi tan finamen sieus
Que totz sos comans m'es lieus.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME QUATRIÈME.

LIVRE XI.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DU ROI RICHARD Ier, JUSQU'A L'EXÉCUTION DU SAXON WILLIAM, SURNOMMÉ LONGUE-BARBE.

1190—1196.

Dates des faits.

(1173 à 1185.) — État de l'Irlande sous les Anglo-Normands. — Trois populations en Irlande. — Soulèvement des Irlandais. — Conduite politique d'un légat du pape. — Conquête du royaume d'Ulster. — Invasion de celui de Connaught. — Jean, fils de Henry II, envoyé en Irlande. — Insulte faite aux chefs irlandais. . . . . Pages 1 à 12

(1185 à 1340.) — Nouvelle insurrection. — Hostilité opiniâtre des deux races. — Requête des Irlandais au pape. — Cruautés des Anglo-Irlandais. — Obstination patriotique des Irlandais. 12 à 19.

(1100 à 1189.) — Ténacité de la race cambrienne. — Croyances populaires sur le roi Arthur. — Prétendue découverte du tombeau d'Arthur. — Prédiction d'un Gallois au roi Henry II. 19 à 24.

(1189 à 1191.) — Avènement de Richard Ier. — Ses premiers actes administratifs. — Il part pour la croisade. — Querelle de Richard avec les Messinois. — Mésintelligence entre les rois d'Angleterre et de France. — Les deux rois se réconcilient. — Ordonnance des deux rois. — Prise d'Acre. — Retour du roi de France. . . . . 24 à 37.

(1191.) — État des affaires en Angleterre. — Querelle du chancelier Guillaume de Longchamp avec le comte Jean, frère du roi Richard. — Accusation du chancelier. — Convocation des bourgeois de Londres. — Destitution du chancelier. — Institution de la commune de Londres. — Fuite du chancelier. — Son arrestation. . . . . 37 à 47.

(1192.) — Le roi de France accuse le roi Richard. — Fausses craintes d'assassinats. — Institution des gardes-du-corps. — Nouvelles plaintes de Philippe contre Richard. — Départ du roi Richard. — Il débarque en Esclavonie. — Sa fuite en Autriche. — Il est arrêté et emprisonné à Worms. . . . . 48 à 58

(1193.) — Intrigues du roi de France et du comte Jean. — Le roi Richard s'avoue vassal de l'Empereur. — Alliance du comte Jean avec le roi de France. — Rançon du roi Richard. — Sa délivrance. — Son retour en Angleterre. — Siége de Nottingham. . . . . 58 à 69.

Visite du roi à la forêt de Sherwood. — Robert ou Robin Hood, chef d'outlaws. — Popularité des outlaws. — Caractère de Robin Hood. — Ballade populaire sur Robin Hood. — Sa longue célébrité. — Tradition sur la mort de Robin Hood. — Outlaws du Cumberland. — Adam Bel, Clym o'the Clough et William de Cloudesly. — Le brigandage perd sa couleur patriotique. 69 à 85.

(1194 à 1196.) — Le roi Richard reprend ses domaines. — Ambition du roi de France. — Prétentions de la couronne de France. — Guerre entre les deux rois. — Odieuse trahison du comte Jean. — Le roi Philippe rompt la trêve. — Guerre en Saintonge. — Rétablissement de la paix. . . . . 85 à 94.

(1195 à 1196.) — Politique des méridionaux. — Entrevue des deux rois. — État de l'Auvergne. — Le comte ou dauphin d'Auvergne trompé par Richard. — Sirvente du roi et du comte. 95 à 102.

(1196.) — État de l'Angleterre. — Familles saxonnes. — Assemblées des bourgeois de Londres. — Caractère de William, surnommé Longue-Barbe. — Conspiration des bourgeois de Londres. — William Longue-Barbe est cité en justice. — Mesures prises par les justiciers normands. — Siége de l'église de Sainte-Marie de l'Arche. — Supplice de William. — Il passe pour martyr. — Enthousiasme et regrets populaires. — Où doit s'arrêter l'historien de la conquête normande. . . . . 102 à 119.

CONCLUSION.

I.

LES NORMANDS ET LES BRETONS DU CONTINENT, LES ANGEVINS ET LES POPULATIONS DE LA GAULE MÉRIDIONALE.

(1187 à 1214.) — Naissance d'Arthur, duc de Bretagne. — Soulèvement de l'Anjou et du Maine. — Politique du roi de France. — Mort d'Arthur. — Indignation des Bretons. — Invasion de la Normandie.—Prise de Rouen.—Repentir des Bretons. 120 à 130.

(1214 à 1346.) — Les Poitevins résistent au roi de France. — Entière soumission de la Normandie. — Projet d'une nouvelle conquête de l'Angleterre. — Entrée des Anglais en Normandie. . . . . 130 à 137.

(1200 à 1216.) — L'Aquitaine reste au roi d'Angleterre. — Hérésie des Toulousains et des Albigeois. — Croisade contre les Albigeois. . . . . 137 à 142.

(1216 à 1323.) — Nouvel agrandissement du royaume de France. — Charles d'Anjou devient comte de Provence.— Mécontentement et regrets des Provençaux. — Soulèvement des villes de Provence. — Fin de la nationalité provençale. . . . . 142 à 150.

(1200 à 1286.) — Limites du royaume de France. — Caractère de la population basque. — État politique des Basques. — Politique des comtes de Foix. . . . . 150 à 155.

(1286 à 1451.) — Politique des barons de Gascogne. — Ils passent alternativement d'un roi à l'autre. — Confédération des Armagnacs. — Les Gascons se joignent au roi de France. 156 à 164.

(1451 à 1477.) — Conquête de la Guyenne par les Français. — Révolte de Bordeaux. — Seconde conquête de la Guyenne. — Entreprises patriotiques des Armagnacs. — La Guyenne et la Gascogne restent françaises. . . . . 164 à 170.

II.

LES HABITANS DU PAYS DE GALLES.

(1200 à 1356.) — Guerres des Gallois contre les Anglo-Normands. — Entière soumission du pays de Galles. — Persécution des bardes gallois. — Gallois réfugiés en France. . . 171 à 177.

(1356 à 1404.) — Yvain de Galles. — Le chevalier Rufin. — Promesses du roi de France aux Gallois. — Insurrection d'Owen-Glendow. — Terreur panique des soldats anglais. . 177 à 185.

(1404 à 1416.) — Débarquement des Français dans le pays de Galles. — Marche et retraite des Français. — Fin de l'insurrection des Gallois. . . . . 185 à 190.

(1416 à 1531.) — Guerres pour la succession en Angleterre. — Tentative de Henry Tudor. — Les Gallois sous Henry VII et Henry VIII. . . . . 190 à 196.

(1531 à 1796.) — Les Gallois sous Élisabeth et sous les Stuart. — État actuel de la population galloise. — Esprit national et caractère des Gallois. — Différence d'idiomes dans le pays de Galles. — Langue de Cornouailles. . . . . 196 à 201.

III.

LES ÉCOSSAIS.

(1174 à 1315.) — Prophétie de Merlin. — Neuf prétendans au trône d'Écosse. — Invasion d'Édouard Ier. — William Wallace. — Robert Bruce. — Affranchissement de l'Écosse. . . 202 à 209.

(1315 à 1548.) — Caractère des habitans du Border. — État social des Écossais. . . . . 209 à 213.

(1548 à 1645.) — Établissement de la réforme. — Puritains d'Angleterre. — Convenantaires écossais. — Alliance des deux nations. — Guerre civile en Angleterre. . . . . 213 à 222.

(1645 à 1660.) — Les deux nations cessent de s'entendre. — Charles II proclamé roi en Écosse. — Olivier Cromwell entre en Écosse. — Restauration de Charles II. . . . . 222 à 229.

(1660 à 1688.) — Persécution des presbytériens. — Soulèvement des presbytériens. — Combat du pont de Bothwell. — Expulsion des Stuart. — Sympathie des Écossais pour les Stuart. 230 à 237.

(1688 à 1745.) — Esprit national des Écossais. — État actuel de la population gallique. . . . . 237 à 239.

IV.

LES IRLANDAIS DE RACE ET LES ANGLO-NORMANDS D'IRLANDE.

(1173 à 1317.) — Effet de la conquête en Irlande. — Dégénération des Anglo-Irlandais. — Ténacité des indigènes. — Invasion d'Édouard Bruce. . . . . 240 à 246.

(1317 à 1625.) — Réforme ou civilisation de l'Irlande. — Influence des bardes irlandais. — Haine commune contre l'Angleterre. — Catholicisme des Irlandais. — Entier achèvement de la conquête territoriale. . . . . 246 à 254.

(1625 à 1725.) — Soulèvemens religieux et patriotiques. — Alliance des Irlandais avec Charles Ier. — Invasion de Cromwell en Irlande. — Conduite des Irlandais, à la restauration des Stuarts. — Invasion de Guillaume III. . . . . 254 à 262.

(1750 à 1789.) — Associations politiques des Irlandais. — Enfans blancs. — Cœurs de chêne. — Cœurs d'acier. — Enfant du droit. — Volontaires. — Dessein patriotique des Volontaires. — Assemblées provinciales des Volontaires. — Enfans du point du jour. — Défenseurs. . . . . 262 à 268.

(1789 à 1798.) — Société des Irlandais-Unis. — Influence de la révolution française. — Organisation des Irlandais-Unis. — Premiers symptômes d'insurrection. . . . . 269 à 277.

(1798 à 1802.) — Soulèvement des Irlandais-Unis. — République irlandaise. — Défaite des Irlandais-Unis. — Soulèvement des bresbytériens. — Débarquement des Français. — Défaite des Français. — Fin de l'insurrection. . . . . 277 à 285.

(1802.) — L'Irlande réunie à l'Angleterre. . . . . 285 à 287.

V.

LES ANGLO-NORMANDS ET LES ANGLAIS DE RACE.

(1205 à 1215.) — Courtisans poitevins en Angleterre. — Les Saxons se rapprochent des Normands. — Ligue des barons contre le roi Jean. — Grande charte du roi Jean. — Expulsion des étrangers. . . . . 288 à 296.

(1215 à 1272.) — Louis de France appelé par les barons anglo-normands. — Retraite des Français. — Retour des Poitevins. —

Seconde insurrection des barons anglo-normands. — Simon de Montfort. — Sa popularité. . . . . 296 à 304.

(1272 à 1381.) — Langage de l'aristocratie anglo-normande. — État des bourgeois d'Angleterre. — Presse d'artistes et d'ouvriers. — État des paysans bondes ou cotagers. — Grande fermentation parmi les paysans. . . . . 304 à 312.

(1381.) — Pamphlets politiques circulant dans les campagnes. — Insurrection des paysans. — Les paysans insurgés marchent sur Londres. — Leur première demande. — Leur conduite dans Londres. — Leur entrevue avec le roi Richard II. — Les insurgés sortent de Londres. — Wat-Tyler et John Ball. — Meurtre de Wat-Tyler. — Le roi trompe les insurgés. — Dispersion et terreur des insurgés. — Frayeur des gentilshommes de toute l'Angleterre. — Proclamation de Richard II. — Fin de l'insurrection des paysans. — Les choses restent dans leur ancien état. . . . . 312 à 334.

(1381 à 1450.) — Séparation du parlement en deux assemblées. — Rôle des bourgeois dans le parlement. — Le français, langue de la cour et de la noblesse. — Littérature française en Angleterre. — Renaissance de la poésie anglaise. — Caractère de la nouvelle langue anglaise. . . . . 334 à 347.

(1450 à 1485.) — L'idiome normand s'éteint en Angleterre. — Dissolution de la société normande. — Ce qui reste de la distinction des deux races. . . . . 347 à 351.

Notes et pièces justificatives. . . . . 353 à 367.

FIN DE LA TABLE.

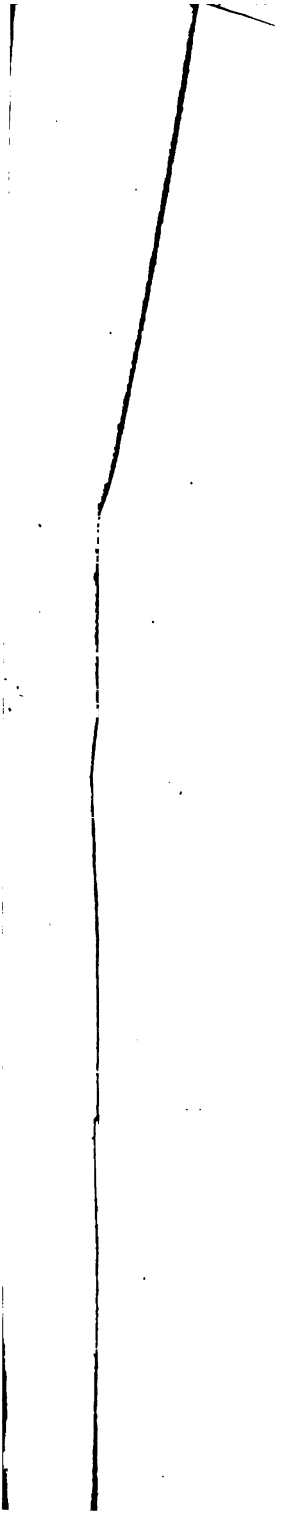

1

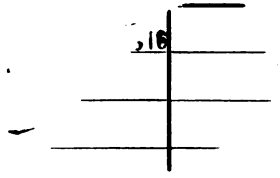

B'D NOV 2 2 1914